



Évaluation des formations

RAPPORT D'ÉVALUATION

Champ de formations Arts, humanités

Université Paris Nanterre

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2018-2019
VAGUE E

Rapport publié le 25/06/2019



Pour le Hcéres¹ :

Michel Cosnard, Président

Au nom du comité d'experts² :

Jenny Raflik-Grenouilleau,
Mathieu Schneider, co-Présidents

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014 :

¹ Le président du Hcéres "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5) ;

² Les rapports d'évaluation "sont signés par le président du comité". (Article 11, alinéa 2).

ÉVALUATION RÉALISÉE EN 2018-2019 SUR LA BASE DE DOSSIERS DÉPOSÉS LE 20 SEPTEMBRE 2018

Ce rapport contient, dans cet ordre, l'avis sur le champ de formations *Arts, humanités* et les fiches d'évaluation des formations qui le composent.

- Licence Arts du spectacle
- Licence Humanités
- Licence Langues étrangères appliquées
- Licence Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Licence Lettres
- Licence Philosophie
- Licence professionnelle Guide conférencier
- Licence professionnelle Métiers du commerce international
- Licence professionnelle Métiers du livre : documentation et bibliothèques
- Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre
- Master Cinéma et audiovisuel
- Master Études européennes et internationales
- Master Histoire de l'art
- Master Humanités
- Master Humanités et industries créatives
- Master Humanités et management
- Master Langues étrangères appliquées
- Master Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales
- Master Lettres
- Master Métiers du livre et de l'édition
- Master Patrimoine et musées
- Master Philosophie
- Master Théâtre
- Master Traduction et interprétation

PRÉSENTATION

Le champ *Arts, humanités* de l'Université Paris Nanterre se compose de 24 mentions :

- six licences : *Arts du spectacle, Lettres, Philosophie, Humanités, Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales* (LLCER), *Langues étrangères appliquées (LEA)*,
- quatre licences professionnelles (LP) : *Guide conférencier, Métiers du commerce international, Métiers du livre : documentation et bibliothèques, Métiers du livre : édition et commerce du livre*,
- quatorze masters : *Lettres, Cinéma et audiovisuel, Philosophie, Humanités, Humanités et industries créatives, Humanités et management, Théâtre, Études européennes et internationales, LEA, LLCER, Traduction et interprétation, Histoire de l'art, Métiers du livre et de l'édition, Patrimoine et musées*.

Il s'agit de l'un des sept champs de formation proposés par l'Université Paris Nanterre.

Le champ *Arts, humanités* s'appuie sur trois écoles doctorales (ED), qui ont servi de socle à sa définition : l'ED 138 (Lettres, Langues, Spectacles), l'ED 139 (Connaissance, langage, modélisation) et l'ED 395 (Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent). Il s'adosse à une trentaine d'unités de recherche, dont neuf unités mixte de recherche (UMR) partagées avec le CNRS.

Le champ *Arts, humanités* ne dispose pas actuellement d'un pilotage spécifique.

AVIS GLOBAL

Le champ *Arts, humanités* propose, de façon équilibrée, des formations généralistes traditionnelles et des mentions à finalités plus professionnalisantes, dans les domaines Art, lettres, langues (ALL) et Sciences humaines et sociales (SHS). La cohérence du champ est assez évidente, puisque le champ ne comprend pratiquement que des formations du domaine ALL. Des sciences humaines et sociales, on n'a que les premières avec les mentions en philosophie et en humanités ; les sciences sociales sont regroupées dans un champ à part intitulé *Sociétés, temps, espaces*. Le champ a des spécificités évidentes : l'interculturalité, le rapport au livre et à l'écrit, les arts. Celles-ci pourraient d'ailleurs utilement figurer dans l'intitulé et donner ainsi une originalité, avérée, au champ, qui le positionnerait plus explicitement au niveau national et, plus encore, au niveau international.

Comme tous les champs de l'Université Paris Nanterre, le champ *Arts, humanités* a été créé et pensé avec l'Université Paris 8 Vincennes - Saint-Denis, qui appartient à la même Communauté d'universités et établissements (ComUE) Paris-Lumière. Ce choix est légitime et cohérent, même si on peut regretter que les deux autres universités de l'Ouest parisien, qui se situent donc dans le même bassin de vie et économique, à savoir l'Université de Versailles Saint-Quentin en Yvelines et l'Université de Cergy-Pontoise, n'aient pas été prises en compte dans le positionnement du champ. Certes, elles n'appartiennent pas à la même ComUE, mais l'offre de formation qu'elle propose s'adresse aux mêmes étudiants potentiels que celle de l'Université Paris Nanterre.

L'organisation interne du champ *Arts, humanités* est cohérente, à l'exception de l'*Histoire de l'art* dont la licence figure dans le champ *Sociétés, temps, espaces* et dont le master, qui en est pourtant l'immédiate continuité, a été placé dans le champ *Arts, humanités*. Certes, la licence figure parmi les mentions en rattachement secondaire, sans pour autant que ce choix soit justifié ou sans qu'il ne soit précisé quelle est exactement la nature de ce rattachement secondaire. Dès lors qu'il n'y a pas de pilotage du champ, cette question reste bien sûr secondaire.

En local, le champ *Arts, humanités* se nourrit des très nombreux partenaires socio-culturels que comptent Paris et sa région. Les liens avec ces structures sont nombreux, et ce dans presque tous les domaines (sauf peut-être pour *l'Édition et les métiers du livre* où les partenariats sont en-deçà des attentes et du potentiel local). Ils sont parfois formalisés par une convention, parfois plus informels, mais contribuent à insérer le champ *Arts, humanités* de l'Université dans un écosystème professionnel local, tout à fait profitable aux enseignements et à l'insertion professionnelle des étudiants. Des partenariats sont même noués en-dehors de la région, comme

la convention avec l'École du théâtre national de Strasbourg en arts du spectacle. On regrettera que dans ce cas, ni les choix qui ont conduit à cette décision ni la modalité du partenariat ne soient précisés. Plus généralement, sur la question des liens avec les milieux professionnels, il serait souhaitable de créer un réseau d'*alumni* (dont certaines formations disposent déjà) au niveau de l'Université. Celui-ci apporterait au champ une facilité d'accès aux diplômés pour un meilleur suivi, et aux étudiants des opportunités multiples et un premier réseau professionnel. Le champ y gagnerait en termes de veille sur les métiers nouveaux en lien avec les mutations technologiques.

Le champ *Arts, humanités* ne comporte à l'heure actuelle aucun dispositif de pilotage, ni en place, ni prévu. Seul un poste pour la coordination des offres de formation entre les deux universités a été publié, mais n'était pas pourvu à l'heure où le dossier a été envoyé. Si le découpage et le nom des champs ont fait l'objet d'une procédure transparente et collective, impliquant les composantes et les conseils centraux, on peut en revanche regretter que les dossiers des différents champs soient quasiment identiques, ce qui montre que le cadrage politique a concerné le concept de champ lui-même et le découpage, mais pas du tout leur identité individuelle, leur stratégie interne et leur pilotage. Ce pilotage, qui pourrait prendre la forme d'un directoire réunissant l'ensemble des directeurs de composantes avec des représentants des personnels et des étudiants, ou qui pourrait, dans une optique plus tournée vers l'enseignement, être l'assemblée des porteurs de mention, permettrait de mettre encore plus en cohérence l'offre de formation, en proposant des regroupements différents de parcours entre les mentions et en augmentant le nombre de mutualisations pour créer plus de passerelles.

Malgré tout, sur le plan du pilotage, on ne peut que se réjouir du fait que des conseils de perfectionnement (obligatoires depuis l'arrêté du 22/11/2014 au Journal Officiel) aient été installés dans toutes les mentions, dans une démarche d'amélioration continue, et que le pilotage des formations apparaisse partout comme efficient, avec un partage des tâches clair. Demeurent quelques points d'amélioration possibles : varier les types d'intervenants (intervenants académiques et issus des milieux socio-économiques) dans les mentions actuellement trop monochromes ; étoffer en professeurs des universités certaines mentions de master ; veiller à ce que l'encadrement en personnel administratif et technique soit suffisant pour faire tourner l'ensemble des mentions ; généraliser l'évaluation anonyme des formations par les étudiants. La réflexion sur l'approche par compétences est annoncée comme en cours : il serait bon que cette réflexion soit menée à terme dès que possible.

Au plan international, le champ doit encore se faire une place et peut s'améliorer, notamment en affichant des partenariats stratégiques avec certains pays ou régions du globe par champ disciplinaire (ce qui présuppose un vrai pilotage du champ) et par l'intensification de la mobilité sortante, dans toutes les mentions et, tout particulièrement, dans l'ensemble des parcours des mentions en langues et interculturelité.

Le champ de formation est donc dans son ensemble attractif et dynamique, bien que ces deux qualités tiennent à l'addition des différentes mentions, globalement de qualité, plus qu'au champ lui-même.

ANALYSE DÉTAILLÉE

Les finalités des formations du champ *Arts, humanités* sont généralement bien affichées : les connaissances et compétences à acquérir à l'issue de chacune des mentions sont précisément indiquées et rendues publiques, notamment sur le site Internet de l'Université. Le contenu des formations est globalement cohérent avec les objectifs définis en termes d'acquisition des compétences, tant disciplinaires que méthodologiques et transversales. Certaines formations concernant des secteurs d'activités en pleine mutation, comme le numérique, doivent néanmoins veiller à ce que l'intitulé des diplômes ne mettent pas en avant des compétences supposément acquises à l'issue de la formation et qui ne correspondent pas au contenu effectif de la formation. Par exemple, la licence professionnelle *Métiers du commerce international* ne dispense pas d'enseignement sur les mécanismes économiques du commerce international ; les mentions de master *Humanités parcours humanités classiques et humanités numériques* et *Traduction et interprétation* ne laissent que fort peu de place à la connaissance et au maniement des outils numériques indispensables à une insertion professionnelle dans les secteurs d'activités visés. On note aussi, pour la LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, un décalage entre les objectifs visés et son contenu spécifique (techniques d'organisation, d'animation et d'accueil).

Dans l'ensemble, les débouchés en termes de poursuite d'études et/ou d'insertion professionnelle correspondent aux formations. Les licences généralistes affichent souvent des débouchés professionnels de niveau Bac+5, qui supposent une poursuite d'étude, généralement effective dans ce type de formation. Certains documents et données statistiques manquent néanmoins dans les dossiers, rendant difficilement

appréciable l'adéquation entre certaines formations et les débouchés professionnels qu'elles affichent. On pourra regretter que les fiches du répertoire nationale des compétences professionnelles (RNCP) ne soient pas toujours bien mises à jour ni renseignées (licence et master *Philosophie*, master *Histoire de l'art*, master *Traduction et interprétation* ou master *Théâtre*) voire qu'elles manquent aux dossiers (master *Études européennes et internationales*). Si les suppléments au diplôme sont joints pour l'ensemble des licences générales, ils ne le sont ni pour les licences professionnelles ni pour les masters, ce qui est assez dommageable. L'ensemble de ces points fera l'objet d'un travail spécifique en 2019 au niveau de l'établissement.

Les formations du champ *Arts, humanités* présentent dans leur ensemble un très bon positionnement au niveau régional et national et ce dans l'environnement très concurrentiel de l'Île-de-France. Certaines formations n'ont pas d'équivalent régional (par exemple la licence *Arts du spectacle* dans la configuration que lui a donnée l'Université Paris Nanterre, ou la LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre*). On note ainsi la mise en place de formations originales, pluridisciplinaires, comme les licences et masters *Humanités*, qui semblent permettre de maintenir des mentions dites « traditionnelles » en réussissant à les ancrer dans un environnement professionnel à court/moyen terme. Les autres formations font des efforts remarquables pour se démarquer des formations voisines, soit par des parcours originaux (à titre d'exemples le parcours *Lettres et interculturel* de la licence de *Lettres*, le parcours *Scénario et écritures audiovisuelles* du master *Cinéma et audiovisuel*, les parcours *Mise en scène et dramaturgie* et *Comparative dramaturgy and performance research* du master *Théâtre*), soit par l'enseignement à distance, ouvert pour la plupart des formations et qui permet de toucher un public bien plus large, soit par des partenariats spécifiques et structurants avec des universités comme Paris 8 ou avec des institutions culturelles comme l'École du théâtre national de Strasbourg en arts du spectacle.

L'articulation avec la recherche est assurée par la participation d'enseignants-chercheurs aux enseignements, et par l'adossement aux unités de recherche. A cet égard, la richesse locale, qui s'appuie sur plus de trente unités de recherche, est à souligner ; elle est encore renforcée par la présence de laboratoires d'excellence (LabEx Arts et médiations humaines (ARTS-H2H), LabEx Les passés dans le présent). Les spécificités scientifiques de ces laboratoires se retrouvent souvent dans l'orientation scientifique des parcours proposés au sein des formations, et participent à la fois à la bonne articulation entre les mentions et la recherche, et à l'originalité des formations de l'Université Paris Nanterre au sein de l'offre régionale de formation. Dans plusieurs mentions de licence, on relève assez classiquement des cours d'initiation à la recherche en troisième année (*Philosophie*, *Lettres modernes*, *LEA*, *LLCER*) et une incitation à suivre les séminaires de recherche des laboratoires ou à assister aux colloques organisés par les unités de recherche. Pour les masters, les liens sont naturellement plus étroits. Le master *Philosophie* propose ainsi des ateliers, « colloques de poche » ou des séminaires d'étudiants pour apprendre la recherche « par la recherche ». L'articulation à la recherche est – de façon attendue – moins visible dans les licences professionnelles.

Les liens entre les formations et le monde socio-professionnel sont riches dans la plupart des formations (licences et masters, à l'exception de la *Philosophie*), et dans toutes les licences professionnelles. Ils se traduisent par l'inclusion de stages dans les parcours de licences et masters, l'intervention de professionnels dans la formation (dans toutes les licences professionnelles, mais aussi dans de nombreux masters, comme le master *Patrimoine et musées*) et par des séquences pédagogiques articulées avec la programmation des structures culturelles et associatives de la région. Étonnamment, leur participation est moins visible dans le master *Métiers du livre et de l'édition*, alors même que le champ comporte plusieurs formations liées à ce secteur d'activité. Toutefois des cours spécifiques du parcours *Métiers du livre : journalisme* ont donné lieu à des rencontres et des entretiens avec des auteurs et des critiques professionnels. La politique des stages est plus contrastée. S'ils sont proposés dans chaque formation, ils sont souvent facultatifs, en particulier dans les disciplines « générales », sans suivi particulier et sanctionnés par un « bonus » (souvent mal défini dans les dossiers). Le contraste est bien entendu fort avec les LP (à l'exception notable de la LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, où le stage ne semble pas évoqué, peut-être du fait de l'ouverture à l'alternance - la présentation reste lacunaire), mais également avec les formations de master plus orientées vers le monde professionnel, qui proposent des stages de longues durées, parfois à l'étranger (master *Patrimoine et musées*), sanctionnés par un mémoire et une soutenance. Pour la recherche de stage, les équipes pédagogiques accompagnent les étudiants par le biais de modules de *Méthodologie de la recherche de stage et d'emploi* et *Méthodologie du projet professionnel* mais aussi grâce aux réseaux qu'ils établissent entre les unités de formation et de recherche (UFR) et des structures d'accueil comme des entreprises, des institutions culturelles ou sociales, des laboratoires de recherche des départements. Le bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) et son service d'accompagnement à la professionnalisation (« Relation entreprises ») et le réseau « Réseapro » semblent en revanche ne pas être des interlocuteurs adaptés à la recherche de stage de courte durée, notamment dans le champ professionnel de la culture et des médias. En général, le champ *Arts, humanités* n'a pas de politique de stage cadrée, ce qui tient aussi à l'absence de pilotage général du champ.

Les coopérations à l'international sont très inégales et souvent mal documentées dans les dossiers des formations : elles semblent peu développées pour les licences professionnelles, le master *Métiers du livre et de l'édition* et le master *Humanités et management*, et surtout, très insuffisantes pour des formations dont la vocation est l'international, comme la licence *LEA*, les masters *LEA*, *LLCER* et *Traduction et interprétation*. Le master de *Philosophie*, s'il n'a pas actuellement de partenariat avec d'autres établissements à l'international, verra prochainement la création d'un parcours *Philosophie contemporaine française* qui doit formaliser des relations déjà existantes en recherche avec d'autres institutions françaises (l'ENS-Ulm) et étrangères (l'Université Kingston (Royaume-Uni) et la Graduate School of Human Science d'Osaka (Japon)). Pour d'autres formations, le bilan est plus positif (licence *Arts du spectacle*, master *Cinéma et audiovisuel*, master *Histoire de l'art*, master *Patrimoine et musées*, master *Théâtre*). Ces coopérations semblent pouvoir être globalement renforcées au sein du champ. Elle tient surtout, pour la mobilité sortante, aux conditions sociales des étudiants. L'ouverture à l'international ne semble passer que par l'apprentissage des langues étrangères, généralisé dans toutes les formations, qui n'en constitue qu'un aspect. L'apprentissage de l'anglais permet aux étudiants de passer les certificats (TOEIC, CLES), la formation et le concours étant assurés par l'Université.

De manière générale, les formations sont progressives et lisibles. Néanmoins, les parcours sont fréquemment proposés de façon précoce, et ce dès la première année de licence (L1) dans certaines licences (*Lettres*, *Philosophie*). Si l'on peut regretter l'absence de passerelles possibles entre parcours, on peut en revanche apprécier l'ouverture fréquente à d'autres disciplines. Une particularité du champ tient au nombre assez élevé de formations proposant un enseignement à distance, et dans certains cas en apprentissage (cas de la licence professionnelle *Métiers du livre : édition et commerce du livre spécialité librairie*). Cela a été pour beaucoup de formations un facteur d'attractivité (en philosophie notamment). Concernant les publics spécifiques (salariés, artistes et sportifs de haut niveau, étudiants en situation de handicap...), l'Université a mis en place des aménagements classiques.

L'obtention d'une partie ou de la totalité du diplôme de la licence peut avoir lieu au titre de la validation des acquis académiques (VAA), validation des études, expériences professionnelles ou acquis personnels (VAPP), de la validation des acquis de l'expérience (VAE) et de la validation des études supérieures (VES). Ces validations sont décidées lors de commissions pédagogiques, en accord avec le service de formation continue (SFC) de l'établissement. Toutefois, le nombre de candidatures semble restreint, et les dossiers fournissent peu d'informations sur ces procédures.

Tous les étudiants bénéficient d'un environnement numérique de travail (ENT) où ils peuvent accéder à leur dossier personnel et aux plateformes pédagogiques, consulter leurs notes, leurs résultats et leur emploi du temps, télécharger les convocations à certains examens, consulter les espaces « cours en ligne » proposés par les enseignants et recevoir les enseignements dispensés en ligne. Pour favoriser l'usage des nouvelles technologies, les enseignants peuvent suivre des formations (enregistrement vidéo, visioconférence via *Big Blue Button*, gestion de forums, devoirs et corrections en ligne, documentation d'accompagnement en ligne). À titre individuel, plusieurs ont été amenés à pratiquer des méthodes pédagogiques innovantes, dans le respect des modalités d'évaluation votées par la commission formation et vie universitaire (CFVU) ; mais l'utilisation du numérique reste classique dans la plupart des formations, y compris celles où son utilisation devrait être une priorité et où le numérique est évoqué dans les intitulés de mention, comme par exemple dans le master *Humanités parcours humanités classiques et humanités numériques*.

Les équipes pédagogiques des formations du champ sont de tailles inégales et les contrastes en termes de diversité et de statut des membres qui composent les équipes pédagogiques sont plus préoccupants. Si certaines ont une répartition adéquate entre enseignants-chercheurs (EC) et intervenants extérieurs au monde académique, on peut regretter que d'autres ne laissent aucune place aux seconds (master *LLCER*, licence et master *Philosophie*, master *Humanités parcours humanités classiques et humanités numériques*). Les enseignants-chercheurs sont au contraire peu représentés dans d'autres formations : le master *Études européennes et internationales* ne compte parmi ses intervenants qu'un professeur des universités, il y a un seul EC dans la licence professionnelle *Métiers du commerce international*, un maître de conférences (MCF) (à hauteur de 24 heures), et enfin dans le cas du master *Métiers du Livre et de l'édition*, 4 postes de MCF sont vacants pour des motifs divers (depuis 2016 à 2018 selon les cas). Autre source d'inquiétude : la licence *Arts du spectacle* – filière apparue récemment et donc peu dotée, au niveau national, en postes de titulaires – a une majorité d'enseignements assurée par des non titulaires, à l'Université Paris Nanterre. Ce qui peut fragiliser la cohérence et la pérennité de la formation. Les dossiers ne fournissent pas tous d'éléments en ce qui concerne l'encadrement en termes de personnel administratif et technique. Une attention particulière doit néanmoins être apportée à la licence *Humanités*, dont le fonctionnement administratif, lourd et complexe, ne repose que sur une secrétaire.

Le pilotage des mentions est partout efficient, avec un partage des responsabilités et une organisation claires. Toutes les formations ont un conseil de perfectionnement (CP), mis en place en 2016 (2018 en master *Histoire de l'art* et master *Patrimoine et musées*). Les CP se réunissent au moins une fois par an et n'intègrent pas

encore partout la participation d'étudiants et de membres du monde professionnel comme le dispose la réglementation. A terme, la charte commune des universités Paris Nanterre et Paris 8 obligera aussi à y inclure des représentants de l'Université partenaire, ce qui permettra peut-être de renforcer la cohérence des formations au sein des champs dessinés ensemble.

En ce qui concerne l'évaluation des enseignements, les dossiers sont souvent lacunaires, car les retours des enquêtes envoyées aux étudiants sont très faibles, sauf dans les masters *Traduction et interprétation* et *EEL*. Les conseils de perfectionnement semblent néanmoins jouer leur rôle concernant l'évolution des enseignements, des maquettes et le dialogue interne aux formations ; par ailleurs, d'autres formes de concertation, demeurent au sein des formations (assemblées générales de département, réunions restreintes entre responsables d'années, etc.).

Les modalités d'évaluation sont généralement bien explicitées. Les étudiants sont informés avant la rentrée universitaire des modalités aux deux sessions (régime standard et régime dérogatoire) ; les enseignants doivent faire une annonce orale et écrite de ces modalités en début de semestre. Les règles d'attribution des crédits ECTS (compensation et capitalisation) sont explicitées dans les modalités de contrôle des connaissances générales et spécifiques, et rappelées au cours des réunions d'information. En revanche, peu d'informations sont disponibles dans les dossiers sur les modalités de suivi des compétences et les modalités de recrutement. Une réflexion sur l'approche par compétences est en cours.

L'aide à la réussite des étudiants repose sur des dispositifs d'accueil et d'accompagnement relativement classiques : des enseignants-référents suivent les étudiants et veillent à leur assiduité. Un tutorat assuré par des étudiants de master est proposé en licence. Un dispositif de révision est également proposé à la fin de chaque semestre, pendant les semaines "de révision" intercalées entre les semaines 11 et 12 de chaque semestre. Dans le cadre de l'accompagnement des étudiants admis conditionnellement sur Parcoursup (« oui si »), les dispositifs d'aide à la réussite devraient être renforcés au niveau de certaines formations comme en licence *Arts du spectacle* (le tutorat deviendra obligatoire pour accompagner la réussite des étudiants).

Les effectifs affichés par les formations montrent que le champ demeure attractif, malgré quelques disparités, et ce dans un contexte concurrentiel très fort. On s'inquiétera surtout des effectifs faibles dans le parcours *Humanités et danse* de la licence *Humanités*. On note également une baisse des effectifs dans les formations à distance, notamment dans les licences *Lettres* et *LLCER*. Les équipes pédagogiques s'affichent conscientes des difficultés rencontrées ainsi que de la nécessité de renouveler et surtout d'adapter des formations aux défis et transformations du monde contemporain (la LP *Guide-conférencier* semble à cet égard symptomatique). Certaines formations sont très attractives : plus de 50 % des étudiants du master *Patrimoine et musées* viennent d'autres universités ; plus de 400 candidatures pour le master *Métiers du livre et de l'édition*. Les taux de réussite et d'abandon sont conformes à ceux observés dans les formations similaires (à l'exception du master *Humanités et management*). Certains masters affichent des taux de réussite voisins de 100 %.

On ne dispose que de très peu d'informations sur le suivi des diplômés, ce qui pose un réel problème en termes de pilotage. L'observatoire de la vie étudiante (OVE), comme dans un grand nombre d'universités en France, est sous-doté en moyens humains et financiers pour fournir des statistiques de qualité aux porteurs de mention.

Il en est de même pour l'insertion professionnelle. Le dispositif général d'enquête reste à affiner et à améliorer. Les chiffres fournis sont parfois incomplets, et rarement commentés, ce qui signifie que même s'ils existent, les équipes pédagogiques peinent à s'en saisir, ce qui est particulièrement dommageable pour les formations professionnalisantes comme la LP *Métiers du commerce international*. Dans certaines formations, toutefois, l'équipe suit elle-même le devenir des étudiants et leur insertion professionnelle (master *Humanités et industries créatives*, master *Patrimoine et musées* ; master *Histoire de l'art* ; master *Cinéma et audiovisuel*). Ces initiatives sont à soutenir, concomitamment à l'attribution de moyens plus importants pour l'OVE et, possiblement, aux formations concernées.

Certains chiffres fournis sont inquiétants et demandent à être analysés par les équipes de formations : difficultés d'insertion professionnelle à l'issue du master *Humanités et management*, reprises d'étude à niveau d'étude inférieur en master *Humanités*.

POINTS D'ATTENTION

Les données produites par l'observatoire de la vie étudiante sont qualitativement et quantitativement insuffisantes pour suivre les diplômés et piloter les formations. Les directeurs de composante, les responsables de mention et les conseils de perfectionnement ne disposent pas d'informations quantitatives en nombres suffisants pour adapter leur offre de formation et les modalités de celles-ci aux réalités du terrain. Il serait souhaitable que l'Université Paris Nanterre prenne conscience de ce besoin et y remédie.

FICHES D'ÉVALUATION DES FORMATIONS

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE ARTS DU SPECTACLE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de licence *Arts du spectacle (ASPEC)* de l'Université Paris Nanterre est une formation pluridisciplinaire et généraliste. Elle comprend des enseignements théoriques, méthodologiques, pratiques et appliqués. Elle s'inscrit dans le champ Arts, humanités.

La licence *Arts du spectacle* propose un tronc commun au niveau des 2 premières années (L1 et L2) entre *Théâtre-arts de la scène* et *Cinéma-audiovisuel*. La dominante est choisie en troisième année de licence (L3) dans deux parcours distincts (L3 *Cinéma* et *Théâtre*), qui conservent néanmoins des unités d'enseignement (UE) communes.

L'objectif de la formation est l'insertion professionnelle dans le secteur d'activité des arts du spectacle ou la poursuite d'études en master - Recherche ou Professionnels, en Cinéma et en Théâtre.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétence à acquérir sont clairement définis dans les descriptifs. Ils correspondent aux attentes des étudiants qui se trouvent en grande majorité confortés dans le choix de leur orientation (plus de 80 % en moyenne sur les 3 années de licence). Ce constat confirme le choix de la bidisciplinarité de la formation et le désir de l'équipe de maintenir des passerelles vers la littérature, les langues, l'histoire de l'art et l'esthétique ou les sciences humaines et sociales.

L'équilibre et la complémentarité entre théorie et pratique, la richesse des propositions des deux disciplines (cinéma et théâtre) sont un réel atout pour le développement personnel des étudiants dans la conduite de projets personnels.

L'objectif de l'insertion professionnelle est conforté par la présence de professionnels dans les équipes enseignantes ; l'implication des étudiants au festival Nanterre sur Seine, notamment, et, amorcé dès la 2^e année (L2), par des enseignements de préprofessionnalisation au choix (24h) dont un stage. La 3^e année (L3), en théâtre, ne propose, elle, aucun stage, si ce n'est un cours de méthodologie de recherche de stage et d'emploi (12h). En 2015-2016, près de 77 % de L3 choisissent de poursuivre leurs études dans un établissement d'enseignement supérieur.

Le diplôme est accompagné d'un supplément au diplôme qui précise les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

En matière de poursuite d'études, un master mention *Théâtre* ou mention *Cinéma et Audiovisuel* peut être envisagé au sein de l'établissement, ou une insertion professionnelle dans les métiers de l'enseignement ou de

l'éducation et de la formation. Les étudiants peuvent également choisir un master professionnel et sont également en partie préparés à passer les concours. Aucun élément significatif concernant l'insertion de ceux qui rejoignent les milieux professionnels n'est détaillé.

Les différents *item* de la fiche pour la formation inscrite au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP) sont pris en compte dans le développement de la formation conformément aux recommandations de la commission nationale de la certification professionnelle.

Positionnement dans l'environnement

La mention de licence *Arts du spectacle* telle qu'elle est mise en œuvre (bi-disciplinaire en L1 et L2) n'a pas d'équivalent en région parisienne. L'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle propose deux mentions distinctes de licence dans les deux domaines (licence *Cinéma et audiovisuel* et licence *Études théâtrales*). À l'échelle nationale, d'autres universités comme Caen, Lyon 2, Poitiers ou Rennes 2 proposent également un double parcours en études cinématographiques et théâtrales.

Au niveau académique, le département Arts du spectacle établit une convention de partenariat avec le lycée des métiers Jules Verne de Sartrouville (prévu pour 2018-2019) dans le cadre de la mise en place du diplôme national des métiers d'arts et du design (DN-MADE), mention *Spectacle*, portant grade de licence. L'échange permettra notamment aux étudiants d'accéder à une formation de costumier et de travailler dans les ateliers de fabrication du lycée professionnel.

L'articulation entre la formation et la recherche s'étend à la recherche création : la recherche théorique est présente par les enseignants titulaires des deux disciplines (cinéma et théâtre) qui assurent environ 35 % de la formation tandis que 21 % est assurés par des doctorants contractuels et attachés temporaires d'enseignements et de recherche (ATER) et chercheurs chargés de cours ; la recherche création implique des intervenants praticiens et professionnels (acteur, metteur en scène, dramaturge, réalisateur). Ils forment ainsi, avec les enseignants chercheurs associés et invités (PAST) et les maîtres de conférence associés (MAST) du département, une équipe pédagogique proposant une démarche de pratique créatrice articulée à la recherche théorique (les PAST et MAST ont assuré 4 % des cours de la licence en 2017-2018).

Les deux disciplines organisent leurs recherches de manière collective au sein d'une même unité de recherche, HAR (Histoire des arts et des représentations, EA 4414), qui intègre aussi des historiens d'art et des philosophes. Les étudiants de L3 sont invités à participer aux événements scientifiques organisés par l'équipe, par deux laboratoires d'excellence (Labex Les Passés dans le présent et Arts et médiations humaines (H2H)) et plusieurs projets d'agence nationale recherche (ANR) european research council (ERC).

L'environnement offre de nombreux partenaires culturels (le CDN Nanterre-Amandiers, la Maison de la Culture MC 93 de Bobigny, l'Espace 1789 de Saint Ouen, le T2G de Gennevilliers) ; le festival Nanterre sur scène, festival étudiant des arts de la scène, intègre par ailleurs des étudiants dans le cadre de projets tutorés, tandis que le festival ciné-rebelle, en partenariat avec le cinéma Les lumières de Nanterre, les formes aux métiers de la programmation et de la médiation dans le domaine du cinéma. La convention avec le théâtre national de Strasbourg (TNS) permet d'intégrer des étudiants de L3 dans un parcours spécifique *Théâtre-pratique de la scène*.

L'Université bénéficie d'accords internationaux qui encouragent la mobilité (13 Erasmus accueillis en 2017-18 et 17 candidats à la mobilité en 2018-19). Le département développe par ailleurs une politique de professeurs invités sous forme de conférence ou charge de cours magistraux (CM), avec l'Université de Bochum, l'Université d'art dramatique et cinématographique de Budapest, l'Université libre de Bruxelles entre 2012 et 2017. La volonté d'accentuer cette mobilité s'est accompagnée de la création d'un cours de L3 *Approches culturelles du cinéma*, doublé en anglais depuis 2017-18.

Organisation pédagogique

La formation est très lisible avec une spécialisation progressive : un tronc commun en L1 et L2 balisé par un accompagnement méthodologique et des outils de repérage culturel (« Grands repères ») ; la dominante (théâtre ou cinéma) n'étant effective qu'en L3. L'accent est donc mis sur une formation généraliste, intégrant aussi bien théorie que pratique. Elle propose également des UE de préprofessionnalisation en L2 et L3 et un apprentissage de langues étrangères. L'enseignement se fait uniquement en présentiel (1662 heures pour 180 crédits ECTS – European Credits Transfer System). La formation est en capacité d'accueillir des étudiants ayant des contraintes particulières (situation de handicap, sportifs, salariés, enseignants, candidats aux concours des grandes écoles, artistes), ainsi que des étudiants étrangers qui bénéficient d'un suivi assuré par un enseignant responsable des relations internationales.

Les étudiants de L2 et L3 ont un projet professionnel à réaliser en relation avec un partenaire culturel ; l'équipement scénique au sein de l'Université (Théâtre Bernard-Marie Koltès) favorise la réalisation des projets soutenus par le service de l'action culturelle et de l'animation du Campus (SGACAC). La maquette inclut la possibilité de stage (1,5 crédit ETC en L2) qui reste optionnel.

Des compétences additionnelles sont proposées aux étudiants tout au long de la licence : langues vivantes, ou UE de pré-professionnalisation. L'environnement numérique de travail est bien implanté aussi bien pour l'organisation, l'administration que pour les cours où l'interactivité est encouragée (dispositif plébiscité par près de 80% des étudiants de L1). Mais l'utilisation numérique reste somme toute très traditionnelle. Tout comme le dispositif d'aide à la réussite qui repose sur des enseignants référents (1 pour 35 étudiants).

L'apprentissage d'une langue vivante est intégré dans la maquette (3 ECTS par semestre, 18 heures de TD par semestre), un cours de L3 est dédoublé en anglais (depuis 2017). La mobilité des étudiants (entrante et sortante) est relativement faible.

La formation est accessible par la validation des acquis de l'expérience (VAE), de même que par validation des études supérieures (VES) même si la demande est faible.

Pilotage

L'équipe pédagogique est diversifiée et bien identifiée sur la brochure (enseignants titulaires, vacataires, intervenants professionnels). Une majorité des enseignements est cependant assurée par des enseignants non-titulaires, ce qui peut fragiliser la cohérence d'ensemble.

La responsabilité pédagogique est partagée par deux enseignants-chercheurs (théâtre et cinéma) sur deux ans, travaillant en étroite collaboration avec le secrétariat pédagogique (en relation directe avec les étudiants). Le souci d'échange avec les étudiants est visible (notamment via Facebook) ; les étudiants sont également intégrés au conseil de perfectionnement, actif depuis 2015-16 et composé de différents membres (enseignants, représentant du secrétariat, responsable administrative du service de l'action culturelle, étudiants, etc.) dont les comptes rendus annuels sont publiés. L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas abordée.

Les modalités de suivi de l'acquisition des connaissances et des compétences figurent dans le livret pédagogique accessible en ligne, mais seulement 12 % des étudiants de L1 prennent connaissance des modalités de contrôle des connaissances dans le livret pédagogique, contre 62 % auprès des enseignants.

Dans un souci de meilleure visibilité, l'équipe pédagogique projette une traduction de l'offre de formation en termes de compétences. Il est souhaitable que celle-ci soit effective dans la prochaine maquette. Les compétences acquises lors de la formation ont déjà été intégrées au supplément de diplôme.

Le taux d'échec en L1 particulièrement inquiétant interroge sur l'accompagnement pédagogique spécifique proposé aux étudiants entrants.

L'observatoire de la vie étudiante (OVE) a permis de suivre la poursuite des études et l'insertion professionnelle des étudiants diplômés depuis 2014, mais ces indications ne sont pas détaillées sur le site ; il en ressort que 50 % des diplômés intègrent un master proposé par le département. Ce dispositif d'enquête reste à affiner et à améliorer.

Le conseil de perfectionnement joue son rôle afin de cibler ce qui reste à améliorer au niveau de la maquette et au niveau de la qualité du dialogue entre enseignants et étudiants.

Résultats constatés

Les effectifs tendent à augmenter (208 places à la rentrée 2018-19) et traduisent l'attractivité des parcours. Les taux de réussite sont plutôt satisfaisants en L2 et L3 : respectivement entre 75 % et 85 % et entre 80 % et 82 % entre 2014 et 2017 alors que le taux d'échec en L1 reste fort : entre 40 % et 49 % pour ces mêmes années, de même que le taux d'abandon (84 % entre 2013 et 2017).

Enfin, il faudrait s'interroger sur la différence d'effectifs des étudiants choisissant le cinéma et ceux qui choisissent le théâtre à l'issue du tronc commun : 63 contre 28 en 2017-2018 (les effectifs de L3 théâtre sont en baisse régulière depuis 2015-2016).

Par ailleurs, si le dossier précise que 50 % des étudiants poursuivent en master, il n'y a pas d'information précise sur les types de masters choisis, ni les suivis d'études ou insertion professionnelle de l'autre moitié des licenciés.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Originalité de la formation dans le paysage universitaire local qui tient à la bi-disciplinarité.
- Projet pédagogique cohérent.
- Mise en place de partenariats attractifs.
- Très bonne articulation entre les enseignements dispensés et les recherches des enseignants-chercheurs.

Principaux points faibles :

- Taux d'échec important à la fin de la licence.
- Caractère facultatif du stage dans un environnement pourtant riche en partenaires culturels.
- Aucune étude sur le devenir professionnel des étudiants ayant obtenu leur licence.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La mention de licence *Arts du spectacle (ASPEC)* de l'Université Paris Nanterre propose une formation progressive qui a le souci d'accompagner l'étudiant dans sa démarche personnelle qui s'affine tout au long de ses trois années de licence. La complémentarité des enseignements théâtre et cinéma est pertinente à travers l'architecture des cours proposés ainsi que l'accompagnement des étudiants vers une pédagogie de projets.

Il est souhaitable de porter une plus nette attention aux dispositifs de suivi et d'accompagnement à la réussite des étudiants.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE HUMANITÉS

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Pluridisciplinaire dès sa forme originelle en 2006, la licence *Humanités* de l'Université Paris Nanterre s'est diversifiée au fil des années. À ce jour, elle comprend cinq parcours donnés ici dans l'ordre de leur date de création : *Humanités lettres et sciences humaines* (2006) ; *Humanités classiques, arts et patrimoine* (2011) ; *Humanités et arts du spectacle* (2011) ; *Humanités, droit, économie, gestion* (2011), *Humanités et danse* (2016). Le premier parcours est délivré en présentiel et à distance ; les trois suivants ne le sont qu'en présentiel ; le dernier, qui s'assortit de prérequis, est proposé exclusivement à distance.

ANALYSE

Finalité
<p>La licence <i>Humanités</i> vise à faire acquérir aux étudiants une culture générale solide, une bonne méthode de travail et à développer leur esprit critique. Elle permet une spécialisation différenciée selon les parcours, selon les aspirations professionnelles et personnelles des étudiants.</p> <p>Les objectifs de la mention et de chacun de ses parcours, le contenu des enseignements, les poursuites d'études et les débouchés sont disponibles sur le site internet de la formation ainsi que sur des supports variés, adaptés au public visé : futurs étudiants avec des fiches synthétiques et des présentations orales, étudiants par le biais de livrets pédagogiques. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), jointe au dossier, est en ligne sur le site de la commission nationale de la certification professionnelle.</p> <p>Les enseignements dispensés, qui correspondent en partie à ceux des classes préparatoires, débouchent sur plusieurs masters et ouvrent sur différents concours.</p> <p>La cohérence est indéniable entre enseignements et objectifs visés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le dossier indique une bonne connaissance du positionnement de la formation et de ses spécificités au niveau local (académie de Versailles et région académique Île-de-France) et national (notamment Université de Lille, dont la mention <i>Humanités</i>, plus récente, est la plus proche bien qu'offrant une diversité de parcours moindre qu'à Paris Nanterre).</p>

La pluridisciplinarité propre à la licence *Humanités* de Paris Nanterre la distingue également des formations nommées *Humanities* à l'international.

La licence n'a noué de partenariat avec aucune université du territoire français. En revanche, elle bénéficie d'une cinquantaine de conventions passées avec des lycées offrant des Classes préparatoires aux grandes écoles (CPGE), dont une vingtaine pour l'académie de Versailles, permettant aux élèves de CPGE d'avoir une double inscription, en lycée et dans l'une des années de la mention, comme cela se pratique régulièrement au niveau national.

La grande pluridisciplinarité de la formation est présentée comme ne permettant pas un adossement avec une ou quelques unités de recherche bien identifiées. L'enquête effectuée en 2017-2018 auprès des étudiants en troisième année montre cependant que la place de la recherche dans la licence est jugée très satisfaisante ou satisfaisante pour 60% des répondants (l'information est donnée dans le dossier, sans plus de précision).

L'articulation avec le monde socio-économique prend plusieurs formes. Il y a les offres de stage proposées par des entreprises ou des associations par le biais de l'espace « Cours en ligne » (sur les stages, cf. infra, rubrique « Organisation pédagogique »), les interventions de professionnels non académiques présentant leur domaine d'activité en première année de licence dans le cadre d'une Unité d'enseignement (UE) du premier semestre. Il y a également la création en 2016 du parcours *Humanités et danse* à la demande de l'École de danse de l'Opéra national de Paris installée à Nanterre, l'enseignement portant sur l'économie sociale et solidaire -le dossier et les annexes fournies ne permettent pas d'identifier si cet enseignement vaut pour tous les parcours, ni du nombre de crédits ECTS dont il est affecté. Il y a enfin la possibilité d'accompagnement scolaire au sein d'associations donnant lieu à un bonus au diplôme.

La formation ne bénéficie pas de coopérations à l'international spécifiques (une tentative de rapprochement avec l'Université Laval de Québec n'a pas abouti). Elle tire néanmoins profit des conventions passées par l'université avec des établissements supérieurs étrangers – on trouvera dans la rubrique ci-dessous quelques pays dans lesquels une mobilité sortante a été effectuée.

Organisation pédagogique

Compte tenu du nombre de parcours qu'elle offre et des cours à choix permettant une personnalisation de la formation, l'architecture de la licence est complexe.

Le socle commun de connaissances et de compétences de la mention comprend des enseignements de littérature générale et comparée, d'histoire, de philosophie, de langue vivante, de langues et cultures antiques, ainsi que des éléments de préprofessionnalisation. La part de ces enseignements dans les différents parcours est toutefois variable.

La spécialisation varie pareillement selon les parcours : elle intervient en troisième année pour ce qui concerne le parcours *Humanités lettres et sciences humaines*, et dès la première année pour trois des quatre autres parcours (rien n'est dit à cet égard du parcours *Humanités et danse*).

Sauf pour les deux parcours *Humanités lettres et sciences humaines* et *Humanités et danse* offerts à distance (en plus du présentiel pour le premier, exclusivement pour le second), le volume élevé de la formation la rend peu adaptée au public de formation continue. Certains blocs de compétences des deuxième et troisième années de la licence sont toutefois réunis pour constituer des diplômes d'université (DU) : DU *Humanités* ; DU *Savoir convaincre* ; DU *Humanités droit gestion* ; DU *Compétences en langues anciennes*, à destination de salariés ou de publics en reprise d'études. Le parcours *Humanités et danse*, conçu en 2016 à la demande de l'École de danse de l'Opéra national de Paris, semble viser des titulaires du Diplôme national supérieur professionnel de danseur (DNSP). Le dossier n'indique pas s'il s'agit là du seul public possible.

La formation est également adaptée aux étudiants ayant des contraintes spécifiques (personnes en situation de handicap, bénéficiaires d'un contrat de travail...).

Le dossier ne fait pas mention de candidats ayant obtenu le diplôme par la voie de Validation des acquis de l'expérience (VAE), mais les étudiants de CPGE soumettent des demandes de Validation des études supérieures (VES), dont le processus est décrit dans le dossier.

Présente dans le tronc commun où interviennent des professionnels non académiques, la préprofessionnalisation se retrouve à chaque semestre de quatre des parcours (de nouveau, on ne dispose d'aucun descriptif pour le parcours *Humanités et danse*) : connaissance des métiers et rédaction de CV obligatoire en première année, préparation à la certification en informatique et internet (C2i) obligatoire en deuxième année, stage d'observation (obligatoire ou en option selon les spécialisations, intégré dans la formation ou sous forme de bonus). Les stages, d'un minimum de trente heures, font l'objet d'une convention formalisée, sont suivis par un

membre de l'équipe pédagogique, et donnent lieu à un rapport et un oral de soutenance lorsqu'ils sont intégrés dans la formation. Sur la période, le nombre d'étudiants ayant effectué un stage annuellement, tous parcours et années confondus, oscille entre 74 et 92. Les structures d'accueil sont variées (structures muséales et culturelles, média, administrations publiques...), et majoritairement localisées en Île-de-France. Bien que 323 conventions aient été signées sur la période évaluée, le dossier précise que la formation n'est pas perçue comme professionnalisante par la majorité des étudiants.

La place de la recherche dans l'organisation pédagogique se fait d'abord au travers de la présence massive d'enseignants-chercheurs dans la formation (à titre d'exemple, ils assuraient 83 % du volume horaire de la formation en 2017-2018, tous parcours confondus). Certains des parcours offrent en outre une possibilité d'initiation à la recherche en troisième année dans le cadre du module de préprofessionnalisation, mais peu d'étudiants saisissent cette opportunité.

L'utilisation du numérique reste traditionnelle (préparation du C2i ; cours et documents pédagogiques en ligne).

La place de l'internationalisation prend la forme d'un enseignement de langue à chaque semestre de la licence (le dossier qualifie le niveau de « bon », mais sans référence au cadre européen commun de référence pour les langues), et d'une possibilité de suivi d'un enseignement d'histoire en anglais. Cette possibilité serait à étendre à d'autres enseignements.

Le dossier fait état d'une mobilité étudiante sortante d'en moyenne un tiers de l'effectif de la troisième année de licence, ce qui est un taux tout à fait satisfaisant (la mobilité n'est pas offerte plus tôt dans la licence), avec par exemple pour 2017-2018, 54 étudiants sur 167 inscrits ayant effectué au moins un semestre dans une variété de pays, européens et extra-européens.

La formation accueille en revanche peu d'étudiants en mobilité entrante. Le dossier justifie ce fait par la pluridisciplinarité de cette mention.

Pilotage

L'équipe pédagogique est nombreuse et diverse (en moyenne chaque année, 250 enseignants de douze départements de formation différents). Pour la préparation de la rentrée, le dossier fait état d'une mise en œuvre aguerrie, permettant de répondre aux besoins pédagogiques avec efficacité. L'intervention des professionnels (une dizaine en 2017-2018 : journaliste, avocat, magistrats...) est bien adaptée à la formation, par leur nombre comme par leur qualité. Le dossier ne permet toutefois pas d'évaluer la proportion d'enseignements qui leur est confiée.

Du point de vue administratif, depuis fin 2017 la formation, qui totalise quelque 600 étudiants, est gérée par une seule secrétaire pédagogique au sein du département Langues et littératures grecques et latines (LLGL) (elles étaient deux auparavant), tandis que la conception des emplois du temps, ardue compte tenu de la complexité de la formation, est effectuée au niveau de la faculté. Ces moyens administratifs, faibles, ont comme conséquence qu'une partie des charges de gestion est transférée vers l'équipe de pilotage. Ils constituent une menace pour la formation.

L'équipe pédagogique étant trop nombreuse pour se réunir dans sa totalité, c'est au sein des assemblées générales du département LLGL, structure fondatrice de la licence actuelle et toujours fort impliquée dans son fonctionnement, que se votent les décisions pédagogiques.

L'équipe de pilotage, réduite à une seule personne jusqu'en 2015, s'est peu à peu étoffée avec depuis 2017 un trio de direction. À cette équipe s'adjoignent un correspondant pour trois des parcours et des référents dans les départements hors LLGL. Tous sont membres du conseil de perfectionnement, constitué en 2016 suivant une recommandation faite par le Hcéres lors de la précédente évaluation.

La composition de ce dernier est fournie dans le dossier. Outre les enseignants ci-dessus, elle comporte des membres extérieurs et des étudiants actuels et anciens et répond parfaitement à sa finalité. La réunion annuelle du conseil de perfectionnement est préparée par des questionnaires (dont des questionnaires à destination des étudiants et des diplômés de la licence) visant à suggérer des améliorations. Il n'a pu se tenir en 2018, mais les documents préparatoires ont été transmis. L'équipe est par ailleurs en contact régulier avec une association étudiante liée à la formation, qui peut également faire état de pistes d'amélioration.

Les modalités d'évaluation, les règles d'attribution des crédits ECTS ainsi que la constitution et le rôle des jurys sont précisés et connus des étudiants. Une réflexion sur l'approche par compétences est annoncée comme venant d'être lancée. Les Suppléments au diplôme fournis (un par parcours, sauf pour *Humanités et danse*) mentionnent les compétences attendues, y compris préprofessionnelles et transversales. Le suivi des compétences, pour lequel l'équipe de pilotage privilégie autant que possible les travaux dirigés, est gêné au début de la première

année de licence par des inscriptions tardives (phase complémentaire de l'Application post baccalauréat (APB) puis Parcoursup). Le nombre des évaluations faites au long de l'année sous le régime du contrôle continu permet d'apprécier réellement le niveau des étudiants. Les dispositifs d'aide à la réussite, de réunions, de rencontres individuelles, les séances de tutorat ou de révision existent, mais sont sous-utilisés par les étudiants. L'équipe de direction propose des entretiens à ceux qui envisagent une réorientation.

Deux types d'évaluation des enseignements sont mentionnés dans le dossier : un premier, en ligne et réalisé par l'établissement en deux vagues (étudiants inscrits en deuxième année en 2016-2017, en première et troisième années l'année suivante) ; un second, dont tant l'utilisation que la modalité sont laissées à la discrétion des enseignants (questionnaire en ligne sur la plate-forme « Coursenligne » ou formulaire papier ; le dossier n'indique pas si, dans ce cas, l'évaluation est anonyme). S'agissant de l'enquête menée par l'établissement, le taux des satisfaits ou très satisfaits y est important, mais l'absence de réponses des étudiants en troisième année du parcours *Arts et patrimoine* n'est pas expliquée.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation est réelle, avec, sur la période, une grande stabilité en première année (entre 213 et 245 inscrits en présentiel auxquels s'adjoint en moyenne une soixante d'inscrits à distance), et une montée des inscriptions en deuxième et troisième années, en présentiel (entre 2013 et 2017 respectivement de 145 à 170 et de 98 à 157 inscrits). En enseignement à distance, l'effectif des inscrits connaît moins de variation (environ 35 inscrits en deuxième année et une vingtaine en troisième année). Le parcours *Humanités et danse* créé en 2016 peine toutefois à trouver son public (en première année : neuf inscrits en 2016 et quatre en 2017, dont aucun n'a validé, même partiellement, l'année).

Au niveau de la mention, le taux d'abandons s'élève à une dizaine de pourcents en première année (contrairement à ce qu'indique le dossier, le chiffre n'est pas alarmant, loin de là) et deux tiers des inscrits valident au moins partiellement l'année. Les taux de réussite en deuxième et troisième années sont encore meilleurs (environ 80%).

Le devenir des diplômés est connu grâce à deux niveaux d'enquête : les enquêtes de l'Observatoire de la vie étudiante, mais aussi un questionnaire envoyé par la formation. Le taux des réponses n'est pas indiqué, mais elles sont suffisamment nombreuses pour permettre d'apprécier les formations suivies à l'issue de la licence : 70% poursuivent en master (recherche ou professionnel), plus de la moitié d'entre eux hors de Nanterre. L'insertion professionnelle à l'issue de l'obtention de la licence est difficile à appréhender, car les diplômés contactés répondent peu au-delà de trois ans après la licence ; ceux qui l'ont fait se disent satisfaits de la préparation au monde du travail et estiment que le temps mis pour trouver un emploi a été court, compte tenu de la conjoncture économique.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Des effectifs en croissance en deuxième et troisième années
- Une recherche constante d'amélioration continue
- Une forte implication de l'équipe de pilotage
- Une pluridisciplinarité exigeante
- La cohérence entre enseignements et objectifs visés
- Une information sur la formation de qualité et adaptée aux publics visés

Principaux points faibles :

- La faiblesse des moyens administratifs dévolus à la formation
- Un parcours *Humanités et danse* qui semble peiner à trouver son public et sur lequel le dossier fournit extrêmement peu d'informations
- Une absence d'initiation aux *Humanités* dites numériques
- Des dispositifs de réussite étudiante sous-utilisés par le public étudiant

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est de qualité et les points faibles relevés sont relatifs. Parmi eux, certains comme les moyens administratifs insuffisants ou la sous-utilisation des dispositifs existants de réussite étudiante, ne sont nullement imputables à la formation. Le récent parcours *Humanités et danse* manque toutefois fortement d'informations et aucun commentaire n'est donné quant à sa difficulté à trouver son public et son taux d'échec de 100%. Quoi qu'il en soit, la complexité de la formation rend plus appréciable encore la qualité du travail accompli et du document fourni.

Quelques suggestions toutefois : renforcer l'attractivité du tutorat en lui affectant des crédits ; multiplier les enseignements disciplinaires en langue anglaise ; introduire une initiation aux humanités numériques, permettant une continuité dans l'un des masters sur lesquels débouche la formation.



LICENCE LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues étrangères appliquées (LEA)* de l'Université Paris Nanterre a pour objectif l'acquisition de solides connaissances dans deux langues étrangères au choix parmi neuf langues et de connaissances générales dans les domaines de l'économie, du droit, du marketing et de la communication. Trois parcours sont proposés dès la deuxième année : *Affaires et entreprise, Médias et communication, Tourisme international*. Les cours ont lieu en présentiel sur le campus de Nanterre, à l'exception des semestres à l'étranger dans le cadre des doubles diplômes avec l'Universität Halle et l'Universita di Modena e Reggio Emilia, et à distance pour la plupart des options.

ANALYSE

Finalité
Les connaissances attendues sont clairement exposées et les contenus des enseignements, classiques pour cette formation, permettent de les acquérir. Le choix d'une spécialisation dès la deuxième année est très appréciable et s'articule parfaitement, dans le cadre d'une éventuelle poursuite d'études, avec les trois parcours (<i>International business development, Communication d'entreprise internationale et événementielle et International travel management</i>) offerts par le master <i>LEA</i> de l'établissement. Les compétences professionnelles et personnelles visées correspondent bien à la formation. Par ailleurs, les emplois visés en fin de licence correspondent bien aux objectifs de la formation. Il n'y a pas de détails concernant les formations délocalisées.
Positionnement dans l'environnement
La formation ressemble à la plupart des licences <i>Langues étrangères appliquées</i> au niveau national et se distingue des plus proches géographiquement par son large choix de langues (anglais, espagnol, allemand, italien, portugais, russe, chinois, grec et arabe), la possibilité de ne pas étudier l'anglais et des spécialisations différentes des autres formations en Île-de-France. Elle n'est pas adossée à une unité de recherche en particulier, mais ceci est habituel pour ce type de formation, et le lien à la recherche se fait essentiellement par le biais des enseignants-chercheurs qui constituent la majorité des intervenants et l'implication ponctuelle dans l'organisation de manifestations de recherche. Grâce à la présence d'un stage obligatoire en troisième année, la formation dispose d'un réseau d'entreprises et de conférenciers ponctuels.

La licence bénéficie de deux accords de double diplomation et incite les étudiants, enseignants et personnels administratifs à des mobilités Erasmus à l'international. Étant donné les objectifs de la formation, il serait pertinent de rendre obligatoire le séjour à l'étranger pour l'étudiant, soit au niveau du stage, soit au niveau des semestres d'enseignement : tel n'est pas le cas actuellement.

Organisation pédagogique

La structure de la formation est très lisible malgré le grand choix des binômes de langues, et bénéficie d'une spécialisation progressive qui intervient dès la deuxième année et d'une part de tronc commun présente sur toute la licence. La plupart des options sont proposées également à distance, la licence étant ici accessible à tous publics et proposant également une validation des acquis de l'expérience.

La professionnalisation est présente grâce à un atelier autour du projet professionnel de l'étudiant prévu dans l'Unité d'enseignement (UE) 5 « Compétences transversales et pré-professionnalisantes » au deuxième semestre (volume horaire de 18 heures de Travaux dirigés et 3 crédits ECTS associés à cette UE, concernant l'atelier et le cours de français écrit, sans que la maquette ou le dossier ne précisent le volume horaire et les crédits ECTS propres à l'atelier). Il y a également un stage obligatoire de 280 à 560 heures en troisième année.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est bien remplie mais la liste de compétences mériterait d'être plus synthétique pour plus de lisibilité.

Le stage obligatoire de troisième année est bien encadré et fait l'objet d'un rapport.

En outre, la formation propose des projets d'entrepreneuriat en tant que « bonus au diplôme » avec l'aide de la Commission d'aide aux projets étudiants. Il n'est pas fait mention de la place de la recherche. La formation se concentre sur les emplois classiques du numérique, un cours en classe inversée. La Licence LEA est grandement internationale dans son objet, proposant des cours de et en (neuf) langues différentes, deux co-diplomations et des mobilités Erasmus. Malgré cette offre importante, les chiffres de la mobilité entrante et sortante restent faibles.

Pilotage

L'équipe pédagogique s'équilibre entre enseignants-chercheurs, enseignants, vacataires pour certaines langues à petits effectifs et intervenants professionnels en heures suffisantes pour un niveau licence dans des matières qui représentent leur cœur de métier (*droit, argumentation orale, traduction*). Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique sont clairement définies et la formation bénéficie d'un bon encadrement.

De nombreuses réunions sont organisées pour l'ensemble de la mention et par spécialité ; le nombre pourrait en être légèrement réduit en plaçant des objectifs précis et en augmentant la présence étudiante. Le conseil de perfectionnement se réunit très régulièrement (trois fois par an).

Les modalités d'évaluation et règles de délivrance des crédits ainsi que les jurys d'examen sont régulés précisément. L'approche par compétences est en cours de développement.

Les suppléments au diplôme sont présents, les compétences annoncées mériteraient néanmoins d'être mieux synthétisées.

Aucun détail n'est fourni concernant les aides à la réussite des étudiants ; la formation est évaluée par les étudiants (questionnaire en ligne) depuis l'année 2016-2017.

Résultats constatés

La formation est très attractive, avec environ 900 étudiants par an et 180 à distance et entre 10 et 20% de nouveaux recrutements en deuxième année. Les taux de réussite (environ 50% en première année, 80% en deuxième et 85 à 90% en troisième) restent standards pour ce type de formation sans recrutement spécifique. Des aides à la réussite pourraient permettre d'améliorer ces taux.

Des enquêtes sur le devenir des étudiants, réalisées par l'Observatoire de la vie étudiante, sont effectuées une fois par an et permettent d'apprécier correctement leur devenir, avec un taux de réponse autour des 50%. Conformément aux objectifs de la formation, environ 90% des étudiants poursuivent en master tandis que les autres étudiants s'insèrent dans des secteurs d'activité en cohérence avec leurs études. Les données recueillies lors de ces enquêtes sont transmises aux responsables de la mention, qui les communiquent aux membres de l'équipe lors des réunions organisées pendant l'année.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Très grand choix de combinaisons de langues avec anglais non-obligatoire
- Formation accessible à distance
- Stage obligatoire en troisième année
- Partenariats internationaux (double diplôme possible avec des universités italienne et allemande)

Principaux points faibles :

- Faible taux de mobilité étudiante, séjour à l'étranger facultatif, ce qui est curieux pour une formation en langues
- Absence d'aides à la réussite

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La Licence *Langues étrangères appliquées* de l'Université Paris Nanterre se caractérise par une offre de formation proposant un large choix de langues et des modalités d'accès à la formation variées (à distance notamment). Elle doit continuer à maintenir ses nombreux binômes en langues qui font son attractivité. La formation étant à visée internationale, rendre obligatoire un séjour à l'étranger (soit par le stage, soit par un semestre d'enseignement) serait une plus-value, tout comme l'introduction de dispositifs d'aide à la réussite (remise à niveau en deuxième langue au premier semestre par exemple), afin d'améliorer un taux de réussite en première année déjà plutôt bon (50%) pour ce type de formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* de l'Université Paris Nanterre propose six parcours (*Études anglophones, Études hispaniques et hispano-américaines, Études italiennes, Études portugaises et brésiliennes, Sociétés germanophones et cultures européennes, Études européennes et internationales*), avec la possibilité de doubles licences au sein de la mention (licences bilangues possibles, sous réserve de résultats suffisants en première année), ou en collaboration avec d'autres mentions (*Histoire, Philosophies, Lettres, Sciences du langage*). Elle s'effectue en présentiel sur le site de Nanterre et est également proposée en enseignement à distance pour les parcours anglais, espagnol et allemand. Elle représente 1500 heures d'enseignement, en accord avec le cadre national des formations. Mention pluridisciplinaire, elle relève de deux champs de formation (*Arts, humanités* et secondairement *Sociétés, temps, espaces*). Ses objectifs scientifiques et professionnels sont ceux traditionnellement associés à la mention *LLCER* et mènent essentiellement vers une poursuite d'études en master (*LLCER, Études européennes et internationales (EE), Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*).

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques en termes de compétences et connaissances linguistiques, littéraires, culturelles et méthodologiques sont classiques pour une licence *LLCER* et bien exposés. Par la diversité de ses parcours et les possibilités de doubles licences, l'offre de formation est susceptible d'attirer différents profils d'étudiants. Le parcours *Études européennes et internationales (EE)*, habilité en 2014, vise en particulier à attirer des étudiants néo-bacheliers multilingues, en accord avec la politique d'excellence de l'établissement. Les poursuites d'études sont principalement possibles en master (*LLCER, EEI, MEEF*) et les emplois visés (enseignement, culture, communication, fonction publique, international) sont essentiellement accessibles avec un niveau Bac+5, ce qui n'est pas inhabituel pour ce type de licence. Ils sont, en outre, en phase avec les ambitions des étudiants, selon les questionnaires d'évaluation de la formation.

Positionnement dans l'environnement

Des licences *LLCER* sont proposées dans beaucoup d'autres universités. L'originalité de celle-ci réside notamment en la possibilité de licences bilangues, inédite dans la région, ainsi que dans le parcours d'excellence *Études européennes et internationales* qui combine l'étude de trois langues et une année obligatoire à l'étranger. Certains parcours proposent des options inédites ailleurs (par exemple, spécialisation *Métiers de la culture à l'international* dans le parcours italien) et sont ouverts en présentiel et à distance. La formation ne fait pas doublon avec la formation *LLCER* de Paris 8, au sein de la même communauté d'universités et établissements (ComUE), du fait de l'existence de deux bassins de recrutement différents. Les coopérations sont nombreuses, que ce soit avec d'autres Unités de formation et de recherche (UFR) en local ou des établissements à l'étranger.

L'articulation à la recherche se fait soit en cours, par le biais d'activités d'initiation à la recherche, soit par le biais de manifestations scientifiques, émanant des laboratoires de recherche locaux ou organisés en partenariat avec des institutions culturelles municipales et franciliennes.

La coopération internationale est développée : elle s'appuie à la fois sur les réseaux personnels des enseignants et sur 150 partenariats institutionnels. Certains d'entre eux, notamment avec des universités italiennes (Salerno, Sienne, Cagliari), donnent lieu à des doubles diplômes.

Organisation pédagogique

La formation offre la possibilité de parcours personnalisés avec spécialisation dans une, deux (majeure/mineure) ou trois langues (parcours *EEI*). La spécialisation est progressive. Le fonctionnement en majeure/mineure était l'un des points forts de la précédente évaluation mais n'est pas disponible dans tous les parcours (seuls les parcours *Études anglophones* et *Études hispaniques et hispano-américaines* offrent des mineures d'approfondissement). Le retour des étudiants sur les mineures est donc varié en fonction du parcours, et le système des mineures mériterait d'être généralisé et mieux adapté aux besoins des étudiants.

Les enseignements, assurés en cours magistraux et travaux dirigés, se répartissent en tronc commun (15 crédits ECTS en moyenne), en choix d'options (9 crédits ECTS) et en Unités d'enseignement (UE) transversales (6 crédits ECTS). Des dispositifs spécifiques sont en place pour les étudiants en situation de handicap et les sportifs de haut niveau, tandis que les publics salariés ou en formation continue peuvent être avantageusement dirigés vers les parcours enseignés à distance.

La préprofessionnalisation se fait de façon variée, notamment par le biais d'UE Compétences et préprofessionnalisation qui regroupent, au fil des semestres, des enseignements de français, d'informatique, de méthodologie du projet personnel ou de recherche de stage. Le stage est possible en deuxième et en troisième année et validé au sein de la formation en troisième année. Le nombre de crédits affecté est faible (1,5 crédits ECTS), sauf pour les étudiants choisissant l'option *Métiers de la culture à l'international* qui effectuent un stage dans une institution culturelle donnant lieu à 4,5 crédits ECTS. Les étudiants du parcours *EEI*, dont la troisième année se déroule à l'étranger, peuvent valider un semestre entier (30 crédits ECTS) sous forme de stage. Les stages sont également offerts sous forme de « bonus au diplôme », en complément des 60 crédits ECTS annuels. Ils font l'objet d'une convention et reçoivent l'appui de divers services transversaux de l'établissement pour montage de projet.

La recherche n'a pas une place prépondérante dans la formation, même si certaines UE facultatives proposent une initiation. Le contact avec la recherche se fait surtout par le biais de manifestations scientifiques organisées localement ou avec des partenaires institutionnels/culturels. Ceci n'est pas nécessairement problématique, s'agissant d'une licence généraliste.

Le numérique est présent dans les parcours enseignés en présentiel, et a fortiori dans les parcours enseignés à distance. L'établissement donne aux personnels la possibilité de se former à ces nouvelles pratiques, ce qui contribue à davantage de cours en ligne et ressources variées (dans les parcours enseignés à distance, les pratiques incluent ainsi la captation de cours et la mise en place de classes virtuelles). Les étudiants suivent deux Unités d'enseignement (UE) d'informatique en deuxième année pour valider le Certificat informatique et internet (C2i). Un regret est formulé concernant la vétusté du parc informatique sur le site, qui ne permet pas toujours de mettre en place les innovations pédagogiques appréciées des étudiants.

La formation, axée sur les langues et essentiellement enseignée en langue de spécialité, est naturellement tournée vers l'international. Les étudiants peuvent commencer ou poursuivre l'étude d'une deuxième langue vivante dans tous les semestres de la licence, en se rendant au Centre de langues, qui délivre aussi des certifications en allemand, anglais, espagnol, italien et portugais. La formation dispose de 150 accords

internationaux et encourage la mobilité étudiante dans tous les parcours. Cette dernière est naturellement obligatoire dans le parcours *EEI*, mais on peut déplorer que ce ne soit pas le cas dans les autres parcours. Le nombre de sortants est équivalent au nombre d'entrants (39 contre 43 en 2017-18), ce qui reste globalement faible au vu de la vocation de la formation et du nombre d'étudiants qu'elle accueille.

Pilotage

L'équipe pédagogique se compose d'environ 150 titulaires (enseignants-chercheurs et enseignants), environ 50 enseignants contractuels (y compris lecteurs et attachés temporaires d'enseignement et de recherche) et d'un nombre réduit de vacataires. Il n'y a aucun intervenant extérieur issu des milieux socio-économiques ou culturels en lien avec la formation, ce qui n'est pas gênant pour une licence généraliste. Les responsabilités sont clairement organisées en arborescence (responsable de mention, de parcours, d'année, etc.) et tout aussi clairement présentées dans les documents fournis que dans la documentation en ligne destinée aux étudiants.

Suite à la précédente évaluation, un effort particulier a été fait quant à l'évaluation de la formation, que ce soit sous forme d'autoévaluation ou d'évaluation par les étudiants (questionnaires spécifiques à l'UFR et enquêtes menées par l'établissement). Les résultats, identifiant les points forts et les points faibles de la formation, sont analysés par son conseil de perfectionnement, représentant tous les parcours ainsi que le master *LLCER*, les étudiants et le monde socio-économique, et mis en place en 2014. Deux réunions à ce jour sont signalées dans la composition actuelle du conseil votée en 2017. Ces diverses démarches proactives permettent aux enseignants d'être au plus près des souhaits et ressentis des étudiants, et d'ajuster la formation ou la communication. Le dossier présenté contient plusieurs idées d'améliorations à venir, notamment concernant l'enseignement à distance ou l'intégration de l'approche par compétences, qui fait partie des priorités de l'établissement et est déclinée dans certaines UE (notamment Expression orale et Traduction). Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement expliquées et diffusées auprès des étudiants, mais une réflexion est en cours dans le parcours espagnol quant aux types d'évaluation à proposer.

Les examens sont encadrés par des jurys, constitués en amont, connus des étudiants et pouvant être saisis par eux en cas d'erreur matérielle grâce à un formulaire disponible en amont des jurys.

Les étudiants disposent d'un livret pédagogique, recensant les compétences visées, qui apparaissent aussi clairement dans les suppléments au diplôme fournis.

Plusieurs dispositifs d'aide à la réussite sont en place, notamment un espace cours en ligne, un forum de questions, du tutorat, une semaine de révision tutorée, et une équipe d'enseignants-référents. Un effort de communication est nécessaire pour les faire mieux connaître des étudiants, même si leur mise en place a été suivie d'une augmentation constante du taux de réussite dans toutes les années de la licence.

Deux points faibles sont identifiés pour ce qui est de l'efficacité de ces dispositifs : dans les parcours à distance, ainsi que dans le parcours *Études anglophones*, en raison des flux d'étudiants plus importants.

Le dossier d'autoévaluation n'entre pas dans les détails des modalités de recrutement des étudiants et des passerelles avec d'autres formations.

Globalement, le dossier témoigne d'un véritable effort d'autoévaluation de la part de l'équipe pédagogique, fondé sur des statistiques fournies par des enquêtes auprès des étudiants, ce qui est à souligner.

Résultats constatés

À en juger par l'évolution des effectifs, la formation semble plus attractive en présentiel qu'à distance, qui a vu une baisse allant de 16 à 41% en fonction des années d'étude sur la période 2013-2018, alors même que de nouvelles formations en master étaient proposées à distance. En regard, les effectifs en présentiel sont stables en première année et ont fortement augmenté en deuxième et troisième années. Ceci est dû, notamment, à une amélioration du taux de réussite et de passage d'une année vers l'autre, ainsi que d'une chute très nette des abandons en première année de licence (moins 34%), deux faiblesses signalées dans la précédente évaluation. Peu d'étudiants provenant d'autres formations intègrent la licence en cours de cursus.

Les résultats concernant le suivi des diplômés ne sont pas présentés dans le document d'autoévaluation soumis, même si des enquêtes ont été menées par l'Observatoire de la vie étudiante. Toutefois, les résultats récoltés sont peu nombreux et donc peu représentatifs au niveau de la mention, même s'ils peuvent être parlants pour certains parcours. Des enquêtes plus systématiques sont envisagées, ainsi que la mise en place d'un réseau d'alumni qui permettrait un meilleur suivi. Dans l'ensemble, les étudiants de cette formation privilégient une poursuite d'études en master plutôt qu'une insertion professionnelle rapide, ce qui est classique pour ce type de formation. Des exemples de poursuite d'études à l'étranger sont recensés, et les étudiants ayant répondu

considèrent, aux deux tiers, que la licence les a bien préparés à leur poursuite d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Formations bilangues et double licences possibles selon les parcours
- Formation cohérente, interactions et connexions entre les parcours, plutôt qu'une juxtaposition en silos
- Parcours d'excellence *Études européennes et internationales* conçu pour attirer un public international
- Équipe pédagogique investie au service des étudiants et de la qualité de la formation

Principaux points faibles :

- Disparités de tendances (effectifs, résultats) entre les formations en présentiel et les formations à distance
- Manque de communication à l'égard des étudiants (sur les dispositifs d'aide à la réussite, sur la visibilité des licences bilangues, sur la mobilité internationale)
- Faible mobilité à l'international

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier soumis manifeste les efforts de l'équipe pédagogique pour tenir compte des conclusions de la précédente évaluation, des retours des étudiants ainsi que des analyses des enseignants. Des outils de suivi ont été mis en place. Il s'agit maintenant d'en tirer des résultats suffisamment fournis et représentatifs pour être véritablement exploitables. Les points à améliorer sont identifiés et des solutions proposées ; ces points s'articulent souvent autour de l'information à mettre à disposition des étudiants – même si la documentation existe et est disponible aisément, elle semble être peu consultée, particulièrement en ce qui concerne les dispositifs d'aide à la réussite et les licences bilangues et la mobilité internationale. La baisse des effectifs dans les enseignements proposés à distance mériterait aussi d'être améliorée, peut-être également par une meilleure communication. Le dossier témoigne d'une autoévaluation consciencieuse et lucide, y compris des moyens matériels (et donc financiers) parfois limités. On ne peut qu'encourager l'équipe pédagogique à continuer dans cette voie.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE LETTRES

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence de *Lettres* s'inscrit dans le champ de formation Arts, humanités (Champ secondaire : Formation, éducation, apprentissages) et est rattachée à la composante littérature de l'unité de formation de recherche Philosophie, information-communication, Langage, littérature, arts du spectacle (UFR PHILLIA).
La formation se divise en deux parcours : *Lettres* et *Lettres et interculturel*, à vocation plurilingue. S'y ajoute en 3^e année un parcours sélectif *Métiers du livre et de l'écrit*.
La licence existe en présentiel et en enseignement à distance (EAD) pour le parcours *Lettres*.

ANALYSE

Finalité

La licence affiche clairement un objectif de préparer les étudiants à une poursuite d'étude (master ou préparation spécifique) orientée vers l'accès aux métiers de l'enseignement, de la fonction publique, ainsi qu'aux métiers de la culture, de l'édition et de la communication, à travers les trois parcours proposés. De ce point de vue, ses trois parcours visent à une articulation lisible avec les différentes préparations aux concours de l'enseignement et les différents masters à visée de recherche ou plus professionnalisante (master *Métiers du livres et de l'édition*), qu'ils soient proposés à l'Université de Paris Nanterre ou ailleurs. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est de ce point de vue assez bien renseignée, même si l'on peut regretter que les nécessaires poursuites d'études en vue des métiers proposés ne soient pas toujours clairement indiquées.

Elle s'appuie sur l'acquisition de compétences disciplinaires (culture littéraire et artistique) et méthodologiques (outils critiques, analyse et interprétation des textes), mais aussi de compétences plus transversales (langue française, langue étrangère, argumentation, initiation au travail en équipe...), afin de permettre une poursuite d'études en master, notamment le master *Lettres* de la même Université.

Outre les étudiants inscrits dès la première année de licence (L1), la licence s'ouvre à d'autres publics (étudiants étrangers et de classe préparatoires aux grandes écoles (CPGE)).

Positionnement dans l'environnement

Il y a d'autres préparations en licence *Lettres* assez proches géographiquement de celle de l'Université Paris Nanterre (Cergy-Pontoise, Versailles Saint-Quentin) susceptibles d'avoir un bassin de recrutement très voisin et donc d'être en grande partie concurrentielles, sans compter la concurrence des formations de Paris intra-muros.

Cette licence revendique cependant deux spécificités qui la distinguent des autres formations comparables. D'une part, elle se présente comme la première étape d'un parcours complet licence-master-doctorant et/ou préparation aux concours de l'enseignement secondaire. Elle prépare donc à l'entrée en master, possible dans la même Université (recherche en *lettres*, *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*, *Humanités* et *industries créatives*) et, dès la deuxième année de licence (L2), à l'entrée dans des formations voisines (instituts universitaires de technologie (IUT), écoles de journalisme, institut de préparation à l'administration générale -IPAG), ainsi qu'aux concours de l'enseignement (notamment agrégations externe et interne, ce qui n'est pas le cas dans les universités voisines). D'autre part, elle propose un parcours *original Lettres et interculturel*, qui s'appuie sur la pratique de deux langues vivantes, dont l'anglais à un niveau exigeant (des cours sont notamment dispensés en anglais) et qui autorise dès la L1 un cursus en double licence *lettres-anglais*, dont le dossier ne précise cependant pas les modalités, ce qui est regrettable.

L'articulation formation-recherche, au-delà de la présence des enseignants-chercheurs appartenant à deux équipes d'accueil (EA - Littérature française et Littérature comparée) de l'établissement, s'opère via une initiation à la recherche sous la forme d'une unité d'enseignement (UE) de L3 et d'une incitation à assister à un séminaire de doctorants et à participer à des stages courts dans les EA. Le caractère effectif de ces participations n'est malheureusement pas chiffré.

Les partenaires extérieurs sont essentiellement des théâtres (notamment Les Amandiers), la municipalité de Nanterre, mais les relations restent limitées (stages ponctuels) et ne sont guère formalisées dans des accords de partenariats pérennes.

Organisation pédagogique

La licence présente deux parcours dès la L1 (*Lettres : Littératures française et comparée ; Lettres et interculturel*) puis un parcours sélectif proposé en troisième année de licence (L3) : *Métiers du livre et de l'écrit*. Le parcours *Lettres et interculturel* est fortement lié à la présence du bilinguisme (anglais)

A côté d'un tronc commun en L1, des enseignements complémentaires au choix (*Sciences du langage, Histoire de l'art* ou bien de *langues* et *civilisation*) et des UE de préprofessionnalisation (*Latin, Pratique de l'écrit*) sont présents dès le semestre 1 (S1), la spécialisation progressive des enseignements étant assurée au sein de chacun des deux parcours proposés. L'insertion dans l'UFR PHILLIA permet par ailleurs de proposer ces cours pluridisciplinaires dès la L1. Il est cependant regrettable que le dossier ne précise à aucun moment les passerelles possibles entre les deux parcours ouverts dès la L1, ni les conditions effectives du passage entre le parcours *lettres et interculturel* et une bi-licence *lettres-anglais*.

Des suppléments au diplôme précisent les compétences attendues. Un certain nombre de modules valident des compétences annexes et constituent des bonus au diplôme. Il est cependant difficile d'apprécier le taux d'assistance à ces modules.

Les cours sont en présentiel ou accessibles en formation à distance (même si l'effectif de cette dernière est en baisse (une solution mixte mêlant présentiel et formation à distance est à l'étude)

Des aménagements sont prévus pour les étudiants en situation particulière (salariés, sportifs de haut niveau, situation de handicap), notamment la possibilité d'un enseignement à distance (EAD). Des dispositifs d'aide à la réussite sont mis en place en L1 (réunions d'informations, enseignant-référent en L1, tutorat en présentiel et à distance) et semblent avoir eu une incidence positive sur le taux d'abandon (- 50 % en parcours *Lettres*).

La répartition des crédits favorise nettement les enseignements fondamentaux (12 crédits ECTS/semestre 1 et 2, 15 en semestres 3 à 6), ces crédits ECTS (European Credits Transfer System) correspondant à un nombre d'heures élevé réparties en cours différents (4 cours dans l'UE 1 du S1 et du semestre 2 (S2) par exemple) mais on peut regretter des UE trop composites (mêlant éléments de tronc commun et éléments spécifiques aux parcours), qui peuvent nuire à la lisibilité de l'ensemble.

Une UE par semestre est constituée par des enseignements préprofessionnels à faible crédit ECTS (1,5 /semestre).

L'organisation des stages n'est pas entièrement satisfaisante. La proposition de périodes banalisées est intéressante, mais sans doute difficile à mettre en place étant donné la complexité de leur organisation et la complexité même de la licence (parcours, options). Par ailleurs, si les stages sont sanctionnés par la soutenance d'un rapport de stage, le dossier regrette opportunément le manque de moyens alloués à leur suivi.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée, outre d'enseignants chercheurs titulaires et d'une professeure agrégée (PRAG), de non-titulaires (contrats, ATER, chargés de cours), Une attention est portée à l'équilibre entre les différents programmes (siècles, genres).

Les responsabilités administratives sont très clairement indiquées et très bien distribuées : responsable de formation, responsable de l'EAD, responsables de parcours, de semestre, coordination du tutorat, charge d'enseignants-référents, sont assurées par les enseignants-chercheurs, même si l'on doit regretter que certaines soient endossées à titre bénévole ; s'ajoute à l'équipe des enseignants-chercheurs un certain nombre d'intervenants professionnels pour un nombre d'heures conséquent, ce qui prépare les étudiants à plusieurs types de métiers (enseignement, culture, édition)

Les décisions sont prises en réunion de département, régulières (4 réunions plénières) ou plus ponctuelles. Un conseil (dont le dossier ne précise cependant pas la composition) veille à l'harmonisation des programmes -pour s'assurer de la complémentarité des enseignements sur les trois années de licence - ce qui est très positif. Enfin, un conseil de perfectionnement a été mis en place depuis 2016 : composé de 6 enseignants, 4 étudiants, une responsable administrative et 3 représentants du monde professionnel, il se réunit une fois par an. On peut regretter l'absence d'anciens étudiants de la formation. Sa réflexion s'appuie sur des enquêtes (ponctuelles) auprès des étudiants et des enseignants.

Une réflexion sur la formation par « blocs de compétences » est mentionnée à l'échelle de l'Université mais sans plus de précisions.

Résultats constatés

Une réflexion a été menée pour augmenter l'attractivité de la licence. La concurrence d'autres formations du même type ainsi que par la présence du latin obligatoire ont pu expliquer une baisse des effectifs. Si le latin a été rendu optionnel, il n'est pas sûr que ce seul facteur explique ces difficultés (notamment pour l'enseignement à distance).

Une réflexion est en cours pour un usage plus développé du numérique sous la forme d'apprentissage mixte (numérique et présentiel), y compris pour le tutorat, où les étudiants préfèrent (assez naturellement) le présentiel au tutorat en ligne.

En présentiel les effectifs sont fragiles, voire en baisse (près de 7 % en L1) et les étudiants assez peu nombreux : moins de 100 en L3, malgré une remontée des chiffres au cours des deux dernières années (campagnes de sensibilisation auprès des CPGE) ; nettement moins d'étudiants en L2 qui ne bénéficie pas de l'arrivée d'étudiants de CPGE. Ce nombre est présenté comme une chance (suivi plus individualisé que dans des universités plus fournies en étudiants) mais reste une fragilité.

Le taux d'abandon en L1 a baissé légèrement (effet du tutorat) mais reste important (1/6^e). En revanche, le taux de réussite en L3 est de près de 75 %, ce qui est encourageant.

Le parcours *Lettres et interculturel* ne compte qu'un petit nombre d'étudiants mais un taux de réussite fort (près de 100 %)

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une offre de formation diversifiée : cours allant de la littérature française du Moyen-Âge à la période actuelle, en littératures francophone et comparée et enseignements valorisables dans la vie professionnelle.
- Une diversité des parcours qui assure l'originalité de la formation dans un contexte très concurrentiel.
- Existence d'un suivi des étudiants et d'un tutorat (en présentiel et en ligne).

Principaux points faibles :

- Effectifs limités notamment en L2.
- Peu de mobilité étudiante à l'international : le nombre d'entrants est en baisse, le nombre de sortants très limité.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Si la diversité des cours proposés est intéressante pour la formation d'un étudiant de licence, la structure des UE apparaît souvent complexe et peut-être difficilement maîtrisable surtout en 1^{ère} année. Le tutorat, qui semble apporter des résultats positifs, doit être poursuivi (enseignants et tuteurs étudiants).

Les relations internationales, les stages et les liens avec les partenaires culturels doivent être conservés et renforcés.



LICENCE PHILOSOPHIE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence *Philosophie* de l'Université Paris Nanterre se présente comme une formation généraliste qui entend permettre aux étudiants d'acquérir dans le champ de la philosophie les connaissances et compétences fondamentales qui leur permettront notamment de poursuivre leurs études en master. Elle se construit sur une logique de spécialisation progressive. La première année de licence (L1) de *Philosophie* propose ainsi trois mineures différentes préparant les étudiants au choix entre les trois parcours distincts qui s'ouvrent dès le premier semestre de la deuxième année de licence (L2) : *Philosophie*, *Philosophie et Sciences humaines* et *Philosophie-Anglais*. Tous les éléments de la formation peuvent être suivis et validés soit intégralement à distance, soit en présentiel (campus de l'Université Paris Nanterre).

ANALYSE

Finalité

Cette licence propose une formation générale en Philosophie (tant au niveau des connaissances que des compétences), largement au niveau des attendus, tant en matière de périodisation (philosophies ancienne, médiévale, moderne et contemporaine) qu'en matière de méthodes relevant de la pensée critique et conceptuelle. L'offre de cours propose une réelle diversité, susceptible de couvrir l'ensemble de champs de la discipline, avec une attention toute particulière aux questions les plus contemporaines qui témoignent de la volonté louable d'articuler une formation classique exigeante au développement chez les étudiants de la capacité d'éclairer des débats sociaux, politiques, éthiques les plus actuels. Si on peut regretter que le dossier ne recense pas clairement les différents types de diplômes ou les secteurs professionnels visés par la formation (de ce point de vue la fiche du répertoire national des certifications professionnelles – RNCP – manque de lisibilité), on peut louer les efforts de la formation pour diversifier à la fois les parcours et les profils de ses étudiants. Le parcours *Philosophie et sciences humaines*, qui donne une place très importante aux sciences sociales (sociologie, anthropologie, ethnologie...) ou le parcours *Philosophie-anglais* permettent ainsi non seulement de préparer les étudiants à la dimension de plus en plus interdisciplinaire de la recherche et de l'enseignement, mais aussi de diversifier leur possibilité de poursuite d'études en master (même si l'on peut regretter que le seul master évoqué dans le dossier pour une telle poursuite reste le master *Philosophie*). L'opportunité offerte aux étudiants de suivre à distance l'intégralité de la formation, ce qui constitue une des rares exceptions françaises, permet à cette dernière de s'adapter, sans céder sur ses hautes exigences, à la diversité des publics intéressés. Elle offre ainsi à un nombre important d'étudiants qui ne pourraient pas suivre autrement ce type de formation (253 inscrits en L1) la seule opportunité d'accéder à la philosophie à un niveau universitaire. Le choix du mode de formation (présentiel ou à distance) semble totalement libre.

Positionnement dans l'environnement

L'environnement académique de la formation est particulièrement concurrentiel, puisqu'il existe en Ile-de-France d'autres offres de formation de licence *Philosophie* (Paris I, Paris IV, Paris VIII, Paris XII, dans une moindre mesure Paris III), ainsi qu'un nombre important de classes préparatoires, de grandes écoles (notamment l'ENS-Ulm, et dans une certaine mesure Sciences-Po Paris) ou d'institutions privées (par exemple l'Institut catholique de Paris) dispensant un enseignement de philosophie niveau post-bac. Il faut aussi noter l'existence dans l'établissement lui-même d'une licence pluridisciplinaire *Humanités* apparemment très attractive à laquelle participe grandement tant au niveau de l'enseignement que du pilotage l'équipe pédagogique de la licence *Philosophie*. Dans un tel contexte, la formation affiche sa singularité dans le choix des parcours qu'elle propose et son ouverture à l'enseignement à distance. Par ailleurs, la très grande majorité des enseignements sont dispensés par les enseignants-chercheurs du département de philosophie (93,8 % des enseignements dispensés), ce qui favorise indéniablement une bonne articulation avec la recherche, d'autant qu'est proposé en troisième année de licence (L3) un enseignement d'initiation à la recherche, afin de préparer au mieux la poursuite en master. Les membres de l'équipe pédagogique sont rattachés à trois centres de recherches : l'Institut de recherches philosophiques, le centre de recherche interdisciplinaire regroupant sociologues, philosophes et socio-anthropologues (*Sophiapol*) et le laboratoire *Histoire des Arts et des Représentations*, qui ouvrent chacun leurs séminaires aux étudiants de la formation. Les responsables de la formation envisagent la mise en place d'un système de « bonification » pour prendre en compte la participation des étudiants à ces séminaires, afin de renforcer une présence encore trop faible. Le département de philosophie propose en outre un séminaire (apparemment non intégré à la maquette de la formation) auxquels sont invités tous les étudiants. Les partenariats formalisés, en dehors des conventions ERASMUS, avec des établissements universitaires étrangers restent encore trop peu développés, surtout au regard de la réputation internationale du Département de philosophie de l'Université de Nanterre, et compte tenu des relations qui existent déjà au niveau de la recherche. Le dossier n'indique ainsi qu'une seule collaboration, celle avec l'Université de Sherbrooke qui ne concerne encore que quelques étudiants. Le dossier ne mentionne pas l'existence de relations entre la formation et des acteurs non académiques régionaux ou nationaux (à l'exception d'une collaboration entre un enseignant et la cité de la Villette, sans que soit précisé son impact sur la formation).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique manque quelque peu de clarté. Si les parcours n'apparaissent formellement qu'à partir de la L2, ils existent dans les faits dès la L1, via le choix des mineures qui semble conditionner la possibilité de suivre tel ou tel parcours en L2. Cette spécialisation, pertinente en elle-même, n'est donc pas aussi progressive que la structure (L1 commune, puis des parcours distincts à partir de la L2) pourrait le laisser penser. Le dossier ne donne pas de précisions concernant l'existence d'éventuelles passerelles entre les différents parcours. Le parcours *Philosophie-Anglais* peut ouvrir, après décision d'une commission qui se tient à la fin du premier semestre de L1, à la possibilité de s'inscrire dès le deuxième semestre en double-licence *Philosophie-Anglais* et d'obtenir ainsi un double diplôme en L3. Le dossier ne donne que peu de renseignements sur le parcours *Philosophie et Sciences humaines*. La licence de philosophie bénéficie en outre d'un dispositif de personnalisation des parcours mis en place à l'échelle de l'établissement, qui permet à chaque étudiant de choisir chaque semestre une unité d'enseignement (UE) en rapport avec son projet professionnel et/ou de poursuite d'études (Cultures économiques, Sciences de l'éducation, Enseignement, Éthique et société...). La possibilité de suivre la formation à distance permet une adaptation aux différents profils des étudiants. Des dispositifs spécifiques d'accueil et de suivi des étudiants étrangers sont proposés et sont appelés à se développer (est notamment envisagée la possibilité de mettre en place des tutorats dédiés). La formation donne en outre aux étudiants, à travers l'élément constitutif (E.C). « Parcours personnalisé » présent à chaque semestre, la possibilité de suivre soit des enseignements d'approfondissement disciplinaire ou de renforcement des compétences. On peut saluer la présence chaque semestre d'une unité d'enseignement (UE) de *préprofessionnalisation* centrée sur l'acquisition de compétences transversales ou en lien plus direct avec les métiers de la recherche et de l'enseignement qui semblent plus directement visés par la formation. Les étudiants ont la possibilité de suivre des stages conventionnés en L2 et L3, constituant un « bonus » au diplôme (pas de crédits ECTS et pas de note intégrée à la moyenne des évaluations), mais cette pratique est encore rare (8 stages en 2017-2018). La formation fait un usage pertinent et étendu du numérique, bénéficiant notamment des outils mis en place dans le cadre de la formation à distance (cours en ligne, tutorat en ligne sous forme de forum). Les étudiants de première année bénéficient non seulement d'un tutorat par des étudiants plus avancés selon une forme assez classique pour ce type de formation, mais aussi d'un accueil et d'un suivi personnalisés, assurés par deux enseignants-chercheurs référents (notamment via un rendez-vous bilan à la fin du premier semestre). Depuis septembre 2018, des séances de remise à niveau ont été mises en place lors de la semaine de pré-rentree, dans le cadre des procédures de remédiation prévues par ParcourSup pour les étudiants admis de

manière conditionnelle. On peut regretter que compte tenu du nombre important de conventions Erasmus qui concernent la formation (31), seuls 5 étudiants de *Philosophie* (licence et master) aient bénéficié d'une mobilité sortante en 2017-2018. La formation a accueilli la même année 18 étudiants entrants.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de 22 enseignants-chercheurs titulaires de philosophie (10 Professeurs des Universités, 12 Maître de conférences), d'assistants temporaires d'enseignement et de recherche (ATER), de doctorants-contractuels, de chargés de cours, auxquels il faut rajouter tous les enseignants (pour certains enseignants-chercheurs titulaires) appartenant à d'autres disciplines ou rattachés à d'autres sections du Conseil national des universités (CNU), intervenant notamment dans les parcours pluridisciplinaires. La formation bénéficie de l'appui de deux secrétaires pédagogiques (l'une pour l'enseignement en présentiel, l'autre pour l'enseignement à distance). La responsabilité de la formation est toujours confiée à la directrice (ou directeur) et à la directrice-adjointe (ou directeur-adjoint) du département de Philosophie. Des assemblées générales du département de philosophie ont lieu trois fois par an et des réunions plus ponctuelles peuvent être décidées selon les circonstances. Rien n'est dit de la participation des enseignants non-titulaires ou appartenant à d'autres départements (notamment en ce qui concerne les parcours pluridisciplinaires) à la réflexion collective sur le pilotage de la formation. Depuis 2016, le conseil de perfectionnement se réunit une fois par an : il comprend les responsables de la formation, des représentants de l'équipe pédagogique, des représentants des étudiants, des personnalités extérieures (éditeurs d'ouvrages de philosophie). La formation a mis en place depuis 2016 des réunions de bilan par promotion (sauf en 2018 où la situation du campus a rendu impossible la tenue de la réunion). Le dossier témoigne d'une réelle prise en compte des demandes d'aménagements dans l'organisation de la formation qui se sont exprimées lors de ces différentes réunions. Comme en témoigne la rédaction du dossier lui-même, la plus grande attention semble portée au devenir et à l'amélioration de la formation, notamment en ce qui concerne la réussite en L1.

Résultats constatés

L'attractivité de la formation ne peut être analysée en bloc. Il convient tout d'abord de distinguer formation en présentiel et formation à distance. Cette dernière est comme nous l'avons déjà signalé très attractive, du moins en ce qui concerne le parcours *Philosophie*. Le nombre d'étudiants d'inscrits en présentiel semble imposer un constat plus contrasté. Le taux d'abandon très important en L1 (commun aux trois parcours) au début de la période considéré (39 % en 2013-2014) s'est considérablement réduit (15 % en 2017-2018) : il s'agit là de résultats remarquables quand on le confronte à d'autres formations comparables. Le taux de passage en L2 a lui aussi augmenté pour dépasser les 50 % (53 % en 2016-2017). Le parcours *Philosophie* (L2-L3), en présentiel, est relativement attractif compte tenu de la nature de la formation et de son environnement concurrentiel : 57 inscrits en L1, 44 en L2, 53 en L3. Le nombre d'inscrits en L1, après avoir considérablement chuté (de 97 en 2013-2014, à 32 en 2016-2017), est en progression. Le nombre relativement important d'étudiants intégrant en 2017-2018 la L2 (16) ou la L3 (23), provenant d'autres licences atteste de l'attractivité de la formation. L'attractivité des autres parcours, en présentiel, est beaucoup moins probante. Si le nombre d'inscrits dans le parcours *Philosophie et sciences humaines* est relativement faible (11 en 2017-2018 en L2, 16 en L3), c'est d'autant plus vrai pour le parcours *Philosophie-anglais* (2 en L2, 2 en L3). Les inscriptions en formation à distance du parcours *Philosophie et Sciences humaines* s'élèvent pour la même année à 61 en L2 et 71 en L3, alors que le parcours *Philosophie-anglais* ne compte que 9 inscrits en L2 et 4 en L3. Il semble ainsi que ce parcours certes jeune ait une grande difficulté à trouver son public, et ce malgré son caractère innovant et original (puisqu'il n'existe qu'une autre formation de ce genre en France, à Bordeaux). C'est ainsi là où la formation se trouve confrontée à la concurrence la plus directe et la plus forte, à savoir dans le cadre de la licence monodisciplinaire *Philosophie*, qu'elle semble la plus attractive, ce qui témoigne indubitablement de sa grande qualité et de sa très bonne réputation. On peut regretter que le dossier n'offre pas suffisamment de renseignements concernant le devenir des étudiants après la licence, notamment en termes de poursuite d'études.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Diversité des champs de la philosophie largement assurée.
- Accès de l'intégralité de la formation à distance et usage du numérique.
- Bonne prise en compte de l'exigence de la personnalisation des parcours .
- Procédures innovantes d'accompagnement à la réussite en L1 qui ont eu déjà des effets sensibles.
- Présence de modules préprofessionnalisation tout au long du cursus.

Principaux points faibles :

- Faible attractivité des parcours *Philosophie-Anglais* et *Philosophie-Sciences humaines*.
- Manque de données pour le suivi des étudiants après le cursus.
- Manque de lisibilité des débouchés de la formation.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence de *Philosophie* de l'Université de Nanterre articule heureusement la formation généraliste traditionnelle en philosophie (notamment en vue des concours de recrutement des professeurs de philosophie et des métiers de la recherche) et des perspectives pluridisciplinaires. Il semblerait cependant nécessaire, compte tenu de la faible attractivité de certains des parcours, de repenser la structure de la formation. Les pistes de réflexion indiquées et notamment l'ouverture d'un parcours *Philosophie-droit* en remplacement de deux des trois parcours existant, semble pertinent. Ce parcours pourrait s'avérer attractif malgré l'existence de type d'offres équivalentes dans d'autres universités (Paris I, Lyon, Nice), car s'articulant peut-être à des poursuites d'études et surtout à des débouchés professionnels plus rapidement identifiables pour les étudiants (les concours d'entrée dans les Instituts d'études politiques, dans les écoles de formation de l'administration ou du ministère de la justice par exemple). Le projet de renforcer le parcours *Philosophie*, malgré son attractivité actuelle, par une réflexion plus approfondie sur l'articulation des différents contenus et un affichage plus clair des différentes compétences et connaissances visées par chaque enseignement nous semble constituer une piste intéressante.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE GUIDE-CONFÉRENCIER

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle mention *Guide conférencier* de l'Université Paris Nanterre existe sous cette forme depuis 2011 (où elle a pris la suite du Diplôme national de guide-interprètes national (DNGIN) ancêtre des licences professionnelles, et qui existait depuis 1995), et respecte les contenus attendus dans le cadre de l'arrêté du 9 Novembre 2011 modifié qui fixe les compétences à acquérir pour obtenir la carte professionnelle de Guide-conférencier. L'obtention de cette carte est l'objectif affiché de la formation. Cette licence comporte 25 places ; elle est ouverte prioritairement en formation continue, mais aussi, en formation initiale, aux étudiants titulaires de licence *Histoire de l'art* ou de *Langue*, voire bénéficiant de validation des acquis de l'expérience (VAE). Le recrutement se fait à l'issue d'un entretien oral.

Les enseignements sont dispensés à l'Université Paris-Nanterre (bâtiment de la formation continue).

ANALYSE

Finalité
<p>La finalité de la licence professionnelle (LP) est clairement explicitée, en fonction de l'arrêté de 2001. Les pré-requis nécessaires pour s'inscrire sont très nettement affichés, les compétences acquises également. Aucune poursuite d'étude n'est prévue, en conformité avec le cadre national des licences professionnelles.</p> <p>A la différence d'autres licences professionnelles du même type, on notera la prise en compte de compétences spécifiques, telles le marketing et des connaissances juridiques, permettant aux guides-conférenciers d'exercer leur métier en tant que travailleurs indépendants.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence professionnelle s'intègre d'abord dans un environnement socio-professionnel, plutôt que dans l'offre de formation de l'Université Paris Nanterre, dans la mesure où elle s'ouvre explicitement à la formation continue et accueille des étudiants et stagiaires de tous horizons. Aucun étudiant de Paris Nanterre entre 2014 et 2018 n'a intégré cette formation. Le positionnement est de grande qualité. En effet, les organisateurs ont une connaissance réelle des diverses licences professionnelles de guide-conférencier au niveau national, et la surveillance, pour ainsi dire, de l'évolution de l'offre de formation leur a permis de nouer des partenariats informels au niveau régional quand d'autres formations similaires sont apparues, ainsi avec le Conservatoire</p>

national des arts et métiers (CNAM Paris) et l'Université de Marne-la-Vallée : les formations ne semblent pas en concurrence, mais leur existence est présentée comme un espace d'échange sur les bonnes pratiques et l'évolution du métier. Une cellule de veille informelle a par ailleurs été montée, et des universités de province sont invitées à y participer. La formation est en effet servie par son environnement, la région Ile de France, au potentiel touristique exceptionnel. Cette région constitue le principal bassin d'emplois pour ce métier et des liens étroits ont été noués depuis longtemps avec la LP de l'Université Paris Nanterre.

Des liens anciens existent également avec les différents acteurs du monde socio-professionnel, institutionnels et privés, notamment avec la fédération nationale des guides-interprètes et conférenciers. Le lien avec la recherche est en revanche ténu, ce qui est la règle pour les licences professionnelles et est présenté comme choix assumé d'insérer avant tout les étudiants dans le monde socio-professionnel : des liens entre cours et recherche sont faits à la marge, par les enseignants-chercheurs, mais sans plus.

Organisation pédagogique

La formation accueille des étudiants en formation initiale mais surtout en formation continue. Elle est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP).

Il n'existe pas de parcours-type, puisque la licence est clairement orientée vers le métier de guide-conférencier. L'organisation des études respecte l'arrêté de 2011, avec l'organisation d'un stage long de 12 semaines, à effectuer au niveau régional, national ou international. Au niveau régional, les liens étroits avec le milieu socio-professionnel permettent facilement l'obtention de stages, dont les entreprises et institutions sont demandeuses. L'accent est mis sur la connaissance d'une langue étrangère, l'anglais (le niveau C1 étant requis pour le métier), avec 60 heures d'enseignement, mais faute de financement suffisant, les autres langues étrangères ne peuvent être désormais enseignées. Il semble que cet obstacle soit en partie contourné au moment du recrutement d'étudiants ayant déjà une bonne connaissance d'autres langues étrangères.

La mise en situation professionnelle et son encadrement sont décrits de manière très claire. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est présente.

La place du numérique demeure assez faible, et l'équipe elle-même en a conscience. L'usage de la caméra numérique, signalé au titre de pratique pédagogique innovante est aussi mentionné comme utilisé depuis de nombreuses années. Son efficacité n'est pas à démontrer pour le métier auquel il prépare.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de longue date – de nombreux membres étaient déjà présents lors de l'ouverture du DGDIN en 1995 – ce qui est un atout indéniable ici, même si le dossier déplore l'absence de stabilité des enseignants en anglais et littérature. Il faut donc en conclure que les intervenants pérennes sont principalement des intervenants socio-professionnels puisque le tableau de l'équipe pédagogique fait apparaître une demi-douzaine d'intervenants universitaires, avec une seule maître de conférence (en anglais), et, en littérature, des professeurs agrégés et certifiés (PRAG et PRCE), ce qui est peu pour une formation universitaire et explique en partie l'absence de lien avec la recherche.

Les documents fournis à l'appui du dossier font clairement état du nombre de cours et volumes horaires correspondant.

Il existe un conseil de perfectionnement (CP). Les demandes et retours des étudiants, au niveau du CP ou après le diplôme, sont pris en compte et analysés, en fonction des exigences de la formation et des ressources de l'équipe. On note des réunions plusieurs fois par an.

Les étudiants, dont le petit nombre (22 en 2017/18) permet, selon le vœu de l'équipe, une pédagogie différenciée, sont mis en situation de responsabilité et d'autonomie, à travers divers exercices et examens dont les modalités sont clairement explicitées.

Des tuteurs assurent un suivi individuel personnalisé, ce qui représente assurément un des atouts de la formation.

Résultats constatés

Les étudiants sont connus, et suivis au-delà de leur diplôme grâce notamment aux réseaux sociaux de type professionnel (LinkedIn, etc.). Le taux d'insertion professionnel est excellent, et en cela la LP remplit parfaitement ses objectifs. La formation dispose d'un vivier important au niveau régional, national voire international, grâce à sa situation géographique.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une vraie connaissance du métier.
- Une véritable professionnalisation, corroborée par le taux d'employabilité à l'issue du diplôme.
- Un très bon positionnement à l'échelle régionale.
- Des liens étroits avec le monde socio-professionnel et avec les autres formations de même type.

Principal point faible :

- La place dévolue au numérique reste limitée, alors que les pratiques sont en constante évolution.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il faudrait envisager un développement plus important de l'enseignement des langues étrangères, dans la mesure où l'exercice du métier placera de plus en plus les guides-conférenciers au contact d'un public étranger. Cela donnerait une dimension vraiment internationale à la formation. La place du numérique dans l'enseignement devrait également être mieux prise en compte. Enfin, il semble nécessaire de conserver voire de consolider la vigilance en regard de l'évolution du statut de cette profession.



LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU COMMERCE INTERNATIONAL

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle *Métiers du commerce international* parcours *Management de projets internationaux* est proposée par l'Unité de formation et de recherche (UFR) Langues et cultures étrangères, en partenariat avec le Lycée Passy Saint-Honoré à Paris, les cours étant assurés par les deux institutions. Elle se déroule sur une année universitaire, en alternance, en apprentissage ou en formation continue. Les cours sont en présentiel. La licence existe depuis 2015, accueille en moyenne 25 étudiants et vise essentiellement à former à la gestion de projets à l'international.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances attendues apparaissent clairement et de façon détaillée ; elles accordent une place centrale à la maîtrise de deux langues.</p> <p>On note toutefois un décalage entre certains des objectifs et le contenu des enseignements : ainsi, maîtriser les enjeux géopolitiques, interagir en fonction de l'environnement économique, politique et social à l'international, sont des objectifs qui nécessitent une connaissance des mécanismes économiques que ne peuvent avoir les étudiants au vu de leur programme. Contrairement à ce que laisse supposer l'intitulé du diplôme, il n'y a pas d'enseignement de commerce international. Il s'agit plutôt d'enseignement en gestion au sens général, avec une dimension internationale reflétée par l'usage des langues étrangères.</p> <p>Les emplois visés sont en adéquation avec la formation, bien que certains (par exemple consultant international) semblent plutôt d'un niveau master. Par ailleurs, les étudiants passent la certification du Comité national des conseillers du commerce extérieur, qui est un atout pour un CV mais est plutôt d'un niveau de Brevet de technicien supérieur (BTS).</p> <p>Le taux de poursuites d'études (23% en 2015) reste acceptable pour une licence professionnelle, dont le but est l'insertion immédiate sur le marché de l'emploi.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>La licence est issue du domaine <i>Arts, lettres, langues</i>, ce qui explique le poids de l'enseignement des langues. Elle est organisée en partenariat avec le lycée Passy Saint-Honoré, sans que ce partenariat ne soit justifié dans le</p>

dossier d'autoévaluation. Les étudiants viennent, soit de deuxième année de *Langues étrangères appliquées* de Nanterre, soit de BTS *Commerce international* du lycée.

L'importance de l'enseignement de langues (144 heures) donne sa spécificité à la licence. En revanche, contrairement à ce qui est indiqué dans le dossier, les licences comparables à l'échelon régional ou national ne sont pas seulement regroupées sous l'intitulé *Commerce international* mais concernent aussi les formations en *Gestion de projets* ou *Analyse de projets*, qui ont pratiquement toutes une dimension internationale et se concentrent aussi sur le management de projets. Il existe aussi des licences de gestion ou d'économie dont les cours sont en anglais ou/et dans une autre langue et dont les débouchés sont assez proches.

Il n'existe pas de liens avec la recherche, comme souvent pour une licence professionnelle.

Organisation pédagogique

L'enseignement se déroulant sur une année universitaire, il ne peut pas y avoir de spécialisation progressive. Les cours s'articulent autour des langues, de l'environnement de l'entreprise, de la gestion des risques et de l'insertion professionnelle. Une mise à niveau est proposée en langues ou en gestion.

La professionnalisation est centrale, tant au niveau des intervenants que du contenu des enseignements, ou de l'importance apportée à la construction d'un projet professionnel.

La licence est présentée comme étant soit en alternance, soit en apprentissage, soit en formation continue, mais, de fait, il apparaît que l'alternance est absolument privilégiée : le dossier n'est pas clair sur ce point. Il faut comprendre que si les recherches des étudiants inscrits administrativement n'aboutissent pas ou en cas de rupture de leur contrat d'alternance, ceux-ci sont maintenus dans la formation de manière dérogatoire et exceptionnelle. Les étudiants en formation continue ont une alternance avec leur entreprise. Certains réalisent un stage d'une durée comprise entre 12 et 16 semaines.

La formation est organisée en deux semestres, avec soit une période de présence en entreprise, soit un stage de 12 à 16 semaines, et un projet tuteuré. Elle propose huit Unités d'enseignement (UE) qui se compensent entre elles. Les étudiants sont évalués en contrôle continu.

Il y a peu de cours disciplinaires en anglais, mais beaucoup d'enseignements de langues.

Il n'existe pas encore de supplément au diplôme à l'Université Paris Nanterre. L'université donne aux étudiants la possibilité de valider un bonus.

Il n'y a pas de coopération internationale spécifique à cette licence.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée d'une douzaine d'enseignants : un Maître de conférences (qui assure 24 heures d'anglais), deux professeurs agrégés (PRAG) (dont la responsable de la formation), une professeure associée (PAST), quatre lecteurs ou lectrices, un professeur certifié (PRCE) et trois chargés d'enseignement, sans que l'on sache ce que recouvre cet intitulé (spécialité et niveau de diplôme du chargé d'enseignement). Il s'agit semble-t-il d'enseignants du lycée mais il serait utile d'avoir quelques précisions. Une douzaine d'intervenants extérieurs professionnels complète l'équipe pédagogique.

L'organisation est clairement présentée et les responsabilités partagées entre les différents intervenants.

Il existe un Conseil de perfectionnement depuis 2018 ; toutefois, les étudiants n'y semblent pas associés, ce qui ne correspond pas à la réglementation en vigueur.

Les enseignants pratiquent l'évaluation en ligne.

Résultats constatés

Le nombre d'étudiants augmente régulièrement mais cette formation n'existant que depuis 2015, il est difficile d'apprécier la qualité de l'insertion professionnelle. Néanmoins, sur les diplômés de 2015, le taux d'insertion professionnel est de 90 % ce qui préfigure de bons résultats.

Les résultats présentés sont très généraux et ne permettent pas d'apprécier les débouchés du parcours, ce qui est fort dommageable pour une licence professionnelle.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une formation pertinente compte tenu de l'ouverture des économies
- La maîtrise d'une ou deux langues est un atout pour les étudiants
- Une bonne attractivité
- Un bon taux d'insertion professionnelle

Principaux points faibles :

- Le manque de cohérence entre l'intitulé du diplôme et le contenu des enseignements
- Beaucoup de cours de langues mais peu d'enseignements en anglais
- Un pilotage à améliorer (pas de participation étudiante au Conseil de perfectionnement, un seul Maître de conférences, en anglais, aucun professeur des universités)

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La licence comporte de nombreux atouts, mais pourrait être améliorée sur quelques points. Compte tenu de l'évolution des formations dans les universités françaises, il serait utile de renforcer l'aspect management, voire l'économie. Des cours communs sont peut-être envisageables avec une licence de gestion : en effet, il faudrait éviter que ce diplôme ne devienne un « super Brevet de technicien supérieur », ce qui n'est pas son objectif. Remplacer certains cours de langues par des cours en anglais en gestion et en économie permettrait sans doute d'améliorer le niveau de la formation. Enfin, l'équipe pédagogique doit impérativement être renforcée par des enseignants-chercheurs, ce qui permettra par la même occasion d'améliorer le pilotage de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU LIVRE : DOCUMENTATION ET BIBLIOTHÈQUES

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) Mention *Métiers du livre : documentation et bibliothèques*, Spécialité *Bibliothèque*, est une formation, initiale et continue, de niveau baccalauréat+3 ans de l'Université Paris Nanterre. Elle relève du champ Arts et humanités et est proposée à l'institut universitaire de technologies (IUT) de Ville d'Avray/Saint-Cloud/Nanterre, avec quelques enseignements à la médiathèque Marguerite Duras, dans le 20^e arrondissement de Paris.

La formation inclut, outre les 410 heures d'enseignements (dont 80 de cours magistraux (CM) mutualisés avec la LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, Parcours *Librairie*), un projet tutoré, un mémoire et un stage de 15 semaines.

ANALYSE

Finalité

En termes de métiers, la fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), bien que nationale, correspond à cette licence professionnelle. Comme le précise le dossier, cette formation donne la possibilité aux étudiants de maîtriser les techniques d'accueil du public, de rechercher des informations documentaires, de classer, d'exploiter un système de gestion documentaire, d'élaborer et de diffuser des documents, de constituer et valoriser des fonds, de gérer du personnel, et de pratiquer des animations, expositions, rencontres, événements culturels (littéraires, artistiques, scientifiques...). En ce qui concerne les débouchés, si les emplois de bibliothécaires s'obtiennent de manière privilégiée par concours, il existe des possibilités de CDI, de CDD ou de vacances.

Il semble y avoir un décalage entre le contenu de la formation et une partie des activités professionnelles visées puisque, s'il y a 48 heures de *Médiation et action culturelle* et les heures (non quantifiées) de la *Médiation numérique* du semestre 5 (S5), il manque un enseignement tourné vers l'apprentissage des techniques d'organisation d'événements ou d'animation voire des techniques d'accueil dans la maquette.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation se place dans un paysage national concurrentiel, même si elles ne sont que 2 LP (avec celle de l'IUT Paris-Descartes) en région parisienne, où la densité de bibliothèques – donc de recruteurs potentiels – est forte. Cette licence aux effectifs assez faibles, devrait chercher à se différencier des autres cursus locaux ou nationaux en offrant une spécificité. Il lui serait loisible d'exploiter un potentiel de développement sur l'histoire du livre et la conservation de la publication numérique, compte tenu de la position géographique privilégiée sur un territoire porté par la culture, les éditeurs, et les bibliothèques publiques comme privées.

Le positionnement dans l'offre régionale mentionne un master *Métiers du livre et de l'édition* en précisant que la filière Métiers du livre offre ainsi des formations jusqu'au niveau baccalauréat+5 ans, mais sans indiquer combien d'étudiants diplômés de la LP entrent dans ce master. Toutes les poursuites d'études se font-elles dans cette seule formation ?

L'articulation avec la recherche est modeste (80 heures assurées par le Professeur ou les 3 Maîtres de conférences sur 410 heures d'enseignements), mais ce n'est pas anormal pour une LP, et il est remarquable que l'équipe compte 2 maîtres de conférences associés parmi les intervenants professionnels. Des partenariats avec deux acteurs majeurs du secteur professionnel (le Centre national de la littérature pour la jeunesse et Médiadix) sont en outre développés.

En étroite relation avec les acteurs partenaires et intervenants de cette mention, la licence est ouverte sur le monde professionnel, mais nullement vers l'étranger. Comme cette absence d'ouverture internationale n'est pas explicitement motivée, elle est certainement regrettable.

Organisation pédagogique

Les enseignements sont répartis entre 4 CM mutualisés avec la LP *Métiers du livre* spécialité *Librairie*, l'anglais et des travaux dirigés (TD) spécifiques à la LP *Métiers du livre* spécialité *Bibliothèque* et assurés par les intervenants professionnels, auxquels s'ajoutent un projet tutoré et un stage de 15 semaines (ce qui est une bonne durée) encadrés par ces mêmes intervenants, ainsi qu'un mémoire (auquel les projets tutorés préparent et qui rend compte d'une mission de stage – selon les indications données en diverses sections – mais pour lequel le dossier ne dit pas qui les encadre ni quel est la nature de l'accompagnement, s'il y en a un).

De manière surprenante, la maquette ne fait pas apparaître certains composants de formation pourtant essentiels : appréhender les méthodes de recherches de subvention et d'aides à la conservation, maîtriser la gestion d'un budget. Ces connaissances de gestion d'unité apparentées à la notion de gestion d'entreprise seraient très utiles pour les responsables d'unités bibliothécaires ou de conservation.

Le dossier indique en outre que les étudiants peuvent suivre la préparation de Médiadix au concours de bibliothécaires assistants spécialisés (BIBAS) et qu'ils peuvent passer diverses certifications du fait de leur inscription à l'Université Paris Nanterre (test of English for international communication – TOEIC, ou compétence en langue de l'enseignement supérieur – CLES et le certificat informatique et internet - C2i).

L'univers professionnel des bibliothèques ayant intégré des outils numériques, la LP forme logiquement à leur maniement (mais aucun outil n'est nommé dans le dossier sauf Unimarc pour le catalogage) et la plateforme pédagogique moodle est exploitée.

Le nombre de validation des acquis de l'expérience (VAE) ayant permis la validation de la LP est relativement important (2 en 2012, 3 en 2013 et 3 en cours en 2018) comparé à l'effectif de la formation (10 à 12 étudiants).

Pilotage

Le dossier montre que l'équipe pédagogique a cherché à prendre en compte les observations formulées lors de la précédente évaluation de la LP.

La responsable de formation joue un rôle particulièrement actif dans l'animation et l'organisation de la LP avec les partenaires universitaires et professionnels. Une réunion annuelle de l'équipe pédagogique et une autre du conseil de perfectionnement (auquel participent 2 étudiants) assurent un dialogue de qualité entre universitaires et partenaires professionnels et donc la garantie de voir les contenus de formation évoluer avec les besoins professionnels effectifs.

L'équipe pédagogique a une composition dans laquelle les universitaires sont minoritaires, ce qui est souvent le cas dans les LP : 6 enseignants-chercheurs (1 professeur des universités, 3 MCF (maîtres de conférences), 1 PRAG

(professeur agrégé détaché dans le supérieur) de Littérature, 1 PRAG d'Anglais) et 12 intervenants professionnels (qui encadrent également les projets tutorés et les stages) dont 2 maîtres de conférences associés.

Le volume horaire assuré par des enseignants-chercheurs est d'un cinquième du temps dispensé. Ce qui est trop peu pour transmettre aux étudiants quelques contenus issus de la recherche en sus des savoirs principaux.

Résultats constatés

Les étudiants qui intègrent cette LP sont issus du diplôme universitaire de technologie (DUT) *Métiers du livre* (pour moins de 50 % en 2017-2018), mais aussi des licences généralistes 2e année de l'unité de formation et de recherche Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (UFR PHILLIA) de l'Université Paris Nanterre qui ont suivi le parcours personnalisé *bibliothèque* et ont fait un stage, des vacances ou un service civique en bibliothèque (ces étudiants devant suivre une remise à niveau en catalogage en début de LP).

La formation offre 14 places mais les désistements (en augmentation) font qu'il y a effectivement 9 à 13 inscrits. Le recrutement, l'évaluation et le suivi des étudiants se font de manière classique.

Cette licence professionnelle a une visée très principalement professionnelle (1 étudiant en poursuite d'études par an en moyenne, 5 exceptionnellement en 2015). Les taux d'insertion professionnelle à 6 mois et à 3 ans sont bons (63 à 91 % vs 80 à 90 %), sauf pour la promotion 2015 dont 50 % de l'effectif a choisi une poursuite d'études et 50 % seulement, donc, une insertion professionnelle.

Puisque quelques diplômés de la LP continuent en master (notamment ceux de 2015), bien que la LP soit théoriquement un diplôme de fin de cursus, peut-être serait-il utile de réfléchir à une formation qui puisse jouer le rôle de passerelle vers le Master *Métiers du livre et de l'édition*.

Il n'existe pas d'Alumni (association d'anciens élèves) ou de réseau social permettant aux anciens étudiants et enseignants de rester en contact, afin de proposer des stages aux étudiants ou de diffuser l'information des offres d'emploi dans ce secteur.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- L'engagement de l'équipe pédagogique et, en particulier de la responsable de la LP, est réel et prend effectivement en compte les retours d'évaluation ou des conseils de perfectionnement.
- La part importante des enseignements, projets tutorés et suivis de stages assurés par les professionnels apporte une bonne connaissance du métier visé.
- La présence de 2 maîtres de conférences associés témoigne de l'implication de ces partenaires professionnels et de la reconnaissance que l'Université de rattachement accorde à cette formation.

Principal point faible :

- Si les stages à l'étranger sont mentionnés comme possibles, aucune autre modalité de mobilités sortante ou entrante n'est envisagée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les perspectives d'élargissement et de renforcement de partenariat avec des bibliothèques, présentées en conclusion du dossier, semblent pertinentes. Une plus grande ouverture internationale et l'introduction de formation à distance pourraient peut-être aussi améliorer la pérennité de la LP. Des spécialisations dans le domaine des livres anciens ou des publications numériques (notamment ceux qui ne sont plus disponibles), qui semblent promis à un bel avenir, pourraient être envisagées.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU LIVRE : ÉDITION ET COMMERCE DU LIVRE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle (LP) *Métiers du livre : édition et commerce du livre*, Spécialité *Librairie* de l'Université Paris Nanterre est une formation professionnalisante qui vise à former des vendeurs en librairie et gestionnaire de rayon. Délivrée en présentiel et en alternance à l'IUT de Ville d'Avray/Saint Cloud/Nanterre et à l'institut national de formation de la librairie (INFL), elle comprend un total de 440 heures d'enseignement réparties entre des enseignants (-chercheurs) et des professionnels-formateurs. La formation relève du champ Arts, humanités.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs professionnels de la formation sont clairement énoncés dans le dossier comme auprès des étudiants. Les métiers visés sont peu diversifiés (vendeur en librairie et gestionnaire de rayon) mais néanmoins en accord avec le contenu de la formation. Les enseignements dispensés sont à la fois théoriques et pratiques. Ils permettent d'acquérir les connaissances et compétences attendues dans le domaine du commerce du livre. L'importance de la culture générale des futurs professionnels a motivé un renforcement des enseignements théoriques afin de rendre les diplômés mieux capables de dialoguer avec leurs futurs clients et donc de jouer leur rôle de conseil (que les librairies en ligne n'offrent pas ou mal).</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>L'offre de formation dans les métiers du livre est assez riche au sein de l'Université Paris Nanterre : elle s'articule en un diplôme universitaire de technologies (DUT) <i>Information-communication</i> option <i>Métiers du livre</i>, deux LP (l'autre s'intitulant <i>Métiers du livre : documentation et bibliothèques</i>, Spécialité <i>Bibliothèque</i>) et un master <i>Métiers du livre et de l'édition</i>. Au niveau national, il existe 4 autres LP <i>Métiers du livre : édition et commerce du livre</i> spécialité <i>Librairie</i> (IUT/Universités d'Aix-Marseille, Bordeaux-Montaigne, Lille-Tourcoing et Haute-Alsace) ainsi que plusieurs licences généralistes <i>Monde du livre</i> ou <i>Métiers de l'écrit</i> (ces dernières étant moins axées sur les métiers de la librairie). La région parisienne étant bien dotée en librairies indépendantes, le nombre de recruteurs potentiels est important.</p> <p>Il n'existe pas de liens spécifiques entre la licence professionnelle et la recherche. Les contacts avec cette dernière se limitent à l'intervention d'enseignants-chercheurs pour 4 enseignements mutualisés avec la spécialité <i>Bibliothèque</i>. Ceci n'est pas anormal compte tenu du caractère professionnalisant de la LP.</p>

Une convention a été signée en mai 2006 avec l'institut national de formation de la librairie (INFL) lequel assure le suivi des apprentis et les relations avec les professionnels. Cependant, les interactions de la formation avec l'environnement socio-économique de la région ne sont pas précisées au-delà de cette convention, ce qui laisse penser à une délégation complète.

Il n'existe pas de partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur étrangers.

Organisation pédagogique

La formation dispense un enseignement à la fois académique et professionnel de 440 heures. Cependant, on observe une forte proportion de cours magistraux (180 heures) et de travaux dirigés (160 heures) au détriment des travaux pratiques (100 heures). Ce qui peut surprendre du fait de la visée professionnelle de la licence. La formation partage un tronc commun avec la LP *Bibliothèque* : il s'agit des enseignements assurés par les enseignants-chercheurs et visant à dispenser une culture générale sur le domaine. Les enseignements professionnels (CM et TP) sont quant à eux dispensés par les formateurs de l'INFL par journées entières ou demi-journées.

La formation se dit en capacité d'accueillir des étudiants en situation de handicap. Néanmoins, les modalités d'enseignement mises en place ne sont pas renseignées, pas plus que celles des sportifs de haut niveau.

Il n'en va pas de même de la validation des acquis de l'expérience (VAE) pour laquelle la composition des jurys est spécifiée ainsi que des nombres de validations (3 en 2012, 2 en 2015 et 2017), ce qui est important.

La professionnalisation est assurée par l'intervention de professionnels formateurs de l'INFL, des projets tutorés et de l'apprentissage. Pour ce dernier, les modalités, l'organisation et l'évaluation ne sont pas détaillées. Hormis les formateurs de l'INFL (dont 6 libraires et 1 éditeur), il n'y a pas de professionnels du secteur intervenant dans la formation. Il n'y a aucune information concernant un éventuel bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP). La formation est ouverte à l'apprentissage, mais le dossier donne peu d'informations à ce sujet.

Durant leur formation, les étudiants sont sensibilisés aux outils numériques utilisés en entreprises (bases de données professionnelles). En ce qui concerne l'usage du numérique dans les pratiques pédagogiques, il reste très classique (Moodle). Le dossier ne fait pas non plus état de pratiques innovantes.

Les étudiants peuvent passer diverses certifications du fait de leur inscription à l'Université Paris Nanterre : *test of english for international communication* (TOEIC) ou compétence en langue de l'enseignement supérieur (CLES) et certificat Informatique et Internet (C2i).

L'internationalisation de la formation est très limitée : elle se résume à un enseignement hebdomadaire de 2 heures d'anglais. Le dossier ne met pas en évidence de dispositifs particuliers d'aide à la mobilité.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RCNP) jointe au dossier est claire.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'1 professeur, 3 maîtres de conférences, 2 professeurs agrégés détachés dans le supérieur (PRAG) et d'une dizaine de professionnels recrutés et encadrés par l'INFL. Les titulaires de l'Université Paris Nanterre assurent un faible volume horaire alors que les 13 formateurs assurent un volume total de 65 % environ des enseignements (mais les volumes horaires diffèrent d'un tableau à l'autre). Cependant, seulement 7 d'entre eux sont également des professionnels du secteur.

Le rôle des deux responsables de la formation (un pour l'Université Paris Nanterre et un autre pour l'INFL) est bien défini. Une réunion pédagogique a lieu une fois par an. Une réunion de pilotage (de périodicité non renseignée) du tronc commun avec la LP *Bibliothèque* est également organisée par les responsables des licences et le chef de département du DUT. Un conseil de perfectionnement, dont la composition est précisée, est organisé selon la charte des conseils de perfectionnement élaborée par l'Université Paris Nanterre mais non fournie en annexes. Ce conseil de perfectionnement est mutualisé avec d'autres formations. Le compte-rendu joint au dossier ne permet pas d'apprécier les points positifs et négatifs soulevés par rapport à la formation ni les éléments d'amélioration à lui apporter. Il ne permet pas non plus de mesurer la mise en œuvre effective de l'auto-évaluation de la formation, fondée sur les remarques formulées lors du conseil de perfectionnement. L'introduction du dossier revient par contre sur les orientations induites par la dernière évaluation externe.

Une enquête des diplômés est réalisée au terme de la formation, mais les résultats ne sont pas analysés avec précision.

Les modalités de contrôle des connaissances sont rapidement évoquées, de même que la constitution et l'organisation des jurys. L'approche par compétences est encore à ses débuts, car elle a été initiée lors de l'élaboration du livret pédagogique 2018-2019. Les modalités de recrutement des étudiants sont définies.

Résultats constatés

La formation compte un effectif de 13 étudiants en moyenne, ce qui reste inférieur à la capacité d'accueil (fixée à 15). Plus de la moitié (sans chiffrage précis) de la promotion vient du DUT *Métiers du livre* pour lequel la licence professionnelle constitue une poursuite d'études possible. Les autres étudiants peuvent venir de filières générales (31 % en 2017-2018) s'ils disposent d'une solide expérience en librairie. Le dossier ne fournit toutefois pas d'autres indicateurs permettant de mesurer l'attractivité de la formation.

Le taux de réussite s'élève à 92 % entre 2012 et 2017, ce qui est très bon. Le devenir des diplômés est connu au moyen de trois enquêtes : une enquête à 3 ans du ministère, une enquête à 6 mois menée par le responsable de la licence professionnelle et une autre initiée depuis 2017 par l'INFL. Seulement 50 % des diplômés ont répondu à l'enquête à 3 ans, ce qui ne permet de mesurer avec pertinence leur insertion professionnelle. Quant à l'enquête à 6 mois, elle révèle une insertion aléatoire (entre 60 % et 100 % entre 2013 et 2017) mais globalement bonne. Les poursuites d'études sont correctes pour une licence professionnelle (17,46 % entre 2009 et 2016 selon l'enquête de l'INFL) mais non précisées.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La LP peut s'appuyer sur un partenariat pérenne avec l'INFL qui a même recruté une responsable de la LP qui travaille en articulation étroite avec les enseignants-chercheurs de l'Université.
- L'insertion professionnelle est très bonne.

Principaux points faibles :

- Les débouchés, limités à deux métiers, semblent être un peu restreints pour assurer une insertion à un effectif à la hauteur la capacité d'accueil (15 étudiants).
- Le dossier est un peu léger.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La LP *Métiers du livre : édition et commerce du livre* est une formation bi-site, forte d'un partenariat pérenne entre l'Université Paris Nanterre et l'Institut national de formation de la librairie (INFL). Bien qu'elle soit destinée à former des professionnels en commerce du livre en un an et que les cours académiques constituent un atout en dispensant aux étudiants une solide culture générale, ils ne semblent pas suffisamment s'articuler avec les enseignements professionnels. Les perspectives présentées en conclusion font d'ailleurs ce constat. Instaurer des pratiques pédagogiques innovantes telles que des jeux d'entreprise ou la mise en place de projets professionnels complémentaires au projet tutoré constitue une piste pour pallier cette difficulté. En outre, le réseau professionnel est très dépendant de l'INFL et gagnerait à s'élargir en capitalisant sur la bonne insertion de ses anciens diplômés et en faisant une place plus grande aux évolutions numériques du secteur. Enfin, augmenter la périodicité des réunions pédagogiques (une par semestre) avec les différents intervenants et les étudiants délégués permettrait de mieux réfléchir collectivement à de nouvelles méthodes pédagogiques.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER CINÉMA ET AUDIOVISUEL

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La mention de master *Cinéma et audiovisuel* de Université Paris Nanterre propose deux parcours en Master 1 : *Cinéma, arts, histoire et sociétés (CAHS)* et *Cinéma et mondes contemporains (IMACS)* – parcours international en partenariat avec 13 universités françaises et étrangères. Ces parcours permettent de commencer une spécialisation qui se parachève en Master 2 (M2) avec quatre parcours possibles : *Cinéma, arts, histoire et sociétés (CAHS)*, *Cinéma et mondes contemporains (IMACS)* – parcours international ; *Cinéma anthropologique et documentaire (CAD)* ; *Scénario et écritures audiovisuelles (ScEA)*. La mention envisage les formes cinématographiques et audiovisuelles dans leurs fondements techniques, esthétiques, historiques, anthropologiques et sociologiques ; elle prépare à la recherche (poursuite d'étude en doctorat), à l'enseignement, aux métiers de la création audiovisuelle, et aux métiers de la culture.

La mention est adossée à l'équipe de recherche : Histoire des Arts et des Représentations (HAR - EA 4414) ; elle s'inscrit dans l'unité de formation et de recherche Philosophie, information-communication, langages, littératures, arts du spectacle (PHILLIA) qui regroupe plusieurs départements et formations transversales dans les domaines Arts-lettres-langues et sciences humaines et sociales. Les enseignements se déroulent sur le site de l'Université Paris Nanterre.

ANALYSE

Finalité

Le master mention *Cinéma et audiovisuel* vise à former aux métiers du cinéma et de l'audiovisuel et à la recherche dans la discipline. Chacun des parcours correspond à une finalité précise, en donnant à l'ensemble de la formation une cohérence et une logique solide. La mention couvre ainsi le vaste champ du cinéma et de l'audiovisuel tant du point de vue théorique que pratique. On apprécie l'ouverture aux domaines de l'art, de la mise en scène, de la mise en valeur des patrimoines de l'image et du son. Les différents parcours sont envisagés dans une certaine complémentarité. La pluridisciplinarité spécifique (histoire, esthétique, anthropologie, philosophie) et une logique de confrontation du cinéma à d'autres médias se resserre progressivement en M2 autour des théories de l'image et de l'histoire des formes. Cette formation expose clairement les objectifs aussi bien théoriques que pratiques et méthodologiques et propose des enseignements qui correspondent aux connaissances et compétences attendues. L'approche du cinéma et de l'audiovisuel est faite à partir d'un large champ thématique et disciplinaire, riche et cohérent. L'enseignement disciplinaire est appuyé par ailleurs sur une exigence méthodologique (méthodes et outils de recherche) en master-1 (M1) comme en master-2 (M2). La formation *Cinéma et audiovisuel* prépare efficacement à la poursuite d'études en doctorat ou à l'insertion professionnelle. Les débouchés et perspectives professionnelles afférents y sont explicitement mentionnés.

La dimension esthétique et culture, l'approche des fondements idéologiques des films et des séries TV sont envisagées pour le M1 parcours *Cinéma, arts, histoire et société* (CAHS). Les parcours *Cinéma, arts, histoire et société* et *Cinéma et mondes contemporains* du master 2 forment à une culture cinématographique et artistique et le parcours de M2 *Cinéma anthropologique et documentaire* (CAD), forme à la pratique de la réalisation documentaire. Les techniques narratives et dramaturgiques constituent l'objectif du parcours de M2 *Scénario et écritures audiovisuelles* (ScEA) conçu en partenariat avec des institutions internationales dont l'école de La Cambre à Bruxelles. Les métiers visés sont de l'enseignement et de la recherche, de l'image et du son, de la conception et à la production de film ou de projet audiovisuel, d'anthropologue-réalisateur.

Le parcours international *Cinéma et monde contemporain* permet une ouverture à l'international dès le M1, renouvelée en M2 dans un autre pays et une autre langue. Cette mobilité internationale repose sur le partenariat établi avec 13 universités en Europe et au Canada impliquant une formation à 50 % dans l'Université d'origine et 50 % dans les deux universités d'accueil.

Positionnement dans l'environnement

L'offre de formation de master en cinéma est nombreuse sur le territoire d'Ile de France (Université Sorbonne Nouvelle-Paris 3, Paris 1 Panthéon Sorbonne, Paris 7 Diderot et Paris 8). La proposition de quatre parcours en M2, constitue par sa diversité un véritable atout. En 2017-18, un tiers des nouveaux inscrits en master 1 *Cinéma et audiovisuel* viennent d'autres universités, témoignage de son attractivité. Celle-ci s'explique par la multiplicité des enseignements et la spécificité de certains d'entre eux, comme le parcours international *Cinéma et mondes contemporains*, ou le parcours de M2 *Cinéma anthropologique et documentaire*, unique au plan national, ou le parcours *Scénario et écritures audiovisuelles*, qui figure parmi les formations pilotes du projet d'initiative d'excellence en formations innovantes (IDEFI-CréaTIC), porté par l'Université Paris 8. Au sein de l'établissement, le master *Cinéma et audiovisuel* est un prolongement de la licence *Arts du spectacle* et constitue un vivier pour des futurs doctorants en Études cinématographiques et audiovisuelles.

Le master *Cinéma et audiovisuel* est adossé à l'équipe d'accueil HAR (EA 4414), qui a obtenu plusieurs projets ANR (Agence Nationale de la recherche) et participe à deux laboratoires d'excellence (Labex) Arts et médiations humaines (labex Arts-H2h), et le labex Les passés dans le présent, ainsi qu'à (IDEFI) CréaTIC. Il est rattaché aux deux écoles doctorales Lettres, langues, spectacles (ED 138) et Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent (ED 395) et contribuera à la future École universitaire de recherche (ArTeC). L'articulation entre la formation et la recherche est avant tout assurée par l'intervention d'enseignants-chercheurs dans chacune des années de la formation. Les étudiants sont par ailleurs intégrés dans le mouvement de la recherche par des recensions de colloques ou autres journées d'études auxquelles ils sont associés.

L'adossement aux milieux socio-professionnel est riche et varié : que ce soit des centres ressources partenaires (l'Inathèque, le Quai Branly, la Cinémathèque française), des collaborations avec des institutions culturelles (Musée du Quai Branly, Musée de l'Homme, Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée (MUCEN), Musée Albert Kahn, Bibliothèque nationale de France (BnF), Ministère de la culture) ou des partenaires scientifiques tel que le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), le Centre national de recherche scientifique (CNRS), et l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et internationaux (Université libre de Belgique/ULB, Université de Genève). Les étudiants participent à l'organisation de manifestations scientifiques en étroite collaboration avec ces structures et les M2 SCEA sont tenus d'effectuer un stage intégré à leurs parcours de formation au sein d'une entreprise de production audiovisuelle : Canal +, Tabo Tabo films, DEMD Productions, etc. Par ailleurs, dans le cadre des partenariats établis avec des institutions ou des associations culturelles, le M2 SCEA a mis en place un atelier-laboratoire sur l'écriture pour le cinéma d'animation en collaboration avec l'École nationale supérieure des arts visuels (ENSAV) de La Cambre à Bruxelles et l'association Kinofabrik, spécialisée dans le cinéma d'animation.

La dimension internationale est particulièrement importante dans cette formation ; avec la convention de partenariat dans le cadre du parcours International IMACS avec trois universités en Italie, une en Belgique, deux en Allemagne, une en Angleterre, une en Espagne, une aux Pays-Bas et une au Canada. De même, la présence régulière depuis 2013 de professeurs étrangers invités est une véritable ouverture pour les étudiants. En revanche, aucune indication n'est fournie sur le nombre de mobilités entrantes et sortantes des programmes d'échanges ERASMUS.

Organisation pédagogique

Le déroulement du master répond à une spécialisation progressive avec un socle commun en M1 (2 parcours) et une spécialisation diversifiée avec 4 parcours en M2. Le choix s'offre à l'étudiant entre recherche théorique (parcours *CAHS* et *IMACS*), pratique de la recherche (parcours *CAD*) et recherche-crédation (parcours *ScEA*). La formation est parfaitement en adéquation avec le cadre national des formations et respecte le système européen des crédits (120 ECTS au total pour les quatre semestres).

Les stages ne sont pas obligatoires dans tous les parcours : dans le parcours *CAHS* (M1 et M2), ils sont proposés en substitut des compléments interdisciplinaires. Dans le parcours *CAD*, les étudiants peuvent en faire hors maquette par le dispositif « bonus au diplôme », ils sont obligatoires en *ScEA*. La politique de stages n'est donc pas harmonisée. La durée varie suivant les parcours, de deux semaines à deux mois pour le parcours *Cinéma arts histoire et société* (M1 et M2) et de trois à six mois pour le parcours *Scénario et écritures audiovisuelles*. Le parcours *Cinéma anthropologique et documentaire* ne propose pas de stage obligatoire. En plus de la mobilité des étudiants au sein du parcours international *IMACS*, celle-ci est facilitée par des dispositifs de partenariat dans les autres parcours.

Les contenus pédagogiques et les volumes horaires des enseignements sont cohérents et pertinents. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est fournie et bien détaillée et les étudiants sont sensibilisés à l'intégrité scientifique, à la question du droit à l'image et à l'éthique. Un logiciel anti-plagiat a été mis en place par l'établissement et les étudiants ont accès à un environnement numérique de travail (ENT). On regrette que le numérique ne soit pas davantage utilisé compte tenu de la spécificité de la formation.

Pilotage

La formation est pilotée par une équipe, formellement identifiée, diversifiée et équilibrée, composée de 23 enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels (quatre) associés pour l'année 2017-18, dont 10 enseignants de cinéma titulaires au sein du département Arts du spectacle de l'Université de Nanterre. Les charges administratives sont distribuées entre une directrice du master (professeure), responsable de la Mention ainsi que de l'un des parcours, un professeur et deux maîtres de conférences responsables des autres parcours, deux co-directeurs de l'équipe de recherche Histoire des arts et des représentations (HAR – EA 4414) et une responsable de la sous-équipe HAR-Cinéma, ainsi que d'une responsable administrative.

Le pilotage de la formation est soutenu par un dialogue actif avec les étudiants qui interviennent notamment lors du conseil de perfectionnement qui se tient annuellement, depuis sa création en 2016, et qui a permis de réfléchir sur un certain nombre de problèmes (articulation entre théorie et pratique au sein de la formation, stages, évolution des différents parcours du master).

Toutes les modalités d'évaluation figurent dans le livret et sont conformes aux attentes de la formation. Le diplôme n'est pas accompagné d'un supplément au diplôme qui préciserait les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

Résultats constatés

Le master *Cinéma et audiovisuel* est conçu comme une formation en présentiel. Les effectifs ont connu un réel fléchissement entre 2013-2014 et 2017-2018 passant de 141 inscrits à 47, soit une baisse de 58 % pour le master 1 et de 66 à 44 inscrits soit moins de 30 % pour le master 2. L'érosion des effectifs a été progressive au cours des années, puis a subi une chute brutale suite à la décision de réduire de moitié la capacité d'accueil au moment de l'introduction de la sélection à l'entrée en M1, en 2017.

Le parcours *Cinéma, Arts, Histoire et Société* connaît la même baisse : 110 en 2014-2015 à 44 en 2017-2018 soit moins de 60 % pour le M1 et de 37 à 20, soit moins de 45,95 %. Le parcours *Cinéma anthropologique et documentaire*, qui ne recrute qu'au niveau du M2, est assez stable, avec 12 inscrits en 2014-2015 et 13 inscrits en 2017-2018. Les étudiants proviennent pour l'essentiel d'autres établissements (12 sur 13 en 2017-2018). Le parcours *Cinéma et mondes contemporains*, dont le programme est international, présente un effectif assez faible, 8 en 2013-2014, 2 en 2014-2015 et 2015-2016, 3 en 2016-2017 et 4 en 2017-2018. Le nombre d'inscrits en M2 est passé de 10 en 2013-2014 à 2 en 2017-2018. Enfin, pour le parcours *Scénario et écritures audiovisuelles*, accessibles en M2, le nombre d'inscrits est très stable : 12 inscrits provenant pour l'essentiel (entre 8 et 10) d'autres établissements.

Le nombre d'étudiants ne validant pas leur année est assez élevé : 70 sur 141 en 2013-2014, 63 sur 112 en 2014-2015, 60 sur 107 en 2015-2016, 54 sur 95 en 2016-2017, et 16 sur 47 en 2017-2018. On observe le même niveau

d'échec en M2 : 22 sur 66, 24 sur 62, 22 sur 56 et 11 sur 48.

La sélection à l'entrée du M1 depuis 2017-18 a entraîné une réduction des effectif (baisse de 50 %) mais fait augmenter le nombre de soutenances donc de réussites (sur les 45 inscrits en parcours *CAHS* et *IMACS*, une trentaine a soutenu en juin 2018).

L'enquête de l'observatoire de la vie étudiante (OVE) montre pour la promotion de 2015 que les diplômés sont plus nombreux en *CAHS* : 15 (sur 38 inscrits) mais que le taux de réussite est plus élevé en *ScEA* : 12 sur 12 inscrits et en *CAD* : 11 sur 12 inscrits. De même la poursuite d'étude est plus importante dans le parcours *ScEA*. La formation a le souci de suivre l'insertion et le devenir des étudiants (notamment à partir de questionnaires en ligne permettant par ailleurs l'évaluation de leur formation). Le conseil de perfectionnement permet d'avoir un suivi plus précis du devenir professionnel des étudiants.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pluridisciplinarité et richesse des spécialités, au sein d'une organisation pédagogique lisible et cohérente.
- Bon adossement à la recherche, nourri par des partenariats nombreux et cohérence entre la recherche, la recherche-crédation, l'interaction avec le milieu professionnel.
- Bonne interaction avec l'environnement culturels.

Principaux points faibles :

- Des effectifs en baisse.
- Une politique de stage non cadrée.
- Faiblesse du pourcentage de diplômés en *Cinéma, arts, histoire et sociétés* (M2).
- Une mobilité entrante et sortante quasi nulle.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master mention *Cinéma et audiovisuel* est une formation dont les parcours sont cohérents, complémentaires, et bénéficient d'un bon encadrement pédagogique. L'érosion du nombre d'inscrits est importante et le taux d'échec est assez élevé, même si la réduction de la capacité d'accueil a induit une réduction volontaire du nombre d'inscrits, et amélioré le taux de réussite pour l'année 2017-2018 : il paraît urgent d'engager une réflexion sur le pilotage et l'accompagnement des étudiants notamment au niveau des projets professionnels et de recherche. Des stratégies permettant d'asseoir la formation, au-delà du projet de l'École universitaire de recherche ArTeC devront s'accompagner d'une réflexion sur les attentes du métier et une plus grande implication des étudiants dans les projets.

La sélection à l'entrée du M1 a déjà permis d'élever le nombre de réussites d'une formation exigeante et qui ne cesse de se questionner sur sa perfectibilité. Les perspectives annoncées au niveau des enseignements semblent pertinentes, notamment la modification structurelle qui ouvrirait deux des trois parcours dès le M1.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) peut être améliorée, notamment au niveau de la transcription en compétences des enseignements théoriques. Un supplément au diplôme pourra de plus préciser les connaissances et compétences acquises par l'étudiant.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER ÉTUDES EUROPÉENNES ET INTERNATIONALES

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Études européennes et internationales (EEI)* dépend de la composante Langues et cultures étrangères (LCE) de l'Université Paris Nanterre. Il se compose de deux parcours : l'un, le parcours *Affaires internationales et négociation interculturelle (AINI)*, à vocation professionnalisante, est ouvert sur le monde de l'entreprise et vise à former des généralistes pluridisciplinaires, l'autre, le parcours *Études russes et post-soviétiques (ERPS)*, à finalité professionnelle et recherche, est de création récente (2016-2017). L'enseignement est très largement assuré en anglais (pour *AINI*) et délivré en cours magistraux (CM) et travaux pratiques (TD). Une sélection est effectuée à l'entrée en première année (M1).

ANALYSE

Finalité

Quel que soit le parcours du master, les compétences et connaissances attendues au regard des métiers ciblés sont clairement exposées et bien répertoriées. Elles sont progressivement amenées aux étudiants via des enseignements obligatoires et optionnels, à l'aide de cours structurés en Unités d'enseignement (UE). On apprécie la part conséquente qui est, au sein de la formation, réservée aux aspects méthodologiques à vocation professionnalisante ou d'aide à la recherche (pour le parcours *ERPS*).

Les débouchés professionnels, nombreux, à l'issue du parcours *AINI*, sont bien décrits et ventilés par grands secteurs d'activité mais la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) n'est pas produite en annexe, ce qui est regrettable. Il y a une bonne adéquation entre la formation et les emplois qu'intègrent les diplômés. Le taux d'insertion en emploi est excellent : proche de 100%. Très peu de diplômés poursuivent en effet des études, ce qui est positif pour une formation à finalité professionnelle. La création très récente du parcours *ERPS* ne permet pas de l'évaluer en termes de débouchés et de poursuites d'études.

Le master mention *EEI* n'est pas délocalisé à l'international, mais un partenariat visant une double diplomation entre le parcours *ERPS* et un master de l'Académie présidentielle de l'économie nationale et de l'administration publique (ARENAP) à Moscou est en cours de négociation.

Positionnement dans l'environnement

Le master *EEI* de l'Université Paris Nanterre se distingue de la quinzaine des autres masters *EEI* existant en France par la préparation à la négociation interculturelle, par l'importance donnée à la problématique de l'innovation et par le projet de simulation à la création d'entreprise (*startup*) que doivent mener les étudiants en deuxième année (M2).

Ce master à vocation principalement professionnalisante est correctement adossé à la recherche, classiquement via le rattachement des enseignants-chercheurs qui y interviennent à trois laboratoires reconnus scientifiquement (le Centre de recherches anglophones (CREA), le Centre d'études et de recherches sur les organisations et la stratégie (CEROS) et le Centre d'études et de recherches sur la vie économique des pays anglophones (CERVEPAS)). Il est également adossé à la recherche, plus typiquement, dans le cadre de la voie recherche du parcours *ERPS* par l'obligation faite aux étudiants de rédiger un mémoire de recherche en M1 (50 pages) puis également un autre en M2 (lors du quatrième semestre, 120 pages).

Ce master, dans le cadre de son parcours *AINI*, a su nouer des partenariats de qualité, principalement avec les conseillers du commerce extérieur des Hauts de Seine (CCE92) et avec l'association pour la logistique (AsLog). Ceci permet aux étudiants d'obtenir des stages, au sein des entreprises membres de ces réseaux, avec des missions en adéquation avec les finalités du master. Les étudiants sont encouragés à rechercher des stages à l'international. Dans le parcours *ERPS*, les étudiants de M2 ont le choix entre la voie recherche (rédaction d'un mémoire) ou la voie professionnalisante (stage de 3 mois et mémoire de stage).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique du master *EEI* est clairement exposée. Ce master structuré sur deux ans, avec une entrée sélective en M1, améliore sa lisibilité et affiche clairement une forte spécialisation de ses étudiants grâce à ses deux parcours, bien identifiés dès le M1. La forte spécificité des parcours, ainsi que leur propre histoire – l'un, *AINI*, datant d'une vingtaine d'années (reprise d'un ancien diplôme d'études supérieures spécialisées), l'autre, *ERPS*, de création récente, empêche toute mutualisation de cours. Il n'y a donc aucun tronc commun pour les deux parcours à l'heure actuelle, ce qui constitue clairement un point à améliorer.

On apprécie pour chacun d'entre eux le caractère structuré de leur maquette, qui se décline en M1 et pour chaque semestre (premier semestre (S1) puis deuxième semestre (S2)) en une Unité d'enseignements (UE) obligatoire et en UE optionnelles à caractère théorique ou pratique, avec un poids équivalent en termes de crédits ECTS. Tous les cours en M2 du parcours *AINI* sont offerts en tronc commun, les étudiants se spécialisant dans le cadre de la construction d'un projet de simulation d'une création d'entreprise (dispositif « *startup* ») qui doit être en phase avec leur dessein professionnel. La professionnalisation des étudiants du parcours *AINI* est bien structurée et échelonnée tout au long du cursus. Elle comporte, outre le dispositif innovant « *startup* », un stage d'au moins huit semaines au S2, l'obligation d'une présence de deux jours par semaine en entreprise au cours du S3 et d'un stage long (six mois) au S4. Les étudiants sont ainsi bien préparés à l'acquisition des grandes compétences des métiers ciblés.

La recherche des stages par les étudiants est largement facilitée par les partenariats qu'a noués la formation avec des associations professionnelles. Les aménagements habituels pour faciliter l'accueil des publics spécifiques (étudiants handicapés, sportifs de haut niveau, salariés ...) sont prévus.

Le parcours *AINI* est ouvert aux repreneurs d'études et intègre le dispositif de la Validation des acquis de l'expérience (VAE) ou de la Validation des acquis professionnels et personnels (VAPP), mais aucune délivrance du diplôme via la VAE n'a eu lieu depuis 2014. Aucune information n'est donnée sur la VAE et la VAPP en ce qui concerne le parcours *ERPS*.

L'utilisation des ressources numériques à des fins pédagogiques est prépondérante au sein de ce master quel que soit le parcours offert. Ceci est essentiel pour le parcours *AINI* puisque son objet d'études principal porte sur les problématiques de l'innovation.

Du fait même de son objet, le master *EEI* inclut la dimension internationale, notamment dans ses enseignements, dont 80% sont délivrés en anglais (dans *AINI*). De plus, de nombreux étudiants étrangers de diverses nationalités (entre huit et dix), sont inscrits dans le master mais nous ne connaissons pas les modalités et les raisons de leur intégration.

On regrette l'absence de la fiche RNCP de la formation en annexe du dossier, de même que celle du supplément au diplôme.

Pilotage

L'équipe pédagogique est peu diversifiée et très réduite : elle comprend sept enseignants-chercheurs dans le parcours *ERPS* et sept membres pour le parcours *A/NI*, dont trois enseignants-chercheurs de LCE et quatre intervenants professionnels (dont un enseignant-chercheur associé et invité (PAST)). Par ailleurs, les équipes ne comptent qu'un professeur des universités (pour le parcours *ERPS*) et un professeur associé (pour le parcours *A/NI*). Chaque parcours du master *EEI* est dirigé par un enseignant-chercheur de l'équipe pédagogique. Les professionnels participent en tant que jurés, avec les enseignants, à l'évaluation des stages des étudiants qu'ils ont accueillis, de même qu'à celle du projet de *startup* (en M2 *A/NI*), et assurent divers enseignements dans chacun des parcours.

Les règles d'évaluation des principaux enseignements sont bien précisées en annexe du dossier, mais on regrette l'absence d'informations sur les modalités de la tenue des jurys d'examen de fin d'année.

La composition et le fonctionnement du Conseil de perfectionnement (CP) du parcours *A/NI*, qui se réunit annuellement, sont bien décrits et correspondent au standard attendu ; des comptes rendus de certaines de ses réunions sont annexés au dossier. Le parcours *ERPS* met en place son propre CP, ce qui peut se justifier en raison des spécificités des deux parcours mais révèle un manque d'articulation entre les deux parcours au niveau de la mention.

On apprécie le poids important (plus de la moitié des crédits ECTS à capitaliser) octroyé à la validation de la pratique professionnelle en M2, quel que soit le parcours suivi, ce qui est conforme à un enseignement à vocation professionnalisante. On regrette l'inexistence, au niveau du diplôme, du portefeuille d'expérience et de compétences et plus généralement l'absence de précisions sur les modalités de suivi de l'acquisition des compétences professionnelles par les étudiants. On déplore également l'absence en annexe du dossier du supplément au diplôme.

Au sein du parcours *A/NI*, l'évaluation des enseignements par les étudiants est systématiquement faite sous la forme d'un questionnaire anonyme distribué aux étudiants avant leur départ en stage, en plus de l'évaluation réalisée par l'établissement. Les réponses sont analysées et prise en compte par les responsables du master.

Aucune information n'est donnée sur le fonctionnement du CP pour le parcours *ERPS*, ni sur l'évaluation du parcours par les étudiants (sans doute en raison de sa création récente).

Résultats constatés

D'après les statistiques fournies par l'établissement, on constate un accroissement des inscrits pédagogiques en M1 du master *EEI* (de 17 à 24), qui s'explique en partie par la hausse des candidatures, issues majoritairement de l'extérieur à l'établissement, en lien avec l'introduction de la sélection à l'entrée en M1. Ceci traduit une bonne attractivité de ce master qui s'est enrichi en 2016 de l'offre du parcours *ERPS*. En M2 les effectifs sont stables (de 23 à 26) mais cette stabilité cache une baisse des inscrits pédagogiques dans le parcours *A/NI* (de 23 à 18).

On ne possède pas de statistiques significatives relatives à la poursuite d'études des diplômés du master *EEI*, ce qui n'est pas étonnant puisque l'immense majorité s'oriente vers une insertion professionnelle à l'issue du master. Le taux de réussite au diplôme est excellent (voisin de 100%). Les responsables de la formation ont mis en place leur propre dispositif d'analyse de la situation de leurs diplômés en plus de celui de l'établissement, via le réseau des anciens ou le suivi des stages, qui révèle un bon taux d'insertion en emploi en CDD voire en CDI (90%) dans des postes correspondant majoritairement aux métiers ciblés par le master. Ce suivi est clairement un des points positifs de la formation.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Bonne insertion dans le milieu socio-professionnel, forte dimension professionnalisante (*parcours A/NI*).
- Forte capacité à l'innovation pédagogique et bonne utilisation du numérique.
- Bon taux de réussite des étudiants.
- Excellent taux d'insertion professionnelle.
- Évaluation de la formation et suivi du devenir des diplômés mis en place par l'équipe pédagogique de qualité.

Principaux points faibles :

- Problème de pilotage avec une absence de synergies et de coordination entre les deux parcours de la mention qui semblent très hétérogènes et un dossier lacunaire (absence de la fiche RNCP et du supplément au diplôme).
- Trop faible participation de professionnels extérieurs aux enseignements.
- Accueil insuffisant de repreneurs d'études.
- Faiblesse de l'approche par compétences.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La maquette du master *EI* est bien structurée. Les responsables de la formation, grâce notamment aux relations partenariales nouées avec des associations professionnelles proches des thématiques du master, ont su intégrer dans la maquette pédagogique les problématiques nouvelles de l'innovation. Il s'agirait de poursuivre cette veille pour former au mieux les étudiants aux nouveaux métiers en lien avec l'objet du master. Il conviendrait également de poursuivre, voire de développer, le volet formation à l'entrepreneuriat en aidant certains étudiants à réaliser leur idée ou projet de création d'entreprise, par exemple en les accueillant dans un incubateur. Le développement de l'approche par compétences pourrait également être un atout pour la professionnalisation des étudiants. Enfin, les porteurs de la formation préconisent dans leur dossier de rapprocher les deux parcours *A/N* et *ERPS*, qui actuellement fonctionnent totalement en parallèle, en créant des synergies entre eux, ou de réfléchir à l'insertion du parcours *ERPS* dans le master *LLCER*, ce qui emporte l'adhésion. Un effort pourrait être fait pour accueillir des repreneurs d'études, et l'équipe pédagogique pourrait intégrer plus d'intervenants professionnels dans les parcours à vocation professionnalisante du master afin de donner pleinement sa dimension à la mention.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER HISTOIRE DE L'ART

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Histoire de l'art* de l'Université Paris Nanterre offre une formation en deux années avec deux parcours différenciés, l'un en *recherche* et le second en *préparation aux concours externes de la conservation du Patrimoine* à partir du master-2 (M2). Les parcours débouchent en fin de chaque année universitaire sur la rédaction d'un mémoire. La formation propose des passerelles vers d'autres champs disciplinaires et revendique une orientation internationale. Elle s'appuie également sur un enseignement à distance.

ANALYSE

Finalité
<p>Le master mention <i>Histoire de l'art</i> de l'Université Paris Nanterre prend appui sur un parcours <i>Histoire de l'art</i> entamé dès la première année de licence (L1). Il couvre toutes les périodes de l'histoire de l'art, de l'Antiquité à l'époque contemporaine, avec l'ambition d'une formation inscrite dans une approche globale et mondiale de la discipline. La formation s'articule autour de relations étroites avec les sciences de l'archéologie et un certain nombre de passerelles ont été créées avec d'autres disciplines des sciences humaines et des lettres. Le maître mot est celui de l'ouverture, revendiquée à travers des croisements disciplinaires.</p> <p>Le supplément au diplôme précisant les compétences et les acquis par l'étudiant doit néanmoins encore faire l'objet en 2019 d'un travail spécifique.</p> <p>Les préoccupations de l'insertion des étudiants dans le monde professionnel au sortir de leurs études, dans les domaines variés du patrimoine, sont clairement soulignées. Il faut relever la place significative accordée aux étapes de cette insertion (offres de stages, préparation aux concours). On soulignera encore la part importante accordée à l'apprentissage des langues (anglais pour historiens d'art ou allemand, chinois, espagnol, grec ancien, italien, latin, russe) qui constitue un atout certain pour les échanges à l'international.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>Histoire de l'art</i> présente l'intérêt d'offrir des passerelles avec les deux parcours en <i>Archéologie</i> : l'orientation vers la culture matérielle étant le point commun permettant l'établissement de relations fructueuses entre enseignants d'histoire de l'art et enseignants d'archéologie. Certains enseignants interviennent simultanément dans les deux disciplines et l'organisation de séminaires conjoints favorise les passages des étudiants d'une discipline à l'autre.</p> <p>Si deux équipes de recherche, aux programmes desquels participent des étudiants de master, sont en soutien –</p>

équipe d'accueil Histoire des arts et des représentations (EA-4414 HAR) et l'unité mixte de recherche Archeologies et sciences de l'archéologies (UMR-7041 ArScAn) –, la valeur ajoutée de ces supports mériterait d'être plus clairement explicitée. On note toutefois un taux important de poursuite d'études en doctorat (10 doctorants par professeur selon l'autoévaluation).

L'insertion privilégiée des enseignements dans les locaux de l'institut national d'histoire de l'art (INHA) et des partenariats avec des institutions diverses (Ecole du Louvre, EHESS), les musées parisiens avec lesquels des conventions ont été signées ou des galeries d'art, assurent un véritable rayonnement de la formation. Un partenariat avec la Terra Foundation for American Art, partenariat étendu après 2011 au département d'études anglophones de l'Université Paris 7 Denis Diderot, permet entre autre à un post-doctorant américain de diriger un séminaire de master en langue anglaise. La capacité d'un étudiant en début de doctorat à se situer à l'international s'en trouve facilitée. L'enseignement dispensé en langue anglaise au niveau master constitue un réel atout. Néanmoins et pour autant, la mobilité étudiante à l'étranger significative (autour de huit étudiants chaque année depuis 2014), a chuté en 2017 à deux.

La participation à un réseau international (de huit universités) pour la formation à la recherche en Histoire de l'art avec l'organisation d'un séminaire de printemps, tenu chaque année dans une Université différente sur une thématique particulière, est un gage de rayonnement de la formation.

Organisation pédagogique

Le master est organisé en deux parcours : 1) *Recherche*, qui peut se faire soit en présentiel, soit sur un mode d'enseignement à distance, et 2) *Préparation aux concours externes de la conservation du Patrimoine* dans ses différentes spécialités (à partir du M2) en partenariat avec l'Université Paris I Panthéon Sorbonne (convention signée en 2016). En raison du rapport tendu entre offres de poste et candidats, la préparation a été étendue à celui du concours d'attaché territorial de conservation du patrimoine. La formation est organisée autour de cours (EC : éléments constitutifs) pour la plupart mutualisés dédiés à la préparation aux concours. Deux enseignants-chercheurs de l'Université de Paris Nanterre et de l'Université de Paris 1 ont en charge la mise en œuvre du contenu de la préparation, plus lourde que dans le cas d'un enseignement classique (devoirs sur table, concours blancs, préparations à l'oral, etc.). La formation fait encore appel à des professionnels extérieurs. Les étudiants rendent également un mémoire. Le public ciblé est à la fois celui des étudiants titulaires d'un master-1 (M1) ou des professionnels désirant passer le concours externe. L'extension de la formation précédente à la préparation de concours de conservateur et attaché de conservation du patrimoine, par voie interne, est envisagée. Selon le dossier, l'Université Paris Nanterre devrait participer à une spécialité *Archives*, ouverte par l'Université Paris I Panthéon Sorbonne en 2018. Les séminaires des professeurs étrangers donnés dans d'autres établissements peuvent être validés dans le cursus.

La rédaction de mémoires (M1 et M2) répond à l'objectif de la formation par la recherche. La présence de stages obligatoires tant en M1 qu'en M2 dans les deux parcours permet une mise en situation professionnelle progressive. Si pour l'enseignement à distance des cours podcastés sont évoqués, le contenu des formations et les publics spécifiques visés (en alternance, en reprise d'études ?) ne sont pas précisés.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) ne semble pas avoir été actualisée.

Pilotage

Une vingtaine d'enseignants interviennent sur toutes les périodes de la formation. Un conseil de perfectionnement et d'orientation de 14 membres a été constitué depuis 2018, dont les objectifs sont d'orienter la formation en fonction de choix stratégiques et de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. Il doit se réunir une fois par semestre. De manière originale a été créée une cellule de gestion stratégique dans le cadre de l'autoévaluation de la formation. Elle comprend un enseignant-chercheur, un représentant du monde professionnel, un représentant étudiant et un représentant administratif du master. Son rôle futur dans le cadre du pilotage de la formation en parallèle du conseil de perfectionnement n'est toutefois pas précisé.

Sur le devenir des diplômés : si des chiffres statistiques de 40 à 50 % en contrat à durée indéterminée ou déterminée (CDI ou CDD) dans des institutions patrimoniales et environ 35 % en poursuite d'étude sont donnés, le réel retour d'insertion dans les métiers du patrimoine ou de la culture reste difficile à lire.

Résultats constatés

Le master *Histoire de l'art* offre un cadre de formation dynamique aux étudiants de Paris Nanterre et l'option *préparation aux concours du Patrimoine* une possibilité complémentaire d'insertion professionnelle clairement définie vers une ouverture à l'international ; la présence de cours donnés en anglais en master dans le cadre du programme de recherche de la *terra foundation for american art* est en parfaite cohérence avec cette ambition. Cette attractivité est visible par le flux d'entrée qui était de 37 étudiants en M1 en 2017 et de 49 en 2018.

La formation souhaite dans l'avenir mettre en place un suivi plus précis sur le parcours individuel des étudiants, avant et durant leur scolarité, afin de mieux prendre en compte leur propre évaluation de la formation produquée.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- une vision internationale des échanges et de la formation.
- l'ouverture de la formation disciplinaire aux autres domaines des sciences humaines.
- la formation commune à deux universités pour la préparation aux concours du patrimoine.
- des stages obligatoires qui permettent aux étudiants de mieux comprendre les pratiques et les métiers liés à l'histoire de l'art.

Principaux points faibles :

- le référentiel sur les compétences et les acquis des étudiants encore en gestation.
- le positionnement comparatif par rapport aux offres des autres universités parisiennes qui est insuffisamment précisé.
- l'enseignement à distance et par le numérique qui reste peu visible.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation est cohérente avec ses deux parcours et elle est ouverte à d'autres champs disciplinaires et vers l'international. Elle permet, en outre, un début de professionnalisation par l'intermédiaire de stages obligatoires. Il conviendrait de valoriser l'enseignement à distance et de bien veiller à la lisibilité de l'originalité de la formation dans le paysage parisien, voire de la rendre plus visible.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER HUMANITÉS

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Humanités* de l'Université Paris Nanterre résulte d'une restructuration datant de 2014 et destinée à dynamiser les études classiques grâce à l'apport du numérique, comme en témoigne l'intitulé du parcours-type *Humanités classiques et humanités numériques*. Suite logique de la licence *Humanités* proposée dans l'établissement depuis 2006, et, en son sein, plus particulièrement du parcours *Humanités classiques, arts et patrimoine* créé en 2011, la formation est délivrée en présentiel mais aussi à distance depuis 2016.

ANALYSE

Finalité
<p>Les connaissances scientifiques et les compétences à acquérir à l'issue de la formation sont très précisément indiquées. Les contenus des enseignements permettent d'atteindre ces objectifs.</p> <p>Les poursuites d'étude et débouchés à l'issue de la seconde année de master (M2) sont également bien renseignés, et la fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) dresse la liste des secteurs d'activité et des emplois accessibles avec le diplôme.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>L'étroitesse du vivier des étudiants en études classiques et la présence de solides bastions en ce domaine en Île-de-France justifient le positionnement original de la formation à Paris Nanterre. Ce constat explique les choix opérés : une volonté d'enracinement des humanités numériques tout au long du cursus, mais également la connaissance des littératures grecque et latine en diachronie ainsi qu'une dimension internationale revendiquée et effective. Aussi le document d'autoévaluation souligne-t-il à juste titre l'originalité de ce master tant au niveau régional par rapport au parcours <i>Langues, textes, images</i> du master <i>Perspectives interdisciplinaires en sciences de l'Antiquité</i> de l'École normale supérieure et du master <i>Lettres classiques</i> de Sorbonne Université, qu'au niveau national avec des masters se limitant à une initiation aux humanités numériques, et même international.</p> <p>Ce master entretient des liens avec des formations apparentées, que ce soit au sein de l'établissement, notamment avec les mentions <i>Humanités et management</i> et <i>Humanités et industries créatives</i> ou avec la Faculté des lettres de Sorbonne Universités, avec un partenariat académique qui mutualise l'enseignement en linguistique ancienne.</p>

L'articulation avec la recherche se manifeste avec force de plusieurs manières. L'enseignement est majoritairement dispensé par des membres de l'Unité mixte de recherche (UMR) 7041 ArScAn (Archéologies et Sciences de l'Antiquité) et les mémoires de première et deuxième années s'inscrivent dans les axes de cette UMR. Les étudiants sont invités à suivre des séminaires proposés par l'École doctorale 395 Milieux, cultures et sociétés du passé et du présent et par l'équipe THEMAM (Textes, histoire et monuments, de l'Antiquité au Moyen Âge) de l'UMR. Quant au stage obligatoire dont sont redevables les étudiants, il peut se faire dans une bibliothèque ou une unité de recherche. Ajoutons que le master est lié au Labex (Laboratoire d'excellence) Les Passés dans le présent, qu'il a été impliqué dans le projet d'École universitaire de recherche ainsi que dans un programme international sur les *Digital humanities*. Aussi comprend-on que, dans l'évaluation de la formation, la place de la recherche soit jugée importante par plus de 70% des répondants.

Les liens avec les partenaires socio-économiques ou culturels passent d'abord par la présence, dans le Conseil de perfectionnement, du sous-directeur du patrimoine et de l'histoire au sein de la direction des affaires culturelles de la ville de Paris et de deux conservateurs (au Musée du Louvre et au Musée national d'archéologie de Saint-Germain en Laye). Les structures culturelles et patrimoniales de la région constituent également des terrains de stage investis par les étudiants.

Enfin, au niveau international, le master bénéficie de partenariats très nombreux, noués tant en lettres classiques avec des universités européennes, que hors Europe (le dossier fait état de quatorze pays, pour un total de vingt-cinq universités). Mention est faite d'un échange régulier d'étudiants ces dernières années avec l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes (même si aucune donnée chiffrée n'est fournie). L'internationalisation de la formation prend aussi la forme de séminaires délivrés chaque année par des professeurs invités venus d'Europe, d'Amérique (États-Unis et Amérique latine) ou d'Australie et par une mobilité enseignante sortante.

Organisation pédagogique

La maquette de formation des premier, troisième et quatrième semestres comporte quatre Unités d'enseignement (UE) : une UE1 Enseignements fondamentaux, une UE2 Humanités numériques, une UE3 Langue vivante et une UE4 consacrée au mémoire. Au deuxième semestre s'ajoute à ces quatre UE une UE pré-professionnalisation, consacrée à un stage.

La grande lisibilité de cette structure s'assortit cependant d'une forte disparité à la fois horaire et en termes de crédits ECTS. En effet, l'UE1 varie de 60 à 96 heures et est créditée de 10,5 à 15 crédits ECTS selon les semestres pour un total de 324 heures et 49,5 crédits ECTS, (on observe toutefois qu'il n'y a pas toujours de proportionnalité entre volume horaire et crédits ECTS, puisque l'UE1 du troisième semestre, d'un volume de 60 heures, est affectée de 12 crédits ECTS tandis que celle du quatrième semestre, du volume de 72 heures, n'en a que 10,5) ; de même, l'UE2, qui donne pourtant sa coloration au parcours, ne bénéficie que de 24 heures en semestres impairs et 12 en semestres pairs, pour un total de 9 crédits ECTS sur les 60 que compte le master (soit 15%). Ce volume horaire et cette reconnaissance en termes de crédits ECTS semblent en-deçà des enjeux de l'UE2, puisque, selon le dossier, il s'agit de comprendre combien les technologies numériques ont renouvelé l'étude des textes anciens, quels sont les outils et projets actuels, les enjeux de la philologie numérique, et de découvrir la pratique du numérique (maniement de bases de données ; encodage de textes ; traitement d'images ; étude et visualisation de corpus). L'UE Langue vivante totalise 84 heures pour 18 crédits ECTS (soit deux fois plus que l'UE Humanités numériques), mais en première année, elle héberge des cours de langue à proprement parler et des séminaires en langue étrangère, à hauteur de 12 heures semestrielles pour ces derniers tandis qu'en deuxième année, les cours de langue en tant que tels disparaissent au profit des séminaires (à hauteur de deux fois 12 heures).

La formation est dispensée en présentiel et à distance. L'enseignement à distance vise, entre autres, à répondre aux besoins d'étudiants ayant des contraintes particulières. Il prend la forme de visio-conférences, de supports écrits et de forums de discussion.

Une démarche de Validation des acquis de l'expérience (VAE) a été engagée par une candidate pendant la période (cette démarche a débouché sur une obtention partielle du master).

Le stage obligatoire au deuxième semestre, proposé sous deux modalités temporelles (35 ou 140 heures, pour une même délivrance de 4,5 crédits ECTS, sans que le dossier ne justifie cette alternative), est présenté comme le moment fort de la pré-professionnalisation. Cette insertion en milieu professionnel est préparée par des projets choisis en fonction du stage à venir, et réalisés en amont dans le cadre de l'UE Humanités numériques. Pour l'élaboration de son projet comme pour la recherche du stage, l'étudiant est aidé par l'équipe pédagogique de la formation et par le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université.

La recherche est présente dans l'organisation pédagogique : les enseignants-chercheurs font profiter les étudiants de leurs recherches, et les initient à la méthodologie de la recherche, indispensable à la rédaction des

mémoires de 60 à 100 pages (les UE dédiées aux mémoires sont affectées de 37,5 crédits ECTS, avec, au fil des semestres, respectivement, 4,5, 6, 12 et 15 ECTS). Le séminaire international du master, qu'animent les professeurs étrangers invités, participe aussi de la découverte du monde de la recherche.

Conformément à son intitulé, le master accorde une place au numérique, présent à chaque semestre, même s'il pourrait l'être pour un volume et une reconnaissance en termes de crédits ECTS plus importants. L'équipe pédagogique a par ailleurs intégré dans sa pratique l'utilisation d'une plate-forme, Coursenligne, et des possibilités qu'elle offre (dont un forum).

L'ouverture internationale de la formation est réelle : enseignement de langues vivantes aux deux premiers semestres, séminaires en langues étrangères aux quatre semestres, échanges d'enseignants-chercheurs, mobilité étudiante sortante (entre un et trois étudiants concernés annuellement sur la période), et entrante (entre deux et six entre 2015-2016 et 2017-2018).

Pilotage

L'équipe pédagogique est presque entièrement constituée d'enseignants-chercheurs de l'établissement auxquels s'ajoutent quelques enseignants extérieurs. On est surpris de constater, dans le tableau de l'équipe pédagogique fourni, que l'ensemble des « professionnels » indiqués relève du monde académique. Or, l'intervention d'intervenants issus des milieux socio-économiques ou culturels aurait un sens quant aux débouchés et objectifs annoncés de la formation.

Du point de vue administratif, la formation est gérée par une secrétaire pédagogique au sein du département Langues et littératures grecques et latines, tandis que la conception des emplois du temps est effectuée au niveau de la faculté. Cet appui administratif est acceptable, compte tenu de l'effectif étudiant.

Le pilotage de la formation est assuré par une responsable, qui coordonne l'équipe pédagogique.

Conformément à une précédente préconisation du Hcéres, l'équipe est réunie aux moments-clés de l'année (rentrée, fin de semestres impairs et pairs). Elle participe également au Conseil de perfectionnement, au côté d'étudiants, de personnels administratifs et de professionnels non académiques.

La constitution précise ainsi que le compte rendu du dernier conseil montre la participation active des différents membres et la pertinence des questions soulevées. Questionnés en amont de ce conseil, les étudiants sont aussi incités à évaluer les enseignements, et le dossier d'autoévaluation fait état des réponses apportées, en précisant les pourcentages de réponse à chaque item. Ainsi, la création envisagée d'un second parcours *Transmissions et réappropriations du patrimoine antique* répond-elle aux attentes des étudiants.

Les modalités d'évaluation des connaissances ne sont pas précisées dans le dossier. Elles sont toutefois connues des étudiants d'après les retours au questionnaire d'évaluation de la formation. Les règles d'attribution des crédits ECTS sont explicitées dans le livret pédagogique. Le supplément au diplôme n'est pas joint au dossier, conformément à une décision générale de l'université, qui la justifie.

Les jurys d'examen sont constitués annuellement et les arrêtés de nomination mis en ligne sur le site de la composante. Le jury se réunit chaque semestre (première et deuxième sessions) aux dates fixées par l'établissement.

Le master est présenté comme une poursuite d'études logique pour les titulaires de la licence *Humanités*, même si le tableau des effectifs fourni indique que les inscrits en première année de master ne sont pas majoritairement issus d'une licence de l'établissement, tout particulièrement en 2017-18 (seul un inscrit sur les quatre qui compte la formation en présentiel l'est). Il est accessible aux titulaires d'autres licences en Sciences humaines ayant étudié une langue ancienne. Mais on ignore sur quels critères s'opère le recrutement en première année mis en place nationalement en 2017.

Le suivi individuel des étudiants par leurs directeurs de mémoire et de stage participe de l'aide à la réussite. Le faible taux d'abandon ne justifie pas un dispositif de mise à niveau. Il n'y a pas de passerelle, mais ouverture à des formations connexes.

Résultats constatés

Cinq ans ont passé depuis la restructuration du master : parti de trois, le chiffre des inscrits a fortement augmenté grâce à l'ouverture de l'enseignement à distance en 2016, et se stabilise depuis trois ans autour de 20, avec une répartition équilibrée entre première et deuxième année. Ceci constitue une progression très satisfaisante, compte tenu de la situation nationale et internationale des *Classics studies*. Les recrutements ne se font toutefois qu'en Île-de-France et en Afrique francophone. Le taux d'abandon est quasi-inexistant et le taux de réussite

excellent (certaines années, il est de 100% en première année du master).

Deux types d'enquêtes sur le devenir des diplômés sont annexés au dossier : une enquête menée au niveau de l'établissement deux années consécutives (guère exploitable) ainsi qu'un questionnaire envoyé par la formation, davantage éclairant. Avec un taux de retour de 60%, on voit que les poursuites d'études se font essentiellement vers la préparation à l'agrégation, vers des secondes années de master dans l'établissement (par exemple Médiation culturelle) ou en dehors, ou bien encore vers d'autres types de formations (Diplôme d'université, troisième année de licence). Une poursuite en doctorat de *Lettres classiques* est mentionnée pour 2017. Après quatre ans d'existence, le master ne semble par conséquent pas encore avoir entièrement tiré profit des humanités numériques pour diversifier ses débouchés effectifs.

Un annuaire des anciens est par ailleurs en projet.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Un souci permanent de la part de l'équipe de pilotage d'améliorer la formation
- Un conseil de perfectionnement efficace
- Un adossement fort à la recherche
- Une solide ouverture à l'international

Principaux points faibles :

- Une place trop faible dédiée aux humanités numériques, surtout compte tenu de l'intitulé du parcours
- L'absence de professionnels dans l'équipe pédagogique
- Une organisation des unités d'enseignement confuse

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Avec la création du master en 2014, de l'enseignement à distance en 2016, l'annonce d'un nouveau parcours, on peut dire que cette séquence illustre le constant souci de l'équipe de pilotage d'élargir le vivier, d'améliorer la formation et de répondre aux attentes des étudiants. Les résultats sont là : augmentation puis stabilité du nombre des inscrits, dans un contexte national et international peu favorable aux études classiques. Les efforts sont néanmoins à poursuivre, et l'originalité proclamée des humanités numériques demanderait à être confortée.

La formation gagnerait également à élargir son vivier d'intervenants à des professionnels non issus du monde académique. En donnant un ancrage professionnel plus marqué (sans pour autant renoncer à l'adossement fort à la recherche), la formation pourrait augmenter son attractivité : il ne s'agit en effet pas seulement de rendre plus lisible, sur les documents distribués aux étudiants, la dimension professionnalisante du master, il s'agit de le rendre effectivement plus professionnalisant en recourant à des professionnels représentatifs des débouchés visés.



MASTER HUMANITÉS ET INDUSTRIES CRÉATIVES

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Humanités et industries créatives (HIC)* s'inscrit dans le prolongement des licences *Humanités, lettres et plus généralement des licences de l'Unité de Formation et de Recherche (UFR) Philosophie, information-communication, langage, littérature, arts du spectacle (PHILLIA)* de l'Université Paris Nanterre. Il est destinée à valoriser le profil LSHS (Lettres, sciences humaines et sociales) dans les métiers de la communication, de la culture et de la création. Le cursus permet d'articuler les humanités aux métiers des industries créatives, de la communication, de l'édition, de la culture et du journalisme. Le master mention *HIC* comporte quatre parcours-types : *Communication et promotion des organisations (CPO)*, *Conception et rédaction éditoriales (CORED)*, *Médiation culturelle et interculturelles (MCEI)* et *Journalisme culturel (JC)*. Le master offre une formation pluridisciplinaire en « Humanités » et un apprentissage professionnalisant de la communication et des outils numériques.

ANALYSE

Finalité

Le master mention *HIC* de l'Université Paris Nanterre vise, dans une articulation fine entre approfondissement d'une culture générale en humanités (lettres, histoire, arts et philosophie), acquisition de compétences professionnalisantes (notamment via des stages et des projets tutorés) et spécialisations techniques selon les parcours (communication, marketing, droit de l'information), à former des étudiants attentifs aux enjeux et problématiques propres aux différentes entreprises culturelles et capables de s'adapter aux mutations de ce secteur. Les objectifs de la formation en matière de connaissances et de compétences à acquérir sont définis dans le livret de l'étudiant réalisé par l'équipe pédagogique, accessible en ligne sur le site de l'Université. De même que les débouchés déclinés en secteurs d'activité et en métiers (par exemple, selon les parcours : responsable de communication en entreprise, de projets publicitaires, chef de projet événementiel, concepteur multimédia ; responsable de service édition, directeur littéraire, secrétaire de rédaction ; médiation culturelle et interculturelle, directeur de centre culturel ; journalisme et cyberjournalisme) sont clairement énoncés dans chacune des présentations des quatre parcours proposés et sur le site de l'offre de formation de l'Université. La fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est en parfaite adéquation avec les enseignements proposés.

Positionnement dans l'environnement

L'originalité de ce master est son socle de formation généraliste en tronc commun (littérature, arts du spectacle, philosophie, histoire) et l'intrication de cette formation avec à la fois la recherche et l'acquisition de compétences professionnelles : il n'est donc pas en concurrence avec les écoles de journalisme ni même avec les formations aux métiers de l'édition qui proposent un enseignement plus directement technique (master *Métiers de l'édition* de l'unité de formation et de recherche (UFR) Sitec de Ville d'Avray ou master *Édition* de l'Université Paris Est Marne-La-Vallée), ou bien en alternance (Université de Cergy Pontoise). En raison de sa formation en Humanités, le bassin de recrutement du master excède Paris et l'Île de France : de nombreux étudiants viennent de toute la France, voire d'autres pays européens (Roumanie) ou de pays d'autres continents, comme le Brésil par exemple.

L'articulation entre l'enseignement et la recherche reste limitée aux impératifs d'une recherche exclusivement appliquée, ce qui peut parfaitement s'entendre pour une telle formation. Si le dossier mentionne les cours dispensés par les enseignants chercheurs de l'Université, il souligne cependant plus pertinemment sans doute des ateliers spécifiques de « recherche-action » animés par des professionnels extérieurs, ou bien la transformation bienvenue (et conforme aux recommandations de la dernière évaluation) des rapports de stage en mémoires de recherche. Si peu de partenariats sont mentionnés (aucun adossement à des laboratoires ou à des écoles doctorales), la participation au projet de l'École universitaire de recherche (EUR ArteC) constitue sans doute un gage d'ouverture à la recherche qui ne peut qu'enrichir les perspectives de la formation.

Les stages, obligatoires pour tous les étudiants du master *Humanités et industries créatives* M1 et M2, ont une place particulièrement importante dans cette formation. Aussi les étudiants font-ils des stages de longue durée (3 à 6 mois) et/ou bénéficient de contrats de professionnalisation dans le cadre de partenariats établis avec des institutions culturelles telles que le fonds régional d'art contemporain (FRAC) d'Île de France, l'opéra de Paris, le 104, la maison de la culture de Seine-Saint-denis (MC93), le théâtre des Amandiers, la mairie de Nanterre, les Presses de l'université ou avec des médias (Radio France, France Culture, le mouton numérique, Radio Agora), avec des éditeurs (Flammarion, Bordas, Gallimard, Hatier, Hachette et de nombreux petits éditeurs à Paris ou en province), ou avec de grandes entreprises (GRDF, Vinci Environnement), des start-up (Creative valley), des associations (Proximité, Électrolab, Framasoft), des coopératives (Plateau urbain), ou encore avec des fondations (fondation pour la nature et l'homme, fondation Jane Goodall, etc.). Ces stages peuvent déboucher sur des contrats (CDD, CDI) pour les étudiants de tous les parcours du master.

Organisation pédagogique

Le master *Humanités et industries créatives* s'inscrit dans le prolongement des licences dispensées par l'UFR PHILLIA de l'Université Paris Nanterre. Il est accessible en présentiel. La formation comprend un ensemble d'unités d'enseignement (UE) cohérent avec les objectifs définis en matière de connaissances en Humanités et de compétences spécifiques, techniques liées au parcours choisi.

Le Tronc commun inclut des enseignements en Humanités en master 1 et 2 (essentiellement en cours magistraux). Ces enseignements sont complétés dès le semestre 1 (S1) par des enseignements spécifiques à chaque parcours (en M1 et M2), qui permettent l'acquisition des compétences professionnelles tout en ayant soin de les mettre en perspective d'une part avec les outils critiques et les contenus culturels acquis en tronc commun, d'autre part avec les problématiques en recherche et développement de chaque spécialité (ce qui implique également un travail de recherche sur les pédagogies innovantes). Cette articulation entre enseignements de tronc commun et spécialisations est pertinente au regard des objectifs de la formation.

Les stages obligatoires de longue durée (3 à 6 mois) mettent directement les étudiants en contact avec le milieu professionnel. C'est là un des points les plus forts du master. Une préparation à l'environnement professionnel est assurée en master-1 (M1) et master-2 (M2) par le biais de conférences, de rencontres professionnelles et d'un séminaire d'insertion professionnelle en M1 et M2. Les étudiants qui souhaitent suivre des cours ou des activités en plus de leurs 60 crédits annuels peuvent accéder à un large éventail de « bonus au diplôme » (engagement solidaire, langues, modules de professionnalisation, activités culturelles, activités sportives, stage complémentaire, etc.), dont les objectifs et les modalités d'évaluation sont accessibles sur un site dédié. Ils peuvent, de plus, suivre des bonus au diplôme afin d'affiner leur démarche entrepreneuriale (Entrepreneuriat et gestion de projet 1 : méthodologie et outils ; Entrepreneuriat et gestion de projet 2 : Université Paris Nanterre Pitch).

Chaque responsable de parcours suit individuellement l'étudiant et l'accompagne dans l'élaboration de son mémoire de stage (il y a 12 étudiants en M1 et 12 en M2).

Les étudiants bénéficient de cours d'anglais (ouverts aux débutants) en groupes de 24 étudiants en première et seconde année de master. La mobilité internationale est encouragée et se fait essentiellement lors des stages du second semestre du 10 janvier à la fin de l'année universitaire.

La formation est susceptible de délivrer des diplômes par la validation des acquis de l'expérience (VAE), des études supérieures (VES), des acquis académiques.

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée de quatre enseignants-chercheurs, responsables des parcours. Curieusement, les nombreux autres enseignants ne figurent pas dans le dossier de présentation, leur seuls noms dans le tableau fourni en document annexe ne suffisent pas à les identifier clairement.

Le conseil de perfectionnement est composé d'enseignants-chercheurs, de personnels administratifs, de professionnels, de chargés de cours d'étudiants et d'anciens étudiants qui font ainsi remonter les dysfonctionnements ou améliorations à apporter (modernisation du site par exemple ou signalement de problèmes logistiques liés au déplacement de site du campus universitaire). Les effets paraissent immédiats (rapatriements des cours sur le campus de l'Université de Nanterre dès la rentrée 2018-2019, tout comme l'échelonnement des évaluations demandé et acté). Le dialogue est donc visiblement un atout de cette formation.

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon des modalités connues des étudiants (contrôle continu). La particularité de cette formation - un semestre de cours et un semestre de stage - fait que l'évaluation d'un parcours étudiant se déroule en deux temps. Au cours du premier semestre, les étudiants sont évalués sur les matières générales et techniques et à la fin du second semestre, l'évaluation porte sur le rapport de stage et sa soutenance devant un jury constitué d'un enseignant de la formation et d'une personnalité extérieure.

Le devenir des étudiants et leur insertion professionnelle sont connus et font l'objet d'un suivi par l'équipe de formation elle-même (les étudiants ne sont théoriquement que 48 sur les quatre parcours), notamment via la constitution en cours d'un annuaire des anciens étudiants. Le dossier fait état d'un accès immédiat, chaque année, à un emploi, souvent à la suite d'un stage, pour de nombreux étudiants (mais sans donner de chiffres précis autres que pour le parcours *Médiation culturelle et interculturelle*, dans lequel cependant il faut souligner que 25 étudiants sur 35 ont décroché un contrat à durée indéterminée) et constate des mutations dans les profils des emplois trouvés, ce qui souligne les capacités des étudiants à s'adapter aux évolutions du secteur.

Résultats constatés

Le nombre d'inscrits effectifs est réduit (12 étudiants par parcours en M1 et M2 selon le dossier de présentation), mais les tableaux présentés (uniquement pour les années 2014 et 2015) laissent apparaître des chiffres d'inscrits aux examens sensiblement différents (entre 9 et 6 selon les parcours en 2015 et entre 4 et 7 en 2014). Sur ces inscrits, les taux de réussites sont excellents (entre 89 et 100 %). Aucune poursuite en doctorat n'est évoquée (elle est cependant envisagée dans les perspectives affichées par la formation).

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La possibilité de faire un stage long de 6 mois et de travailler en alternance
- L'articulation entre enseignements en Humanités et professionnalisation.
- L'implication des étudiants dans l'évaluation de la formation.

Principaux points faibles :

- L'attractivité de la formation est en-deçà de son potentiel.
- L'ouverture à la recherche doit être développée.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'objectif affiché de la mention est de créer une « filière professionnelle d'excellence ». Dans ce but, et conformément aux perspectives affichées par la formation, il faut soutenir les efforts déjà en cours pour favoriser les passerelles avec la recherche et les échanges interuniversitaires au niveau international. Le suivi des étudiants, enfin, doit être plus formalisé, et fondé sur des chiffres précis, ce qui permettra sans doute de trouver des pistes pour accentuer l'attractivité de la formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER HUMANITÉS ET MANAGEMENT

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Humanités et management* de l'Université Paris Nanterre vise à assurer des débouchés aux étudiants issus de la licence *Humanités* et plus largement aux étudiants diplômés de licences en *Lettres, Sciences humaines et sociales*, via une professionnalisation dans différents domaines du management. Quatre parcours sont ainsi proposés : *Business development, Digital management, Marketing interculturel* et *Ressources humaines en environnement numérique*. Les cours sont dispensés au pôle universitaire Léonard de Vinci de la Défense.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de ce master sont exposés clairement et le contenu des modules de spécialisation de deuxième année de master, spécifiques à chaque parcours, sont cohérents avec l'intitulé de ces derniers. Le reste du programme (tronc commun sur les deux années) est également cohérent avec l'objectif du master de délivrer un diplôme mêlant sciences humaines et sociales et management.</p> <p>Cette formation offre manifestement des débouchés très variés, s'adressant à la fois à tous les secteurs d'activité et à tous les types d'organisation (entreprise nouvellement créée, firme multinationale, monde associatif). Une liste très variée de métiers est ainsi fournie (allant de postes plutôt opérationnels jusque vers de véritables postes de management), en fonction du parcours suivi, mais on ne peut vérifier cette information en l'absence de données probantes sur le devenir des diplômés.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Déclaré comme unique, ce master présente néanmoins quelques similitudes avec une autre formation de l'Université Paris Nanterre ainsi qu'avec des masters de l'Université Technologique de Compiègne, de l'Université Paris 8 ou encore du CELSA (école des hautes études en sciences de l'information et de la communication). D'autres formations de ce type apparaissent également un peu partout en France aujourd'hui. L'équipe pédagogique affiche le souci de se différencier dans le paysage universitaire, notamment grâce à la localisation dans le quartier de la Défense et l'entretien de relations fortes avec les entreprises.</p> <p>L'articulation avec la recherche n'est pas précisée.</p> <p><u>En ce qui concerne l'environnement socio-économique, ce diplôme a été conçu à l'origine en partenariat</u></p>

avec la Configuration générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et la Chambre de commerce et d'industrie de Paris, mais aucun lien avec ces deux organisations n'est aujourd'hui mentionné dans le dossier. Le dossier insiste en revanche sur l'avantage de la localisation géographique (quartier de la Défense, où se trouvent un très grand nombre de sièges sociaux de grandes entreprises. Ce cadre est présenté comme favorisant les interactions avec les entreprises, mais on ne relève aucun partenariat formel, ni avec une organisation, ni avec une entreprise particulière, excepté le parcours *Business développement* qui a un partenariat avec l'incubateur de la ville de Paris, Paris&Co.

Aucune coopération spécifique à l'international n'est évoquée, hormis les accords plus généraux développés par l'Université Paris Nanterre.

Organisation pédagogique

La spécialisation est présentée comme étant très progressive puisqu'il est mentionné dans le dossier qu'une Unité d'enseignement (UE) de la première année de master (M1) est consacrée à des cours permettant aux étudiants de découvrir les parcours parmi lesquels ils devront faire leur choix en deuxième année (M2). Cette UE ne se retrouve pourtant pas dans le programme (on y trouve en effet quatre fois un module Gestion de projet web par exemple, sans lien avec l'ensemble des quatre parcours). En M2, le tronc commun est important et la spécialisation porte sur 12 crédits ECTS (et 90 à 108 heures de cours).

La place de la professionnalisation est importante et se traduit par la réalisation de deux stages longs (six mois) la première et la deuxième année du master, tous deux évalués par des mémoires de stage. Le master peut également être suivi en contrat de professionnalisation sur les deux années, grâce à un emploi du temps adapté (deux tiers des étudiants en M2 privilégiant cette option, contre manifestement un tiers en M1).

Des événements sont organisés au cours de la formation pour aider les étudiants à réfléchir à leur parcours professionnel et une UE Insertion professionnelle figure dans la maquette en M1 et en M2. Les étudiants sont également invités à participer à des séminaires menés en partenariat avec l'Initiative d'excellence en formation innovante (IDEFI) CREATIC.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est jointe au dossier, et assez claire.

En combinaison avec le master délivré en formation continue, une modulation de la formation en blocs de compétences et la mise en place de quatre Diplômes d'université (DU) correspondant aux quatre parcours et comprenant 120 heures de formation mutualisées avec ces derniers, permettent l'accueil de salariés en formation continue.

Les enseignants-chercheurs (maîtres de conférences uniquement) dispensent 80% des cours et les étudiants doivent réaliser chaque année un mémoire de recherche-action. On peut donc en conclure que la place de recherche dans la formation est tout à fait correcte. Néanmoins il n'y a pas de lien spécifique avec un ou plusieurs laboratoires de recherche.

La place du numérique se limite principalement à l'utilisation de la plate-forme Moodle. Bien que le digital soit au cœur de deux parcours (*Digital management*, *Ressources humaines en environnement numérique*), rien n'est explicité sur la façon dont le numérique est concrètement utilisé.

La place de l'international est quasi inexistante. En dehors de cours d'anglais classiques, aucun autre cours ne semble dispensé dans cette langue. Les étudiants peuvent réaliser leur stage à l'étranger mais rien ne semble vraiment fait pour les encourager dans ce sens. En 2017-2018, deux étudiants sont ainsi partis en mobilité d'études mais cela semble peu, vu le positionnement affiché de ce diplôme comme étant ancré dans les grands enjeux de l'entreprise aujourd'hui (dont la mondialisation fait partie) et l'existence d'un parcours *Marketing interculturel*.

Pilotage

L'équipe pédagogique est équilibrée car composée de 11 enseignants-chercheurs de l'Université Paris Nanterre, un professeur associé à temps partiel (PAST) et 18 intervenants extérieurs assurant un tiers des heures d'enseignement. Bien que la formation soit localisée près de grands sièges sociaux, la plupart des vacataires sont des consultants.

Le diplôme n'est pas encore accompagné d'un supplément au diplôme mais il semble exister un large éventail de « bonus au diplôme » (par exemple Engagement solidaire, Langues, Modules de professionnalisation, Activités culturelles, Stage complémentaire, etc.). On ne connaît cependant pas le nombre d'étudiants qui en bénéficient. Les modalités de suivi des compétences ne sont pas encore opérationnelles. Il existe néanmoins un

livret pédagogique, distribué à chaque étudiant en début d'année, précisant toutes les informations nécessaires à leur scolarité (programme, modalités d'évaluation des connaissances, ...)

Les enseignements sont évalués annuellement grâce à un questionnaire d'évaluation et la tenue d'un Conseil de perfectionnement.

Ni passerelle ni dispositif de mise à niveau ne sont mentionnés dans le dossier.

Résultats constatés

Le master se présente comme sélectif et accueille un petit groupe d'étudiants (une trentaine par année), ce qui est néanmoins peu pour un master qui se subdivise ensuite en quatre parcours. Les effectifs du M2 sont ainsi faibles dans chaque parcours : 8 en *Business Development*, 12 en *Digital management*, 10 en *Marketing interculturel*, 4 en *Ressources humaines en environnement numérique*.

S'il est difficile de mesurer l'attractivité en M1 sur un diplôme affichant une sélectivité à l'entrée, la formation accueille deux-tiers d'étudiants en provenance de l'Université Paris Nanterre pour un tiers provenant soit d'une autre université, essentiellement parisienne ou du nord de la France (Lille, Roubaix). Le plus problématique est sans doute le passage du M1 au M2 puisque 20% des étudiants ayant suivi le M1 ne poursuivent pas en M2.

Le taux de réussite est bon : 95% en M1, 90% en M2.

Un suivi spécifique des diplômés a été réalisé pour la première fois au printemps 2018 grâce à une première enquête envoyée à l'ensemble des anciens diplômés. Hormis le fait que le taux de réponse est faible (inférieur à 50%), seules 48% des personnes qui ont répondu déclarent occuper un poste en CDI, un chiffre peu élevé puisque les premiers étudiants ont été diplômés il y a 5 ans.

Enfin, grâce à sa pluridisciplinarité, ce master pourrait permettre l'accès à des doctorats dans différents laboratoires de l'université, mais les données disponibles montrent qu'aucun étudiant du master ne poursuit (pour l'instant) dans cette voie.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Liens forts avec l'environnement des affaires, même s'ils ne sont pas formalisés
- Place importante de la professionnalisation avec deux stages longs ou la possibilité de suivre la formation en contrat de professionnalisation
- Bonne formalisation de la pédagogie et du suivi des compétences
- Équipe pédagogique diversifiée et équilibrée

Principaux points faibles :

- Faible taux d'insertion professionnelle en CDI
- Faible place de l'international
- Absence de poursuite en doctorat

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Humanités et management* d'une part, répond à une demande des étudiants de licences en *Lettres, Sciences humaines et sociales* quant à l'acquisition de compétences en management et, d'autre part, trouve un écho dans le milieu des affaires par une relation continue avec des entreprises du quartier de la Défense notamment. Néanmoins, face aux faibles effectifs relevés dans chacun des parcours, la fusion de parcours pourrait être envisagée. Le renforcement des liens avec les milieux professionnels et de la place de l'international

pourrait sans doute contribuer à la qualité de la formation. Ceci renforcerait également la professionnalisation des étudiants et améliorerait leur employabilité à la sortie. Enfin, la place de la recherche pourrait être renforcée pour mieux susciter la poursuite en doctorat.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master en *Langues étrangères appliquées (LEA)* est un cursus professionnalisant visant à former des étudiants trilingues aux métiers de l'international. Il est composé de trois parcours : *International business development*, *Communication d'entreprise internationale et événementielle* et *International travel management*. Le diplôme est délivré en formation initiale ou continue et accessible aux étudiants aux besoins spécifiques. La formation comprend un total de 852 heures, principalement en cours magistraux et en présentiel, et deux stages obligatoires répartis sur chaque année du diplôme. Les enseignements ont lieu sur le campus de Nanterre.

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs scientifiques et professionnels de la formation sont très clairement exposés et la formation permet tout à fait d'acquérir les connaissances attendues pour les trois parcours. Les métiers (Responsable stratégie commerciale, Communication, Négociation internationale, notamment) sont bien renseignés et correspondent à la formation, les enseignements permettent d'atteindre les objectifs professionnels fixés. Les compétences personnelles et professionnelles pourraient être mieux mises en valeur, en réservant une plus grande part à des travaux dirigés pour travailler la mise en pratique, en complément des stages.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master <i>LEA</i> est bien positionné au niveau régional, de par sa dimension polyvalente (volumes horaires équilibrés entre langues et matières d'application). La formation se démarque clairement des formations des écoles de commerce par son niveau linguistique, ces dernières donnant la priorité aux contenus économiques et juridiques. Quoique des masters en <i>Langues étrangères appliquées</i> s'approchent de cette mention, la formation réussit à se distinguer par son offre de huit langues et la diversité de ses parcours.</p> <p>Bien qu'à visée professionnalisante, le master bénéficie d'un adossement à onze laboratoires de recherche (Centre de recherches en études anglophones -CREA-, Études romanes, Centre de recherches pluridisciplinaires multilingues -CRPM-, Laboratoire d'études russes contemporaines -LERC-, Centre d'études et de recherche en traduction -CERT-, Centre de droit international de Nanterre -CEDIN-) dont la diversité réduit toutefois la lisibilité des objectifs. Une journée de recherche bi-annuelle organisée par la direction du master et les étudiants de M2, intégrée au programme de la formation depuis la rentrée 2017, permet de renforcer le lien entre la</p>

formation et la recherche, dans la mesure où les étudiants de M1 et de M2 sont tenus d'y assister.

La formation est en lien étroit avec des partenaires socio-économiques à travers des interventions professionnelles, des conférences, des recrutements « flash » et la mise à jour d'un réseau d'entreprises pour les stages.

Les coopérations spécifiques avec des universités étrangères ont actuellement lieu principalement au niveau des enseignants, mais il est à noter que le master sera proposé en co-diplomation dès 2019 avec l'Université d'Alcalá. Les étudiants bénéficient d'échanges Erasmus (facultatifs) et de la possibilité d'un stage à l'étranger. Néanmoins, pour un master de *Langues étrangères appliquées*, il serait favorable de créer plus de partenariats spécifiques avec des universités étrangères permettant aux étudiants d'effectuer des semestres à l'étranger en adéquation étroite avec leur parcours et de rendre obligatoire le stage à l'étranger, par exemple en première année.

Organisation pédagogique

La spécialisation des étudiants a lieu de manière progressive et très lisible, la première année de master s'effectuant uniquement en tronc commun, les enseignements spécifiques par parcours étant dispensés aux troisième et quatrième semestres. La formation est accessible à tous en présentiel.

Le master accorde une bonne place à la professionnalisation à travers des ateliers spécifiques, la présence d'intervenants extérieurs. Les étudiants bénéficient d'un bon accompagnement dans l'élaboration du projet professionnel par le biais d'ateliers et de suivis individualisés.

La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est claire et lisible malgré la diversité des objectifs.

Les étudiants participent à plusieurs projets et bénéficient d'un stage facultatif en première année et d'un stage obligatoire en deuxième année de master (M2) validé par un rapport et une soutenance. Étant donné la visée linguistique et professionnalisante du master, le stage de première année de master (M1) pourrait être rendu obligatoire et s'effectuer à l'étranger. Le dossier ne fait pas mention d'aide du Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) mais le Personnel associé à temps partiel (PAST) du département LEA organise différents ateliers d'élaboration du projet professionnel en M1, et la recherche de stage est bien accompagnée par une équipe de six enseignants, dont la direction du master, en M2.

La formation est assurée en majorité en première année et pour une faible moitié en deuxième année par des enseignants-chercheurs. La recherche est peu présente ici car les objectifs sont majoritairement professionnels, mais une journée de recherche obligatoire (sans reconnaissance en termes de crédits ECTS toutefois), des journées d'études facultatives et la rédaction de deux mémoires (12 crédits ECTS), dont un de recherche, à la fin du M1, constituent une bonne ouverture à la recherche.

La formation accorde une vraie place au numérique, à travers des enseignements spécifiques (informatique d'entreprise et communication digitale au premier semestre (S1) du M2). Le dossier ne fait pas mention d'autres innovations pédagogiques. La formation est, par nature, tournée vers l'international. Accueillant des étudiants étrangers, elle donne la possibilité d'effectuer un stage à l'étranger et propose des enseignements de et en langues étrangères. Il n'y a cependant aucune donnée précise concernant le nombre d'étudiants étrangers accueillis par la formation (il est juste fait mention d'un « taux relativement important ») ou les étudiants partis en mobilité dans le cadre d'un semestre d'étude ou du stage facultatif en M1. En revanche, le dossier indique qu'environ un tiers des étudiants de M2 réalisent leur stage obligatoire à l'étranger, ce qui est plutôt faible pour une formation à visée internationale.

Pilotage

L'équipe pédagogique comporte un bon équilibre entre les enseignants-chercheurs de matières d'application et de langues en M1, en M2 les enseignants académiques d'économie-gestion (45%) sont plus représentés que les enseignants de langues (23%) et les intervenants professionnels (32%). On pourrait renforcer leur présence dès la première année. Les responsabilités des membres de l'équipe pédagogique et les modalités de réunion sont clairement définies. Les consultants représentent un quart des personnes extérieures et les enseignements qu'ils assurent concernent leur cœur de métier.

Un conseil de perfectionnement annuel existe depuis 2017.

Le diplôme est évalué au niveau de l'établissement et par un organisme externe Eduniversal.

Les modalités d'évaluation des étudiants sont clairement indiquées dans le livret de l'étudiant. Le master

bénéficie de jurys de stage et d'un jury d'examen par semestre, bien encadré par les directeurs et deux assesseurs. L'acquisition des compétences est bien suivie grâce à une fiche métiers individuelle. Il n'y a pas encore de supplément au diplôme. Une sélection existe à l'entrée du diplôme, la grande part de tronc commun en première année facilite les réorientations. Comme c'est généralement le cas en master, il n'existe pas de dispositifs particuliers d'aide à la réussite en dehors d'un suivi personnalisé de la part des intervenants dans la formation.

Résultats constatés

Le master connaît des effectifs stables sur la période analysée, quoiqu'en baisse pour l'année 2017-2018 (moins 25%) en raison de la mise en place de la sélection à l'entrée de du M1 et du fait que le recrutement dépend beaucoup de la licence *Langues étrangères appliquées* locale et du niveau de ses étudiants. L'augmentation de la capacité d'accueil pose également des difficultés d'encadrement. Le dossier annonce des taux de réussite de 100% et seulement trois abandons en dix ans, ce qui est remarquable.

La formation propose un très bon suivi des diplômés avec des enquêtes annuelles d'insertion professionnelle en interne et au niveau de l'établissement. Le taux de réponse avoisine les 80%. Le taux d'insertion est fort (près de 100%) et sur des postes en adéquation avec les objectifs affichés de la formation qui semble ainsi répondre parfaitement à sa visée professionnalisante.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Spécialisation progressive avec des parcours clairement identifiés
- Nombreuses coopérations avec le monde professionnel
- Démarche d'amélioration continue du diplôme
- Forts taux de réussite et d'insertion professionnelle

Principaux points faibles :

- Attractivité nationale faible, du fait de l'architecture très classique de la formation
- Faible mobilité étudiante et manque de coopérations à l'international
- Première année très académique

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation a procédé à une très bonne analyse de ses perspectives. Afin d'augmenter l'attractivité du diplôme, il serait judicieux de proposer un parcours plus original et un stage obligatoire à l'étranger dès la première année. La place des langues doit continuer à être valorisée, à travers la construction de nouveaux bi-diplômes, ou par exemple des cours spécialisés en langue étrangère hors anglais, ce qui permettrait de renouveler les publics, et de diversifier les débouchés professionnels. Il serait également intéressant d'augmenter l'attractivité de la formation au-delà de l'Université de Paris Nanterre en proposant, par exemple, un parcours plus spécifique. Enfin, les compétences listées sur la fiche RNCP pourraient également être affinées afin d'en permettre une meilleure lecture.



MASTER LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales (LLCER)* de l'Université Paris Nanterre (UPN) est une formation en deux ans qui propose quatre parcours (*Études anglophones, Études romanes, Kuwi – Kulturwissenschaften/études culturelles* – et parcours *International*) et cinq langues (allemand, anglais, espagnol, italien, portugais). La formation s'effectue en présentiel, principalement sur le site de Nanterre ; elle est également ouverte à distance pour les parcours études anglophones et romanes, tandis que le parcours international ouvre à un double diplôme avec l'Université de Bologne (mobilité en deuxième année (M2)). De nombreuses mutualisations de cours existent entre les parcours, le parcours *International* étant transversal aux trois autres, mais aussi, pour le parcours *Kuwi*, avec d'autres formations en sciences sociales de l'Université Paris Nanterre et de Paris 8 (au sein de la même communauté d'universités et établissement). La formation a subi une refonte importante depuis la dernière évaluation et les objectifs scientifiques et professionnels sont ceux, classiques, de la mention *LLCER*. La formation est ouverte à la formation continue.

ANALYSE

Finalité

Les objectifs scientifiques de la formation, mettant l'accent sur des compétences linguistiques et méthodologiques avancées et des connaissances disciplinaires approfondies, sont ceux attendus pour une telle mention. La formation à la recherche est assurée, notamment, par la rédaction de mémoires et la participation à des séminaires de recherche. Les objectifs professionnels, qui ciblent les secteurs habituels de l'enseignement, de la recherche, de la traduction, de la fonction publique, de la culture et de la communication, sont également en accord avec la mention. Des stages et divers emplois d'assistants ou de lecteurs sont accessibles et contribuent à la pré-professionnalisation des étudiants. Des fiches et suppléments sont à disposition des étudiants pour faciliter leur orientation. Les objectifs et compétences sont clairement exposés dans le dossier, ainsi que dans les fiches du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) des différents parcours. En raison de la refonte récente de la formation, le supplément au diplôme n'est pas encore à jour mais le travail est en cours. La poursuite d'études est possible en doctorat, ou bien dans d'autres formations complémentaires dans les domaines de l'enseignement et de la recherche, de la traduction, de la culture, de l'information et de la communication.

Positionnement dans l'environnement

Cette formation se distingue d'autres formations similaires au niveau local et national par plusieurs aspects : l'enseignement à distance de certains parcours (*Études anglophones* et *Études hispanophones*, l'existence du parcours *International* (transversal aux trois autres) qui permet aux étudiants titulaires d'une licence bilingue de continuer l'étude de deux langues, le double diplôme afférant à ce parcours avec l'Université de Bologne, ainsi que le parcours *Kuwi* rendu possible par une collaboration avec d'autres Unités de formation et de recherche (UFR) de l'UPN et avec Paris 8.

La formation est adossée à trois laboratoires de recherche (Études romanes, Centre de recherches anglophones (CREA), Centre d'études et de recherche sur l'espace germanophone (CEREG)), dont les membres assurent l'intégralité des cours. Outre la rédaction de mémoires et les cours de méthodologie de la recherche, l'articulation à la recherche se fait par la participation active des étudiants dans la vie des laboratoires : ils assistent aux séminaires de recherche et aux journées doctorales et, dans certains parcours, présentent leurs travaux lors d'ateliers dédiés (mastérialés).

L'articulation avec le monde socio-économique se fait par le biais de partenariats nombreux avec des institutions culturelles, qui cofinancent des manifestations et proposent des stages aux étudiants. Elles sont représentées dans le Conseil de perfectionnement (CP) de la formation.

Enfin, la coopération internationale est évidente vu la nature de la formation. Seul le parcours *Kuwi* impose un semestre à l'étranger, ce qui peut sembler réducteur au regard de la vocation internationale de la formation. Cette démarche pourrait être généralisée. La mobilité étudiante (et enseignante) est facilitée par les très nombreux accords dont dispose l'établissement, notamment via le programme Erasmus +, et dont certains proposent des postes de lecteurs. La participation d'enseignants-chercheurs étrangers invités dans les enseignements de la formation est courante. L'ambition affichée est d'aller vers plus d'internationalisation, notamment par le développement d'autres doubles diplômes (Bahia et Coimbra pour le parcours *Études romanes*), sur le modèle de celui ouvert aux étudiants du parcours *International*.

Organisation pédagogique

La formation propose quatre catégories d'Unités d'enseignement (UE) : recherche, spécialisation, méthodologie et professionnalisation, réparties en tronc commun et options au sein des parcours (harmonisation envisagée au niveau de la mention).

La Validation des acquis de l'expérience (VAE) est possible mais pratiquée par un nombre très limité d'étudiants. Les publics à contraintes spécifiques (sans autre précision dans le dossier) peuvent bénéficier d'aménagements, notamment un panachage entre cours en présentiel et cours à distance. Les étudiants en formation continue peuvent se tourner vers les parcours enseignés à distance.

La professionnalisation des étudiants se fait par le biais de stages, qui sont possibles dans tous les parcours en première année de master (M1) et deuxième année (M2), et obligatoires en M1 pour le parcours *Kuwi*. Le stage obligatoire pourrait être généralisé à tous les parcours. Les stages sont aussi possibles sous forme de « bonus au diplôme », en complément des 60 crédits ECTS annuels. Ils font tous l'objet d'une convention, avec un suivi du Bureau des stages, sont encadrés par l'équipe pédagogique et appuyés par divers services transversaux (insertion professionnelle, action culturelle). Parmi les bonus au diplôme possibles, figure aussi une UE de sensibilisation à l'entrepreneuriat. Ces dispositions sont précisées dans la fiche RCNP de la formation.

Outre l'articulation à la recherche décrite plus haut, le poids des UE de recherche (méthodologie et rédaction de mémoires) varie selon les parcours, allant de 25 crédits ECTS sur 120 pour le parcours *Kuwi* (hors semestre à l'étranger obligatoire), à 66 sur 120 pour le parcours *Études romanes*.

Le numérique est utilisé dans la formation à distance pour les parcours *Études anglophones* et *Études romanes* – espagnol où tous les cours sont dispensés en ligne (vidéos et pdf) avec notamment des forums et des classes virtuelles. En présentiel, l'utilisation faite du numérique reste classique (cours en ligne, Espace numérique de travail, bureautique). Un exemple de pédagogie innovante est mentionné pour le parcours *Études anglophones* : il s'agit d'un atelier de traduction collaboratif avec *King's College* adossé au séminaire de traduction au deuxième semestre et encadré par des enseignants des deux établissements (les étudiants travaillent en binôme via *Google-hangout* sur la traduction de textes littéraires).

La formation est logiquement tournée vers l'international, notamment par les cours qu'elle dispense en langue étrangère et la possibilité offerte aux étudiants d'étudier une deuxième langue dans certains parcours monolingues. Les étudiants peuvent également bénéficier d'accords internationaux pour partir en échange ou

en tant que lecteurs ou assistants de français. Sur rédaction d'un mémoire, ces premières expériences professionnelles à l'international peuvent être validées au sein des parcours. Ainsi, la mobilité est encouragée mais difficile à organiser, notamment en M1, à cause des recrutements sélectifs tardifs. Elle semble peu motiver les étudiants et constitue clairement l'un des points à améliorer identifiés pour les années à venir.

Pilotage

La formation bénéficie d'un encadrement de qualité, l'intégralité des enseignements étant assurés par des enseignants-chercheurs (au nombre de 86, pour un ratio professeurs des universités/maitres de conférences d'environ 40/60%). Les responsabilités sont clairement organisées en arborescence (responsable de mention, de parcours, d'année, responsables spécifiques pour l'enseignement à distance) et tout aussi clairement présentées dans les documents fournis que dans la documentation en ligne destinée aux étudiants. Le livret pédagogique contient également la liste de l'ensemble des intervenants, ainsi que leur qualité. Le pilotage de la formation est assuré par plusieurs instances : un Conseil de perfectionnement (CP) créé en 2014 dont l'un des rôles est d'analyser les résultats des enquêtes d'évaluation, un groupe de travail regroupant les responsables de parcours se réunissant une ou deux fois l'an pour mener une réflexion sur la mention, les équipes pédagogiques de chaque parcours, une commission pédagogique par parcours chargée du choix des dossiers admis en M1.

En raison de la restructuration récente, les questionnaires d'évaluation de la formation génèrent insuffisamment de retours pour une exploitation efficace. En revanche, les retours sur le terrain de la part des étudiants (y compris leurs représentants au CP) sont positifs et signalent que la formation répond à leurs attentes et objectifs. Les modalités de contrôle des connaissances sont clairement détaillées dans la documentation fournie aux étudiants. Les examens sont encadrés par des jurys, mono- ou pluridisciplinaires selon les parcours, nommés par année et par parcours. Leur composition est connue des étudiants en amont des examens et ils peuvent être saisis par eux en cas d'erreur matérielle grâce à des formulaires de signalement disponibles en amont des jurys.

À terme, une transition s'opérera vers des évaluations basées sur les compétences, l'approche par compétences étant une des priorités de l'établissement et progressivement mise en place dans l'ensemble des formations (quelques UE du master *LLCE* sont concernées à ce jour, notamment les cours de langues dispensés au centre de langues et les bonus au diplôme). De ce fait, la collecte d'informations sur les compétences est en cours et elles figureront, à terme, dans le Supplément au diplôme (celui-ci n'existe pas, à ce jour, en raison de la restructuration récente de la formation).

Le recrutement se fait en M1 sur dossier, et tout étudiant inscrit en M1 peut, de droit, suivre le M2 s'il valide le M1. Les tableaux fournis montrent que la formation attire dans des proportions comparables les étudiants issus de la licence *LLCER* de l'UPN, et des étudiants venus d'autres établissements. En M2, le taux de recrutement extérieur oscille entre 15 et 19% sur la période 2013-2018. En 2017-2018, il y avait 202 étudiants inscrits, tous parcours confondus.

Il n'existe pas de dispositifs d'aide à la réussite identifiés comme tels, mais dans tous les parcours, la proximité et le dialogue avec les étudiants permettent un suivi personnalisé ; il en va de même pour certaines UE de pré-professionnalisation ; dans le parcours *Kuwi*, un atelier d'écriture aide à la rédaction des mémoires de recherche.

Résultats constatés

Les effectifs en présentiel sont restés stables en M1 sur la période 2013-2018 (de 138 à 129, avec un léger tassement en 2017-2018). Il y a eu une légère baisse en M2 (de 79 à 73 étudiants sur la période). Les effectifs des parcours dispensés à distance sont stables en M1 (de 38 à 37 étudiants) et en progression en M2 (de 7 à 17 étudiants). L'attractivité grandissante de la formation à distance pourra être mise à profit dans le cadre de la formation continue.

Sur la période, le taux de réussite en M1 oscille entre 44 et 62%, tous les étudiants validant leur M1 ne poursuivant pas dans le M2 de la formation. Le taux de réussite en M2 oscille entre 48 et 55%. Le taux de redoublement est d'environ 20% en M1 et de 23% en M2. Ces divers taux sont habituels pour ce type de formation.

Des enquêtes de suivi du devenir des diplômés ont été menées par l'Observatoire de la vie étudiante pour les cohortes de 2014 et 2015, soit avant la refonte de la formation. Pour la promotion 2015, seuls les résultats pour le parcours *Études anglophones* semblent être fournis, avec un taux de réponse très faible, rendant ces données peu exploitables. Le suivi des diplômés sera donc à renforcer dans les prochaines années.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Master remanié en profondeur et qui s'est doté d'une architecture efficace
- Équipe pédagogique dynamique
- Internationalisation en cours notamment par la signature de conventions pour des doubles diplômes
- Transparence dans les informations communiquées aux étudiants

Principaux points faibles :

- Mobilité étudiante très limitée malgré l'ouverture naturelle sur l'international
- Suivi des diplômés insuffisant et taux de réponse aux questionnaires d'évaluation trop limité pour être exploitable, en raison de la période de refonte de la formation et de mise en place des nouveaux parcours
- Communication et visibilité de la formation à améliorer en dépit de la clarté des informations accessibles

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le dossier fourni fait état d'un travail considérable accompli par l'équipe pédagogique ces dernières années, pour refondre la formation et ouvrir de nouveaux parcours. Le dynamisme et la lucidité de l'équipe sont perceptibles dans les documents fournis qui identifient déjà les chantiers à venir. Parmi eux, la poursuite de l'internationalisation et la mobilité étudiante, la généralisation de l'approche par compétences et la place de la professionnalisation (notamment l'ouverture vers d'autres métiers, comme par exemple la traduction, l'ouverture à la formation continue et les stages obligatoires pour tous les parcours). On ne peut qu'encourager la poursuite des efforts et des réflexions dans ces voies.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER LETTRES

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Il s'agit d'un master *Lettres* dont la visée est l'acquisition de compétences en matière de culture littéraire et de méthodologie permettant la poursuite d'études en doctorat et vers les concours de l'enseignement, notamment l'agrégation, ainsi que la possibilité pour les étudiants de trouver d'autres débouchés professionnels, principalement dans les métiers de la culture, du journalisme et de la communication.

Le master *Lettres* présente un tronc commun sur la totalité de la première année, avec un parcours *Littérature française et comparée* puis une spécialisation en deux parcours : *Littérature française* ; et *Littérature comparée*. Il relève du champ Arts et Humanités.

L'enseignement est en présentiel et à distance. Les cours ont lieu sur le site de Nanterre.

ANALYSE

Finalité

L'objectif principal visé est constitué par les métiers de la recherche (en vue de l'inscription en doctorat) et de l'enseignement *via* la préparation de concours (CAPES, en relation avec la formation *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation - MEEF*, et surtout agrégation de lettres).

D'autre part sont visés des débouchés vers des métiers hors enseignement notamment dans les domaines de la culture, du journalisme (traditionnel et incluant les nouveaux médias) et de la communication.

Les compétences recherchées sont celles qu'on attend d'un master *Lettres* : une culture littéraire générale dans les domaines de la littérature française et de la littérature comparée, ouverte aux sciences humaines connexes notamment aux arts, et des compétences plus techniques (méthodologie, analyse, rédaction) transférables vers des métiers hors enseignement et recherche, notamment dans le domaine de l'ingénierie culturelle.

Ces objectifs sont clairement exposés dans le dossier ; les étudiants peuvent en prendre connaissance par des livrets accessibles sur le site de l'Université.

Il y a cohérence entre les enseignements (cours généraux et cours spécialisés en littératures française et comparée ; formation à et par la recherche ; méthodologie) et les objectifs scientifiques et professionnels visés.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Lettres* de l'Université Paris Nanterre est rattaché d'une part à l'unité de formation et de recherche Philosophie, information-communication langages, littératures, arts du spectacle (UFR PHILLIA), d'autre part à l'école doctorale Lettres, langues, spectacles (ED 138).

Il s'efforce d'assurer la continuité, en amont, avec la licence *Lettres modernes* (qui fournit une part de ses effectifs), celle-ci offrant elle-même des parcours *Lettres modernes* et *Lettres comparées*, ainsi qu'avec la licence *Humanités* et, en aval, avec la recherche doctorale appuyée sur l'ED, ainsi que vers l'agrégation préparée à Nanterre.

Le master *Lettres* se présente essentiellement comme un master recherche et comme le seul réunissant Littérature française et comparée dans l'Académie de Versailles. Il est en outre le seul à proposer un enseignement à distance (EAD) avec des vidéos en plus des supports écrits.

L'adossement aux laboratoires Centre des sciences des littératures en langue française (CSLF – EA 1586) et Centre de recherches en littérature et poétique comparées (EA 3931) se traduit par la présence d'enseignants-chercheurs de ces deux structures pour l'enseignement et la direction de mémoires, mais aussi par des invitations des étudiants aux événements scientifiques (avec captation vidéo pour ceux en EAD).

Des interactions avec l'environnement culturel sont réputées exister sous forme de collaborations ponctuelles, mais le dossier est particulièrement évasif à ce sujet. Ces relations sont à renforcer.

Organisation pédagogique

Le master repose sur l'articulation entre littérature française et littérature comparée avec une spécialisation progressive entre M1 et M2.

Le M1 constitue une phase de renforcement des connaissances et des compétences, ce qui se justifie par la présence de publics diversifiés, notamment en enseignement à distance (EAD), et la nécessité d'assurer des bases permettant une poursuite d'études vers des concours ou la recherche.

Il a été fait le choix d'un seul mémoire, de ce fait plus spécialisé puisque correspondant à l'un ou l'autre des parcours du master (*Littérature française* et *Littérature comparée*). Au dernier semestre du M2 les enseignements sont de 2 fois 48 heures pour laisser du temps à la rédaction de ce mémoire.

Une seule unité d'enseignement (UE) est consacrée à la langue vivante (anglais).

Un enseignement à distance a été instauré depuis 2016, essentiellement pour pallier la fragilité des effectifs et attirer des publics variés (handicap, salariés, reprises d'études...). Deux livrets distincts (présentiel et EAD) décrivent la formation (horaires, enseignements). Le suivi des étudiants se fait pour l'EAD comme pour le présentiel par l'accès à un forum en ligne et par une fiche de suivi (dont le contenu est peu explicite).

L'orientation recherche du master fait qu'il n'y a pas de stages obligatoires dans le cursus. Les étudiants qui envisagent des métiers hors enseignement, souvent en passant par un autre M2 complémentaire et professionnalisant, peuvent toutefois effectuer des stages courts présentés comme signalés dans le bonus au diplôme, ce qui est bien énigmatique, au-delà des 60 crédits ECTS (European Credits Transfer System) annuelles. D'autres formations sont proposées pour faciliter l'insertion professionnelle et sont validées par le même moyen de bonus au diplôme.

La formation par le numérique semble limitée à l'EAD et, pour tous, à l'emploi de l'environnement numérique de travail (ENT), sans pédagogie l'exploitant particulièrement ni formation au numérique.

La mobilité étudiante reste limitée (3 sortantes et 6 entrantes) alors que celle des enseignants est proportionnellement meilleure (1 sortante et 3 entrantes).

Pilotage

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs (professeur et maîtres de conférences) et pilotée par un professeur responsable de formation (9^e section du conseil national des universités – Langue et littérature françaises). Les compétences de ces enseignants-chercheurs couvrent l'ensemble de la formation en littérature française (du Moyen Age à l'ultra contemporain) et en littératures comparées.

La formation s'est dotée, en 2015-2016, d'un conseil de perfectionnement constitué de 12 membres : des enseignants-chercheurs, la responsable administrative, deux étudiants (l'un en cours de formation, l'autre ancien étudiant), une représentante du monde socio-économique (domaine de l'édition) et un représentant pour l'EAD. Le conseil réuni en mai 2018 a incité l'équipe pédagogique à mettre en place une journée d'étude des étudiants de master et à renforcer certaines mutualisations pour la préparation à l'agrégation. Il ne s'agit là de rien de très innovant ou susceptible de changer les équilibres internes de la formation.

Résultats constatés

En EAD, instauré depuis 2016, l'augmentation des effectifs reste limitée (11 étudiants en 2016-17, 15 en 2017-18). De plus, assez peu d'étudiants de M1 poursuivent en M2 ; les néo entrants sont d'autant moins nombreux qu'un tiers d'étudiants redoublent leur M1 en EAD.

En présentiel, après une relative stabilité dans les années antérieures (autour d'une vingtaine d'inscrits), l'année 2017-18 a connu une forte baisse d'effectifs induite par un calendrier de recrutement précoce qu'une réouverture des inscriptions en septembre n'a naturellement pas pleinement compensée. En revanche, un nombre plus important des inscrits a validé le M1. En M2, le parcours *littérature française* connaît une baisse d'effectifs en 2017-2018 alors qu'en parcours *Littérature comparée*, on constate plutôt une augmentation depuis 2014-2015 (de 9 à 15). Une partie des M2 valident en 2 ans, notamment en EAD et quand une mobilité sortante est effectuée au 4^e semestre (fin du M2). Peu d'étudiants viennent de l'extérieur, l'attractivité du master apparaît donc comme assez limitée.

Les réponses des anciens étudiants aux enquêtes sur leur devenir sont limitées (parfois moins de 1 %) et de ce fait difficilement utilisables et peu significatives. La plupart des réponses viennent d'enseignants ayant passé les concours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Les enseignements sont cohérents avec les objectifs scientifiques et professionnels visés.
- La prise en compte des résultats d'une auto-évaluation permanente, mise en place depuis 2016, semble bonne.

Principaux points faibles :

- Les effectifs étudiants restent fragiles tant en présentiel qu'en EAD et accusent une forte baisse lors de la dernière année de la période considérée du fait d'une précocité du calendrier de recrutement qui ne semble pas devoir être remise en question.
- Les procédures d'évaluation par les étudiants et les enquêtes sur l'avenir des diplômés donnent trop peu de retours et sont donc peu pertinentes.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'organisation de la formation est cohérente et permet une spécialisation progressive. La formation s'appuie sur des équipes pédagogiques constituées de chercheurs reconnus dans leurs domaines.

Pour une initiation accrue au fonctionnement de la recherche, outre la présence obligatoire aux manifestations scientifiques des laboratoires, des stages (réglés par une convention) pourraient y être proposés aux étudiants.

Le renforcement des liens avec l'environnement culturel (notamment les théâtres) ne peut qu'être profitable aux étudiants, tant pour les concours de l'enseignement qui s'ouvrent de plus en plus aux disciplines connexes que pour les autres débouchés professionnels.

Avec l'existence d'un parcours *littérature comparée* bien identifié, il serait intéressant de développer les échanges internationaux et de renforcer la possibilité de formation en langues étrangères autres que l'anglais.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ EN OCTOBRE 2018

MASTER MÉTIERS DU LIVRE ET DE L'ÉDITION

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le Master *Métiers du livre et de l'édition*, de l'Université Paris Nanterre est organisé en trois parcours : *Bibliothèque* ; *Édition* ; et *Librairie/ingénierie du livre en commercialisation numérique*.

Le master peut être suivi en formation initiale ou continue, et pour ce qui concerne le parcours *Édition*, avec ou sans formation en alternance – le parcours *Librairie/ingénierie du livre en commercialisation numérique* étant proposé en alternance en M2. Les enseignements sont dispensés sur le site « Pôle métiers du livre » de l'Université Paris Nanterre, situé à Saint-Cloud, à l'unité de formation et de recherche (UFR) Systèmes industriels et techniques de communication (SITEC).

ANALYSE

Finalité

La finalité du diplôme est bien définie. Le responsable de la formation, qui assume ce rôle depuis 2015, a visiblement fait un très important travail de définition des contextes professionnels des secteurs visés par le master, des enjeux de la formation, des besoins des étudiants en fonction de leurs origines (cursus, expériences, sensibilités personnelles) et du rôle que l'Université peut jouer pour infléchir les compétences et donc le comportement d'acteurs professionnels. Le master *Métiers du livre et de l'édition* de l'Université Paris Nanterre est ainsi une formation pluridisciplinaire et polyvalente de cadres du secteur du livre considéré au niveau de la production (notamment en parcours *Édition*) et de la diffusion enrichie d'indispensables opérations de médiations (notamment pour les parcours *Librairie/ingénierie du livre en commercialisation numérique* et *Bibliothèque*). Le secteur est marqué par des mutations profondes, et se caractérise par une surproduction (qui noie chaque produit dans un flot) combinée à une évolution des pratiques culturelles. La formation semble prendre la mesure de ces bouleversements et réfléchir aux inflexions de formations utiles pour répondre aux évolutions observées.

Les débouchés en matière d'insertion professionnelle sont détaillés et les éléments de certification professionnelle sont bien présents (cf. fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP))

Positionnement dans l'environnement

Par rapport aux formations spécialisées en *Métiers du livre*, de niveau diplôme universitaire de technologie (DUT) et licence professionnelle (LP) de l'Université Paris Nanterre, le master entend approfondir la formation académique et théorique, tout en se spécialisant dans un domaine, celui du livre, avec des compétences professionnelles permettant l'accès au monde du travail (édition, librairie, bibliothèque). Dans l'environnement régional ce master se distingue par un important volume de formation professionnelle (153 h en M1, 105 h en M2) et par la place accordée au numérique (veille, production, diffusion, organisation), tous parcours confondus.

La sensibilisation à la recherche n'est pas négligée (séminaires, mémoire, cours de méthodologie et adossement au Centre européen de sociologie et de science politique (CESSP, UMR 8209)).

Quant aux relations avec le monde économique, elles s'établissent par les voies classiques d'interventions de professionnels dans la formation, de stages, de recrutements des diplômés, et des partenariats ciblés même si le dossier relève que la communication gagnerait à valoriser ces collaborations et à rendre plus visibles les noms des entreprises ou institutions avec lesquelles elles ont été menées. Cela répondrait en outre à un désir des étudiants d'être mieux accompagnés dans leur recherche de stage ou de contrat d'apprentissage.

Par ailleurs, le dossier reste un peu allusif sur les relations internationales, évoquant le potentiel d'activités à ce niveau plutôt que le bilan réel et chiffré de la mobilité internationale pour les étudiants et enseignants, comme plus-value ou visée stratégique forte. L'introduction du dossier indique que le volet international, après avoir été très actif, a temporairement été laissé de côté. Le futur devrait donc voir une reprise des incitations à la mobilité étudiante.

Organisation pédagogique

Le master accueille, au sein des trois parcours (*Bibliothèque, Édition ; Librairie/ingénierie du livre en commercialisation numérique*), des étudiants d'horizons académiques variés (différentes disciplines et différents niveaux de diplômes, LP, Licence générale, formations de niveau Baccalauréat +5 ans, sans quantification de chaque population), en formation initiale, en apprentissage ou en formation continue dans le cadre de reprise d'études ou de validation d'acquis. La formation s'organise en 4 semestres. Chaque semestre comporte 4 unités d'enseignement (UE). Un projet tutoré (au second semestre du M1), un stage (d'une durée de 13 semaines minimum en fin de M1, et de 16 semaines minimum en M2) et un mémoire sont attendus des étudiants, ce qui implique une gestion très précise de la charge de travail, en particulier pour les étudiants en alternance.

Pour préparer leur insertion professionnelle, les étudiants sont formés aux méthodologies des sciences sociales, qualitatives et quantitatives, aux techniques d'analyse de textes et d'images, aux modalités pratiques de la recherche dans les archives (papier et numérique). Les enjeux numériques et outils numériques propres aux univers professionnels ciblés, semblent faire l'objet d'une attention particulière.

La formation accueille des étudiants en situation particulière (handicap, sportif de haut niveau). En termes d'accompagnement, des aménagements pédagogiques et techniques (temps majoré, prêt de matériel) sont offerts aux étudiants qui en font la demande auprès du Relais Handicap Santé et la formation a l'expérience d'accueil pour des étudiants relevant de différentes formes de handicap.

Sur le plan de la mobilité internationale environ 5 à 7 étudiants valident, chaque année, leur second semestre de master-2 (M2), dans une Université étrangère (sauf le mémoire qui doit être soutenu au retour) et l'anglais, enseigné aux quatre semestres, fait l'objet d'une certification.

Enfin l'obtention du master par validation des acquis de l'expérience (VAE) est peu fréquente : dans les bornes du présent contrat, un éditeur l'a obtenu et un autre candidat doit réaliser et soutenir un mémoire mais a validé les autres UE.

Pilotage

La formation est pilotée depuis 2015 par une maître de conférences (MCF) de 71^{ème} section (Sciences de l'information et de la communication), qui cumule la responsabilité de la mention et des trois parcours, pour les deux niveaux (M1 et M2) et les différentes modalités de formation (initial ou en apprentissage). L'équipe pédagogique est composée d'intervenants professionnels, d'un PAST et d'un MAST (deux types d'enseignants-

chercheurs temporairement recrutés en relation avec l'activité professionnelle qu'ils ont ou ont eu par ailleurs), d'un PRAG d'Anglais (Professeur Agrégé détaché dans le supérieur) de l'IUT métiers du livre, qui intervient dans la formation et coordonne les enseignements d'anglais, et de 5 enseignants-chercheurs dont 1 Professeur des universités en activité et 4 postes de MCF, dont 3 sont vacants pour des motifs divers (depuis 2016 à 2018 selon les cas) et attribués à des attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) à la rentrée 2018 - un quatrième support d'ATER ayant été affecté à la formation pour compenser le sous-encadrement pédagogique global. Cette situation précarise l'équipe pédagogique et fragilise son pilotage. Un recrutement de MCF est toutefois prévu pour 2019. Après une période de fonctionnement compliqué, le responsable de formation obtient depuis cette année que l'équipe se réunisse deux fois par mois, ce qui est bien plus que ce qui se fait usuellement, mais qui est certainement utile en ayant 4 ATER dans l'équipe.

Un conseil de perfectionnement est en place depuis 2016. Durant sa dernière réunion, le 17 avril 2018, il a fait ressortir des points d'amélioration et des lacunes encore assez problématiques, mais alors que le reste du dossier est très analytique et orienté vers l'amélioration constante, ces remontées du conseil de perfectionnement ne sont pas commentées localement. Il est vrai qu'elles sont en partie redondantes avec des éléments déjà pris en compte au fil du dossier.

L'évaluation des connaissances est pratiquée selon les modalités établies et communiquées aux étudiants par le biais du livret pédagogique (en ligne et remis en version papier le jour de la prérentrée) et par un rappel au début du cours des enseignements. La conversion en compétences des enseignements et leur regroupement en blocs de compétences sont prévus pour l'offre de formation 2020-2024.

Résultats constatés

Le recrutement des étudiants inclut un entretien durant lequel les orientations de la formation sont précisément comparées aux attentes des candidats, afin qu'ils s'engagent en pleine conscience dans la formation.

Les effectifs sont plutôt stables, après une légère baisse, mais marqués de variations aussi fortes qu'inexplicables en parcours *Librairie/ingénierie* et *Bibliothèque*. Le dossier présente des écarts entre les effectifs annoncés (50 étudiants en moyenne) et les chiffres plus modestes des tableaux en annexes. En outre, il ne facilite pas la lecture et l'évaluation rapides des données les plus saillantes de ces annexes. Celles qui se rapportent à l'insertion, par exemple, ne concernent qu'une vingtaine de personnes et sont peu exploitables en l'état. Les taux de diplômés en emploi sont visiblement mal connus, de même que la durée de recherche d'emploi. Le faible taux des réponses aux enquêtes en est la cause principale. Tous ces éléments sont regrettables pour un dossier faisant de la professionnalisation un atout majeur, notamment via l'alternance (9 contrats en 2016-2017), mais ils sont pardonnables dans le contexte de sous-encadrement actuel du master.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Le responsable de formation fait un impressionnant travail de positionnement de l'offre de formation et d'accompagnement de l'équipe pédagogique et des étudiants en formation.
- Le recentrage sur les métiers auxquels prépare le master et sur les exigences en matière de culture générale et de capacité de réflexion que requiert un diplôme de master est très appréciable.
- L'ouverture interdisciplinaire est visible.
- L'offre de contrats d'alternance en plus de la formation initiale classique est intéressante.

Principaux points faibles :

- La faible part de personnels statutaires, du fait de 4 vacances de postes, précarise l'équipe pédagogique et fragilise son pilotage.
- La difficulté à stabiliser des effectifs étudiants fluctuants sans raisons identifiables peut devenir problématique pour le maintien annuel des 3 parcours.
- Le suivi du devenir des diplômés est visiblement difficile dans le contexte de sous-encadrement actuel.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le conseil de perfectionnement remplit son rôle et le dossier montre en divers lieux que les lacunes révélées sont entendues et prises en compte, mais il reste à trouver les moyens de faire encore évoluer les choses positivement dans un mouvement d'amélioration qui a déjà animé le travail du responsable de formation depuis 2015. Les relations internationales pourraient être redynamisées en s'appuyant sur un partenariat à réactiver avec l'Université de Ljubljana (Slovénie) et les premiers liens noués à l'Université de Liège (Belgique) et à l'Université de Turin (Italie).



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER PATRIMOINE ET MUSÉES

Établissements : Université Paris Nanterre ; Université Paris 8 Vincennes – Saint-Denis

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Patrimoine et musées parcours médiation culturelle, patrimoine numérique* créé en tant que master autonome en 2012-13, est co-accrédité par deux universités : Paris 8 et Paris Nanterre, dans le cadre de la ComUE Université Paris Lumières. Ce master associe des formations en Histoire de l'art, ainsi qu'en Sciences de l'information et de la communication afin de prendre en compte l'importance croissante du numérique dans la valorisation et la diffusion des patrimoines. A Paris 8, le master fait partie du champ « Ingénierie, données, modélisation, technologies » et à Nanterre, du champ « Arts, Humanités ». Cette mention s'appuie sur l'initiative d'excellence en formations innovantes CréaTIC (IdéFI CréaTIC) permettant aux étudiants de bénéficier des ateliers-laboratoires centrés sur la recherche-crédation autour du numérique ; l'« atelier-laboratoire » donne aux étudiants la possibilité de réaliser un projet collectif de médiation numérique sous la conduite de professionnels. Délivrée en présentiel, la formation pluridisciplinaire comprend un total de 732 heures d'enseignement hors stages. L'enseignement se déroule sur le campus de Nanterre, sur celui de Paris 8, à l'Institut national d'histoire de l'art (INHA) ainsi qu'au musée du Quai Branly. Deux dossiers distincts et pas forcément complémentaires ont été déposés pour l'évaluation.

ANALYSE

Finalité

Les dossiers mettent bien en valeur le croisement des approches que permet la co-accréditation des deux universités, Paris 8 s'occupant du volet médiation et numérique (*Sciences de l'information et de la communication*), Paris-Nanterre apportant son expertise en *Histoire de l'art* et en *Droit*. Les attendus en matière de connaissances et de compétences sont exposés clairement. La finalité du master est explicite : cette formation polyvalente a pour but de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants dans le champ des métiers du patrimoine et de la médiation culturelle. Elle peut également conduire à des formations doctorales en muséologie ainsi qu'au doctorat Sciences de l'information et de la communication de l'école doctorale Cognition, langage, interactions (ED 224) de l'Université Paris 8, mais ses débouchés sont majoritairement professionnels. Ils sont orientés vers les métiers suivants : attachés de conservation, chargés d'études documentaires, directeurs de la communication, médiateurs numériques ou chefs de projet numérique, dans les institutions culturelles, les sites patrimoniaux ou l'e-tourisme.

Positionnement dans l'environnement

Il est le seul master co-accrédité par deux universités (celles de la ComUE Université Paris-Lumières) et le premier à avoir associé une formation en *Histoire de l'art* et une formation en *Sciences de l'information et de la communication*. Des formations proches existent à l'Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle, à l'École du Louvre et à l'Université Lyon 3. On constate que rien de précis n'est dit sur la façon dont cette formation se démarque des autres.

Ce master est bien intégré dans l'offre de formation de Paris Nanterre et celle de Paris 8 car les étudiants doivent suivre des enseignements (séminaires de recherche) pris dans la mention du master *Histoire de l'art* de Paris-Nanterre. En outre, il est adossé à un laboratoire d'excellence (Labex Arts-H2H) et à deux équipes d'accueil (EA) Histoire des arts et des représentations (HAR - EA 4414) de Paris Nanterre et Paragraphe (EA 349) de Paris 8. Il a conclu des partenariats avec l'Institut de recherche et d'innovation, le Centre Georges Pompidou, le Conservatoire national des arts et métiers (Cnam), le Ministère de la Culture, la Bibliothèque nationale de France, la Monnaie de Paris, les archives nationales. Ces institutions peuvent accueillir des étudiants en formation et/ou en stage, ainsi que le précise le dossier d'autoévaluation de l'Université Paris-Nanterre.

L'ouverture internationale de la formation, qui peut recruter des étudiants étrangers, s'appuie (outre le cadre général des programmes de mobilité des établissements) sur des partenariats avec la Faculté des sciences de l'Université Cadi Ayyad de Marrakech et avec l'École nationale supérieure des beaux-arts d'Alger, comme le mentionne le dossier de Paris-Nanterre. Les flux d'étudiants vers l'étranger sont réguliers, via les programmes Erasmus (de 2 à 5 étudiants chaque année). Les flux d'étudiants en provenance de l'étranger sont également réguliers, via CampusFrance (de 5 à 10 étudiants chaque année, en provenance des pays suivants, au cours des trois dernières années : Algérie, Allemagne, Brésil, Chine, Colombie, Corée, Japon, Pérou, Russie, Tunisie).

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est cohérente.

Ce master est sélectif à l'entrée. Les candidatures sont examinées par une commission pédagogique paritaire des deux universités partenaires. Les modalités sont bien expliquées dans le dossier de Paris-Nanterre. Ce master recrute des étudiants titulaires d'une licence en *histoire de l'art*, *archéologie*, *histoire*, *information et communication*, *lettres*, *philosophie*, *arts plastiques*, mais aussi des étudiants des IEP, ou titulaires d'un master 1 ou 2 dans d'autres disciplines.

Le master est organisé en semestres de 5 unités d'enseignement (UE). Chaque semestre compte pour 30 crédits ECTS (European Credits Transfer System). Le master est validé par l'obtention de 120 crédits ECTS par trois types d'évaluation : la rédaction de mémoires, des séminaires théoriques et pratiques, ainsi que des stages.

Les enseignements sont dispensés en histoire de l'art et archéologie, muséologie, médiation culturelle, droit du patrimoine et de la propriété intellectuelle, langues. Le numérique est omniprésent dans la formation, en particulier le traitement de l'information et des images. La formation est assurée par les enseignants-chercheurs titulaires des deux universités partenaires et par des professionnels des secteurs concernés. Elle est conforme aux textes réglementaires. En revanche, rien n'est dit sur la façon dont est pris en compte dans les enseignements le cursus initial de l'étudiant et les modalités d'une éventuelle mise à niveau. Il n'existe donc pas de dispositifs individualisés, l'ensemble d'une même promotion suit le même cursus.

Des procédures de validation des acquis de l'expérience (VAE) et validation des acquis personnels et professionnels (VAPP) sont également prévues, comme l'indique le dossier d'autoévaluation de Paris Nanterre. L'accueil des étudiants en situation de handicap l'est aussi, ainsi que celui de quelques étudiants salariés (1 à 4 d'après la fiche de Paris-Nanterre). L'enseignement à distance est incompatible avec cette formation.

La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), jointe au dossier au moyen d'un lien Internet, est claire mais brève. Ainsi le contenu des enseignements sur l'ensemble des 4 semestres de formation n'est pas complet.

La mise en situation professionnelle est bien présente. Un premier stage de deux mois est accompli en master-1 (M1), dans le cadre de conventions avec des institutions patrimoniales. Un second stage de 3 mois minimum est réalisé pendant le second semestre de master-2 (M2) pour acquérir une véritable expérience dans le domaine de la médiation numérique du patrimoine. Ces stages sont principalement réalisés en France et occasionnellement à l'étranger (en Europe et dans le Maghreb). En M2, *l'atelier laboratoire* qui est une des originalités de cette mention fait partie de l'initiative d'excellence en formations innovantes (IDEFI CréaTIC). Il implique la conception et la réalisation par des équipes d'étudiants d'un projet de médiation numérique

patrimonial avec un voyage à l'étranger.

En M1 et en M2, la rédaction d'un mémoire annuel est conçue comme une articulation étroite entre expérience théorique et pratique sous la direction d'un maître de stage et d'un enseignant-chercheur titulaire.

La préparation des étudiants à l'international est soutenue par des enseignements de langue vivante et des modules de formation, notamment en droit international du patrimoine. Un certain nombre d'étudiants (non quantifiés) suivent un cursus en Europe dans le cadre du programme ERASMUS.

Pilotage

Le master est codirigé par un enseignant de chacune des deux universités partenaires. Les différences de contenus entre les deux dossiers (autoévaluations et annexes) ainsi que l'absence d'explications sur les modalités pratiques de coordination entre les deux universités semblent révéler une fragilité du pilotage. L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs des deux universités et d'une quinzaine de professionnels issus pour la plupart d'institutions patrimoniales publiques. Le dossier d'autoévaluation de Paris 8 mentionne la tenue de réunions de l'ensemble de l'équipe pédagogique 3 fois par an afin d'assurer un suivi cohérent et de dresser chaque année le bilan pédagogique. Il y est également précisé que les étudiants sont associés au pilotage : maîtrise de la page Facebook et des Googlegroups, par exemple. En outre, d'après le dossier de Nanterre, les étudiants sont invités à répondre à un questionnaire portant sur la formation, son organisation. Le master est doté d'un conseil de perfectionnement de 12 membres depuis avril 2018 seulement. Le dossier d'autoévaluation de Paris-Nanterre mentionne quelques difficultés d'articulation d'ordre administratif : procédures d'inscription et enregistrement des évaluations différents ce qui ne permet pas aux étudiants d'accéder à toutes les ressources pédagogiques et administratives des deux universités. Ces difficultés sont en voie de résolution.

L'évaluation est fondée sur des travaux effectués dans le cadre des séminaires sous forme de travaux personnels ou de devoirs sur table, selon le contenu de l'enseignement. Stages et mémoires sont évalués par une soutenance en fin d'année. L'importance croissante des stages ainsi que le projet spécifique de M2 (atelier-laboratoire) permettent un suivi de l'acquisition progressive des compétences. Le supplément au diplôme n'a pas encore été délivré pour Nanterre. Celui de Paris 8 donne une idée précise du contenu du diplôme comme des compétences acquises.

Résultats constatés

Les effectifs, répartis pour moitié entre Paris Nanterre et Paris 8, sont bons pour ce type de formation : 18 M1 et 25 M2 en 2014-2015 ; 24 M1 et 25 M2 en 2017-18. Les étudiants viennent en majorité d'autres universités que Paris Nanterre et Paris 8, preuve de l'attractivité du master. Ils réussissent dans leur grande majorité le cursus (86% en 2015 pour Nanterre). Une enquête a été menée sur le devenir des diplômés de 2014-2015 et 2015-2016 à Nanterre, mais ses résultats demeurent trop génériques (à cause d'un faible taux de réponse) pour être correctement exploitables. Si on se base sur le taux de répondants, l'insertion professionnelle est bonne mais plutôt en CDD qu'en CDI. La mise en place de modules d'enquête internes à la formation est en cours.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Une attractivité qui se traduit par une proportion forte d'étudiants venant d'autres universités.
- Un croisement efficace entre des enseignements relevant du champ patrimonial et culturel et l'apprentissage des outils numériques développés ou en développement dans le secteur professionnel visé.
- Une pédagogie par projet appuyée sur un projet IDEFI permettant la mise à disposition des étudiants d'un véritable appui logistique en matière d'humanités numériques.
- Une réelle mise en situation professionnelle grâce aux ateliers laboratoires impliquant la réalisation d'un projet en équipe et non individuel.

Principaux points faibles :

- Une certaine difficulté à appréhender le pilotage de la formation compte tenu du manque de coordination entre les deux partenaires
- Des difficultés à effectuer un suivi individuel et statistique du devenir des étudiants.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les efforts accomplis pour améliorer l'articulation administrative entre les deux universités doivent être poursuivis. Il conviendrait également d'harmoniser les façons de travailler entre les deux partenaires du master. Les dossiers fournis ne présentent pas les mêmes données (tableaux, etc.), les mêmes trames et analyses. Cela nuit à l'image tant de l'organisation pédagogique que du pilotage de cette formation d'excellence. En outre la diffusion des résultats du suivi du devenir des étudiants est plus que nécessaire pour ce type de formation. Enfin on peut s'interroger sur le fait que les rapports ne mentionnent pas que le projet IDEFI CréaTIC, sur lequel s'appuie l'atelier laboratoire, s'achève en décembre 2019 et que rien n'est dit sur la façon de pérenniser ce dispositif. L'apparition de formations concurrentes dans ce domaine devrait faire l'objet d'une réflexion de la part de l'équipe de direction du master.



FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER PHILOSOPHIE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation se présente comme un master « généraliste » de *Philosophie*, visant à approfondir la formation reçue en licence et à permettre en premier lieu aux étudiants de préparer les concours de recrutement de l'enseignement secondaire et/ou de poursuivre leurs études par une inscription en doctorat de Philosophie. Il comprend deux « parcours », identiques dans leur nom *Histoire et actualité de la philosophie* et dans leurs contenus, qui se distinguent essentiellement par les modalités d'enseignement : en présentiel pour le premier, à distance pour le second. Le parcours *enseignement* a disparu au moment de la mise en place du master *Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)*.

ANALYSE

Finalité

Cette formation assume pleinement la dimension généraliste permettant l'approfondissement des compétences et des connaissances acquises en licence, nécessaire à la réussite aux concours de l'enseignement, tout en initiant efficacement les étudiants à la recherche dans les domaines les plus porteurs et les plus innovants de la discipline. La finalité de la formation reste très classique, en se donnant comme principaux objectifs l'acquisition et l'approfondissement de connaissances et de compétences dans la plupart des champs de la philosophie, nécessaires à la réussite des concours de recrutement des professeurs de philosophie de l'enseignement secondaire (Agrégation et CAPES), et à la poursuite d'études en doctorat. Le nombre de plus en plus réduit d'emplois ouverts dans le secteur académique appelle cependant le développement des réflexions autour des dispositifs susceptibles de permettre aux étudiants de s'orienter vers d'autres secteurs. De ce point de vue, la fiche du répertoire national des compétences professionnelles (RNCP) gagnerait à être revue, en insistant notamment sur la nécessité d'une formation complémentaire pour certains métiers (journalisme, administration). Mais si la préparation de l'agrégation ou l'inscription en thèse ne sauraient être sa seule finalité, la formation permet indéniablement aux étudiants d'envisager avec suffisamment de chance de succès de tels débouchés. Il s'agit ainsi à la fois d'assurer une solide formation dans les champs académiques classiques de la discipline et de favoriser l'entrée dans la recherche, notamment sur les axes jugés les plus spécifiques de la formation et les plus porteurs : l'analyse des problèmes philosophiques contemporains et de leurs enjeux, et la manière dont l'usage des corpus classiques peut les éclairer de façon pertinente (ce dont l'intitulé du seul parcours-type *Histoire et actualité de la philosophie* tente de rendre compte. La mise en place de la formation à distance (qui reste une modalité d'enseignement et non un parcours qui aurait ses spécificités) a aussi permis de répondre à la demande d'étudiants, qui ont pour certains déjà une activité professionnelle ou ont suivi un autre cursus

universitaire, afin qu'ils puissent acquérir des connaissances et des compétences pouvant s'articuler avec des champs professionnels très divers, ou simplement participer à répondre au seul désir de mieux s'orienter dans le monde.

Positionnement dans l'environnement

L'environnement académique régional est traditionnellement très concurrentiel dans la discipline. La nouvelle offre de formation qui a accompagné notamment la création du pôle Paris Sciences Lettres (PSL) n'a fait qu'accroître cette dimension. Le choix de cette formation, qui jouit d'une ancienne et bonne réputation, a été double : conserver une orientation très généraliste, quand beaucoup de formations équivalentes faisaient le choix d'une plus forte spécialisation, et afficher l'ouverture aux dimensions les plus contemporaines, en accord avec le profil d'une proportion importante des enseignants-chercheurs qui composent l'équipe pédagogique. La formation est adossée à trois centres de recherches : l'Institut de Recherches Philosophiques (EA 373) et deux centres pluridisciplinaires, le Sophiapol (EA 3932 - Sociologie, philosophie et anthropologie politique) et le Créart-PHI (EA 3459 - Centre de recherches sur l'Art, philosophie - esthétique), qui regroupent des chercheurs en Philosophie, en science politique, en sciences sociales, en esthétique et en théorie de l'art. Rien n'est cependant précisé quant à l'inclusion des activités de ces centres dans le corps de la formation. Celle-ci n'a pas pour l'instant mis en place de partenariat avec d'autres établissements au niveau local, national ou international. On peut ainsi regretter l'absence de coopération réelle avec l'Université Paris VIII qui appartient pourtant à la même ComUE. Il faut signaler la réflexion autour de la création d'un parcours plus spécifique *Philosophie contemporaine française* qui permettrait notamment de formaliser les relations qui existent déjà au niveau de la recherche avec d'autres institutions, et en premier lieu l'École normale supérieure (ENS-Ulm), mais aussi l'Université Kingston (Royaume-Uni) et la Graduate School of Human Science d'Osaka (Japon). Malgré l'absence actuelle de partenariat, la formation bénéficie d'un certain rayonnement, y compris au niveau international, comme en témoigne le recrutement des étudiants, que ce soit pour la formation en présentiel ou à distance. Il faut regretter l'absence de partenariat avec d'autres acteurs extérieurs au monde académique.

Organisation pédagogique

Les enseignements s'articulent et se succèdent sur les deux années selon un principe d'intensification progressive du rapport à la recherche la plus contemporaine, et d'une spécialisation graduée. Chaque unité d'enseignement (UE) offre ainsi aux étudiants le choix entre plusieurs séminaires, leur permettant ainsi de construire leur propre parcours de spécialisation, tout en garantissant la dimension généraliste de la formation. On peut ainsi signaler l'existence en master-1 (M1) d'une UE libre qui permet à l'étudiant de choisir un enseignement hors de l'offre du master lui-même. S'ajoutent aux séminaires qui constituent la forme d'enseignement la plus classique dans ce type de diplôme, des séances de travaux dirigés (surtout destinés à l'acquisition des méthodes de recherche). Il faut ajouter des formats plus originaux (ateliers, « colloque de poche », séminaire d'étudiants) qui constituent au regard des formations comparables des innovations intéressantes notamment du point de vue de l'initiation au travail de recherche. La formation suppose la rédaction d'un mémoire chaque année (une cinquantaine de pages de M1, une centaine de pages en M2) encadré par un enseignant-référent, chargé aussi du suivi individualisé de la formation. Celle-ci offre par ailleurs un large choix de langues étrangères (anglais, espagnol, allemand, portugais, italien), et notamment l'opportunité précieuse pour ceux et celles qui se destinent notamment aux métiers de la recherche de suivre dès le M1 un séminaire de philosophie dispensé intégralement en anglais. La mobilité étudiants sortante demeure encore assez modeste (5 étudiants de master ont bénéficié du programme Erasmus en 2017-2018). Si certaines unités d'enseignements ne sont pas proposées dans le cadre de la formation à distance, il s'agit d'aménagements très marginaux, qui ne créent pas de réel déséquilibre entre les deux parcours. L'existence de la formation à distance a notamment permis le développement d'outils numériques pertinents (cours en ligne, vidéos, captation audio, webTV de l'université, forum de discussion...) accessibles à l'ensemble des étudiants. La formation propose des modules de pré-professionnalisation et de stages (sans qu'aucune période dans l'année ne leur soit réservée ni qu'aient été pensées des procédures de validation). Non obligatoires, les stages peuvent être notamment remplacés par une valorisation de l'engagement étudiant.

Pilotage

L'équipe pédagogique est presque intégralement composée des enseignants-chercheurs titulaires (21) du département de philosophie. Le parcours « formation en présentiel » est codirigé par deux enseignants-chercheurs, dont l'un est aussi responsable de la formation à distance, ce qui semble pertinent compte tenu de la très grande intrication des deux parcours. La formation bénéficie d'une secrétaire pédagogique partagée

avec la licence *Philosophie*, et de l'assistance des ingénieurs pédagogiques en charge du service de formation à distance de l'Université. Les réunions de l'équipe pédagogique se déroulent lors des assemblées générales du département, les deux ensembles se recoupant presque parfaitement. Hors période de réflexion quinquennale ou bien lorsque les circonstances l'exigent, il y a trois réunions par an. Le conseil de perfectionnement se réunit depuis 2016 une fois par an, et comprend notamment des étudiants, d'anciens étudiants et des représentants de la société civile, conformément aux dispositions du décret de 2014. Chaque réunion donne lieu à la rédaction d'un compte-rendu communiqué à l'ensemble des équipes éducatives et aux étudiants. Les modalités d'évaluation des connaissances sont claires et conformes aux exigences de ce type de formation. On peut cependant saluer les efforts louables pour porter à la connaissance dès le début de l'année ces modalités de la manière la plus détaillée possible. L'évaluation et le suivi de l'acquisition des compétences est progressivement mis en place.

Résultats constatés

En ce qui concerne la formation en présentiel, le nombre d'étudiants inscrits en M1 est stable sur la période (44 en 2013-2014, 50 en 2017-2018). Le nombre d'inscrits en M2 est lui en baisse (45 en 2013-2014, 29 en 2017-2018). Cela s'explique en partie par la structure actuelle des masters qui oriente naturellement à la baisse le nombre d'étudiants entrant directement en M2, en ayant validé leur M1 dans une autre formation. Mais on peut aussi remarquer l'augmentation importante sur la période considérée du nombre de redoublement en M1, qui ne fait l'objet d'aucune analyse précise. Il y avait ainsi en 2013-2014, 8 étudiants inscrits en redoublement en M1 contre 21 en 2017-2018. Le taux de réussite en M1 pour l'année 2017-2018 dépasse à peine les 50 %. De tels taux s'expliquent beaucoup mieux en revanche pour la formation à distance.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Pertinence de la formation à distance, peu développée dans la discipline et très utile pour les étudiants.
- Initiation progressive et encadrée à la recherche.
- Articulation d'une dimension généraliste et de l'ouverture aux champs de recherche les plus contemporains.
- Usage pertinent du numérique, formes innovantes d'enseignement.

Principaux points faibles :

- Taux trop élevé de redoublement en M1.
- Absence de partenariats internationaux et nationaux.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il s'agit à l'évidence d'une formation exigeante (comme en atteste notamment le taux de réussite assez faible en M1), qui réussit à assurer à un nombre relativement important d'étudiants la réussite aux concours – 15 étudiants chaque année). La mise en place de modules de préprofessionnalisation, de stages et de la formation à distance permet certes à ce master d'être attractif pour des étudiants qui ne se destineraient pas aux métiers de l'enseignement et de la recherche en philosophie, mais la formation semble d'abord conçue pour répondre aux attentes de ceux qui s'orientent vers ces secteurs d'activité. La création d'un parcours *Philosophie française contemporaine* au sein de ce master permettrait cependant de mieux singulariser ce diplôme dans l'environnement national ou international, sans menacer son ouverture à d'autres champs de la discipline. Il constituerait en outre un axe possible de développement de la dimension internationale encore trop faible, malgré les nombreux réseaux dans lesquels s'inscrivent déjà les enseignants-chercheurs qui interviennent dans cette formation.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER THÉÂTRE

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Théâtre* de l'Université Paris Nanterre vise l'approfondissement des connaissances du théâtre acquises en licence dans leurs triple dimensions historique, esthétique et institutionnelle. Il demande aux étudiants un premier travail de recherche et leur offre une ouverture sur le champ des professions du spectacle. La formation se décline en trois parcours : *Théâtre : Ecritures et Représentations* (plus porté sur la recherche), *Mise en scène et Dramaturgie* (ouvert à l'expérimentation pratique) et le master *international comparative dramaturgy and performance research* (qui n'existe que depuis 2017 et qui a pour objectif la maîtrise du contexte européen et international), les deux derniers parcours étant directement professionnalisants. Compte-tenu de la spécificité de la formation, l'essentiel des enseignements se fait en présentiel, sur les sites de l'Université à Nanterre et des Universités partenaires. Un quatrième parcours est réservé uniquement aux étudiants de L'École nationale d'art dramatique du théâtre national de Strasbourg.

ANALYSE

Finalité

Le master *théâtre* vise à former des étudiants en études théâtrales. Les connaissances attendues en histoire, esthétiques et fonctionnements institutionnels du théâtre sont clairement exposées et permettent une poursuite des études en doctorat et préparent à une insertion professionnelle. On apprécie la proposition d'un socle commun, la cohérence des enseignements et les objectifs des quatre parcours, et l'articulation entre méthodologies disciplinaires et connaissances liées aux arts de la scène. Les connaissances attendues et les compétences visées sont exposées de manière très détaillée et complète. La grande variété des cours et des séminaires (surtout pour le master *Mise en scène et Dramaturgie*) semble adaptée à ces attentes, même si on peut regretter un manque d'informations sur leurs contenus concrets, autant dans le dossier que sur le site internet de l'Université. On apprécie plus particulièrement « l'emboîtement » des trois parcours, où chaque parcours enrichit les deux autres par son apport spécifique. De la part de l'équipe pédagogique il y a clairement une grande volonté d'établir un lien fort entre théorie et pratique (notamment par le biais des partenariats avec un grand nombre de théâtres, compagnies et institutions culturelles), et les débouchés sont correctement listés, mais la question se pose du résultat réel de l'énorme ambition dont fait preuve le programme du master *Théâtre*. Sur le parcours *École du théâtre national de Strasbourg* très peu d'éléments sont fournis. Il ne s'agit pas vraiment d'un parcours universitaire : ce dispositif fait partie des partenariats obligatoires des écoles nationales d'Art dramatique avec une Université de leur choix.

Positionnement dans l'environnement

Le master *Théâtre* de l'Université Paris Nanterre jouit d'une importante reconnaissance au niveau national et international (entre autres pour ses spécialités comme *Histoire du théâtre des 16^e-18^e siècles* ou encore *le théâtre allemand*). Il se situe dans le champ de la formation Arts et humanités où une attention particulière est consacrée à la transversalité (par exemple avec les départements Histoire ou Germanistique). Il bénéficie de liens privilégiés avec d'autres universités (plus particulièrement avec Paris 3). Son parcours *Mise en scène et Dramaturgie* est d'ailleurs, dans son approche scientifique, unique en France. La recherche y représente 60 % de la formation, avec une attention particulière pour les technologies nouvelles et les dramaturgies plurielles ; et le lien avec l'école doctorale Lettres, langues, spectacle (ED 138) permet chaque année à 1 ou 2 étudiants d'obtenir un contrat doctoral. Au plan extra universitaire, de très nombreux partenariats et programmes de collaboration (écoles d'art dramatiques, théâtres, festivals, compagnies, institutions culturelles...) garantissent un fort ancrage dans le paysage professionnel français qui permet l'organisation de stages et d'interventions de professionnels dans l'enseignement. Sur le plan international, la même solidité semble présente : hormis les échanges habituels du type Erasmus, le master *Théâtre* de l'Université Paris Nanterre travaille entre autres avec des universités au Québec et aux Etats-Unis (Harvard, MIT), et dans le cadre de son parcours *Comparative dramaturgy and performance research* (unique lui aussi en France) avec entre autres l'Allemagne, la Belgique et la Finlande.

Organisation pédagogique

L'organisation pédagogique est présentée de façon assez claire dans une structure qui se veut complexe pour pouvoir répondre aux projets personnels des étudiants, même si on peut regretter un certain flou dans la différenciation tronc commun/enseignements spécifiques et même si on ne dispose d'aucun élément relatif à la convention avec l'école nationale du théâtre national de Strasbourg. On appréciera particulièrement la volonté d'individualiser les parcours des étudiants au fur et à mesure que la formation se déroule, et (donc) la valorisation du travail personnel exigé de chaque étudiant. La mise en place, l'organisation, le contrôle et l'évaluation des cours et des séminaires (en présentiel uniquement) sont ainsi bien renseignés, comme le sont les règles à respecter pour les stages (non obligatoires mais conseillés pour *Théâtre : écritures et représentations* ; obligatoires en master-2 (M2) et validés par le biais d'un mémoire soutenu devant un jury pour *Mise en scène et Dramaturgie*). Le master *Théâtre* stimule fortement ses étudiants dans 2 domaines : l'histoire et le numérique avec la mise en place d'ateliers et d'autres formes de pratiques, accentuation qui semble fort pertinente : le théâtre d'aujourd'hui serait comme un pont entre hier et demain. Les tableaux qui présentent l'équipe pédagogique et la structuration des crédits ECTS (European Credits Transfer System) sont très précis (mais il manque encore les données du très récent parcours *Internationale*). Les possibilités de la validation des acquis sont énumérées sans plus de détails, comme le sont les dispositifs généralistes d'accompagnement et de suivi des étudiants. On regrette que la fiche répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) soit si succinctement remplie, et qu'elle ne mentionne seulement que 2 des 4 parcours.

L'internationalisation de la formation est effective pour l'un des parcours construit en partenariat avec les universités de Francfort, Bruxelles et Helsinki. Les étudiants du parcours effectuent un séjour de deux semestres dans ces universités. On peut regretter que la mobilité sortante et entrante ne soit pas davantage affirmée et que les chiffres ne soient pas indiqués. L'enseignement d'une langue vivante se fait à tous les semestres. La formation est accessible par la validation d'acquis. Compte tenu de la spécificité de la mention, on peut regretter le peu d'attrait pour la validation des acquis de l'expérience (VAE) une étudiante en 2018-2019.

Pilotage

La répartition du corps enseignant (8 chercheurs-enseignants dont 2 sont également des professionnels du théâtre ; 2 enseignants-artistes du spectacle vivant ; 3 chercheurs-enseignants du département d'Anglais ; plus les intervenants professionnels ponctuels) et les horaires qui leur sont attribués semblent parfaitement correspondre aux exigences et à la diversité de la formation. Les éléments du pilotage sont établis de façon très précise et pertinente par rapport aux spécificités du master : le conseil de perfectionnement (qui est commun pour tous les parcours depuis 2017-2018 pour plus de cohérence, et dans lequel siège un représentant du jeune théâtre national ce qui semble appréciable dans le cadre de l'insertion) et l'organisation et les modalités de l'évaluation (contrôle continu sans rattrapage ; mémoire et exposé pour les séminaires, présentations de travail personnel commentées en présence des étudiants par le jury ; constitution d'un jury par parcours...). Les modalités de la sélection ne sont en revanche pas renseignées, le dossier dit seulement qu'elle se fait au niveau du master-1 (essentiellement d'étudiants des licences d'études théâtrales ou d'arts du spectacle, mais aussi de la licence 3 *Humanités* de Paris Nanterre). Tous les étudiants sélectionnés en M1 accèdent de plein droit en

master-2 (M2). L'approche par compétences est en cours de développement (les responsables du master ont déjà bénéficié d'une formation à ce sujet), et sera mise en œuvre pour l'offre de formation 2020-2024. Le supplément au diplôme n'existe pas encore : l'équipe est en attente du référentiel au niveau national.

Résultats constatés

On mentionne bien le nombre théorique de places et le nombre approximatif de candidats par parcours et par année, mais sans plus. Les tableaux des effectifs sont peu lisibles et incomplets. Le nombre d'inscrits pédagogiques de la mention présente une certaine variation d'une année à une autre : 34 en 2013-2014, 50 en 2014-2015, 72 en 2015-2016, une chute à 20 en 2016-2017 et une remontée à 55 en 2017-2018. Pour l'année 2017-2018, plus de 40 % d'inscrits proviennent d'un autre établissement. On observe un réel fléchissement du nombre d'inscrits en M2, 69 en 2016-2017 et 32 en 2017-2018. Le parcours *Mise en scène et dramaturgie* dont l'effectif est limité à vingt étudiants ne recrute que tous les deux ans. Le parcours *International* présente un effectif encore plus limité : deux étudiantes pour la première promotion 2017/2019. Ce parcours n'est également ouvert que tous les deux ans.

Au niveau des effectifs, on note pour le parcours *Écritures et représentations* une baisse sensible d'inscrits entre 2014-2015 et 2017-2018 de 34,62 %, passant de 26 à 17 étudiants en master-1. Les tableaux annexes au dossier mentionnent aussi un parcours *Étude théâtre texte et scène* (dont il n'était question nulle part ailleurs), qui n'aurait aucun inscrit en M1 en 2016-2017, 42 en 2017-2018 avec une augmentation par rapport aux années précédentes (34 en 2013-2014, 24 en 2014-2015, 39 en 2015-2016). On note une baisse d'effectifs de 30,77 % entre 2013-2014 et 2017-2018. Le nombre d'étudiants provenant d'une autre université est aussi en baisse de 38,46 % soit de 13 à 8 étudiants. Le nombre d'inscrits pédagogiques validant leur M1 est aussi en baisse passant sur la même période de 16 à 9 soit 43,75 %. Le nombre d'inscrits pédagogiques en M2 est passé de 20 à 25 et connaît un fléchissement à 18 en 2017-2018. Très peu d'étudiants du M1 s'inscrivent en M2, 14 en 2014-2015 et 6 en 2017-2018.

Le taux de réussite reste assez faible, l'insertion professionnelle des étudiants et la poursuite d'études mériteraient d'être mieux suivies.

En ce qui concerne le devenir des diplômés, le master se base presque entièrement sur les enquêtes générales de l'Université Paris Nanterre. Se pose la question de la pertinence de ces enquêtes vu le nombre très restreint des répondants issus du master *Théâtre* (1 seul pour 2014-2015 ; 8 pour 2015-2016). Mais peut-être n'est-ce pas si important hormis peut-être pour le parcours *Théâtre : Écritures et Représentations* qui est un peu plus difficile en termes d'insertion. Le master *Théâtre* est tellement professionnalisant que son taux d'insertion doit être entre 80 et 90 % 30 mois après la fin des études. Les répondants sont globalement satisfaits et très satisfaits de la formation, mais critiquent tout de même le peu de visibilité dans le paysage professionnel, et le peu d'accompagnement qu'ils ont eu par rapport aux stages. L'équipe pédagogique semble tout de même très sensible à la question du devenir de ses ex-étudiants, et bien à l'écoute de leurs suggestions.

CONCLUSION

Principaux points forts :

- La formation est bien construite, complète, très riche, et elle définit très clairement ses objectifs alliant théorie et pratique.
- L'inscription dans le paysage universitaire national et international.
- Bonne formation à / et par la recherche.
- Partenariats solides avec des structures culturelles de première importance.

Principaux points faibles :

- Le nombre d'inscrits est fluctuant et inégal entre les parcours.
- Des taux de réussite trop faibles.
- La durée du stage est trop faible au regard des ambitions professionnelles.
- Le positionnement académique et modalités contractuelles du parcours *École du théâtre national de Strasbourg*.
- Des lacunes dans le dossier : fiche RNCP, chiffre précis d'insertion, modalités de sélection.

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le master *Théâtre* de l'Université Paris Nanterre est une formation de qualité, qui propose des parcours originaux et qui bénéficie d'un environnement très favorable tant du point de vue pédagogique que de la recherche ; il est solidement ancré dans le paysage universitaire et professionnel. Dans ce cadre, les perspectives et projets qui sont annoncés dans le dossier semblent pertinents et témoignent de la conscience qu'a l'équipe pédagogique des exigences qui se posent à une formation scientifique moderne dans le domaine aujourd'hui si dynamique qu'est le théâtre. L'adossement à la recherche, notamment aux projets de l'Agence nationale de la recherche (ANR), laboratoire d'excellence (Labex), Initiatives d'excellence en formation innovantes (IDEFI), constitue un atout pour la formation. Un tel adossement devrait être plus amplifié et l'association des étudiants de master davantage affirmée dans le cadre des projets recherche et manifestations scientifiques. Les liens et les partenariats avec les institutions et structures culturelles sont à souligner et donnent une réelle assise à la formation.

La dimension nationale et internationale est réelle. Il conviendrait de préciser les termes de la convention avec l'école du théâtre nationale de Strasbourg et renforcer le nombre d'inscrits dans le parcours *international*. Le pilotage de la formation pourrait être renforcé notamment au niveau de l'analyse des inscrits, du taux de réussite et du suivi des diplômés.

FICHE D'ÉVALUATION D'UNE FORMATION PAR LE HCÉRES
SUR LA BASE D'UN DOSSIER DÉPOSÉ LE 20 SEPTEMBRE 2018

MASTER TRADUCTION ET INTERPRÉTATION

Établissement : Université Paris Nanterre

PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le master *Traduction et interprétation*, porté par la Faculté des Langues et cultures étrangères (LCE), offre deux parcours différents : *Traduction économique et juridique* et *Traduction audiovisuelle*. C'est un master professionnalisant qui vise les principaux métiers de la traduction et qui ne peut être suivi qu'en présentiel sur le site de l'Université Paris Nanterre. Le diplôme est accessible en formation initiale ou par Validation d'acquis (VA).

ANALYSE

Finalité
<p>Les objectifs de la formation sont présentés avec clarté. Ils sont diffusés sur le site de l'université, ainsi que dans une brochure à disposition des étudiants intéressés. La fiche du Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) présentant l'ancienne formation (parcours-type <i>Traduction anglaise spécialisée</i>) et ses options (audiovisuelle et juridique et économique), devenues depuis des parcours, mériterait d'être actualisée. Il n'y a pas encore de Supplément au diplôme, qui serait pourtant utile à la valorisation de la formation dans le cadre d'une recherche d'emploi. Ce manque devrait être comblé en 2019.</p> <p>En ce qui concerne les débouchés, la liste présentée dans le dossier cible les domaines et techniques maîtrisés pour l'exercice de professions en lien direct avec la traduction : essentiellement traducteur technique ou spécialisé et chef de projet, voire interprète. La finalité est bien la professionnalisation, et aucune poursuite d'études de troisième cycle n'est donc proposée.</p> <p>Il convient de signaler que la mention se déroule désormais sur deux années et non plus sur la deuxième seulement, ce qui change la perspective et justifie un certain nombre d'ajustements effectués et à venir, notamment la disparition programmée du mémoire de première année de master (M1) au profit d'un stage obligatoire, ou encore une spécialisation accrue dès le M1 avec une initiation aux logiciels de sous-titrage et de doublage, notamment.</p>
Positionnement dans l'environnement
<p>Le master offre tout d'abord une continuité avec la licence <i>Langues, littératures, civilisations étrangères et régionales (LLCER)</i> d'anglais proposée à l'Université Paris Nanterre. Le recrutement par voie de concours est cependant plus large que ce vivier et ce profil, notamment depuis l'introduction de la sélection en M1.</p>

Un rapprochement avec le master de traduction proposé par l'Université Paris 8 Saint-Denis a permis une meilleure différenciation des offres de formation, avec comme conséquence pour la mention *Traduction et interprétation* de l'Université Paris Nanterre d'être la seule à offrir un parcours économique et juridique à l'échelle des deux universités.

L'intervention d'un certain nombre d'enseignants-chercheurs en lien avec les *Langues, littératures et civilisations étrangères anglophones*, appartenant notamment au Ciclaho (groupe de recherche sur le cinéma classique hollywoodien) et à Confluences : translations et traductions, deux groupes de recherche relevant du Centre de recherches anglophones (CREA) de l'Université Paris Nanterre, permettent l'introduction d'une dimension de recherche et de culture générale, indépendamment de la formation strictement professionnelle en traduction, que celle-ci soit audiovisuelle, économique ou juridique. Les membres du groupe de recherche Confluences intervenant dans la formation invitent également les étudiants du master à suivre le séminaire de recherche en traduction qu'ils organisent au sein du CREA. S'ils le souhaitent les étudiants peuvent ainsi être initiés à la recherche en traductologie et ce indépendamment du caractère professionnalisant du diplôme.

La formation a développé de nombreux partenariats avec le monde socio-professionnel. La collaboration avec le Festival international de production audiovisuelle (FIPA) à Biarritz permet ainsi la mise en place de projets à dimension formative et professionnelle. De même, l'Association de traducteurs/adaptateurs de l'audiovisuel (ATAA) favorise une connaissance des métiers pour le parcours audiovisuel, qui trouve ensuite dans le(s) stage(s) une concrétisation. Enfin, un enseignant d'interprétariat fait le lien entre enseignement et pratique en proposant aux étudiants des séances d'observation de son travail. L'intervention de professionnels est ainsi cruciale. En ce qui concerne le parcours *Traduction économique et juridique*, un Personnel associé à temps partiel (PAST) met ses compétences au service de la formation et permet d'assurer le lien avec le monde de l'entreprise. Un réseau d'anciens étudiants est en train de se mettre en place. En revanche, l'international, sans être exclu, n'est pas une priorité du master, ce qui n'incite pas les étudiants à la mobilité à l'étranger. Aucun partenariat propre au diplôme n'a d'ailleurs été formalisé et les stages obligatoires de M1 ou M2 ne doivent pas être obligatoirement réalisés à l'étranger, ce qui est regrettable pour une formation en langues.

Organisation pédagogique

Faisant suite aux recommandations d'un précédent rapport Hcéres, le stage est devenu obligatoire en M2 (et M1), ce qui constitue un rapprochement réel des étudiants avec les attentes du monde professionnel. Cependant, à défaut de stage, pour une période transitoire (jusqu'en 2019), les étudiants peuvent encore rédiger un mémoire de traduction en première année de master (M1). Un seul stage est de fait obligatoire pour l'instant, celui du deuxième semestre de M2. Celui de M1, fortement conseillé et tendant à devenir obligatoire, trouve sa place et son utilité dans la formation. L'équipe pédagogique soutient activement les étudiants dans leur recherche de stage, qui constitue une étape essentielle vers l'entrée sur le marché du travail. L'approche par projets semble commencer à susciter l'intérêt, mais il conviendrait de les rendre plus nombreux et plus soutenus, étant donné qu'ils constituent une mise en situation réelle et utile à la professionnalisation.

La formation est ouverte et adaptée aux étudiants connaissant des contraintes particulières. Des étudiants en reprise d'études ou se réorientant vers la traduction spécialisée sont régulièrement accueillis, ainsi que des étudiants étrangers qui bénéficient eux aussi d'un suivi particulier. Les Validations d'acquis (VA) sont possibles.

L'acquisition de compétences additionnelles dépend beaucoup de l'initiative individuelle des étudiants. Il en va de même pour les expériences à l'étranger, qui font l'objet dans ce cas d'un suivi et du soutien de l'équipe pédagogique. Il est dommage que l'impulsion ne vienne pas de la formation elle-même et que ces initiatives ne soient pas concrétisées par des crédits ECTS.

L'organisation dépend peu des outils et des nouvelles technologies nécessaires à l'exercice des métiers de la traduction qu'ils soient liés ou pas à l'audiovisuel, malgré les cours d'informatique (enseignement remis en question par le Conseil de perfectionnement) et l'environnement numérique de travail « Cours en ligne » qui est utilisé comme interface d'échanges et de travail. Les compétences liées à l'informatique exposées sont assez généralistes (traitement de textes, tableurs, mails, Internet) ou appliquées au domaine audiovisuel. Aucun des outils de travail dont le maniement est indispensable à l'exercice de la profession de traducteur n'est introduit (SDL Trados, par exemple). La question de la traduction automatique (TA) et de la post-édition, soulevée lors de la réunion annuelle des équipes pédagogiques, est pertinente pour viser l'adaptation nécessaire à des formations professionnalisantes qui se doivent d'être en adéquation avec l'actualité du monde professionnel. La dimension technique et technologique de la profession de traducteur-interprète est donc absente de la formation.

On regrette l'absence d'une présentation des maquettes par année et par parcours : dans ces conditions, il est difficile de mesurer l'effectivité et la mise en œuvre de la spécialisation progressive sur les deux années de

master.
Pilotage
<p>La mention est organisée autour d'une équipe adaptée et de responsables pédagogiques différenciés par parcours. La présence de professionnels et de PAST dans l'équipe enseignante est tout à fait pertinente et nécessaire, en particulier en M2 où elle est la plus forte. Un Conseil de perfectionnement qui joue parfaitement son rôle existe désormais, avec une remise en question des cours assortie de propositions d'adaptations ou de renouvellements en fonction des besoins des étudiants et des réalités du marché professionnel. Les responsables de la mention et des parcours tiennent compte de ces évolutions souhaitables en essayant de les matérialiser par des modifications apportées aux maquettes. Chaque parcours est doté d'une commission pédagogique chargée de la sélection en M1 et M2. Le pilotage de la mention semble donc sérieux.</p> <p>Le choix presque exclusif du contrôle continu pour les évaluations favorise la prise en compte de l'acquisition de compétences réelles et de savoir-faire au-delà des performances ponctuelles.</p> <p>La direction du master envisage une plus grande spécialisation du M1, en accord avec les compétences attendues à l'issue de la formation. Ce remodelage du master est indispensable à son attractivité et à son adéquation aux métiers de la traduction.</p>
Résultats constatés
<p>Les effectifs sont en moyenne de 15 étudiants par parcours et par année. Ce chiffre réduit, mais néanmoins honnête, permet un suivi réel et individualisé, et un véritable accompagnement vers la réussite (année ou diplôme obtenus à 90 % en moyenne). En M2, le taux de réussite est de 100 % (le dossier évoque un seul échec en 13 ans). La dimension de la formation facilite la recherche de stage, puis l'entrée sur le monde du travail, avec de bons taux d'insertion professionnelle, taux en constante progression. Les poursuites d'études ne sont pas détaillées par le dossier et cette donnée est difficile à analyser, mais la dimension professionnalisante et les opportunités d'emploi voudraient qu'elles soient quasiment inexistantes.</p> <p>Malgré ces succès, le taux de satisfaction des étudiants ayant répondu aux questionnaires à l'issue de leur formation laisse perplexe, moins de la moitié en 2014-2015. Il semble que la formation ne parvienne pas encore à répondre totalement aux attentes des futurs professionnels, notamment en ce qui concerne la maîtrise attendue des outils ou des spécialités (économique, par exemple). Par ailleurs, les enquêtes ne distinguent pas les deux parcours, ce qui est dommage. Le contact entre l'administration (enseignants et secrétariat) et les étudiants doit aussi être amélioré. Les attentes des étudiants en matière de professionnalisation dès la première année et de mise en place de projets pédagogiques sont légitimes et justifiées.</p>

CONCLUSION

Principaux points forts :

- Dimension professionnalisante notamment grâce aux intervenants extérieurs professionnels et aux deux stages désormais obligatoires
- Dimension culturelle importante pour un master de ce type (tant pour l'audiovisuel que pour les langues des spécialités économique et juridique)
- Spécialisation dans des domaines porteurs avec un fort taux d'insertion professionnelle

Principaux points faibles :

- Faiblesse des enseignements portant sur les technologies numériques adaptées aux métiers de la traduction ainsi que des apprentissages par projets ou mises en situation dès la première année
- Faible mobilité étudiante et absence d'intégration du master dans des réseaux nationaux et internationaux de la traduction

ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

La formation a pris en compte la précédente évaluation. Cet élan devrait se poursuivre vers une meilleure intégration des outils de Traduction assistée par ordinateur (TAO) et une meilleure correspondance avec les attendus et les exigences des métiers de la traduction. Les perspectives d'amélioration proposées à la fin de l'autoévaluation semblent pertinentes : augmentation des heures de version, spécialisation dès le M1, accroissement de la part de la traduction économique et financière pour le parcours *Économique et juridique*, prise en main de logiciels comme SDL Trados, et mise en place d'une communication avec les étudiants plus efficace. Le rapprochement avec l'Association française des formations universitaires aux métiers de la traduction (AFFUMT) pourrait favoriser la connaissance de ce qui se fait dans d'autres masters de traduction professionnalisants et permettre de repenser le master en dehors des schémas *LLCER* classiques, par une approche par projets ou des mises en situation professionnelle.

OBSERVATIONS DES ÉTABLISSEMENTS

Nanterre, le 06 mai 2019

Jean-François Balaudé

Président

▾ Observations de l'Université Paris Nanterre

Affaire suivie par :

Alexane Riou

Cheffe de cabinet

M : ariou@parisnanterre.fr

Mesdames, Messieurs,

En tant que Président de l'Université Paris Nanterre, et au nom de l'établissement, je tiens à adresser aux experts du HCÉRES tous mes remerciements pour les rapports qu'ils ont rédigés, qu'il s'agisse de l'avis sur le champ de formations dans son ensemble ou des fiches d'évaluation des formations qui le composent.

Je vous prie de bien vouloir trouver, en pièce jointe, l'ensemble des observations relatives au champ de formations, qu'il s'agisse des observations de l'établissement en réponse à l'avis sur le champ ou des observations des responsables de formation en réponse à l'évaluation de leur formation.

// OBSERVATIONS DE L'ETABLISSEMENT

1) Sur le champ de formations

Comme nous l'avons expliqué, le travail sur les champs de formations a été mené **dans une logique d'affichage et non pas de pilotage** : l'objectif était avant tout de **faire ressortir les forces de l'Université Paris Nanterre** dans un champ défini de formations, par-delà le rattachement de ces formations à des domaines (ALL, SHS, DEG, STS) et à des composantes, et ce, dans le cadre de la ComUE Université Paris Lumières. Aussi avons-nous indiqué, dans le dossier qui a été soumis, les mentions de l'Université Paris 8 Vincennes–Saint-Denis rattachées à ce champ.

Jusqu'à présent, le travail a essentiellement consisté à faire émerger les champs de formations. Ce travail sera poursuivi, de façon à ce que les champs prennent toute leur ampleur et que chacune des formations qu'ils hébergent soit davantage valorisée au sein de ce nouvel échelon d'affichage.

Nous avons indiqué, dans le dossier du présent champ de formations, quelles mentions de diplômes nationaux évaluées par le HCÉRES étaient rattachées à ce champ. Ce travail doit être complété par le rattachement de l'ensemble des formations de l'université (diplômes nationaux, diplômes d'université, préparations aux concours, etc.). Le champ prendra alors toute son ampleur.

Dans le cadre de la construction – en devenir – de ce champ, l'avis liminaire du HCÉRES nous est tout particulièrement précieux : en effectuant une synthèse à partir des évaluations des mentions rattachées à ce champ, les experts nous permettent, au moment où il se construit, de prendre la pleine mesure de sa cohérence, de ses forces et de ses potentialités. Certains points ne nous étaient pas apparus « de l'intérieur » : nous remercions les experts de les avoir mis en évidence « de l'extérieur ». Il nous appartient désormais de les consolider.

Des points d'attention ont également été signalés : un travail particulier sera mené avec les équipes de formations pour corriger les faiblesses.

2) Sur la démarche d'auto-évaluation

En ce qui concerne l'auto-évaluation de chacun des formations du champ, les experts du HCÉRES ont pu prendre la mesure du travail accompli depuis la dernière évaluation. Les rapports soulignent la **démarche d'amélioration continue** dans laquelle nous sommes collectivement engagés, et nous encourage à poursuivre dans cette direction.

D'une part, l'établissement coordonne la réalisation de nombreuses procédures annuelles (réalisation des livrets pédagogiques, évaluation des formations par les étudiants, etc.), de façon à appuyer les équipes pédagogiques et à fournir aux étudiants un environnement d'études en constante amélioration.

D'autre part, les équipes pédagogiques et administratives sont extrêmement impliquées dans la mise en œuvre des formations. Beaucoup d'éléments auraient pu être joints en annexes dans les dossiers des mentions pour illustrer ce travail, en particulier les livrets pédagogiques annuels, qui rassemblent beaucoup d'informations : nous avons conseillé aux responsables de mentions de donner aux experts la page de téléchargement du livret sur le site de l'université, tous ces livrets étant en libre accès. Ils contiennent la réponse à certaines interrogations, comme le montrent les observations des responsables de formation. De façon plus générale, le format réduit du dossier voulu par le HCÉRES (25 pages par mention) n'a pas permis aux équipes de développer leur travail autant qu'elles l'auraient souhaité parfois – et que l'auraient souhaité les experts eux-mêmes.

3) Sur les pistes d'amélioration

L'avis portant sur le champ et les évaluations respectives des formations invitent l'établissement à travailler tout particulièrement, dans le prochain contrat quinquennal, sur **les axes d'amélioration suivants** :

- la nécessité de fournir aux équipes pédagogiques davantage d'indicateurs et de données sur leur formation, en particulier en matière de suivi des diplômés et d'insertion professionnelle¹ ;
- la finalisation de l'ensemble des suppléments au diplôme des formations ;
- l'accompagnement de la démarche par compétences, à penser conjointement avec le déploiement d'un Portefeuille d'Expériences et de Compétences (PEC) et les actions du NCU So Skilled ;
- la formalisation des partenariats avec les établissements et les milieux socio-professionnels en France ou à l'étranger, de façon à en faire un facteur d'attractivité ;
- une meilleure intégration des stages dans les formations, de façon à permettre une véritable expérience en milieu professionnel en cohérence avec les objectifs de la formation ;
- la poursuite de l'encouragement de l'innovation pédagogique et numérique, qui est déjà une des forces de l'université, et, avec l'excellence académique, un facteur majeur de l'attractivité des formations.

Ces pistes d'amélioration ont d'ores et déjà été exposées devant les conseils centraux.

¹ Cela implique un renforcement de l'OVE et de l'OIP, d'une part, et la structuration –en cours – du réseau des *alumni*, d'autre part. La mise en place d'une Gestion électronique de documents dédiée à l'offre de formation (GED-ODF) permet d'ores et déjà à chaque équipe de formation d'accéder à ses données sur un espace dédié.

III/ OBSERVATIONS DES RESPONSABLES DE FORMATIONS

Les responsables de formation ont, eux aussi, souhaité exercer leur « droit de réponse » en formulant des observations. Afin d'en faciliter la lecture, ils ont suivi la structure des rapports du HCÉRES et formulé leurs observations dans la rubrique correspondante.

La démarche d'amélioration continue, comme vous pourrez le voir, se poursuit à partir des rapports que vous avez rédigés, à ce moment charnière qu'est l'élaboration de l'offre de formation 2020-2024.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de ma considération distinguée.

Jean-François Balaudé
Président



CHAMP DE FORMATIONS :

ARTS, HUMANITÉS

OBSERVATIONS DES RESPONSABLES DE FORMATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Dans les pages qui suivent, les responsables de formation ont souhaité exercer leur « droit de réponse » en formulant des observations.

Afin d'en faciliter la lecture, ils ont suivi la structure des rapports du HCÉRES et formulé leurs observations dans la rubrique correspondante.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence

ARTS DU SPECTACLE

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation.

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation.

Positionnement dans l'environnement

Précisions apportées quant à la Convention avec l'Ecole Supérieure du TNS :

En 2013, l'Ecole Supérieure d'Art Dramatique du Théâtre National de Strasbourg ayant été amenée à ne pas renouveler la convention qui l'associait, dans le cadre des partenariats liés la validation du DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel), avec l'université de Strasbourg, s'est tournée vers l'université Paris Nanterre. Outre le fait que plusieurs enseignants-chercheurs de Nanterre avaient déjà été amenés à intervenir, en tant que praticiens ou qu'enseignants d'histoire et d'esthétique du théâtre, à l'Ecole du TNS, la réputation scientifique de l'équipe de Paris Nanterre, la présence en son sein de nombreux enseignants-chercheurs ayant également une réelle reconnaissance professionnelle (auteur-metteur en scène, dramaturges, traducteurs...), l'attention particulière apportée dans la formation nanterroise à la notion de dramaturgie et à l'articulation entre théorie et pratique, ainsi que la présence à Nanterre d'une formation de master à vocation professionnalisante à la mise en scène et à la dramaturgie, ont en particulier guidé ce choix de partenariat.

La convention, signée en 2013 et reconduite en 2018, repose sur la recherche d'une réelle complémentarité entre les deux partenaires et la prise en compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Ecole du TNS, et cela par la création d'un parcours spécifique, réservé aux élèves du TNS, précisément intitulé « Théâtre : pratique de la scène » et décliné en autant d'options qu'il y a de sections à l'Ecole du TNS (jeu, mise en scène, dramaturgie, scénographie-costumes, régie-création — une des particularités de l'Ecole étant justement de former à tous ces métiers, et non seulement à celui de comédien-ne). Ce parcours, allant de la L3 (admission directe ou conditionnelle à la validation de certaines EC, selon avis d'une commission pédagogique) au M2 et couvrant les trois années de scolarité de l'Ecole du TNS, valide d'une part (validation d'acquis) les enseignements professionnels et pratiques dispensés par le TNS, et d'autre part les enseignements théoriques ou théorico-pratiques spécifiques dispensés aux élèves par les enseignants-chercheurs de Paris Nanterre (à Strasbourg, salaires et frais étant à la charge du TNS) : enseignement d'Histoire du théâtre en première année du parcours (L3, 48h) ; quatre séminaires théorico-pratiques (35h chacun) en 2e et 3e année (M1 et M2), qui s'articulent aux enseignements pratiques dispensés dans le cadre de l'Ecole et sont donc repensés chaque année en lien avec le programme pédagogique de celle-ci ; assistance des élèves à des colloques scientifiques ; suivi général des étudiants ; rédaction finale d'un mémoire de recherche théorique ou théorico-pratique.

Des actions de recherche (manifestations scientifiques ; entre autres les « Forums des nouvelles écritures dramatiques européennes », trois éditions déjà à ce jour) ou de formation (associant élèves de l'Ecole du TNS et élèves du Master Théâtre de Nanterre) communes sont également mises en œuvre dans le cadre de cette convention.

Organisation pédagogique

Sans observation.

Pilotage

Sans observation.

Résultats constatés

Sans observation.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation.

Principaux points faibles

Nous partageons l'analyse du HCÉRES sur le défi que représente pour notre formation la réussite des étudiants en licence, tout particulièrement entre la L1 et la L2, où le taux d'échec demeure important, malgré les dispositifs d'aide à la réussite mis en place depuis plusieurs années (enseignants référents puis directeurs d'études, tutorat par les pairs, aide à la révision proposée par les enseignants). Ces dispositifs demeurent cependant trop peu utilisés par les étudiants, et ce malgré les efforts déployés pour les faire connaître (information pendant la réunion de pré-rentrée, envoi de mails personnalisés par les enseignants référents, passage des tuteurs dans les cours pour présenter les dispositifs, affichage et annonce sur le Facebook du département). Nous constatons que la fragilité de notre équipe en terme d'enseignants titulaires est, malgré nos efforts, un frein au déploiement d'une politique plus ambitieuse de suivi et d'accompagnement à la réussite des étudiants : à titre d'exemple, en 2017-2018, seulement 34% des enseignements des trois années de licence ont été effectués par des enseignants titulaires de notre département (3,5% par des MAST/PAST, 3,5% par des titulaires d'autres départements de l'université, 21% par des contrats doctoraux et ATER et 38% par des enseignants vacataires). Or seuls les enseignants titulaires sont statutairement autorisés à prendre en charge des heures d'accompagnement des étudiants (enseignants référents, aides à la révision), alors même qu'ils ne peuvent assurer qu'un tiers des enseignements proposés dans notre formation. Cette situation a sans nul doute des répercussions sur l'efficacité de notre offre d'accompagnement, les étudiants se saisissant davantage des dispositifs quand ils sont proposés par des enseignants dont ils ont suivi l'enseignement. Nous entendons néanmoins la recommandation du HCERES et continuerons de développer nos efforts pour que les étudiants se saisissent des dispositifs d'aide à la réussite que nous mettons en œuvre.

Sur la question des stages : nous avons fait le choix qu'ils n'apparaissent dans la maquette qu'au sein d'une liste à choix en L2 S1, dans l'UE « Pré-professionnalisation », et ce afin de permettre à nos étudiants de bénéficier, en L2 et en L3, d'un maximum d'heures de cours pour découvrir le monde professionnel à travers des enseignements pratiques donnés par des professionnels du spectacle dans des domaines très variés (réalisation, technique, production, médiation, communication). L'insertion professionnelle des étudiants en arts du spectacle passant en grande partie par une période longue de stage effectuée après la formation, nous communiquons en revanche largement auprès de nos étudiants sur la possibilité d'effectuer, à partir de la L2, des stages en « bonus au diplôme », donnant lieu à convention de stage et à mention dans le relevé de notes de l'étudiant. Cette approche favorise l'autonomie des étudiants dans le choix de leurs stages ainsi qu'une position active face à leur future insertion professionnelle. La présence de nombreux intervenants professionnels dans la formation ainsi que les partenariats culturels tissés sur le territoire par les enseignants engagés dans la pratique donnent par ailleurs aux étudiants un accès à un large réseau professionnel, d'autant plus efficace que les professionnels susceptibles de les engager en stage ont été leurs enseignants ou peuvent obtenir des recommandations d'enseignants de la formation.

Concernant le manque d'étude sur le devenir professionnel des étudiants ayant suivi notre formation, nous la regrettons également, mais il convient de souligner que ces études exigent un temps et un savoir-faire qu'il ne nous est difficile de développer au niveau du département au regard des ressources humaines qui sont les nôtres. L'OVE de l'établissement a cependant mis en place des enquêtes sur le devenir des diplômés depuis 2014-2015 et nous pouvons espérer que ces enquêtes nous permettront progressivement d'avoir une meilleure connaissance

de ce devenir. Nous étudions par ailleurs la façon dont ces enquêtes pourraient être mieux relayées au niveau du département afin d'inciter les anciens étudiants à y répondre de manière plus systématique.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sans observation.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence

Humanités

Nous remercions les experts du Hcéres qui ont rédigé ce rapport pour leur lecture attentive et éclairée de notre bilan et pour leur bienveillance. Ils ont reconnu les efforts continus des équipes de pilotage successives et ont bien souligné les atouts de la licence. C'est une forme de reconnaissance qui compense les multiples difficultés et manques de moyens auxquels nous nous heurtons quotidiennement. Nous soulignons aussi que cette qualité est vraiment le fruit d'un réel travail d'équipe, portée par la bonne entente et le sens du dévouement des membres du département de Langues et Littératures Grecques et Latines et de quelques enseignants d'autres départements ou UFR qui s'investissent.

Ci-dessous figurent en gras les observations du Hcéres, avant chacun de nos éléments de réponse.

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Pluridisciplinaire dès sa forme originelle en 2006, la licence Humanités de l'Université Paris Nanterre s'est diversifiée au fil des années. À ce jour, elle comprend cinq parcours donnés ici dans l'ordre de leur date de création : Humanités lettres et sciences humaines (2006) ; Humanités classiques, arts et patrimoine (2011) ; Humanités et arts du spectacle (2011) ; Humanités, droit, économie, gestion (2011), Humanités et danse (2016). Le premier parcours est délivré en présentiel et à distance ; les trois suivants ne le sont qu'en présentiel ; le dernier, qui s'assortit de prérequis, est proposé exclusivement à distance.

Complément sur le parcours Humanités et danse, dont le rapport n'avait quasiment pas parlé :

Le parcours « Humanités et Danse » a été conçu en 2016, à la demande de l'École de danse de l'Opéra national de Paris, dont le directeur, M. B. Lahaye, avait alors contacté la Vice-Présidence aux études de l'université Paris Nanterre (M. Chr. Bréchet et Mme C. Godard).

Le constat était le suivant : la direction l'École de danse, sise à Nanterre, n'était pas satisfaite de la convention établie autrefois avec la licence d'Arts du spectacle de Paris Nanterre ; elle souhaitait ouvrir la possibilité à ses élèves, des lycéens souvent brillants de terminale L, de poursuivre leurs études. C'est la licence Humanités et son offre pluridisciplinaire qui semblaient correspondre le mieux au profil des jeunes danseuses et danseurs.

Avant d'obtenir leur baccalauréat, les élèves de l'École de danse de l'Opéra national de Paris obtiennent habituellement le DNSP Danse (Diplôme National Supérieur Professionnel de Danse), au moyen duquel des ECTS leur sont déjà délivrés. Il a donc été décidé qu'une maquette allégée, déclinaison du parcours « Humanités, Lettres et Sciences humaines_EAD » serait élaborée, pour prendre en compte ces ECTS obtenus grâce au DNSP Danse (une partie de la maquette reconnaît, par validation d'acquis, certains enseignements théoriques, pratiques et techniques du DNSP Danse).

Dès lors, être titulaire du DNSP Danse est un pré-requis obligatoire pour s'inscrire dans le parcours « Humanités et danse ». Le parcours « Humanités et danse_EAD » est entièrement mutualisé avec le parcours « Humanités, Lettres et Sciences humaines_EAD » dont il est une déclinaison allégée. En effet, les enseignements théoriques, artistiques et techniques du DNSP Danse permettent des allègements en ECTS à tous les semestres.

Sa maquette précise se trouve p. 19 à 25 du livret pédagogique de la Licence Humanités, parcours « Humanités, Lettres et Sciences humaines_EAD », présente sur le site de l'université Paris Nanterre :

<https://service-comete.parisnanterre.fr/enseignement-a-distance-/livrets-pedagogiques/>

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

La grande pluridisciplinarité de la formation est présentée comme ne permettant pas un adossement avec une ou quelques unités de recherche bien identifiées. L'enquête effectuée en 2017-2018 auprès des étudiants en troisième année montre cependant que la place de la recherche dans la licence est jugée très satisfaisante ou satisfaisante pour 60% des répondants (l'information est donnée dans le dossier, sans plus de précision).

Il nous est difficile d'en dire plus, parce que l'intérêt pour la recherche manifesté par les étudiants se révèle plus lors d'échanges individuels que de façon collective, d'autant plus qu'ils ont des profils et des projets de poursuite d'études très différents. Ils n'apprécient pas qu'un cours tourne en grande partie autour des recherches d'un enseignant, comme il arrive parfois dans les cours dispensés par de jeunes chargés de cours tout à leur thèse. Ils ne cherchent pas non plus à assister aux nombreux colloques ou manifestations scientifiques organisés à Nanterre. Toutefois, à partir de la L2, ils apprécient généralement que les enseignants leur expliquent sur quels sujets portent leurs recherches. La plupart d'entre eux n'ont du reste pas clairement conscience que nous sommes enseignants-chercheurs pour la plupart d'entre nous et ne voient pas très bien en quoi peuvent consister ces recherches. Si la place de la recherche est toutefois jugée satisfaisante par un bon pourcentage, c'est sans doute parce qu'ils finissent par percevoir que nos cours sont nourris par nos recherches.

L'articulation avec le monde socio-économique prend plusieurs formes. [...] Il y a l'enseignement portant sur l'économie sociale et solidaire -le dossier et les annexes fournies ne permettent pas d'identifier si cet enseignement vaut pour tous les parcours, ni du nombre de crédits ECTS dont il est affecté.

Cet enseignement, délivré par un professionnel recruté par nous, est réservé à l'option « Management » du parcours Humanités, droit, économie, gestion et intervient en 3^e année. Il est affecté de 1,5 ECTS, pour un total de 18h TD sur un semestre.

Organisation pédagogique

La spécialisation varie pareillement selon les parcours : elle intervient en troisième année pour ce qui concerne le parcours *Humanités lettres et sciences humaines*, et dès la première année pour trois des quatre autres parcours (rien n'est dit à cet égard du parcours *Humanités et danse*).

La spécialisation intervient aussi en troisième année pour le parcours Humanités et danse, puisqu'il est une déclinaison allégée du parcours Humanités, lettres et sciences humaines. Ce parcours n'est accessible qu'aux titulaires du Diplôme National Supérieur Professionnel de danseur (DNSP). Les inscrits sont dispensés de certains cours, puisqu'ils ont déjà acquis un certain nombre d'ECTS avec le DNSP.

Présente dans le tronc commun où interviennent des professionnels non académiques, la préprofessionnalisation se retrouve à chaque semestre de quatre des parcours (de nouveau, on ne dispose d'aucun descriptif pour le parcours *Humanités et danse*)

Au titre des ECTS obtenus via le DNSP, les étudiants du parcours *Humanités et danse* sont dispensés de la préprofessionnalisation, sauf aux semestres 2 et 3, qui correspondent aux deux volets du C2i.

Le dossier ne fait pas mention de candidats ayant obtenu le diplôme par la voie de Validation des acquis de l'expérience (VAE), mais les étudiants de CPGE soumettent des demandes de Validation des études supérieures (VES), dont le processus est décrit dans le dossier.

Nous n'avons eu qu'une seule fois une demande de validation de la licence par la voie de la Validation des acquis de l'expérience (VAE), pour le parcours Humanités et Arts du Spectacle, en 2016, mais la personne n'a pas donné suite.

La place de l'internationalisation prend la forme d'un enseignement de langue à chaque semestre de la licence (le dossier qualifie le niveau de « bon », mais sans référence au cadre européen commun de référence pour les langues) : et d'une possibilité de suivi d'un enseignement d'histoire en anglais. Cette possibilité serait à étendre à d'autres enseignements.

Le niveau de langue vivante recommandé pour suivre sans grosses difficultés les cours dispensés par l'UFR LCE, cours pour spécialistes, est le niveau B2.

Nous comptons développer peu à peu l'offre de cours disciplinaires en langue anglaise, dans la mesure où des enseignants sont capables de le faire et volontaires. Nous tiendrons ainsi compte des retours des étudiants qui ne voient pas l'intérêt des cours de grammaire, si ce n'est éventuellement en L1, ou de traduction, et qui préfèrent les cours de civilisation ou les cours en langue anglaise ayant trait à leurs disciplines. Le choix initial d'intégrer dans la formation linguistique des étudiants d'Humanités tous les cours de grammaire et de traduction de la licence LLCER est actuellement rediscuté.

Pilotage

L'intervention des professionnels (une dizaine en 2017-2018 : journaliste, avocat, magistrats...) est bien adaptée à formation, par leur nombre comme par leur qualité. Le dossier ne permet toutefois pas d'évaluer la proportion d'enseignements qui leur est confiée.

La somme des heures d'enseignement dispensées par des intervenants extérieurs professionnels est de 276h par an, toutes années et parcours confondus.

S'agissant de l'enquête menée par l'établissement, le taux des satisfaits ou très satisfaits y est important, mais l'absence de réponses des étudiants en troisième année du parcours Arts et patrimoine n'est pas expliquée.

Nous avons fourni et synthétisé dans un tableau les résultats de l'enquête menée par l'établissement, sauf pour les étudiants de 3^e année du parcours Humanités, arts et patrimoine, parce que, l'année de l'enquête, il n'y avait que 4 étudiants inscrits dans ce parcours en L3 et que seul l'un d'entre eux a répondu : nous avons donc jugé que les résultats étaient biaisés. Les inscrits sont d'ordinaire plus nombreux, par exemple 13 en 2018-2019.

Résultats constatés

Le parcours Humanités et danse créé en 2016 peine toutefois à trouver son public (en première année : neuf inscrits en 2016 et quatre en 2017, dont aucun n'a validé, même partiellement, l'année)

La déception occasionnée par le parcours « Humanités et danse » (EAD) ne tient pas tant à l'effectif (nous n'attendions pas plus d'une dizaine d'inscrits) qu'à l'absence des étudiants aux examens :

2016-17 : 9 inscrits ; aucun(e) étudiant(e) ne s'est présenté(e), ni en session 1, ni en session 2

2017-18 : 4 inscrits ; aucun(e) étudiant(e) ne s'est présenté(e), ni en session 1, ni en session 2

2018-19 : 7 inscrits ; une étudiante s'est présentée en session 1 semestre 1 (janvier 2019), pour passer une petite partie de ses examens.

Une rencontre avec M. Lahaye au printemps 2018 a permis d'éclaircir les raisons de ces défections aux examens : en décembre - janvier, au moment de la session 1 du semestre 1, les jeunes danseurs et danseuses ont beaucoup d'engagements professionnels qui ne leur permettent pas d'assister aux examens ni même d'étudier efficacement les semaines qui précèdent. La session 1 du semestre 2, en mai, puis la session 2, en juin leur seraient a priori plus accessibles, mais sans garantie.

Il est difficile, pour l'université, de trouver une solution à l'intention de ces étudiant(e)s à l'emploi du temps particulier. Les examens se déroulent sur le campus de Nanterre, à des dates précises, selon un calendrier dont le

détail ne peut être communiqué que deux semaines environ à l'avance. Les différentes semaines occupées par les sessions d'examens sont, elles, connues au début de l'année universitaire.

Cependant, quelque espoir est permis : un étudiant et une étudiante de L1 du parcours « Humanités et danse » étaient présents à la réunion de rentrée EAD en octobre 2018, une étudiante a été reçue en entretien individuel par sa directrice d'études, et est venue passer une épreuve en janvier 2019, ce qui n'était jamais arrivé les deux années précédentes.

Les difficultés du parcours « Humanités et danse » tiennent donc essentiellement aux modalités des examens. L'université n'a pour le moment pas les moyens d'envisager une session d'examens « à la carte » pour ce public particulier, ce qui freine considérablement l'évolution normale de ce parcours.

Mais il y a des raisons d'espérer une amélioration de la présence aux examens avec une évolution probable des modalités de contrôle des étudiants EAD pour LMD4 (part de contrôle continu possible, au choix de l'étudiant(e)).

Le contenu du parcours « Humanités et danse_EAD » n'a jamais été remis en cause et correspond aux attentes des titulaires du DNSP Danse qui souhaitent préparer leur reconversion après une carrière artistique.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

- **Des effectifs en croissance en deuxième et troisième années**
- **Une recherche constante d'amélioration continue**
- **Une forte implication de l'équipe de pilotage**
- **Une pluridisciplinarité exigeante**
- **La cohérence entre enseignements et objectifs visés**
- **Une information sur la formation de qualité et adaptée aux publics visés**

La licence est maintenue bien reconnue dans l'établissement et nos groupes d'étudiants sont généralement appréciés par les enseignants des différents départements qui leur font cours, pour leur curiosité intellectuelle, leur culture générale et leur bon niveau d'ensemble, bien que la licence ne soit pas sélective sur dossier à l'entrée.

Principaux points faibles

- **La faiblesse des moyens administratifs dévolus à la formation**

Nous sommes bien sûr les premières à souhaiter qu'ils soient renforcés.

- **Un parcours *Humanités et danse* qui semble peiner à trouver son public et sur lequel le dossier fournit extrêmement peu d'informations :**

Nous avons fourni ci-dessus les éléments dont nous disposons et des explications sur la stagnation du parcours, pourtant adapté à une demande spécifique.

- **Une absence d'initiation aux *Humanités* dites numériques**

Nous allons réfléchir au moyen d'offrir une telle initiation aux étudiants de la licence et au contenu d'une telle initiation, ce qui encouragerait peut-être plus d'étudiants à intégrer notre master Humanités classiques, humanités numériques.

- **Des dispositifs de réussite étudiante sous-utilisés par le public étudiant**

Il est prévu par l'établissement, dans la maquette LMD4, une UE projet de l'étudiant à 0 ECTS au premier semestre de la première année : cela nous permettra de « sanctionner » la non-participation aux dispositifs d'aide ou d'orientation. L'expérience de l'année 2018-2019 nous a montré que les étudiants venaient beaucoup plus à leur

rendez-vous avec leur directeur d'études au S1, parce que nous les avons informés que cette participation serait sanctionnée par une note d'un tout petit coefficient au CM « Humanités au présent » qui réunit tous les L1. Au S2 en revanche, les étudiants se sont massivement abstenus de ce rendez-vous qui n'était plus noté.

Par ailleurs, le dispositif d'aide aux étudiants admis avec « Oui si » par Parcoursup a été un échec : la plupart ne sont jamais venus (l'établissement n'avait pas mis en place de contrat officiel ni de « sanction » en cas d'absence à ces modules obligatoires). Les rares qui sont venus n'ont pas pu compenser leurs lacunes très importantes. Et, paradoxalement, ce sont parfois les meilleurs étudiants qui sont venus spontanément aux séances pour améliorer encore leur niveau.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le récent parcours *Humanités et danse* manque toutefois fortement d'informations et aucun commentaire n'est donné quant à sa difficulté à trouver son public et son taux d'échec de 100%.

Nous espérons avoir apporté ci-dessus les informations qui manquaient et les éléments de réponse structurels qui expliquent cet échec.

Quelques suggestions toutefois : renforcer l'attractivité du tutorat en lui affectant des crédits ; multiplier les enseignements disciplinaires en langue anglaise ; introduire une initiation aux humanités numériques, permettant une continuité dans l'un des masters sur lesquels débouche la formation.

Nous remercions les experts qui ont rédigé ce rapport pour ces pistes de progression. Nous en tiendrons compte, comme nous l'avons expliqué plus haut.

L'équipe de direction : Valérie Fauvinet-Ranson, Pauline Duchêne et Véronique Merlier-Espenel.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence

Langues Etrangères Appliquées

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les membres du département remercient les évaluateurs/évaluatrices d'avoir mis en avant dans cette fiche les atouts de la Licence LEA. Ils prennent en compte avec intérêt les remarques qui permettraient d'en renforcer la qualité.

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

Sans observation

Organisation pédagogique

Sans observation

Pilotage

Le département incitera les étudiants élus au conseil de perfectionnement à assister aux réunions, dont le nombre sera légèrement réduit.

Les aides à la réussite des étudiants de la Licence LEA prennent la forme :

- d'un accompagnement par un.e directeur.rice d'étude (rendez-vous individuel et de groupe au semestre 1 et 2) en L1 et bientôt en L2 et L3 ;
- de cours de soutien assurés par les enseignants du département, ainsi que des heures de tutorat de révision assurées par les tuteurs-étudiants, pendant les semaines de révisions et avant les sessions d'examen (L1 à L3) ;
- de séances de tutorat (méthodologie) en présentiel assurées par des tuteurs-étudiants tout au long de l'année universitaire (L1) ;
- d'une remise à niveau en langue et en français pour les étudiants OUI SI (L1).
- d'un atelier d'écriture proposé par le SCUIO-IP (expérimentation en mars 2019 pour les étudiants OUI SI).

Résultats constatés

Sans observation

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

Le département envisage la possibilité d'ouvrir de nouveaux doubles diplômes afin d'augmenter le taux de mobilité étudiante.

En plus des dispositifs cités *supra* (directeurs d'étude, soutien, tutorat, remise à niveau en langue et en français, ateliers d'écriture destinés au oui-si), le département est sensible à la nécessité de renforcer les aides à la réussite.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le département LEA souhaite pouvoir encore longtemps suivre la recommandation du HCERES concernant le large choix de langues, dans le contexte d'un cadre budgétaire de plus en plus contraint, et la possibilité d'accéder à la formation de manière variées (formation à distance).

La question d'un séjour obligatoire à l'étranger est une piste intéressante. Cependant, le caractère obligatoire risque de mettre en difficulté de nombreux étudiants. En effet, le taux de boursier en Licence LEA est le plus important de l'Université Paris Nanterre. Certains étudiants de la Licence LEA se voient chaque année dans l'obligation de refuser une mobilité pour des raisons financières alors que leur dossier leur permettrait d'accéder à un échange.

Les membres du département qui interviennent en Licence LEA prennent en considération la recommandation d'ajouter aux dispositifs existants (directeurs d'étude ; soutien ; tutorat ; remise à niveau en langue et en français, ateliers d'écriture pour les oui-si) d'autres formes d'aide et d'accompagnement à la réussite.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence

Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales - LLCER

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

Sans observation

Organisation pédagogique

L'équipe remercie les experts de leur recommandation de créer des mineures d'approfondissement dans les parcours d'allemand, italien et portugais et s'emploie à leur mise en œuvre pour le contrat d'accréditation LMD4.

La mobilité étudiante et l'internationalisation des formations constitueront une priorité pour le prochain contrat. D'ores et déjà, les étudiants souhaitant effectuer une partie de leur cursus dans une université partenaire à l'étranger disposent d'un nombre de places suffisant pour la quasi-totalité des aires linguistiques concernées. Les moyens financiers dont l'Université dispose ne permettent pas de rendre obligatoire une mobilité pour tous, excepté dans le cas des doubles diplômes et du parcours EEI (mobilité obligatoire d'un an en L3). Nous réfléchissons aux divers moyens permettant une internationalisation accrue et soutenable pour l'ensemble de nos étudiants.

Pilotage

Sans observation

Résultats constatés

La disparité des effectifs entre l'enseignement présentiel et l'enseignement à distance est un constat partagé par nos équipes, qui ont anticipé certaines recommandations des experts. L'enseignement à distance offert au sein de notre mention est original dans le paysage universitaire francilien et recrute des étudiants dans un vivier national. Ce sont souvent des salariés, des femmes en reprise d'études, ou des personnes qui sont géographiquement éloignées des universités. L'EAD est un atout pour la Licence LLCER dans un contexte francilien propice à l'émergence d'une offre de formation continue ciblant les besoins des salariés et de la région.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Les experts du HCERES ont souligné les efforts accomplis en matière d'auto-évaluation, de pilotage, de réflexion collective et suivie sur nos formations. Leurs remarques positives sur les synergies entre nos parcours et le caractère transdisciplinaire de nos formations nous encouragent à poursuivre nos efforts.

Principaux points faibles

Nous remercions les experts d'avoir indiqué des zones de vigilance concernant la diffusion des informations et la mobilité internationale de nos étudiants et nous nous engageons à améliorer ces points.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique de la Licence LLCER remercie les rapporteurs du HCERES pour la reconnaissance du travail accompli durant ces dernières années et pour leurs précieuses recommandations.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence

Lettres

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'équipe pédagogique et administrative du Département de Littérature française et comparée remercie le HCERES pour l'attention portée au bilan de la Licence de Lettres et pour ses remarques éclairantes.

II/ ANALYSE

Finalité

La fiche RNCP est en voie de remaniement, dans l'objectif de la prochaine rentrée et de la préparation de la maquette LMD4 : les poursuites d'études à Nanterre (master MEEF, Recherche, Métiers du livre, Humanités et industries créatives) et hors de Nanterre seront encore précisées. De même, les objectifs de la licence en termes de compétences sont au cœur de l'élaboration des nouvelles maquettes.

Positionnement dans l'environnement

Les spécificités de la Licence de Lettres proposée à Nanterre vont encore être soulignées à l'avenir. L'articulation avec plusieurs cursus intégraux de professionnalisation est en voie d'approfondissement (préparation aux concours en présentiel et à distance, doctorat, masters professionnels).

L'initiation à la recherche fait l'objet d'un cours obligatoire dans le parcours Lettres en L3, et une dizaine d'étudiants, la plupart de L3, assistent régulièrement aux événements scientifiques du Département, à l'instigation de certains enseignants. Depuis trois ans, 3 à 4 étudiants de Licence effectuent des stages d'observation dans l'un des Centres de recherche du Département.

Le parcours Lettres et interculturel sera reconduit et redéfini pour le prochain plan quinquennal, avec maintien du bilinguisme français anglais et des stages, et accroissement de la pluridisciplinarité. La question de la double licence est à l'étude, afin d'évaluer une meilleure viabilité.

Des accords de partenariat avec des institutions extérieures, déjà partenaires de nos formations de master, sont en voie de formalisation, notamment pour faciliter la recherche de courts stages et permettre le développement, fortement soutenu dans le prochain contrat quinquennal, de projets étudiants.

Organisation pédagogique

Les deux parcours de la Licence ouverts dès la L1 ne font pas l'objet de passerelles automatiques. Les étudiant.e.s peuvent cependant, sur demande auprès de la commission pédagogique, se voir, au cas par cas, autorisé.e.s à changer de parcours sous condition d'un éventuel rattrapage de certains enseignements.

Le passage de la Licence Lettres et interculturel à la double Licence Lettres-anglais, actuellement suspendu, était possible sur examen (par la commission pédagogique) du dossier scolaire et universitaire dès la fin du premier semestre de L1.

Les modules validant des compétences annexes, dans le cadre du Bonus au diplôme, échappent, sauf dans le cas des stages d'observation professionnel, à l'évaluation par l'équipe pédagogique et sont du ressort des services centraux.

La complexité de certaines Unités d'enseignements (UE) parfois composées de 3 ou 4 enseignements complémentaires, est en voie de simplification, dans l'élaboration de la prochaine maquette quinquennale du diplôme. Le nombre minimal d'ECTS est sensiblement relevé, ce qui devrait éviter la dispersion et le relatif manque de lisibilité déploré par le rapport d'évaluation.

Une réflexion collective sur la recherche et le suivi des stages est actuellement menée, et s'assortit de la demande d'un meilleur accompagnement dans la rémunération de cette tâche.

Pilotage

Les principes de concertation et de répartition des fonctions pédagogiques et administratives restent inchangés. Un conseil pédagogique réunit une à deux fois par an, sur la base du bénévolat et en fonction des cours assurés par les uns et les autres, des collègues titulaires et non-titulaires, dirigés par les responsables de parcours de la Licence, afin de veiller à l'harmonisation des programmes et des évaluations.

Le comité de perfectionnement continue de se tenir conformément aux recommandations officielles et un répertoire d'anciens étudiants est mis en place afin de solliciter leur expertise pour l'évaluation et le suivi du diplôme, ainsi que sa promotion dans les lycées et auprès des étudiants entrants.

Résultats constatés

Sans observation

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

Au sujet de la baisse des effectifs, que nous espérons passagère, il faut souligner – outre la dispersion des vocations - l'existence récente de problèmes de paramétrages de Parcoursup ainsi que dans les affichages des formations (il a été identifié notamment un problème d'affichage de la licence Lettres et interculturel sur Parcoursup, auquel les services centraux doivent remédier). Nous risquons également malheureusement d'être en forte concurrence avec les universités parisiennes intra-muros, qui bénéficieront à partir de cette session de la déssectorisation. Nous cherchons à remédier au mieux à cette situation en proposant une prise en charge et un encadrement suivi et ajusté des L1, afin d'éviter autant que faire se peut la baisse des effectifs en L2. Nous travaillons aussi à la promotion de la formation auprès des lycées du bassin et de Paris en particulier par l'intermédiaire de la journée d'études à destination des CPGE sur leur programme de Lettres. Une telle journée, cette fois à destination des lycéens, et portant sur le programme de Lettres, est également à l'étude, et des visites d'enseignants dans les lycées complètent ces efforts pour assurer notre visibilité.

Enfin, pour la question de la mobilité étudiante, nous souhaiterions en effet la favoriser davantage, en particulier pour les étudiants de Licence interculturelle. Malgré les bourses Erasmus, il existe un manque de soutien financier qui semble dissuader nos étudiants – pourtant souvent nombreux lors des réunions d'information sur la mobilité. Les indicateurs montrent que les étudiants d'autres parcours (Humanités, par exemple), connaissent une plus grande mobilité et force est de constater que cette dissymétrie recoupe des disparités sociales. Nous poursuivons néanmoins nos efforts pour inciter à cette mobilité.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sans observation

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence

Philosophie

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation

II/ ANALYSE

Finalité

Nous corrigerons les secteurs visés par la fiche du RNCP

Positionnement dans l'environnement

Sans observation

Organisation pédagogique

Les défauts relevés sont au cœur de notre réflexion sur la nouvelle maquette.

Pilotage

Le comité relève que le lien entre la formation et le monde professionnel est insuffisant en philosophie (voir aussi p. 6 du rapport général) : le principal débouché de nos étudiants étant l'enseignement, ils sont en contact avec des enseignants du secondaire qui interviennent dans notre formation. Une réflexion sera engagée sur la question des intervenants extérieurs au monde académique.

Résultats constatés

Les résultats constatés viennent confirmer notre analyse qui nous conduit, dans la future maquette, à supprimer les parcours.

Le département, en collaboration avec l'université, va chercher à consolider sa connaissance sur le devenir des étudiants, puisque effectivement « données produites par l'observatoire de la vie étudiante sont qualitativement et quantitativement insuffisantes pour suivre les diplômés ».

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

Sans observation

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Nous allons, dans la nouvelle maquette, clarifier l'organisation pédagogique, en révisant la structure en parcours sans perdre la diversité et l'ouverture de l'offre à d'autres formations. Des indications sur les débouchés seront intégrées au livret de l'étudiant.

La lisibilité de la progression sur l'ensemble des trois années de licence sera renforcée par une série d'approfondissements successifs explicites (notamment en histoire de la philosophie).

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence professionnelle | **Guide conférencier**

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La licence professionnelle mention *Guide conférencier* de l'Université Paris Nanterre existe sous cette forme depuis 2011 (où elle a pris la suite du Diplôme national de guide-interprètes national (DNGIN), ancêtre des licences professionnelles, et qui existait depuis 1995), et respecte les contenus attendus dans le cadre de l'arrêté du 9 Novembre 2011 modifié qui fixe les compétences à acquérir pour obtenir la carte professionnelle de Guide-conférencier. L'obtention de cette carte est l'objectif affiché de la formation. Cette licence comporte 25 places ; elle est ouverte prioritairement en formation continue, mais aussi, en formation initiale, aux étudiants titulaires de licence *Histoire de l'art* ou de *Langue*, voire bénéficiant de validation des acquis de l'expérience (VAE). Le recrutement se fait à l'issue d'un entretien oral.

Les enseignements sont dispensés à l'Université Paris-Nanterre (bâtiment de la formation continue).

II/ ANALYSE

Finalité

La finalité de la licence professionnelle (LP) est clairement explicitée, en fonction de l'arrêté de 2001. Les prérequis nécessaires pour s'inscrire sont très nettement affichés, les compétences acquises également. Aucune poursuite d'étude n'est prévue, en conformité avec le cadre national des licences professionnelles.

A la différence d'autres licences professionnelles du même type, on notera la prise en compte de compétences spécifiques, telles le marketing et des connaissances juridiques, permettant aux guides-conférenciers d'exercer leur métier en tant que travailleurs indépendants.

Positionnement dans l'environnement

La licence professionnelle s'intègre d'abord dans un environnement socio-professionnel, plutôt que dans l'offre de formation de l'Université Paris Nanterre, dans la mesure où elle s'ouvre explicitement à la formation continue et accueille des étudiants et stagiaires de tous horizons. Aucun étudiant de Paris Nanterre entre 2014 et 2018 n'a intégré cette formation. Le positionnement est de grande qualité. En effet, les organisateurs ont une connaissance réelle des diverses licences professionnelles de guide-conférencier au niveau national, et la surveillance, pour ainsi dire, de l'évolution de l'offre de formation leur a permis de nouer des partenariats informels au niveau régional quand d'autres formations similaires sont apparues, ainsi avec le Conservatoire national des arts et métiers (CNAM Paris) et l'Université de Marne-la-Vallée : les formations ne semblent pas en concurrence, mais leur existence est présentée comme un espace d'échange sur les bonnes pratiques et l'évolution du métier. Une cellule de veille informelle a par ailleurs été montée, et des universités de province sont invitées à y participer. La formation est en effet servie par son environnement, la région Ile-de-France, au potentiel touristique exceptionnel. Cette région constitue le principal bassin d'emplois pour ce métier et des liens étroits ont été noués depuis longtemps avec la LP de l'Université Paris Nanterre.

Des liens anciens existent également avec les différents acteurs du monde socio-professionnel, institutionnels et privés, notamment avec la fédération nationale des guides-interprètes et conférenciers.

Le lien avec la recherche est en revanche ténu, ce qui est la règle pour les licences professionnelles et est présenté comme choix assumé d'insérer avant tout les étudiants dans le monde socio-professionnel : des liens entre cours et recherche sont faits à la marge, par les enseignants-chercheurs, mais sans plus.

Organisation pédagogique

La formation accueille des étudiants en formation initiale mais surtout en formation continue. Elle est ouverte à la validation des acquis de l'expérience (VAE) et à la validation des acquis professionnels et personnels (VAPP). Il n'existe pas de parcours-type, puisque la licence est clairement orientée vers le métier de guide-conférencier.

L'organisation des études respecte l'arrêté de 2011, avec l'organisation d'un stage long de 12 semaines, à effectuer au niveau régional, national ou international. Au niveau régional, les liens étroits avec le milieu socioprofessionnel permettent facilement l'obtention de stages, dont les entreprises et institutions sont demandeuses.

L'accent est mis sur la connaissance d'une langue étrangère, l'anglais (le niveau C1 étant requis pour le métier), avec 60 heures d'enseignement, mais faute de financement suffisant, les autres langues étrangères ne peuvent être désormais enseignées. Il semble que cet obstacle soit en partie contourné au moment du recrutement d'étudiants ayant déjà une bonne connaissance d'autres langues étrangères.

La mise en situation professionnelle et son encadrement sont décrits de manière très claire. La fiche du répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) est présente.

La place du numérique demeure assez faible, et l'équipe elle-même en a conscience. L'usage de la caméra numérique, signalé au titre de pratique pédagogique innovante est aussi mentionné comme utilisé depuis de nombreuses années. Son efficacité n'est pas à démontrer pour le métier auquel il prépare.

Pilotage

L'équipe pédagogique est constituée de longue date – de nombreux membres étaient déjà présents lors de l'ouverture du DGDIN en 1995 – ce qui est un atout indéniable, même si le dossier déplore l'absence de stabilité des enseignants en anglais et littérature. Il faut donc en conclure que les intervenants pérennes sont principalement des intervenants socio-professionnels, puisque le tableau de l'équipe pédagogique fait apparaître une demi-douzaine d'intervenants universitaires, avec une seule maître de conférence (en anglais), et, en littérature, des professeurs agrégés et certifiés (PRAG et PRCE), ce qui est peu pour une formation universitaire et explique en partie l'absence de lien avec la recherche.

Les documents fournis à l'appui du dossier font clairement état du nombre de cours et volumes horaires correspondant.

Il existe un conseil de perfectionnement (CP). Les demandes et retours des étudiants, au niveau du CP ou après le diplôme, sont pris en compte et analysés, en fonction des exigences de la formation et des ressources de l'équipe. On note des réunions plusieurs fois par an.

Les étudiants, dont le petit nombre (22 en 2017/18) permet, selon le vœu de l'équipe, une pédagogie différenciée, sont mis en situation de responsabilité et d'autonomie, à travers divers exercices et examens dont les modalités sont clairement explicitées.

Des tuteurs assurent un suivi individuel personnalisé, ce qui représente assurément un des atouts de la formation.

Résultats constatés

Les étudiants sont connus, et suivis au-delà de leur diplôme notamment grâce aux réseaux sociaux de type professionnel (LinkedIn, etc.). Le taux d'insertion professionnel est excellent, et en cela la LP remplit parfaitement ses objectifs. La formation dispose d'un vivier important au niveau régional, national voire international, grâce à sa situation géographique

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

- Une véritable connaissance du métier.
- Une véritable professionnalisation, corroborée par le taux d'employabilité à l'issue du diplôme.
- Un très bon positionnement à l'échelle régionale.
- Des liens étroits avec le monde socio-professionnel et avec les autres formations de même type.

Principaux points faibles

- La place dévolue au numérique reste limitée, alors que les pratiques sont en constante évolution.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Il faudrait envisager un développement plus important de l'enseignement des langues étrangères, dans la mesure où l'exercice du métier placera de plus en plus les guides-conférenciers au contact d'un public étranger. Cela donnerait une dimension vraiment internationale à la formation. La place du numérique dans l'enseignement devrait également être mieux prise en compte. Enfin, il semble nécessaire de conserver voire de consolider la vigilance en regard de l'évolution du statut de cette profession.

Nous avons pris en compte les recommandations du HCERES concernant la place dévolue au numérique, qui restait jusqu'à présent limitée dans l'organisation du diplôme. Néanmoins, comme l'a justement rappelé le HCERES nous utilisons déjà depuis de nombreuses années les bienfaits de la caméra numérique sur le plan pédagogique lors des exposés sur le terrain afin d'améliorer la prise de parole et la maîtrise comportementale. Nos intervenants professionnels les initiaient aussi à la recherche et l'analyse des différentes données sur le web (bases de données internationales, veille documentaire) qui permettent à un guide d'enrichir ses connaissances, tout en sachant les utiliser lors d'une prestation.

Nous avons décidé en complément de ces actions déjà réalisées de créer dans l'UE (2) nommée « Maîtrise opérationnelle » de développer un nouvel enseignement permettant de maîtriser l'environnement socio-professionnel en liaison avec les outils du numérique. Dans cet enseignement, nous aborderons différents éléments comme : la compétence à utiliser les outils d'interprétation (tablette tactile, utilisation de smartphone, etc.), mais aussi la compétence à savoir utiliser les différents réseaux sociaux pour mieux se faire connaître dans un marché de plus en plus concurrentiel. Nous allons continuer aussi à faire intervenir des entreprises du secteur comme par exemple les « plateformes numériques », afin qu'elles puissent présenter leur système, même si nous restons très vigilants au risque de « l'Uberisation », qui pourrait déstabiliser ce marché très fragile.

En ce qui concerne la remarque sur l'importance de l'enseignement des langues étrangères : nous en sommes parfaitement conscients. D'ailleurs, comme nous l'avons évoqué dans le dossier d'auto-évaluation, nous exigeons à l'entrée de la formation un niveau C1 en anglais, qui est un prérequis indispensable lors des auditions de recrutement (niveau validé lors de l'audition). Sans cette exigence de départ, ce niveau est difficilement atteignable au cours de la formation, d'autant que l'objectif d'enseignement en langue étrangère n'est pas tant l'apprentissage de la langue que la capacité à transmettre la connaissance technique directement utilisable en situation professionnelle (importance des exposés réalisés par les étudiants par exemple).

En ce qui concerne l'acquisition d'autres langues, nous avons pris contact avec l'UFR de langues (via le Centre de Ressources en Langues), afin d'envisager la possibilité pour certains étudiants de pouvoir suivre des enseignements dans cette UFR. Cependant, pour répondre aux exigences évolutives du marché et aux nombreuses langues parlées par les touristes, lors de nos recrutements en amont nous sommes particulièrement attentifs aux profils ayant déjà un niveau C1 dans des langues recherchées par le marché professionnel (japonais, chinois, coréen, mais aussi des langues plus habituelles comme le portugais, l'espagnol, l'allemand, l'italien, le russe). D'ailleurs, en ce qui concerne les dernières langues citées, nous avons aussi la chance d'avoir en interne (les professionnels intervenant dans la formation) des guides-conférenciers qui sont habilités professionnellement dans ces langues, ce qui nous permet de valider celles-ci au cours de la soutenance finale du projet tuteuré. Cette opportunité que nous avons créée permet aux étudiants d'ajouter la langue validée sur leur diplôme (langue optionnelle sans que ne soit délivré un enseignement). Cette possibilité offerte permet aux diplômés d'inscrire cette langue sur la carte professionnelle. Grâce à cette possibilité offerte, l'étudiant pourra inscrire celle-ci sur la carte professionnelle délivrée par la Préfecture, conformément au décret qui régit cette profession réglementée.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence professionnelle Métiers du commerce international

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

« en partenariat avec le lycée Passy Saint-Honoré, sans que ce partenariat ne soit justifié dans le dossier d'autoévaluation. »

Le Lycée Passy Saint-Honoré dispose d'un campus dédié à l'enseignement supérieur post-BTS au sein duquel se trouve l'Unité de Formation par apprentissage du CEERFAL (CFA de rattachement) de la présente formation et où se déroulent certains enseignements professionnels dispensés par plusieurs collaborateurs d'entreprise tournés vers l'international.

L'UFA Passy Saint-Honoré est chargée de la gestion administrative des apprenants de la formation sous contrat d'apprentissage, dans le cadre d'une convention de partenariat avec l'Université.

Organisation pédagogique

« Il n'y a pas de coopération internationale spécifique à cette licence. »

Même s'ils sont minoritaires dans la formation, certains étudiants se voient confier par l'entreprise des missions à l'étranger, dans le cadre de leur immersion en alternance. Cette immersion peut se faire en étroite collaboration avec le service des relations internationales de l'Université.

Pilotage

« Il existe un Conseil de perfectionnement depuis 2018 ; toutefois, les étudiants n'y semblent pas associés, ce qui ne correspond pas à la réglementation en vigueur. »

Deux étudiants de la promotion en cours ont été invités au Conseil, mais se sont désistés au dernier moment au regard d'obligations professionnelles en entreprise. Deux étudiantes de la promotion précédente étaient bien présentes au Conseil et ont apporté certains éclairages dans le cadre du pilotage de la formation

Résultats constatés

Sans observation

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

« Un pilotage à améliorer (pas de participation étudiante au Conseil de perfectionnement, un seul Maître de conférences, en anglais, aucun professeur des universités) »

Le département étant fortement sous-encadré, il est très complexe de solliciter soit des maîtres de conférences, soit un professeur des universités pour la formation au regard de leurs disponibilités qui ne sont pas en adéquation avec le planning de la formation.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

« Enfin, l'équipe pédagogique doit impérativement être renforcée par des enseignants-chercheurs, ce qui permettra par la même occasion d'améliorer le pilotage de la formation »

L'amélioration du pilotage de la formation ne dépend pas uniquement d'un renforcement de la part des enseignants-chercheurs.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence professionnelle

Métiers du livre : documentation et bibliothèques

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Concernant les enseignements dispensés « hors les murs », nous ajouterons que 40 heures de cours sont dispensées au CNLJ (Centre national de la littérature pour la jeunesse) sur le site de la BNF et deux jours du cours Médiation ont lieu dans deux bibliothèques du réseau du Val d'Oise.

II/ ANALYSE

Finalité

Comme indiqué dans la maquette de la LP, le volume horaire des cours de Médiation numérique est de 15 heures. Les techniques d'organisation d'événements et les techniques d'accueil n'ont pas été oubliées. Les premières sont abordées dans le cours d'Action culturelle, les secondes dans le cours de Médiation. Nous veillerons à mieux détailler le contenu des cours dans le livret pédagogique.

Positionnement dans l'environnement

Nous allons réfléchir à doter notre LP d'une spécificité plus forte. Nous n'avons pas retenu la conservation de la publication numérique car elle concerne davantage les centres de documentation (qui ne sont pas les débouchés de notre LP). Par ailleurs, le projet ReLIRE semble dans l'impasse depuis 2017 (la BNF n'assure plus que la maintenance du registre ReLIRE).

Comme indiqué par les enquêtes (page 18 du rapport), les poursuites d'études sont à la fois peu nombreuses et diverses. Aucun.e étudiant.e n'a poursuivi ses études en master *Métiers du livre et de l'édition* de l'université Paris-Nanterre.

Organisation pédagogique

Concernant les stages, nous précisons qu'ils sont encadrés par les membres titulaires de l'équipe enseignante (MCF et MAST). Le/la tuteur/tutrice de stage se rend au moins une fois sur le lieu du stage afin de rencontrer le/la responsable du stage au sein de la bibliothèque. Il/elle valide le sujet de mémoire de l'étudiant.e et le/la guide dans sa rédaction.

La gestion d'un budget est abordée dans deux enseignements, en Action culturelle et en Economie spécialisée.

Les méthodes de recherche de subventions et d'aides à la conservation ne sont en revanche pas traitées car, à notre connaissance, il n'existe que deux dispositifs nationaux – l'un passant par le département de la coopération nationale de la BNF, l'autre par les appels à projets du SLL – et il s'agit généralement de tâches de direction.

Outre UNIMARC et le SIGB libre PMB (système intégré de gestion de bibliothèque), les étudiant.e.s sont formé.e.s à l'utilisation professionnelle des outils suivants : gestion de références bibliographiques Zotero, réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Pinterest, Instagram, Tumblr, Babelio), plateformes de veille (Inoreader), plateformes de curation (Scoop it).

Pilotage

Sans observation

Résultats constatés

La mise en place d'une « passerelle » avec le master *Métiers du livre* s'avère difficile car ce master recrute essentiellement des étudiant.e.s issu.e.s de filières académiques. Par ailleurs, la poursuite d'études est laissée au libre choix des étudiant(e)s et n'est pas encouragée puisque toute licence professionnelle est, selon les termes mêmes de l'arrêté du 17 novembre 1999, « conçue dans un objectif d'insertion professionnelle ».

L'absence d'une association d'anciens élèves est assurément l'un de nos points faibles. Les étudiant.e.s se sentent peu concerné.e.s. Le BDE envisage toutefois actuellement de créer un réseau des anciens étudiant.e.s du DUT et de LP. Ce projet va être activement soutenu par le département.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

Nous allons davantage encourager nos étudiant.e.s à faire leur stage à l'étranger et nous allons réfléchir à une plus grande ouverture à l'international tout en conservant notre spécificité vis-à-vis de la LP de Paris-Descartes, qui se positionne déjà sur le créneau de l'international.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Nous remercions le HCERES pour sa lecture attentive du dossier et pour ses recommandations qui nous permettront d'améliorer notre formation.

Nous allons réfléchir aux spécialisations possibles afin de donner une identité plus forte à notre licence professionnelle. Comme nous l'avons souligné ci-dessus, la conservation des documents numériques concerne peu les bibliothèques, où il s'agit avant tout de gérer du flux numérique. Quant à une spécialisation conservation du patrimoine écrit, elle nécessiterait l'acquisition de matériel de numérisation ; le vivier d'emplois semble en outre assez limité (plus limité en tous cas que pour des profils de médiation et valorisation).

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Licence professionnelle Métiers du livre : édition et commerce du livre

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Tout d'abord, nous souhaitons remercier les évaluateurs pour leur relecture attentive du dossier d'auto-évaluation de notre formation, ainsi que pour leurs remarques.

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

Sans observation

Organisation pédagogique

Concernant les modalités et l'organisation de l'apprentissage : les étudiants passent 21h par semaine en entreprise jusqu'en avril, puis 35h par semaine jusqu'à la fin de la formation. Ils sont supervisés dans leur entreprise d'accueil par un maître d'apprentissage, libraire professionnel qui les encadre et les évalue au quotidien.

Par ailleurs, il nous paraît important de préciser que tous les formateurs de l'INFL intervenant dans la formation sont des professionnels du secteur ou d'anciens professionnels du secteur ayant passé plusieurs années en poste en librairie, bien que le dossier ne mentionne dans ce dernier cas que leur seule qualité de « formateur » en raison de leur statut actuel.

Pilotage

Comme indiqué précédemment, tous les formateurs de l'INFL sont des professionnels du secteur.
Nous prenons par ailleurs bonne note du besoin d'étayer l'analyse des enquêtes auprès des diplômés.

Résultats constatés

Sans observation

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

Concernant les débouchés limités à deux métiers, il nous semble que cela est justifié par l'intitulé de la formation. Ces débouchés se réfèrent par ailleurs à la grille des salaires mentionnée dans l'accord de branche négocié par le Syndicat de la Librairie française, ce qui favorise la lisibilité de notre offre auprès des futurs candidats et des professionnels du secteur.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Concernant les pratiques pédagogiques suggérées, certaines d'entre elles sont déjà mises en place dans le cadre de la formation. Le projet tutoré consiste notamment à concevoir une animation à partir des données recueillies en entreprise ; les étudiants sont invités à mettre ces projets en œuvre par la suite, ou parallèlement à la réalisation du dossier. De même, le mémoire rendu à l'issue de la formation est directement lié à un projet concret destiné à être appliqué dans l'entreprise d'accueil.

Quant aux jeux d'entreprise, ils font partie intégrante de la formation dispensée à l'INFL (jeux de rôles autour de l'animation d'équipe par exemple, conception et réalisation de vitrines, de notules etc.), quoiqu'il soit envisageable de leur donner davantage de place.

Enfin, nous souscrivons à la recommandation des évaluateurs d'augmenter la périodicité des réunions pédagogiques et adoptons le principe du rythme de réunions semestrielles.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Cinéma et audiovisuel

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La directrice du Master « Cinéma et audiovisuel », les responsables de parcours et l'ensemble de l'équipe pédagogique de la formation remercient les évaluateurs du HCERES pour leur retour sur le dossier d'auto-évaluation et leurs remarques constructives.

Il y a de toute évidence peu de réponses à apporter aux experts (le master est cohérent, attractif et, pour l'essentiel, la formation fonctionne bien), cependant quelques données complémentaires méritent d'être développées, notamment en ce qui concerne les effectifs d'un Master dont la capacité d'accueil a été modifiée lors de l'introduction de la sélection à l'entrée en M1 – en concertation au sein de l'équipe pédagogique.

Par ailleurs, la question des mobilités étudiantes, d'une part, celle de notre politique des stages, d'autre part, seront également évoquées.

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

Sans observation

Organisation pédagogique

Politique des stages

L'expertise du HCERES note que « les stages ne sont pas obligatoires dans tous les parcours : dans le parcours CAHS (M1 et M2), ils sont proposés en substitut des compléments interdisciplinaires. Dans le parcours CAD, les étudiants peuvent en faire hors maquette par le dispositif « bonus au diplôme », ils sont obligatoires en ScEA. La politique de stages n'est donc pas harmonisée. La durée varie suivant les parcours, de deux semaines à deux mois pour le parcours Cinéma arts histoire et société» (M1 et M2) et de trois à six mois pour le parcours Scénario et écritures audiovisuelles. Le parcours Cinéma anthropologique et documentaire ne propose pas de stage obligatoire. »

Il est tout à fait juste de souligner que notre politique des stages n'est pas harmonisée. Nos prochaines maquettes remédieront en partie à cela, dès lors que le stage intégré sera obligatoire en Master, quel que soit le parcours de l'étudiant. Cela étant, il n'est pas certain qu'il faille fixer une durée semblable pour l'ensemble des stages. C'est que le master *Cinéma et audiovisuel*

de l'UPN se ramifie en trois types de parcours en M2 : recherche théorique (CAHS), recherche-crédation (ScEA), pratique de la recherche en anthropologie filmique et réalisation documentaire (CAD). Il est évident que le stage joue un rôle différent dans chacun de ces parcours de formation, ce qui justifie de penser le volume horaire, de même que les enjeux, les objectifs ou encore les implications des stages, parcours par parcours et non de manière générale.

En matière de stages, toujours, une proposition a été formulée dans le compte-rendu du Conseil de perfectionnement du Master du 21 novembre 2017, afin de faciliter l'insertion professionnelle de nos diplômés, que nous relayons ici :

« Une option intéressante serait de rendre possible l'effectuation d'un stage de fin de cursus (donc à l'issue du M2), pour des étudiants ayant complètement validé leur Master. Ce stage, dont la durée pourrait être assez longue, formerait une passerelle déterminante vers le monde professionnel, à un moment charnière pour les étudiants et sans que cela empiète sur leurs études. Pour lors, c'est impossible car les étudiants doivent être régulièrement inscrits pour obtenir une convention de stage, mais il vaudrait la peine de considérer plus avant ce principe de stage de fin de cursus. »

Pilotage

Mise en œuvre de la formation : effectifs enseignants-chercheurs

Le HCERES stipule que « la formation est pilotée par une équipe [...] composée de 23 enseignants-chercheurs, d'enseignants et de professionnels (quatre) associés pour l'année 2017-18, dont 10 enseignants de cinéma titulaires au sein du département Arts du spectacle de l'Université de Nanterre ».

Nous souhaitons souligner que la formation repose en effet, pour l'essentiel, sur ces 10 enseignants-chercheurs titulaires au sein du département des Arts du spectacle, mais que l'un d'entre eux (PR) est absent depuis la rentrée 2016 pour raisons de santé, quand un autre (MCF) se trouve en arrêt maladie suivi d'un mi-temps thérapeutique depuis 2018-2019. Entre autres conséquences, la direction des thèses en « études cinématographiques » est assumée par deux professeurs seulement depuis la rentrée 2016 et un MCF en codirection ; plus largement, la plupart de ces enseignants-chercheurs sur lesquels repose la mise en œuvre de la formation cumulent plusieurs responsabilités administratives et pédagogiques lourdes.

Résultats constatés

Effectifs étudiants

Au moment de l'introduction de la sélection à l'entrée en Master, nous avons collectivement décidé de réduire de moitié notre capacité d'accueil en M1 CAHS (ainsi qu'en M2 CAHS, en revanche, elle est demeurée inchangée dans les parcours de M2 CAD et ScEA), tout en faisant reposer la sélection non pas sur les seuls résultats des étudiants mais encore sur leur projet de recherche. Cette réduction de la capacité d'accueil devait certes induire un fléchissement volontaire du nombre d'inscrits, mais également contribuer à améliorer le taux de réussite – à proportion de l'amélioration des conditions d'encadrement des recherches.

Comme indiqué dans le bilan d'auto-évaluation, sur 45 étudiants environ inscrits en M1 en 2017-18 (parcours CAHS + IMACS), une trentaine a soutenu son mémoire en juin 2018. Par rapport au taux de soutenance en M1 des années précédentes, cela constitue un progrès tout à fait remarquable : la sélection des étudiants à l'entrée en M1 aura donc bel et bien permis de favoriser leur réussite.

Nous constaterons sans doute une amélioration semblable en M2, en particulier dans le parcours spécialisé Recherche-CAHS, avec la promotion 2018-2019. Précisons que ce parcours de M2 constitue le principal vivier pour la poursuite d'études en doctorat avec le parcours CAD (plus de 80 thèses soutenues depuis sa création en 1976). Or l'exigence de notre formation au plan de la méthodologie de la recherche (remarquée par le HCERES) a pour but de favoriser le passage en doctorat et non pas seulement la réussite en M2. C'est pourquoi le choix de consacrer possiblement deux années à un mémoire approfondi, préparatoire à une entrée en thèse (ou préfigurant un futur post-master), effectué sciemment par d'excellents étudiants, n'est pas interprétable seulement comme un « faible taux » de soutenance.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

Mobilité étudiante

Le retour du HCERES regrette une « *mobilité entrante et sortante quasi nulle* ». Nous n'avons pas pu, dans le temps imparti à l'élaboration du dossier, recueillir toutes les informations à ce sujet. Nous pouvons cependant préciser, d'une part, que la mobilité étudiante en Master est structurée et, pour ainsi dire, canalisée par notre parcours international IMACS. D'autre part, si l'effectif de celui-ci a pu fléchir en 2014, il tend à remonter et sera renforcé l'an prochain – à proportion d'une stratégie de recrutement des étudiants de l'IMACS redéfinie au sein de l'équipe. Le parcours CAD attire par ailleurs chaque année plusieurs étudiants étrangers (Europe du Sud et Amérique latine principalement). Des discussions sont en cours afin de mieux structurer cette mobilité internationale avec des universités partenaires.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

En conclusion, le HCERES indique que « *la sélection à l'entrée du M1 a déjà permis d'élever le nombre de réussites d'une formation exigeante et qui ne cesse de se questionner sur sa perfectibilité. Les perspectives annoncées au niveau des enseignements semblent pertinentes, notamment la modification structurelle qui ouvrirait deux des trois parcours dès le M1.* »

Pour l'essentiel, le travail réalisé sur les maquettes dans le cadre du LMD4 va dans ce sens : ouverture de deux des trois parcours du Master en M1, consolidation de nos points forts et adossement de la formation à l'EUR ArTec, sans oublier le renforcement de l'identité spécifique d'un Master *Cinéma et audiovisuel* articulant recherche théorique en « *Cinéma, histoire des formes et théorie des images* » (nom du futur parcours recherche), recherche-crédation en « *Scénario et écritures audiovisuelles* », et pratique de la recherche en anthropologie filmique et réalisation documentaire en « *Cinéma et anthropologie* ».

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITES

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Etudes européennes et internationales

L'équipe du Master EEI tient à remercier le HCERES pour l'analyse approfondie du dossier d'autoévaluation du programme. Nous sommes très sensibles aux nombreux constats très positifs, notamment celui concernant le taux très élevé d'insertion professionnelle, notre priorité, ou encore l'innovation pédagogique et l'utilisation du numérique.

Deux remarques appellent des réponses : 1. Le faible nombre de professionnels intervenant dans la formation ; 2. Le manque de synergie entre les deux parcours, AINI et ERPS.

La première remarque tient à un défaut de renseignements dans le dossier d'évaluation. La deuxième nous amène à une réflexion importante et une évolution de notre offre de formation.

Les réponses à ces deux remarques sont exposées dans la section IV de ce document.

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

Sans observation

Organisation pédagogique

Sans observation

Pilotage

Sans observation

Résultats constatés

Sans observation

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

Sans observation

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Faible participation des professionnels extérieurs aux enseignements

Cet aspect a sans doute été mal renseigné dans le dossier d'autoévaluation. En réalité, dans la deuxième année du parcours AINI, pendant toute la durée de la période de cours, des interventions de professionnels sont programmées tous les mardis et mercredis soir, à la fin des cours, entre 18h et 20h. On trouvera, à la suite de ce document, un aperçu non exhaustif des intervenants les plus réguliers dans le programme.

Absence de synergie entre les deux parcours

Cette remarque s'ajoute au constat en interne que l'offre de la mention EEI est actuellement déséquilibrée. Un parcours (AINI) a une dimension « international business » généraliste, l'autre est centré sur une zone géographique.

Il nous semblerait logique qu'une mention Etudes Européennes et Internationales offre d'une part un parcours orienté vers les affaires, d'autre part un parcours centré sur la géopolitique, couvrant ainsi les deux principaux champs d'une mention à vocation internationale. Ceci est corroboré par le nombre significatif de candidatures au parcours AINI professant un intérêt pour les questions géopolitiques.

Ceci nous conduit à envisager les évolutions suivantes :

1. Le parcours ERPS s'ouvrirait à l'ensemble de la sphère eurasienne avec un accent sur les questions géopolitiques. Pour refléter cette évolution, il changerait de nom.
2. En première année, deux séminaires AINI seraient ouverts aux étudiants d'ERPS, avec une évolution de leurs contenus ; réciproquement, ERPS ouvrirait deux séminaires aux étudiants AINI, selon les mêmes modalités. Ainsi, quatre séminaires deviendraient communs aux deux formations.
3. En deuxième année, plusieurs conférences de professionnels, utiles aux deux parcours, pourraient être mises en commun : par exemple, les conférences sur le risque géopolitique dans les contrats à l'international, ou le Mercosur, du parcours AINI.
4. Les conseils de perfectionnement des deux parcours deviennent des groupes de travail qui se réunissent annuellement. Un conseil de perfectionnement est établi au niveau de la mention, qui réunit annuellement les deux groupes de travail.

Liste indicative, non exhaustive, de professionnels intervenant dans le parcours AINI.

- Jérôme de Fraguier (Directeur financier Siemens France)
- Erwan Leroch (Dept Contract Management Siemens France)
- Nicolas Kozakiewicz (Directeur Innovation Atos Worldline)
- Dimitri Farber (CEO et fondateur Thiller System)
- Gonzague de Fromont (COFACE)
- Patricia Gaudin (Douanes)
- JM Gutierrez (DIRECCTE)
- JH Vasen (CCE)
- Cecile Hautefort Hegazy (Business France)

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Humanités

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Nous remercions les experts du Hcéres pour les appréciations globalement positives portées sur le Master Humanités classiques et humanités numériques, dont sont soulignés l'originalité, la réelle dimension internationale et le dynamisme de l'équipe de pilotage.

Nous nous permettons d'emblée d'attirer l'attention sur l'intitulé de notre parcours : *Humanités classiques et humanités numériques* (et non pas *Humanités classiques, humanités numériques* en juxtaposition), qui engage la compréhension de l'articulation particulière du Numérique aux Humanités classiques dans la formation. En effet l'approche numérique irrigue l'ensemble du parcours afin de former des spécialistes de l'Antiquité, en particulier des langues et littératures grecques et latines, capables de maîtriser avec un recul critique les outils et les méthodes numériques, qu'ils soient généralistes ou issus des communautés de recherche. Nous reviendrons sur ce point dans la suite des observations, dans la mesure où il fait l'objet de questionnements dans le rapport d'évaluation.

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

Concernant l'échange régulier avec l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes, § Internationalisation de la formation (p. 2), nous communiquons les données chiffrées détaillées :

- étudiants athéniens accueillis en M1 HUCN : 2018-2019 : 4 étudiants ; 2017-2018 : 3 étudiants ; 2016-2017 : 4 étudiants ; 2015-2016 : 2 étudiants
- étudiants du Master HUCN accueillis à l'Université nationale et capodistrienne d'Athènes : 2015-2016 : 2 étudiants ; 2016-2017 : 1 étudiant.

Organisation pédagogique

Concernant le volume horaire et la reconnaissance en termes de crédits des différents enseignements du Master HUCN, et en particulier des enseignements numériques, nous souhaitons apporter les précisions suivantes.

- Les enseignements numériques dispensés à chaque semestre permettent aux étudiants d'acquérir une réflexion et une pratique aboutissant à deux projets : le premier, collaboratif, mené au S8 ; le second, personnel, élaboré au S10 en articulation avec le mémoire de recherche. La formation, qui s'enrichit progressivement en un parcours cohérent, conduit les étudiants à devenir des spécialistes des textes conscients des outils numériques existants, de leur intérêt et de leurs limites, capables aussi d'un recul réflexif sur les résultats obtenus par ces outils. C'est là le sens de l'articulation inscrite dans l'intitulé Humanités classiques et humanités numériques. Dans cette perspective, le cours concluant la formation numérique (Humanités numériques 4) montre aux Masterants l'apport direct de la formation en Humanités numériques à leurs recherches propres.
- Le Numérique est également présent dans d'autres enseignements du Master, en particulier au S7 et au S9, dans les cours Méthodologie de la recherche, Edition de textes anciens et Histoire de la langue et linguistique textuelle grecques ou latines. Il est donc davantage valorisé en termes d'ECTS et de volume

horaire que ne le suggère la seule prise en compte de l'UE 2 tout entière dévolue aux Humanités numériques. L'importance accordée à l'UE Langue vivante en termes d'ECTS et de volume horaire (12h de séminaire international à chaque semestre et 18h de cours de langue aux S7 et S8), qui interrogent les experts Hcéres par rapport à l'UE Humanités numériques, tient aussi de ce que le Séminaire international est valorisé à la fois au titre de la Langue Vivante, puisqu'il est suivi et évalué en anglais, et dans le cadre de la Recherche.

- Pour LMD4, il est envisagé d'enrichir la formation en Humanités numériques et d'accroître encore l'ouverture du Master à l'international par la participation au projet collaboratif international Sunoikis Digital Classics, qui fédère des universitaires et des ingénieurs du monde académique (12h TD au S8). Une augmentation plus conséquente du volume horaire consacré aux enseignements numériques n'est pas souhaitable : elle se ferait au détriment de l'étude linguistique, littéraire et patrimoniale de l'Antiquité dont les étudiants du M HUCN doivent être pleinement des spécialistes, et de leur travail de recherche personnel. En revanche, nous travaillons à développer encore davantage la place du numérique dans les autres enseignements du Master ainsi qu'à renforcer, au sein du mémoire de l'étudiant, l'articulation numérique-travail de recherche, qui devra être abordée en interaction entre l'enseignant-chercheur responsable du numérique, le directeur de mémoire et l'étudiant.
- Les crédits ECTS attribués aux Humanités numériques se verront valorisés.
- Pour les autres EC, l'adéquation entre volumes horaires et valorisation en termes de crédits ECTS fera l'objet d'une attention particulière pour LMD4.

La question soulevée par les deux modalités temporelles du stage (p. 2 rapport Hcéres) a été prise en compte dans la réflexion pour LMD4 : il est envisagé de pondérer le nombre de crédits affecté à cet EC en fonction de la durée du stage.

Pilotage

Pour répondre à la remarque concernant la composition de l'équipe pédagogique, nous nous permettons de souligner que la formation repose sur un adossement important à la recherche, pointé comme l'un des principaux points forts par le rapport Hcéres. Le Master HUCN vise d'abord la formation d'experts dans le domaine de l'Antiquité, connaissant et maîtrisant les technologies numériques. Les compétences et le savoir acquis permettent des poursuites d'étude en doctorat, dans les préparations aux concours de l'enseignement ou dans des Masters relevant du domaine de la culture et du patrimoine, qui apportent aux étudiants des compétences professionnalisantes spécialisées et complémentaires de celles qui leur sont transmises dans le Master HUCN.

Dans les maquettes LMD3, les échanges avec les professionnels hors monde académique ont lieu lors du stage obligatoire effectué en M1 et dans le cadre des réunions du Conseil de perfectionnement. Pour LMD4, plusieurs pistes sont suivies pour accroître ces échanges, en particulier l'intervention sur l'un des semestres d'un professionnel de la mise en valeur du patrimoine antique et/ou de la valorisation de la recherche.

La création d'un second parcours Transmissions et réappropriations du patrimoine antique a été reportée pour des raisons budgétaires.

En revanche, la forte implication du Master HUCN dans le projet EUR Fabriques participatives des savoirs et des mémoires (Université Paris Lumières), déposé en mars 2019, devrait aboutir, en cas de succès du projet, à l'ouverture d'un parcours associant les enseignements du Master HUCN avec des cours et séminaires d'autres Masters (en particulier en Sciences de l'information et de la communication), des enseignements techniques et des travaux de terrain, encadrés par des chercheurs et des professionnels autres qu'universitaires. L'ensemble de ce projet repose sur des interactions au sein d'un OpenLab et s'inscrit dans la perspective d'une science ouverte et citoyenne. Par ailleurs, les maquettes LMD4 devraient créer des passerelles entre notre master et les formations d'Information-communication et de Sciences du langage (parcours Traitement automatique des langues), par le biais du « Séminaire dans une discipline connexe », qui peut être choisi à chaque semestre.

Concernant les modalités d'évaluation des connaissances évoquées en p. 3 du rapport Hcéres, elles consistent en travaux oraux et écrits, réalisés en cours de semestre et/ou en fin de semestre. Pour l'évaluation du travail de recherche de l'étudiant au sein du mémoire, nous renvoyons au rapport d'autoévaluation, p. 13.

Pour répondre aux interrogations des experts Hcéres sur les critères de recrutement en première année de Master, les étudiants titulaires d'une Licence de Lettres classiques ou Humanités classiques, d'Histoire de l'art, de Lettres modernes, de Philosophie, d'Histoire et d'Humanités ont accès de plein droit au Master, s'ils ont suivi pendant les trois années de leur Licence un enseignement en latin ou en grec ancien. Les dossiers des candidats ne remplissant pas ces critères sont soumis à l'avis de la commission pédagogique. Ces informations figurent sur la page internet du Master.

Résultats constatés

Concernant les débouchés professionnels (p. 4 du rapport Hcéres), l'introduction de la dimension numérique dans le Master vise à accroître l'attractivité de la formation et la compétitivité de nos diplômés dans des secteurs concurrentiels et en constante évolution, notamment en prenant acte du rôle des technologies numériques dans la recherche et dans l'ensemble des métiers de la connaissance. Notre volonté de développer encore l'articulation entre Humanités numériques et Humanités classiques au sein de la formation répond à la nécessité pour des spécialistes des textes et cultures antiques de savoir exploiter les apports du numérique, quels que soient les secteurs d'activités naturels visés : pour proposer des projets de recherche ambitieux au niveau national et international, pour valoriser et transmettre le patrimoine antique, pour concevoir des approches pédagogiques novatrices en phase avec le développement du numérique dans l'Éducation nationale.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Nous remercions les experts du Hcéres d'avoir valorisé l'adossement fort de la formation à la recherche, son ouverture à l'international, et l'attention portée par son équipe de pilotage à son amélioration.

Principaux points faibles

Afin d'améliorer la formation pour LMD4 selon les remarques du rapport Hcéres

- la part des Humanités numériques sera accrue, tout en conservant l'articulation essentielle avec les enseignements sur l'Antiquité :
 - augmentation du volume horaire des enseignements numériques dans le tronc commun (12h TD au S8 avec la participation au projet Sunokisis Digital Classics) et meilleure valorisation en termes de crédits
 - étude de la possibilité de choisir un séminaire en rapport avec les Humanités numériques dans un département extérieur à chaque semestre
 - renforcement du numérique dans les autres enseignements du Master
 - articulation plus étroite, au sein du mémoire de l'étudiant, du numérique et du travail de recherche
- l'intégration dans l'équipe pédagogique d'un professionnel dans le champ de la médiation culturelle, de la valorisation du patrimoine ou de la recherche afférente est envisagée pour LMD4
- l'organisation interne des unités d'enseignement sera réaménagée en vue d'une meilleure adéquation entre volumes horaires et nombres d'ECTS.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Selon les recommandations du rapport Hcéres, pour LMD4 l'originalité des enseignements numériques du Master sera confortée par la mise en œuvre des mesures énoncées dans la rubrique précédente, en particulier : renforcement du numérique dans les autres enseignements du Master et articulation plus étroite, au sein du mémoire de l'étudiant, du numérique et du travail de recherche. Le projet personnel numérique articulé au mémoire de recherche (au S10) restera un temps fort de la formation car, de manière unique au sein du paysage universitaire, il conduit l'étudiant à une meilleure compréhension des enjeux du numérique dans la recherche sur l'Antiquité et à une réflexion sur son positionnement dans le champ disciplinaire. Le Master HUCN se distingue ainsi tant des formations centrées sur l'Antiquité que des formations visant à former des experts des techniques numériques, en Île-de-France et à l'échelle nationale.

Concernant l'ancrage professionnel de la formation, plusieurs axes sont à l'étude pour faire intervenir des professionnels hors monde académique, en particulier dans le domaine de la médiation culturelle, de la valorisation du patrimoine et de la recherche afférente.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

HUMANITÉS ET INDUSTRIES CRÉATIVES

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

L'articulation entre la formation et la recherche se fait, en effet, par une recherche liée aux projets tuteurés, à travers des dispositifs collaboratifs d'information, d'édition, associés aux humanités numériques (recherche en interface, ergonomie numérique...). Ils engagent une réflexion pratique et théorique, à l'exemple de la participation des étudiants du parcours « Communication et promotion des organisations » à des plateformes contributives culturelles ou de « Médiation culturelle et interculturelle » au projet « Jeunes chercheurs et médiateurs Tosc@ » à l'occasion des 150 ans de l'Opéra de Paris, à l'Opéra Bastille, à l'Institut National de l'Histoire de l'Art, au Louvre, au centre Pompidou-Metz afin de permettre de familiariser les étudiants aux problématiques des *Opera Studies*, ou la participation des étudiants du parcours « Conception et rédaction éditoriales » à la création d'une revue numérique augmentée « Sapientiae » ou la participation des étudiants du parcours « Journalisme culturel » aux sessions du « Mouton numérique », espace de dialogue entre les penseurs et les faiseurs du numérique. Les étudiants du master assument ainsi différentes missions de recherche-action. Ils demandent à faire de la recherche en lien avec leur spécialité, ce qui leur permet de réfléchir à des enjeux culturels plus globaux.

Organisation pédagogique

Sans observation

Pilotage

Les enseignants-chercheurs de l'université et les attachés temporaires d'enseignement et de recherche (ATER) assurent l'ensemble des enseignements en Humanités et arts (théâtre, histoire, littérature, philosophie, rhétorique, argumentation et créativité) et en langue, en master 1 et 2.

Les autres enseignements sont, pour l'essentiel, assurés par des intervenants extérieurs, spécialisés dans leur domaine : communication, édition, journalisme, médiation culturelle et interculturelle.

Le master fait appel à eux en raison de la spécificité de ces enseignements. C'est ce qui fait l'intérêt et l'attraction de la formation.

Résultats constatés

Le nombre des étudiants est stable. Les parcours, visant 12 étudiants (notamment en raison des contraintes de locaux), sont complets. Il y a 11 à 13 étudiants par parcours chaque année. Le master ne connaît pas de problème d'effectif. Le nombre de candidats est bien supérieur au nombre de places dans le master.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

Sans observation

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sans observation

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Humanités et management

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Avant toute chose, nous tenons à remercier et à saluer le travail effectué par les experts du Hcéres. Nous sommes conscients de la complexité de la tâche qui consiste à évaluer des formations présentent chacune une histoire et des spécificités. Le rapport d'évaluation du Master Humanités et management nous a permis, en tant que responsables de cette formation, d'avoir un autre regard critique sur nos pratiques et la perception que nous en avons. Il nous aidera, au même titre que les conseils de perfectionnement annuels, à garder à l'esprit des points de vigilance sur la façon dont nous faisons notre travail de responsable de formation. C'est avec ce même souci d'analyse et de réflexion, dans le but d'évaluer le plus fidèlement possible le master Humanités et management, que nous avons rédigé les observations qui suivent. Nous espérons que ces précisions seront utiles.

II/ ANALYSE

Finalité

Le master Humanités et management a pour finalité de former les étudiants issus des filières Arts, Humanités à certains métiers du management et à assurer leur employabilité dans n'importe quel secteur d'activité économique.

Il a été dès son origine conçu dans le cadre de la formation continue, de telle sorte qu'il y ait une articulation entre les enseignements universitaires et la formation acquise en entreprises à travers le dispositif des contrats de professionnalisation.

1^{ère} observation :

« Une liste variée des métiers est fournie (...) On ne peut vérifier cette information en l'absence de données probantes sur le devenir des diplômés »

Certes nous ne pouvons pas nous référer aux données sur le devenir des diplômés, celles-ci sont inexploitable comme nous le verrons par la suite. D'autres sources d'informations plus fiables peuvent être utilisées. Nous vous invitons, si cela vous est possible, à examiner le fichier des contrats de professionnalisation et stages des étudiants du master. Vous y trouverez un recensement des missions et postes occupés par les étudiants qui constitue un indicateur assez représentatif de cette diversité de métiers.

2^{ème} observation :

Au-delà de la finalité académique, la finalité de ce master est d'ouvrir les perspectives professionnelles des étudiants, de faciliter leur insertion professionnelle en leur donnant une double compétence.

Ce master permet aussi de valoriser les filières Arts, Humanités auprès des entreprises qui se rendent de plus en plus compte de la valeur de ces profils. Nous souhaitons ainsi ne plus restreindre les humanités aux domaines traditionnels que sont l'éducation et la culture.

En somme nous essayons, à notre modeste échelle, de redonner une place légitime aux Humanités dans le monde socio-économique.

Positionnement dans l'environnement

Nous vous soumettons les commentaires suivants afin de vous donner un éclairage supplémentaire sur notre positionnement.

Le positionnement du master découle évidemment de sa finalité et de la volonté de l'université Paris Nanterre d'offrir une offre de formation cohérente et complémentaire. Nous avons ainsi développé nos forces et faiblesses en fonction de l'offre existante lors de la création du master. Nos objectifs se situaient davantage dans l'insertion professionnelle des étudiants de la filière humanités, il s'agissait d'élargir leurs débouchés, quand d'autres masters de l'UFR se distinguaient par leur articulation avec la recherche, ou encore trouvaient un compromis entre les deux.

1ère observation :

« Déclaré comme unique, ce master présente néanmoins quelques similitudes avec une autre formation de l'université Paris Nanterre...D'autres formations de ce type apparaissent également un peu partout en France aujourd'hui ».

Nous souhaitons apporter les précisions suivantes :

- On peut, sous tel ou tel angle, trouver des similitudes avec quasiment tous les masters positionnés sur les humanités ou encore le management.
- Le caractère unique de ce master tient au fait qu'il est positionné sur deux champs de formation : un champ principal (B1 Arts, Humanités) et un champ secondaire B3 (Economie, management, organisation)
- Le Master Humanités et management bénéficiant d'une accréditation hors nomenclature, l'Université Paris Nanterre est pour le moment encore le seul établissement à le proposer.

La finalité de ce master est de permettre aux étudiants issus des filières littéraires de suivre une formation qui leur permettra d'acquérir les compétences nécessaires pour accéder à des métiers habituellement réservés aux étudiants issus des filières de gestion (marketing, ressources humaines).

En somme, le master permet à des étudiants qui ont validé une licence en humanités, histoire ou encore lettres modernes, qui n'ont jamais suivi le moindre cours d'économie ou de management, d'accéder à ces métiers tout en valorisant leurs profils littéraires, humanités et SHS.

Aucune autre formation universitaire n'est positionnée sur cet objectif. Seul le CESLA, qui dispose d'un statut très particulier d'école rattachée à Sorbonne Universités, présente des objectifs communs.

L'objectif de ce master est d'élargir les champs de professionnalisation des étudiants Arts, Humanités sur des secteurs d'activités autres que ceux de l'enseignement, la recherche, la culture, la communication...

2ème observation :

« L'articulation avec la recherche n'est pas précisée ».

Les étudiants du master ont la possibilité de poursuivre en recherche mais ce n'est pas la priorité du master. Les étudiants que nous accueillons viennent avec d'autres objectifs. Les étudiants qui souhaitent faire de la recherche disposent d'une offre abondante de master à vocation recherche au sein de l'Université Paris Nanterre. En cela le positionnement du master Humanités et management vient compléter l'offre existante en matière recherche de l'Université Paris Nanterre ou ailleurs.

Cela n'arrive que très exceptionnellement, et dans ce cas le projet de l'étudiant fait l'objet de l'accompagnement spécifique mené par l'équipe pédagogique. Ainsi, il y a deux ans un étudiant a décidé à l'issue de son M1 de poursuivre dans un master d'histoire pour faire de la recherche. Grâce au tutorat du responsable du M1, par ailleurs en charge de l'insertion professionnelle des étudiants, il a pu intégrer un M2 recherche dans une université canadienne conformément à son souhait (peut-on considérer cela pour autant comme un « abandon » ?).

C'est pourquoi nous reconnaissons volontiers cette faible articulation avec la recherche, mais nous nous interrogeons sur la pertinence de signaler en point faible l'absence de poursuite en doctorat des étudiants du master alors que ce n'est pas la vocation première du master.

3ème observation :

« Ce diplôme a été conçu à l'origine en partenariat avec la Configuration générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) et la Chambre de commerce et d'industries de Paris, mais aucun lien avec ces deux organismes n'est aujourd'hui mentionné dans le dossier ».

« On ne relève aucun partenariat formel, ni avec une organisation, ni avec une entreprise particulière ».

Comme dit précédemment, notre objectif principal est l'insertion professionnelle de nos étudiants, en particulier par le biais des contrats de professionnalisation. Notre stratégie privilégie l'efficacité immédiate, nous disposons de deux ans pour permettre que les étudiants issus des humanités découvrent, assimilent et s'approprient une culture managériale.

Les partenariats avec la CGPME et la CCI, qui ont permis la mise en place de la formation, n'ont pas évolué en un partenariat opérationnel avec des actions concrètes.

Nous avons pu vérifier que les coopérations informelles reposant sur des valeurs partagées par la communauté du master (étudiants, enseignants-chercheurs, vacataires) et les acteurs du monde socio-économique étaient bien plus fructueuses.

C'est grâce à un travail en réseau personnalisé auprès des entreprises sensibles et à une valorisation des talents de nos étudiants que près de 30 contrats de professionnalisation sont signés tous les ans par les étudiants du master, ce qui représente le plus gros volume de contrats de professionnalisation géré par le Service de Formation Continue de l'université Paris Nanterre (source : Service Formation Continue de l'université).

4^{ème} observation :

« Aucune coopération spécifique à l'internationale n'est évoquée, hormis les accords plus généraux développés par l'Université Paris Nanterre ».

Nous estimons que la mise en place de ces types d'accords et coopérations ne constitue pas une priorité compte tenu que :

- Les enseignements sont dispensés en alternance sous le régime de la formation continue avec un calendrier très contraignant.
- Nous accueillons tous les ans plusieurs étudiants issus de diverses origines (Asie, Amérique latine, Maghreb, Europe orientale...).
- De nombreux étudiants intègrent le master en ayant déjà eu une expérience à l'international (Erasmus ou autres) dans le cadre de leur licence.
- Nous accompagnons personnellement les étudiants qui le souhaitent dans leurs projets de stage à l'étranger ou de missions dans le cadre d'une année de césure.
- Les étudiants évoluent souvent dans un contexte international dans leurs entreprises.

Pour toutes ces raisons, un partenariat international ne se justifie pas à nos yeux. Il n'aurait qu'une très faible utilité, d'autant plus que sa faisabilité serait incertaine en raison des contenus spécifiques des enseignements orientés management. A ce constat s'ajoutent les limites en termes de moyens humains dont nous disposons et que nous consacrons en priorité à l'insertion professionnelle des étudiants.

Organisation pédagogique

Nous proposons quelques modifications afin de restituer plus fidèlement notre organisation ainsi que notre approche pédagogique.

1^{ère} observation :

Nous proposons de reformuler le second paragraphe afin qu'il traduise davantage notre démarche et l'organisation du travail de l'équipe pédagogique. Nous pensons qu'il conviendrait d'insister plus particulièrement sur les points suivants.

La place de la professionnalisation est centrale et prioritaire, il s'agit d'une formation continue en alternance dispensée grâce à un emploi du temps adapté et qui nécessite une organisation pédagogique et administrative spécifique et particulièrement lourde menée en partenariat avec le Service Formation Continue. La grande majorité des étudiants intègrent le master en vue de le suivre dans le cadre d'un contrat de professionnalisation. Les étudiants sont accompagnés individuellement dans leurs démarches de recherche de contrat de professionnalisation en M1 et en M2. La majorité d'entre eux signent des contrats de professionnalisation d'une durée d'un ou deux ans, ils possèdent alors un statut de salarié à part entière au sein de l'entreprise et bénéficient à ce titre d'un encadrement et d'un accompagnement spécifique de la part de l'équipe pédagogique (visites en entreprise, tutorat, direction du mémoire...)

Les étudiants qui ne parviennent pas à obtenir un contrat de professionnalisation peuvent suivre le master dans le cadre de la formation initiale. Ils doivent alors effectuer un stage long (6 mois) au cours du second semestre.

Les contrats de professionnalisation comme les stages sont évalués par des mémoires de fin d'année.

2^{ème} observation :

« En dehors du master délivré en formation initiale »

Dans les faits, le master Humanités et Management est officiellement géré et délivré dans le cadre de la formation continue (2 étudiants sur 3 en M2 sont inscrits en formation continue)

Il conviendrait probablement de remplacer ce passage par :

« En combinaison avec le master délivré en formation continue »

3^{ème} observation :

« La place du numérique se limite (...) Bien que le digital soit au cœur de deux parcours (digital management et management des ressources humaines en environnement numérique (...)) la façon dont le numérique est utilisé ».

Il nous semble important de bien distinguer le « numérique » en tant qu'outil pédagogique et le « numérique » en tant qu'objet d'étude et de recherche.

Ces parcours n'ont pas forcément vocation à enseigner le management « grâce au digital » ou la gestion des ressources humaines « grâce aux outils numériques », mais bien au contraire d'examiner ces notions et pratiques dans le cas d'entreprises qui se positionnent grâce au numérique. Il s'agit donc plutôt de prendre en compte et intégrer des enjeux de ce qu'il est convenu d'appeler « la transformation digitale » de l'entreprise en tant que fait socio-économique total. Sont ainsi redéfinis les stratégies et pratiques liées au numérique dans des enjeux de management, marketing, création de communautés, ressources humaines...

Cela passe par exemple par la description fonctionnelle des outils de type SIRH (Système d'Information Ressources Humaines), des architectures traditionnelles des systèmes d'information (avec notamment l'apprentissage de la modélisation des données au moyen d'outils intellectuels éprouvés comme le modèle entités-relations), par l'apprentissage des techniques de visualisations de données (html, css, javascript, bibliothèques comme d3js...), par la pratique des réseaux sociaux (community management), par la maîtrise des plateformes de e-commerce, par la mise en œuvre d'écriture pour le web (stratégie de contenu), par la prise en main d'outils numériques divers (mesures d'audience, gestion de projet décentralisée, partage de documents...).

Tous ces domaines sont abordés dans le master selon différentes modalités (qu'elles soient numériques ou non), notamment lors de séances de travaux pratiques sur des cas très techniques comme la programmation web (côté client avec JavaScript), la modélisation en base de données ou encore le développement de macros VBA.

D'une manière générale, l'équipe pédagogique privilégie la dimension pragmatique en concertation avec les experts qui interviennent en tant que vacataires dans les disciplines les plus techniques.

Ainsi, aussi paradoxal que cela puisse paraître, il s'avère que le numérique n'est pas le moyen le plus utilisé par ces experts pour enseigner les applications managériales du numérique.

Dans un contexte « hyperdigitalisé », en entreprise, à l'université, au quotidien, la compréhension et l'acquisition d'une culture numérique nécessite plus de recul.

Les équipements dont disposent les étudiants sont largement suffisants, ces enseignants ne souhaitent pas utiliser une salle informatique. Que ce soit, par exemple, le responsable « e-commerce » de Nature et Découverte ou la *community manager* de Doctissimo, tous se servent essentiellement de feutres et de paper boards.

Nos choix pédagogiques sont confortés par au moins deux indicateurs :

1) L'intérêt marqué des entreprises qui plébiscitent les étudiants de ces deux parcours comme en témoigne le placement en contrat de professionnalisation de la quasi-totalité des étudiants, tant en digital management (13 étudiants en contrat de professionnalisation sur 14 cette année) qu'en management des ressources humaines en environnement numérique (Les 6 étudiants du parcours sont tous en contrat de professionnalisation).

2) les succès obtenus par nos étudiants lors des 3 dernières éditions du prix « Bourse jeunes talents » :

<http://idefi-creatic.net/fr/insertion-professionnelle/prix-jeune-creation-entreprise/>

Ce prix est ouvert aux 28 formations de Paris 8 et Paris Nanterre partenaires du label Idefi Creatic (<http://idefi-creatic.net/fr/parcours-labelises/>), il récompense les projets présentés par les étudiants qui se distinguent par leur caractère innovant dans le domaine de la création numérique.

Univercel, Flymorries et TTT sont les projets portés par les étudiants du master qui ont été distingués lors des trois dernières éditions auxquelles participaient également les étudiants issus de formations qui ont, elles aussi, mis le numérique au centre de leur pédagogie.

En somme, nous avons recours aux outils numériques en fonction de l'utilité et des fonctionnalités qu'ils peuvent apporter. Notre approche se veut pragmatique, nous privilégions l'esprit critique, voire une certaine prise de distance lorsque c'est nécessaire, par rapport au « tout numérique ». Ce positionnement est apprécié par les

entreprises qui ont justement de plus en plus de difficultés à prendre de la hauteur dans les processus de digitalisation.

4^{ème} observation :

« La place de l'international... Marketing interculturel »

Tout comme le digital, la dimension internationale est omniprésente du fait que :

- nous accueillons un nombre significatif d'étudiants étrangers, francophiles, souvent polyglottes (4 à 5 par promotion en provenance des zones francophones mais aussi d'Europe de l'est),
- parmi les critères de sélection des étudiants leur ouverture internationale et interculturelle tient une place importante (maîtrise de langues étrangères, expériences à l'étranger...),
- les étudiants évoluent en contrat de professionnalisation pendant 12 à 24 mois, ou en stage (6 mois), très souvent dans des entreprises de dimension internationale, par conséquent dans un contexte de management interculturel (Groupe Accord, Total, Danone, Safran, Veolia...),
- plusieurs cours sont traités à travers le prisme interculturel (marketing, approche des marchés multiculturels, *design thinking*, marketing international...), c'est ce qui distingue justement nos étudiants des étudiants issus des filières de management plus classiques.
- nous nous efforçons de concilier interculturelité et défense et promotion de la francophonie (qui constitue un enjeu majeur en termes de pouvoir d'influence, le fameux « *soft power* »).

D'une manière générale, le master interagit dans un écosystème ouvert sur l'international, notre proximité avec le monde de l'entreprise fait entrer de fait le processus de mondialisation dans nos pratiques pédagogiques.

La dimension internationale n'est donc pas un élément qui prend place dans la formation à travers une disposition spécifique, elle est l'air ambiant dans lequel nous évoluons.

« Les enseignants-chercheurs (maîtres de conférences uniquement) »

Nous avons déjà indiqué dans le document précédent que l'équipe pédagogique comptait cette année un Professeur des universités (M. Xavier Vigna).

Pilotage

« Ni passerelle, ni dispositif de mise à niveau ne sont mentionnés dans le dossier »

Le M1 constitue en lui-même un dispositif de passerelle et de mise à niveau. Tout en restant dans le domaine « Arts, Humanités », les étudiants s'éloignent de leur zone de confort en allant chercher des compétences dans le domaine « Economie, Management, Organisation ». Pour la plupart ils découvrent de nouvelles disciplines, d'autres pédagogies, un nouveau langage, de nouveaux concepts, une posture propre aux métiers du management.

L'ensemble de l'équipe pédagogique est sensibilisé afin de permettre aux étudiants de négocier dans les meilleures conditions ce tournant délicat dans leur cursus.

Résultats constatés

Les résultats constatés doivent évidemment être mesurés par rapport aux objectifs de départ. La création récente de ce master avait pour objectif principal d'ouvrir davantage de perspectives professionnelles aux étudiants issus des licences humanités, lettres, histoire, etc., en leur donnant une double compétence. Ils présentent ainsi un double profil Leur formation s'inscrit dans un champ disciplinaire principal (B1 : Humanités, Arts) et un champ disciplinaire secondaire (B3 : Economie, Management, Organisations).

1^{ère} observation : le critère d'évaluation de l'employabilité des étudiants

L'insertion professionnelle de ces étudiants dans le monde socio-économique est notre priorité, or nous avons pu constater que, outre les connaissances, l'un des facteurs de réussite se trouve dans leur immersion en entreprise, plus particulièrement dans le cadre des contrats de professionnalisation (12 à 24 mois). Ce dispositif accroît significativement leur employabilité qui dépend en grande partie de l'acquisition de savoir-faire et savoir-être.

Ce travail nécessite d'importants moyens humains, il s'agit de lutter contre les idées reçues, convaincre les étudiants qu'ils ont de leur profil intéresse de nombreuses entreprises, leur montrer qu'ils n'ont aucun complexe à avoir face aux étudiants issus des filières de gestion plus classiques, les accompagner dans leur recherche d'entreprise, puis dans leur montée en puissance au sein de ces structures.

En matière de professionnalisation, parmi la soixantaine de master proposés par l'Université Paris Nanterre, le master Humanité et management est cette année encore la formation qui accueille le plus grand nombre de contrat de professionnalisation (cf. supra). Nos étudiants parviennent à intégrer des entreprises en alternance plus que dans toute autre formation de notre université (y compris dans les masters de l'UFR d'économie gestion).

Cette réussite a attiré l'attention de la presse (voire l'article du Monde (https://www.lemonde.fr/campus/article/2017/02/16/quand-la-culture-s-invite-dans-le-management_5080634_4401467.html)) ainsi que de collègues d'autres universités qui souhaiteraient lancer un master similaire. Il y a deux mois nous avons ainsi accueilli et longuement échangé avec deux maîtres de conférences de Paris 4 confrontés aux difficultés d'insertion professionnelle de leurs étudiants d'histoire. En pleine phase d'ingénierie pédagogique, nos collègues souhaitent avant tout s'inspirer de ce que nous avons mis en place depuis 6 ans et de la façon dont le master est autofinancé et organisé.

2^{ème} observation : les effectifs et la forte attractivité du M2

Entre 2015-16 et 2017-18 les effectifs de M2 ont varié entre 33 et 44 étudiants, d'après notre expérience il semble que le nombre devrait se stabiliser autour de 36 étudiants maximum.

Nous avons pu constater, en particulier avec la promotion de 44 étudiants, que l'équipe pédagogique était trop restreinte pour assurer le suivi d'un nombre plus élevé d'étudiants, notamment dans le cadre des contrats de professionnalisation et de la formation continue qui implique un investissement humain plus conséquent qu'en formation initiale, en raison de contraintes pédagogiques et administratives supplémentaires.

La relative faiblesse des effectifs dans les parcours de M2 sera à moyens termes compensée par l'intégration des étudiants inscrits en DU et par le biais de la formation pour adultes. Nous attendons du Service Formation Continue qu'il poursuive sa restructuration et son travail de valorisation de ces formations courtes auprès des publics adultes.

Les interactions entre étudiants de master et adultes en reprise d'études sont en général fécondes d'un point de vue pédagogique, la diversité des publics a en effet une influence sur la qualité des travaux de groupes.

Nous l'avons constaté, le suivi personnalisé des étudiants se heurte inévitablement à des limites. Au-delà d'un seuil de 36 étudiants, nous ne sommes plus en mesure d'assurer un service de qualité.

3^{ème} observation : la pertinence du maintien de 4 parcours :

En dépit des effectifs, le maintien des 4 parcours semble cependant judicieux pour les raisons suivantes :

- des groupes de 12 à 15 personnes par parcours devraient être constitués avec le complément des étudiants inscrits en DU et en formation pour adultes
- l'attractivité du M2 repose sur cette diversité de parcours et la possibilité pour les étudiants de faire le choix le plus ajusté à leur projet professionnel
- chaque parcours est largement autofinancé par les contrats de professionnalisation, à la qualité et au confort des activités pédagogiques s'ajoute l'avantage de la viabilité financière. La suppression d'un parcours pourrait avoir des conséquences que nous ne sommes pas en mesure d'évaluer d'un point de vue financier.

4^{ème} observation : les inévitables réorientations en fin de M1

Nous ne pouvons pas parler de « problématique » en ce qui concerne le passage de M1 en M2. Comme nous l'avons expliqué, le M1 est une année de transition avec un programme généraliste qui conduit les étudiants à découvrir les disciplines de management. Nous ne nous étonnons pas de constater que 4 ou 5 étudiants par an ne poursuivent en M2 chez nous pour diverses raisons.

Certains intègrent d'autres établissements très prestigieux dans le domaine du management (ESSEC, Dauphine, par exemple cette étudiante de l'an dernier : <https://www.linkedin.com/in/ma%C3%AFlys-gau-01ab0214b/?originalSubdomain=fr>) ou des masters très spécialisés (M2 Marketing Stratégique à Paris Nanterre, M2 Accompagnement du Changement à Dauphine). Dans ces cas de figure le M1 Humanités et Management aura permis à ces étudiants d'intégrer des formations très sélectives qui n'auraient pas retenu leurs candidatures directement en M1. D'autres étudiants découvrent à l'issue de leur M1 qu'ils ne souhaitent finalement pas poursuivre en management et préfèrent revenir sur des choix de carrière plus classiques par rapport à leur profil (voir le cas de l'étudiant réorienté en M2 recherche en histoire).

Ces étudiants qui n'intègrent pas le M2 ne sont donc absolument pas en situation d'échec ou « d'abandon » (terme utilisé dans le rapport) : ils se sont réorientés et ont été accompagnés par l'équipe pédagogique (en particulier le PAST spécialisé en Ressources Humaines et co-directeur du M1) sur une autre voie.

Il est à noter qu'en dépit de ces quelques départs d'étudiants entre le M1 et le M2, les effectifs du M2 sont toujours, et parfois très sensiblement supérieurs aux effectifs de M1. Cela montre l'attractivité du M2 en particulier auprès

d'étudiants inscrits en M1 dans des masters qui visiblement n'offrent pas les mêmes perspectives en matière de professionnalisation et d'insertion dans le monde de l'entreprise.

5^{ème} observation : le manque de fiabilité des données

Nous l'avons déjà souligné, les données fournies par les études de suivi des anciens diplômés ne sont pas suffisamment fiables.

16 étudiants ont répondu parmi les 137 diplômés depuis le lancement du master, d'un point de vue statistique ces chiffres n'ont aucune validité scientifique et sont donc inexploitable.

De plus, il convient de garder à l'esprit qu'il s'agit des réponses d'étudiants issus des toutes premières promotions de ce qui était alors un master ouvert récemment qui n'avait pas encore l'attractivité et le niveau de sélection qu'il possède aujourd'hui. Le niveau des étudiants et la qualité des enseignements a sensiblement évolué depuis, en témoigne le nombre d'étudiants en contrat de professionnalisation bien moins élevé à l'époque (une quinzaine il y a encore 3 ou 4 ans contre une trentaine aujourd'hui). L'équipe pédagogique a entre-temps affiné ses pratiques en matière d'insertion professionnelle.

Autrement dit, il semble délicat de juger à un instant « t » l'insertion des étudiants d'un master nouvellement créé avec la même méthodologie que celle suivie pour des formations en place depuis des années.

6^{ème} observation : l'absence de poursuite en doctorat dans un master à visée professionnalisante :

L'absence de poursuite en doctorat après le master est tout à fait logique en soi. Comme nous l'avons dit précédemment, la sélection des étudiants en fonction de leurs projets d'insertion professionnelle dans le monde de l'entreprise, ainsi leur accompagnement en M1a pour conséquence d'attirer un profil d'étudiants peu tentés par la recherche. Lorsque toutefois le cas s'est présenté nous l'avons détecté dès la fin du M1 et avons su accompagner l'étudiant dans le choix le plus intéressant par rapport à son projet de recherche (ici en histoire).

De plus, bien que ce ne soit pas la vocation première de la formation, si un étudiant souhaite poursuivre en doctorat il a évidemment la possibilité de se rapprocher des nombreux laboratoires dans lesquels interviennent les enseignants-chercheurs du master.

Par conséquent, indiquer cette absence de poursuite en doctorat comme faiblesse du master ne nous semble pas cohérent dans la mesure où ce master a été spécifiquement conçu pour favoriser l'insertion professionnelle des étudiants dans le monde de l'entreprise.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

A l'heure du bilan nous demandons évidemment à être évalués, mais nous souhaitons l'être par rapport à la finalité et aux objectifs spécifiques de la formation que l'on pourrait résumer ainsi : faire en sorte qu'un étudiant diplômé d'une licence humanités, lettres modernes ou encore histoire, sans aucune connaissance du monde de l'entreprise et du management, puisse en l'espace de deux ans exercer son activité professionnelle dans n'importe quel secteur économique dans les fonctions marketing, digital, ressources humaines, management de projet...

Ce master a été conçu en priorité pour élargir les débouchés professionnels des filières arts, humanités, il nous semble donc judicieux d'accorder plus d'importance aux critères qui mesurent les réalisations à l'aune de cet objectif. Une sorte de pondération ou de hiérarchie en quelque sorte qui tiendrait compte des priorités que sont les nôtres en matière d'insertion professionnelle.

De ce fait, nous regrettons de constater que les excellents résultats obtenus sur ce terrain ne soient pas reconnus à leur juste valeur et que les points forts de la formation apparaissent comme des points faibles.

Nous sommes par ailleurs évidemment d'accord avec les points forts mis en avant dans le rapport.

Nous vous invitons à mettre encore en évidence le fait qu'il s'agit d'une formation en principe suivie en alternance, via un contrat de professionnalisation. Toutefois, les étudiants qui ne trouvent pas d'entreprise d'accueil peuvent la suivre dans le cadre de la formation initiale.

Comme nous le verrons dans la rubrique suivante, l'attractivité du M2 ainsi que l'insertion professionnelle sont présentés comme points faibles alors qu'ils font partie au contraire des principales forces du master

Outre les points forts cités, il peut être intéressant de souligner que le master repose sur un modèle économique qui lui assure une totale autonomie financière, il présente un coût nul pour l'université. Cela permet non seulement de financer l'intégralité des cours de la maquette mais aussi de mettre en place des activités pédagogiques innovantes (dans la continuité de l'Idéfi Créatic).

Principaux points faibles

Nous sommes très attentifs aux faiblesses que présente notre formation, il est de notre intérêt de les détecter et de les corriger. C'est précisément ce que nous nous sommes efforcé de faire chaque année depuis la création du master.

Nous souhaitons revenir notamment sur deux points importants présentés comme points faibles.

1^{ère} observation : le « Faible taux d'insertion professionnelle en CDI »

Nous avons là encore déjà expliqué dans quelle mesure les données mises à disposition dans le cadre de cette évaluation n'étaient pas suffisamment fiables.

D'ailleurs, dans ce même rapport, dans la partie « Analyse » (page 1), rubrique « Finalité », il est fort justement signalé « l'absence de données probantes sur le devenir des diplômés » du master Humanités et management.

L'indicateur le plus fiable à l'heure actuelle est le nombre d'étudiants en contrat de professionnalisation, il est depuis 3 ans stabilisé autour d'une trentaine. De toutes les formations proposées au sein de l'Université Paris Nanterre, le Master Humanités et Management est celle qui compte le plus d'étudiants en contrat de professionnalisation, donc salariés à part entière en entreprise.

Si les étudiants du Master Humanités et Management rencontraient réellement des difficultés pour s'insérer professionnellement, cela voudrait dire que leurs profils et leurs compétences ne seraient pas ajustés aux attentes des entreprises. Dans ce cas, comment peut-on expliquer que ces mêmes entreprises recrutent volontiers nos étudiants en contrat de professionnalisation sur 12 ou 24 mois ? Elles ont pourtant la possibilité de faire appel à des étudiants d'autres masters en alternance. Il s'agit là d'un indicateur fiable de l'employabilité des étudiants et de l'intérêt porté par les entreprises à leurs profils. Nous insistons sur le fait qu'un contrat de professionnalisation prend la forme d'un contrat de travail (CDD ou CDI conformément au code du travail), les étudiants deviennent alors salariés de l'entreprise à part entière, ce qui constitue un engagement de la part de l'entreprise bien plus conséquent (en termes de rémunération, formation interne, accompagnement) que dans le cadre d'un simple stage de 3 à 6 mois.

2^{ème} observation : « la faible place de l'international »

Dès lors que le master est structuré autour de la formation continue et des contrats de professionnalisation, il devient plus difficile d'inciter les étudiants à partir à l'étranger. Cela est difficilement faisable car le contrat de professionnalisation est un contrat d'alternance qui relève du droit du travail français. Il est impossible d'un point de vue légal de faire un contrat de professionnalisation à l'étranger.

Cependant, les étudiants en contrat de professionnalisation évoluent la plupart du temps dans un contexte international et interculturel.

Par ailleurs, lorsqu'ils ne sont pas en contrat de professionnalisation les étudiants peuvent, et dans ces cas précis nous les y encourageons, effectuer leurs stages longue durée à l'étranger ou partir dans le cadre d'une année de césure (avant le M1 ou entre le M1 et le M2) sur la base d'un projet validé par l'équipe pédagogique.

L'absence de dispositif formalisé n'empêche donc nullement nos étudiants d'évoluer dans un contexte international et multiculturel.

3^{ème} observation : « l'absence de poursuite en doctorat »

Il s'agit là d'une évidence : peut-on vraiment s'étonner que des étudiants qui s'engagent avec un projet de professionnalisation en entreprise ne soient que rarement attirés par les métiers de la recherche (et la précarité qu'ils impliquent malheureusement dans bien des cas) ?

4^{ème} observation : d'autres faiblesses et points de vigilance

Si vous nous posez la question, nous dirons que la principale faiblesse de ce master se situe dans ce qui fait paradoxalement sa force, à savoir le caractère pluri-disciplinaire de son équipe enseignante.

Le master n'est rattaché à aucun département au sein de l'UFR Phyllia, son organisation pédagogique dépend en grande partie de l'investissement des trois co-directeurs (deux sont membres de l'UFR, le troisième est rattaché à l'IUT). Parmi l'équipe pédagogique, seulement 5 enseignants (dont deux des co-directeurs) appartiennent à l'UFR Phyllia, les autres enseignants-chercheurs proviennent d'autres UFR (Droit, économie gestion, LEA, IUT, Histoire, Sciences Sociales...) par ailleurs déjà très sollicités dans leurs départements respectifs.

Le suivi des étudiants, très lourd en formation continue, est dans les faits réalisé principalement par 6 enseignants. De sorte que si l'on augmentait les effectifs nous ne serions pas en mesure d'en effectuer le suivi (statutairement le règlement intérieur interdit de suivre plus de 7 contrats de professionnalisation et plus de 9 stagiaires). C'est la raison pour laquelle nous devons stabiliser les promotions autour de 30-35 étudiants.

Par ailleurs, l'un des facteurs clé de réussite de notre organisation repose sur la qualité du suivi administratif qu'implique la formation continue. La gestion des contrats de professionnalisation exige une souplesse et une réactivité accrues par rapport aux pratiques habituelles de la formation initiale. Le fonctionnement de certains services administratifs centraux de l'université, par ses lourdeurs et rigidités, rend parfois difficile la gestion du master, ce dont souffrent en premier lieu les étudiants.

Enfin, nous avons actuellement la chance de disposer d'une personne compétente en charge du secrétariat qui contribue à la réussite du master. Cela n'a pas toujours été le cas. Or la qualité du secrétariat constitue l'un des maillons sensibles de l'organisation d'un master en formation continue.

« Faible taux d'insertion professionnelle en CDI »

Plusieurs remarques sur ce point qui ne devrait pas apparaître comme « point faible » :

- 1) « l'absence de données probantes sur le devenir des diplômés »

Cette remarque pertinente « tant formulée à la page 1 de votre rapport dans la rubrique « finalité », nous ne comprenons pas que vous puissiez tirer des conclusions sur l'insertion professionnelle des étudiants à partir de données probantes sur le devenir des diplômés.

- 2) Le nombre de CDI n'est pas un critère très pertinent pour une formation dont l'un des parcours oriente ses étudiants vers l'entrepreneuriat et des statuts autres que les CDI et CDD. Il est tout à fait possible d'être bien inséré professionnellement sans avoir de CDI (de même qu'il est possible d'avoir un CDI sans être pour autant bien inséré professionnellement et exercer un métier sans aucun lien avec sa formation). Certains étudiants choisissent d'exercer leur activité professionnelle sous d'autres statuts ou en créant eux-mêmes leur propre activité (l'un d'entre eux intervient même en tant que vacataire dans le master)
- 3) Pointer **l'insertion professionnelle** de ce master comme un point faible est un contre-sens, l'insertion professionnelle est la vocation première de ce master, **c'est son principal point fort**, les résultats exceptionnels en matière de contrats de professionnalisation l'attestent. La professionnalisation est l'une des raisons pour lesquelles notre M2 est très attractif auprès des étudiants.

Nous veillerons, dans les années qui viennent, à fournir les données attestant de l'insertion professionnelle effective des diplômés.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Nous proposons de revenir sur différents points mis en avant dans cette partie et que nous avons déjà commentés dans les rubriques précédentes.

1ère observation :

Le passage de 4 à 3 parcours fait l'objet d'un débat au sein de l'équipe pédagogique. Nous avons tenté d'envisager les moyens de fusionner 2 parcours : « business development, management de projets » et « marketing interculturel ». Les tentatives ne sont pour le moment pas concluantes en termes de lisibilité, affichage et cohérence pédagogique pour les étudiants. Pour le moment nous avons estimé qu'il était préférable de rester à 4 parcours. Ils offrent l'avantage de proposer une offre de formation cohérente et variée, susceptible d'attirer des

adultes en formation tout au long de la vie. Par ailleurs, les 4 parcours contribuent à l'autofinancement total de la formation.

2^{ème} observation :

Par ailleurs, si nous comprenons les recommandations relatives aux poursuites en doctorat, nous reconnaissons que ce n'est pas la priorité des étudiants qui intègrent notre master.

3^{ème} observation :

Enfin, les recommandations sur la place de l'international doivent être nuancées. Il n'y a certes pas de dispositif spécifique au sein du master d'un point de vue pédagogique (cours, partenariat...), nous n'en voyons pas l'utilité dès lors que notre objectif prioritaire est l'insertion des étudiants dans le monde de l'entreprise. C'est d'autant plus vrai que c'est justement à travers leurs expériences en entreprise que les étudiants évoluent dans un contexte international.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Langues Etrangères Appliquées

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les responsables du Master LEA M2i tiennent à remercier les évaluateurs HCERES de leur relecture attentive du dossier présenté. Leur appréciation générale nous conforte dans l'idée que nous avons travaillée dans la bonne direction pour nos étudiants.

II/ ANALYSE

Finalité

Les experts soulignent des objectifs scientifiques et professionnels clairs ainsi que des métiers bien ciblés en adéquation avec la formation. En effet, il est très important d'organiser la formation en fonction des postes précis que peuvent viser nos étudiants. L'équipe de direction et l'équipe pédagogique du master travaillent en étroite collaboration avec les intervenants professionnels et les entreprises afin d'ajuster régulièrement la formation par rapport aux métiers qui évoluent particulièrement vite à l'heure actuelle (notamment à cause des technologies digitales : la nouvelle maquette va prévoir par exemple plus de cours consacrés au digital : développement du marketing digital, cours « Webmaster » et « Wordpress » etc.). La collaboration de la collègue PAST (Personnel associé à temps partiel) rattachée au département LEA, qui organise notamment les différents ateliers d'élaboration du projet professionnel, nous est particulièrement précieuse à cet égard.

Comme le signalent les évaluateurs, les compétences personnelles et professionnelles pourraient être mieux mises en valeur, par exemple sous forme de plus de cours de travaux dirigés pour travailler la mise en pratique. Il s'avère en effet difficile de permettre aux étudiants d'améliorer leur niveau de langue (qui, depuis la réforme de la sélection est plus difficile à garantir du l'entrée du M1) d'une part, et d'acquérir les compétences nécessaires à l'insertion professionnelle (ex. les Ateliers Techniques Recherche d'Emploi « TRE » en M2) d'autre part, dans des groupes de 25 étudiants. Par exemple, la situation est particulièrement critique pour les cours de mise en pratique de l'anglais (ex. cours de négociation orale et cours de méthodologie en M1), qui concernent toute la promotion. Afin de maintenir le niveau de notre formation, il nous faudrait plus de moyens à ce niveau. En effet, un master de Langues Etrangères Appliquées rencontre une difficulté de fond, qui explique aussi la lourdeur de la formation et de son pilotage : il s'agit de permettre aux étudiants d'être opérationnels dans deux langues étrangères, tout en accordant la place nécessaire aux matières d'application et à la maîtrise du français.

Positionnement dans l'environnement

Les experts font état du niveau et de la diversité linguistique (8 langues) qui démarquent notre formation, et qu'il faudra en effet s'efforcer de maintenir (voir remarque ci-dessus).

Cette diversité peut aussi expliquer l'adossement de ces enseignants-chercheurs à onze centres de recherche différents, nombre certes élevé mais qui reflète la richesse de la formation. Nous nous permettons de rappeler les initiatives fédératrices menées par les Professeurs du master, comme la mise en place de journées d'études bi-annuelles en lien étroit avec la formation. Par ailleurs, il est notamment prévu de créer un groupe spécifique au sein de l'axe « Langue » du Centre de Recherches en Etudes Anglophones (CREA), qui sera coordonnée par la directrice du master et sera orienté notamment vers l'analyse du discours en contexte professionnel, à nouveau en lien étroit avec le master.

Les évaluateurs soulignent nos nombreux partenaires du monde socio-économique. La direction du master est convaincue qu'il s'agit là aussi d'une des principales forces de la formation, qu'il convient donc de consolider et d'élargir.

En ce qui concerne les coopérations au niveau international, nous nous réjouissons de la nouvelle co-diplomation qui se mettra en place à la rentrée 2019 avec l'université d'Alcalà. Comme nous avons annoncé dans notre dossier d'évaluation, d'autres possibilités de co-diplomation sont actuellement à l'étude afin de les mettre en place au cours des trois ans à venir. Nous envisageons de rendre obligatoire un échange Erasmus préalable à l'entrée en M1. En ce qui concerne un stage obligatoire à l'étranger, que l'on nous suggère d'intégrer à l'année du M1, cela nous paraît difficilement envisageable car il pénaliserait une bonne partie de nos étudiants, d'origine modeste. Les étudiants bénéficient déjà de la possibilité de faire un stage pendant l'année du M1. Le stage obligatoire de longue durée à la fin de l'année du M2 en lien avec l'international permet de partir à l'étranger, même si cela devient malheureusement de plus en plus difficile dans le contexte économique et géopolitique actuel. Nos étudiants de M2 bénéficient cependant de notre réseau d'entreprises internationales basées sur le territoire français (ex. secteurs de l'import et de l'export) que nous travaillons à renforcer (ex. alumni ; « Flash recrutement » annuel) et qui garantit à nos étudiants un stage dans une entreprise internationale. Nous pensons qu'il ne serait donc pas dans l'intérêt de nos étudiants d'imposer un stage obligatoire à l'étranger dès l'année du M1, sans oublier le manque de moyens humains en ce qui concerne la recherche et l'encadrement d'un tel stage (voir remarque sur la direction du M1, section « pilotage » ci-dessous). Pour leur assurer néanmoins un échange à l'international sans mobilité, nous travaillons à un projet de classe virtuelle en collaboration avec l'université américaine Penn State Beaver. Un tel projet permet une internationalisation accrue de notre formation.

Organisation pédagogique

Les remarques des évaluateurs nous confortent dans la manière dont s'organise notre formation sur les deux années, du point de vue de l'équilibre trouvé à la fois entre matières académiques (qui sensibilisent notamment à la recherche) et professionnelles, et entre matières généralistes et de spécialisation. Il est en effet important de continuer à proposer une spécialisation progressive, où le choix du parcours ne s'effectue qu'à la fin de la première année. Cela permet de préserver la visée polyvalente de notre diplôme, mais surtout d'aider nos étudiants qui, à l'entrée du M1 sont, pour une bonne part, encore très indécis quant au choix du parcours et qui ont besoin des conférences et des ateliers de projet professionnel proposés au cours de l'année du M1 pour se décider. Cela explique aussi pourquoi un stage obligatoire à l'étranger dès le M1 s'avérerait problématique.

Dans le dossier d'évaluation, nous avons en effet omis de mentionner le Bureau d'aide à l'insertion professionnelle (BAIP) de l'université. Nous travaillons en étroite collaboration avec le BAIP, qui est invité tous les ans en début d'année pour présenter ses services aux étudiants, et qui participe tous les ans à notre « Flash recrutement » dans le cadre de la recherche du stage en M2. La direction du master est en contact régulier avec le Bureau, afin de faire bénéficier aux étudiants du master le réseau professionnel que le Bureau s'efforce d'élargir, notamment auprès des entreprises partenaires du secteur de la Défense.

Il serait en effet souhaitable, comme le font remarquer les évaluateurs, d'être en mesure de fournir des données plus complètes, par exemple sur le nombre d'étudiants étrangers accueillis dans la formation, ou le nombre de stages effectués pendant l'année du M1. Comme les experts ont également relevé dans leurs remarques générales sur le champ de formations Arts et humanités auquel nous nous appartenons, nous ne bénéficions pas d'aide, au niveau central de l'université, pour récolter de telles données. Les données présentées dans le dossier d'évaluation ont dû être recueillies par la direction du master elle-même, ce qui alourdit considérablement le travail de pilotage. Il est vrai que des moyens manquent aux services centraux de l'université pour nous apporter l'aide suffisante dans ce domaine.

Pilotage

Les responsables du master remercient les évaluateurs qui soulignent le pilotage solide de la formation. Le pilotage s'avère en effet assez lourd pour ce master à visée professionnelle qui est rattaché à un département de Langues Etrangères Appliquées proposant huit langues, master qui réunit, selon les années, une cinquantaine d'intervenants, dont une bonne part d'intervenants professionnels extérieurs qui se renouvellent sans cesse. Le pilotage demande un grand investissement de la part des responsables du master, ce qui rend difficile la possibilité de concilier activités d'enseignement et de recherche, et qui explique la démission de la directrice du M1 à la fin de l'année 2017-2018. Le départ du gestionnaire du master de rang B et son remplacement par un gestionnaire de rang C en novembre 2018 fragilise d'autant plus la formation. Il serait souhaitable que l'équipe du master bénéficie de plus de moyens administratifs pour mener à bien son travail, notamment dans la mesure où nous devons, depuis la rentrée 2017, faire face à une capacité d'accueil en hausse.

En ce qui concerne justement la répartition des différentes charges d'enseignement entre les enseignants titulaires et les intervenants extérieurs, les évaluateurs relèvent un certain déséquilibre et une part trop importante d'enseignements académiques d'économie-gestion (45%), plus présents que les enseignements de langues

notamment. C'est un point que la direction du master a identifié et compte changer lors de l'élaboration des nouvelles maquettes.

Résultats constatés

Les évaluateurs qualifient de remarquable le taux d'insertion à 100% que nous garantissons à nos étudiants. Nous nous réjouissons de ces résultats, qui pour nous récompensent le grand degré d'investissement et l'accompagnement individualisé que nécessite une formation de ce type. Notre priorité est l'insertion professionnelle de nos diplômés. C'est pourquoi nous devons rester vigilants quant au niveau linguistique de nos étudiants dans les deux langues étrangères lors du recrutement des étudiants en M1. De plus, une capacité d'accueil trop élevée ne nous permettra pas de continuer à garantir un tel taux : déjà, nous commençons à ressentir l'effet négatif de la hausse de la capacité d'accueil qui a pris effet à la rentrée 2017. Les enseignants du master sont particulièrement inquiets à ce sujet.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

L'équipe du Master LEA M2i remercie les évaluateurs HCERES de leur reconnaissance du travail effectué, et qui la conforte dans les axes qu'elle s'était donné : spécialisation progressive de la formation, nombreux partenariats avec le monde professionnel, démarche d'amélioration continue du diplôme, et forts taux de réussite et d'insertion professionnelle.

Principaux points faibles

L'équipe du Master remercie également les évaluateurs d'avoir souligné certaines faiblesses, sur lesquelles nous nous efforçons de travailler. Nous voudrions apporter les précisions suivantes :

- Nous avons déjà souligné ci-dessus la difficulté que nous rencontrons pour augmenter le nombre de stages effectués à l'étranger ; toutefois, un échange Erasmus obligatoire avant l'entrée en M1, ainsi que le développement d'autres co-diplomations pourront permettre d'accroître la mobilité des étudiants sur le plan international ;
- Dans l'état actuel, la première année reste encore trop académique ; c'est pourquoi nous prévoyons d'introduire et/ou approfondir plusieurs enseignements professionnalisants : au 1^{er} semestre du M1, nous comptons introduire un cours de Marketing, et renforcer l'enseignement « Stratégies d'internationalisation » qui existe déjà au 2^{de} semestre nous comptons introduire deux cours de professionnalisation : « Gestion de projet » et « Webmaster/Wordpress ».
- Un tel renforcement de la professionnalisation dès l'année du M1 permettra aussi de remédier en partie à l'architecture classique de la formation ; il est toutefois important de souligner que notre master demeure unique sur le plan national dans la mesure où il est le seul master professionnel pour des profils d'étudiants de Langues étrangères appliquées qui proposent huit langues au sein d'une formation polyvalente, munie de deux axes forts : business, et communication.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Les responsables du Master LEA M2i remercient encore une fois les experts HCERES de la lecture qu'ils ont faite de notre dossier. Nous nous permettons de souligner à nouveau l'intérêt d'un master en management à destination d'étudiants de Langues étrangères appliquées qui se veut polyvalent et qui répond donc aux besoins du monde du travail actuel. Pour continuer à garantir les mêmes taux d'insertion professionnelle, il faut en effet veiller à maintenir le niveau linguistique de nos étudiants, à la fois à l'entrée de la formation et aussi grâce aux enseignements proposés pendant les deux ans de formation. Le fait que le coût des cours de mise en pratique des langues est multiplié par huit, de par le nombre de langues proposées, constitue une contrainte de taille, et nécessiterait des moyens supplémentaires. C'est pour la même raison qu'il nous est difficilement envisageable de proposer un autre parcours, alors que la première priorité consiste à consolider les parcours existants, en actualisant leurs contenus (ex. le digital – cf. remarque section 2) afin de continuer à répondre aux évolutions constatés et constantes dans les métiers visés.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Langues, Littératures et Civilisations Etrangères et Régionales - LLCER

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

Sans observation

Organisation pédagogique

Sans observation

Pilotage

Sans observation

Résultats constatés

Sans observation

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

Sans observation

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

L'équipe pédagogique du Master LLCER remercie les rapporteurs pour la reconnaissance du travail considérable qu'elle a accompli ces dernières années et pour leurs précieuses recommandations, qu'elle s'engage à suivre.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Lettres

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

Sans observation

Organisation pédagogique

Sans observation

Pilotage

Sans observation

Résultats constatés

Sans observation

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

Sans observation

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Le rapport du HCERES fait ressortir une baisse des effectifs du master Lettres en 2017-2018 suite à une session de recrutement trop précoce. Il faut préciser que l'Université Paris Nanterre a bien voulu tenir compte de nos remarques à ce sujet, si bien que, pour l'année 2018-2019 (qui ne fait pas partie de la période considérée dans le rapport), nous avons pu rouvrir les inscriptions fin-août début-septembre, ce qui a permis de rétablir significativement les effectifs souhaités (voir les chiffres ci-dessous pour les deux années considérées). Nous souhaitons bien sûr que cette possibilité soit prolongée dans les prochaines années.

2017/2018 : total des inscrits dans le master Lettres : 90

M1 EAD : 15

M1 présentiel : 35

M2 EAD : 6 (Littérature comparée) + 2 (Littérature française)

M2 présentiel : 15 (Littérature comparée) + 17 (Littérature française)

2018/2019 : total des inscrits dans le master Lettres : 124

M1 EAD : 34

M1 présentiel : 41

M2 EAD : 11 (Littérature comparée) + 7 (Littérature française)

M2 présentiel : 13 (Littérature comparée) + 18 (Littérature française)

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Patrimoine et musées.

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La distinction des deux dossiers, l'un déposé à Paris 8 et l'autre à Paris Nanterre, résulte de la gestion propre de chacune des deux universités de son auto-évaluation. Les dossiers ont néanmoins été préparés de concert par les deux co-directeurs du master et la répartition des informations entre les deux dossiers est intentionnelle.

Un manque de clarté dans la présentation de cette articulation a pu donner l'impression de discordances, mais celles-ci ne se vérifient pas dans les faits. Le travail est mené en constante collaboration, avec une présence physique des deux co-directeurs dans les deux universités, une animation conjointe systématique des ateliers-laboratoires en M2, une sélection conjointe des candidats en M1 et en M2, et une évaluation conjointe de la grande majorité des mémoires, dans des jurys communs.

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

L'insertion de cette formation dans l'environnement pédagogique français est attentivement suivie par les deux co-directeurs. Les rapports entre enseignants des différentes formations concernées sont réguliers. Concrètement, le master de Paris 3 n'est pas axé aussi fortement sur l'histoire de l'art ; le volet numérique est moins développé à l'Ecole du Louvre ; enfin, le master de Lyon 3 a une orientation plus fortement tournée vers l'archéologie.

Organisation pédagogique

Une procédure de mise à niveau individualisée n'est pas requise pour le suivi du cursus général, dans la mesure où le but pédagogique n'est pas de produire une compétence technique particulière mais de croiser diverses compétences techniques générales pour former des médiateurs culturels capables de dialoguer d'égal à égal avec d'autres professionnels. Par exemple, dans le domaine du numérique, il ne s'agit pas de former des programmeurs mais de permettre à de futurs médiateurs engageant une stratégie de médiation numérique de mesurer les enjeux, les potentialités et les contraintes qui leur sont présentés par les techniciens. Il en va de même avec la formation juridique en droit du patrimoine et de la propriété intellectuelle, en administration publique, etc.

Ponctuellement, cependant, des aménagements de participation à certains cours peuvent être individuellement envisagés quand l'étudiant a reçu une formation préalable très précise dans le domaine concerné.

Pilotage

Sans observation

Résultats constatés

Sans observation

III/ CONCLUSION**Principaux points forts**

Sans observation

Principaux points faibles

Sans observation

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Sans observation

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

PHILOSOPHIE

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Nous souhaitons tout d'abord remercier les rapporteurs du HCÉRES pour l'attention portée aux spécificités de notre master, pour leurs encouragements et la reconnaissance de la qualité de la formation proposée, ainsi que pour leurs suggestions et pistes d'amélioration.

La présentation générale de la formation nous semble tout à fait fidèle à son esprit et n'appelle pas de commentaires particuliers de notre part.

II/ ANALYSE

Finalité

Le master de philosophie vise bien d'abord l'acquisition et l'approfondissement de connaissances et de compétences dans les grands champs de la philosophie. Il s'agit de permettre à nos étudiants qui s'y destinent de devenir à termes enseignants, enseignants-chercheurs ou chercheurs en philosophie. Il s'agit aussi de permettre à ceux qui ne s'y destinent pas, en particulier au sein des étudiants inscrits en formation à distance, d'acquérir une solide culture philosophique en prise sur le contemporain susceptible d'éclairer leurs pratiques professionnelles dans des domaines potentiellement éloignés de l'enseignement et de la recherche.

Pour les étudiants en formation initiale désireux d'utiliser la philosophie comme un tremplin vers d'autres carrières dans l'administration ou le journalisme par exemple, une formation complémentaire, concomitante ou ultérieure, sera souvent nécessaire. Le conseil qui nous est fait de le préciser dans la fiche RNCP de la formation sera suivi.

Positionnement dans l'environnement

Nous nous proposons de développer des partenariats internationaux en lien avec le futur parcours « philosophie française contemporaine », ils nous semblent particulièrement pertinents dans ce cadre, davantage que pour le parcours généraliste.

Organisation pédagogique

Sans observation

Pilotage

Nous voudrions simplement souligner que le comité de perfectionnement est un lieu important pour la réflexion sur nos choix pédagogiques et que les discussions qui y ont lieu aboutissent à des décisions concrètes concernant les modalités de contrôle des connaissances ou d'encadrement pédagogique.

Résultats constatés

Nous souhaiterions apporter un éclaircissement sur un point précis, à savoir le nombre important de redoublements en M1 présentiel, particulièrement à l'issue de l'année 2016-2017. Bien que cela ne soit pas mentionné dans notre rapport, nous avons effectivement pris conscience du problème qui a été discuté en réunion de département. Nous avons pris au cours de l'année suivante un certain nombre de mesures correctives destinées à améliorer les choses, principalement afin d'éviter les redoublements 'accidentels' dus à l'impossibilité de terminer le mémoire à temps. Le taux de redoublement a de fait diminué à l'issue de l'année 2017-2018. D'autres mesures seront prises dans le cadre de la nouvelle offre de formation.

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

S'il ne nous appartient sans doute pas de commenter les points forts soulignés par les rapporteurs, nous sommes cependant sensibles à la reconnaissance qu'ils constituent pour le travail effectué par toute l'équipe pédagogique, le département de philosophie s'investissant fortement, à la fois collectivement et individuellement, dans ce master.

Principaux points faibles

Nous reconnaissons les points faibles cités et avons mentionné *supra* les initiatives prises ou envisagées pour y remédier.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Comme envisagé au moment de la rédaction de notre bilan, un parcours « philosophie française contemporaine », ainsi qu'un troisième parcours « philosophie sociale et politique » seront proposés dans le cadre de la nouvelle offre de formation. Ces développements nous semblent aller dans le sens de la recommandation qui nous est faite de renforcer l'attractivité et l'internationalisation de la formation tout en continuant à faire vivre l'esprit généraliste qui est le sien.

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Théâtre

I/ PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Sans observation

II/ ANALYSE

Finalité

« Sur le parcours École du théâtre national de Strasbourg très peu d'éléments sont fournis » (p. 9) : nous apportons donc des compléments d'information, voir pour cela la rubrique « IV/ analyse des perspectives et recommandations »

Positionnement dans l'environnement

Sans observation

Organisation pédagogique

« on ne dispose d'aucun élément relatif à la convention avec l'école nationale du Théâtre national de Strasbourg » (p. 10) : nous apportons donc des compléments d'information sur cette convention et le parcours afférent, voir pour cela la rubrique « IV/ analyse des perspectives et recommandations »

Pilotage

Sans observation

Résultats constatés

Sans observation

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

« Le positionnement académique et modalités contractuelles du parcours École du Théâtre national de Strasbourg » (pour lesquelles le dossier d'auto-évaluation ne fournissait pas assez d'informations, comme mentionné plus haut : nous apportons donc des compléments d'information sur la convention et le parcours « Théâtre : pratique de la scène » afférent, voir pour cela, plus bas, la rubrique « IV/ analyse des perspectives et recommandations »

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

- « Il conviendrait de préciser les termes de la convention avec l'école du Théâtre national de Strasbourg et renforcer le nombre d'inscrits dans le parcours international » (p. 12 du rapport), faisant suite, dans l'avis global à : « (...) convention avec l'École du théâtre national de Strasbourg en arts du spectacle. On regrettera que dans ce cas, ni les choix qui ont conduit à cette décision ni la modalité du partenariat ne soient précisés » (p. 4). Pour répondre à cette remarque pertinente des experts, voici quelques précisions sur le contexte et le contenu de ladite convention, et du parcours « Théâtre : pratique de la scène » afférent.

En 2013, l'Ecole Supérieure d'Art Dramatique du Théâtre National de Strasbourg ayant été amenée à ne pas renouveler la convention qui l'associait, dans le cadre des partenariats liés la validation du DNSP (Diplôme National Supérieur Professionnel), avec l'université de Strasbourg, s'est tournée vers l'université Paris Nanterre. Outre le fait que plusieurs enseignants-chercheurs de Nanterre avaient déjà été amenés à intervenir, en tant que praticiens ou qu'enseignants d'histoire et d'esthétique du théâtre, à l'Ecole du TNS, la réputation scientifique de l'équipe de Paris Nanterre, la présence en son sein de nombreux enseignants-chercheurs ayant également une réelle reconnaissance professionnelle (auteur-metteur en scène, dramaturges, traducteurs...), l'attention particulière apportée dans la formation nanterroise à la notion de dramaturgie et à l'articulation entre théorie et pratique, ainsi que la présence à Nanterre d'une formation de master à vocation professionnalisante à la mise en scène et à la dramaturgie, ont en particulier guidé ce choix de partenariat. La convention, signée en 2013 et reconduite en 2018, repose sur la recherche d'une réelle complémentarité entre les deux partenaires et la prise en compte de la spécificité de la formation dispensée à l'Ecole du TNS, et cela par la création d'un parcours spécifique, réservé aux élèves du TNS, précisément intitulé « Théâtre : pratique de la scène » et décliné en autant d'options qu'il y a de sections à l'Ecole du TNS (jeu, mise en scène, dramaturgie, scénographie-costumes, régie-création — une des particularités de l'Ecole étant justement de former à tous ces métiers, et non seulement à celui de comédien-ne). Ce parcours, allant de la L3 (admission directe ou conditionnelle à la validation de certaines EC, selon avis d'une commission pédagogique) au M2 et couvrant les trois années de scolarité de l'Ecole du TNS, valide d'une part (validation d'acquis) les enseignements professionnels et pratiques dispensés par le TNS, et d'autre part les enseignements théoriques ou théorico-pratiques spécifiques dispensés aux élèves par les enseignants-chercheurs de Paris Nanterre (à Strasbourg, salaires et frais étant à la charge du TNS) : enseignement d'Histoire du théâtre en première année du parcours (L3, 48h) ; quatre séminaires théorico-pratiques (35h chacun) en 2e et 3e année (M1 et M2), qui s'articulent aux enseignements pratiques dispensés dans le cadre de l'Ecole et sont donc repensés chaque année en lien avec le programme pédagogique de celle-ci ; assistance des élèves à des colloques scientifiques ; suivi général des étudiants ; rédaction finale d'un mémoire de recherche théorique ou théorico-pratique.

Des actions de recherche (manifestations scientifiques ; entre autres les « Forums des nouvelles écritures dramatiques européennes », trois éditions déjà à ce jour) ou de formation (associant élèves de l'Ecole du TNS et élèves du Master Théâtre de Nanterre) communes sont également mises en œuvre dans le cadre de cette convention.

- « Il conviendrait de (...) renforcer le nombre d'inscrits dans le parcours international [Comparative Dramaturgy and Performance Research] » (p. 12) :

Nous partageons tout à fait cette intention. Comme les experts l'ont bien remarqué dès la présentation de la formation, le parcours international « Comparative Dramaturgy and Performance Research » (qui recrute une promotion tous les deux ans seulement ; et dont les étudiants se joignent durant leurs deux semestres en France à des enseignements du Master « Théâtre : Mise en scène ») n'existe que depuis 2017, c'est-à-dire n'a pour l'instant accueilli qu'une seule promotion. Cette première promotion n'était constituée que deux étudiantes : il s'agissait de « tester » à une échelle volontairement limitée le fonctionnement des échanges de ce master international mettant en réseau des pratiques, des cultures et des calendriers universitaires divers, et n'offrant aux étudiant-e-s français-e-s aucune autre ressource financière qu'une aide à la mobilité Erasmus (nous sommes en train de travailler à la recherche de bourses pour les promotions futures, par le biais de l'université franco-allemande pour les étudiant-e-s en mobilité à Francfort, par exemple). La seconde promotion, recrutée en 2019, sera encore volontairement en faible nombre, même si sans doute un peu plus fournie, pour poursuivre de manière raisonnée la mise en œuvre de ce jeune parcours, et nous étendrons le nombre d'étudiant-e-s de promotion en promotion, parallèlement à la consolidation et aux leçons apprises de ce partenariat international, de manière à en assurer le meilleur développement et le meilleur fonctionnement pour les étudiant-e-s.

Pour information : en 2019 un nouveau partenaire s'est joint aux quatre déjà impliqués : l'Oslo National Academy of the Arts (Theater Department).

OBSERVATIONS

SUR LA BASE DU RAPPORT D'ÉVALUATION MODIFIÉ TRANSMIS PAR LE HCÉRES LE 15 AVRIL 2019

Établissement(s) : **Université Paris Nanterre**

CHAMP DE FORMATION PRINCIPAL :

ARTS, HUMANITÉS

INTITULÉ DE LA FORMATION :

Master

Traduction et interprétation

I/ PRESENTATION DE LA FORMATION

Sans observation

II/ ANALYSE

Finalité

Sans observation

Positionnement dans l'environnement

Sans observation

Organisation pédagogique

Sans observation

Pilotage

Sans observation

Résultats constatés

Sans observation

III/ CONCLUSION

Principaux points forts

Sans observation

Principaux points faibles

Nous remercions les experts du HCERES pour leur lecture attentive et leurs remarques constructives.

Deux points faibles :

- *Trop peu d'apprentissage de logiciels de TAO* : Il faut toutefois noter que la TAO n'a pas d'utilité en traduction audiovisuelle et que les logiciels de TAV sont enseignés. En TEJ, nous avons un problème d'allocation budgétaire pour acquérir les logiciels. Nous enseignons Omega T en M2, logiciel gratuit équivalent de Trados.
- *Trop peu d'ouverture à l'international, pas de partenariats internationaux* : il est vrai que nous n'avons pas développé cette dimension de la formation mais les étudiant.e.s ont accès aux échanges proposés par le département, l'UFR et l'université et nous facilitons la mobilité lorsqu'un tel projet est poursuivi.

IV/ ANALYSE DES PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS

Deux points faibles :

- *Logiciels de TAO* : Nous sommes en train de tenter d'acquérir Trados et de l'enseigner en TEJ en LMD4. Nous cherchons également à acquérir un meilleur logiciel de sous-titrage à 10 000 euros environ pour le nombre de postes requis.
- *Ouverture à l'international* : Nous n'avons actuellement pas les moyens de rendre un stage à l'étranger obligatoire, mais nous allons travailler à développer des partenariats pour offrir davantage de possibilités aux étudiant.e.s.

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des coordinations territoriales

Évaluation des établissements

Évaluation de la recherche

Évaluation des écoles doctorales

Évaluation des formations

Évaluation à l'étranger



2 rue Albert Einstein
75013 Paris, France
T. 33 (0)1 55 55 60 10

hceres.fr

[@Hceres_](https://twitter.com/Hceres_)

[Hcéres](https://www.youtube.com/Hceres)